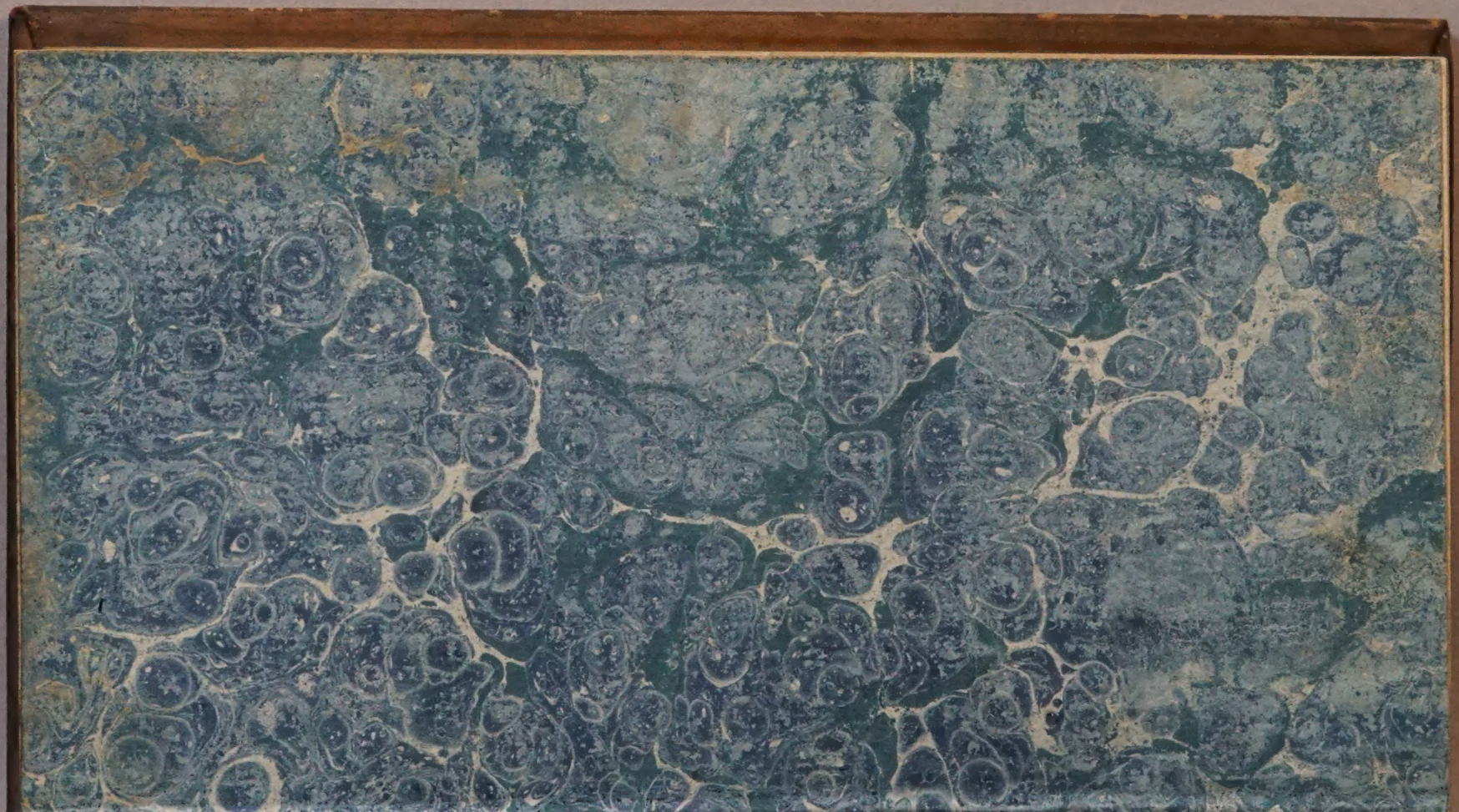

RELATION
HISTORIQUE
DE L'ETHIOPIE
OCCIDENTALE:

Contenant la Description des Royaumes de CONGO, ANGOLLE, & MATAMBA, traduite de l'Italien du P. Cavazzi, & augmentée de plusieurs Relations Portugaises des meilleurs Auteurs, avec des Notes, des Cartes Géographiques, & un grand nombre de Figures en Taille-douce.

Par le R. P. J. B. LABAT *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

TOME I.

A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE le Fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire.

M. DCC. XXXII.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

RPJC

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans ce I. Volume.

CHAPITRE I. *Du Royaume de Congo en general*, 19
II. *Du Royaume de Congo en particulier*, 22
III. *Des Fleuves considerables qui arrosent le Congo, & particulierement, du Zaire & de son origine*, 45
IV. *Du Royaume de Matamba*, 54
V. *Du Royaume de Dongo ou d'Angolle*, 59
VI. *Du climat & des saisons des trois Royaumes de Congo, d'Angolle & de Matamba*, 100
VII. *De la fertilité de ces trois Royaumes; de la culture des terres, & des semences*, 112
VIII. *De quelques arbres, fruits, plantes, herbes & fleurs*, 119
IX. *Des animaux terrestres*, 152
X. *Des poissons, des serpens, & autres animaux de cette espece*, 186
XI. *Des oiseaux les plus considerables*, 203
XII. *Du nombre des Peuples du Royau-*

me de Congo, 107
XIII. *Des défauts naturels & moraux de ces Peuples*, 212
XIV. *De l'idolâtrie qui eſt la Religion de ces pays*, 236
XV. *Des Miniſtres des idoles*, 253
Des juremens, 303
XVI. *Obſervations ſuperſtitieuſes pratiquées par les Negres*, 340
XVII. *De la ſepulture que l'on donne aux morts, & des pleurs qui l'accompagnent*, 382
XVIII. *Des Maiſons des Negres*, 418
XIX. *Des mariages des Negres*, 427
XX. *Du peu d'induſtrie des Negres à moudre leurs grains, & de la vie frugale qu'ils ſont obligez de mener*, 441
XXI. *Des meubles des Negres*, 451
XXII. *Des maladies des Negres, & de leurs remedes*, 454
XXIII. *Des grands chemins & des paſſages des rivieres*, 474

PREFACE
DU TRADUCTEUR.

APrès avoir donné au Public une Deſcription de la Côte occidentale de l'Afrique, depuis le Cap blanc juſqu'à Coriſco & le Cap Lopo Gonzales dans les deux Ouvrages que j'ai publiés, dont le premier a pour titre : *Relation de l'Afrique occidentale ;* & le ſecond : *Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée* : j'ai cru lui faire plaiſir d'entreprendre la traduction de celui-ci qui lui donnera une connoiſſance trés-particuliere des Côtes & de l'intérieur des païs qui ſont depuis le Cap de Lopo Gonzales juſqu'au Cap Negro.

Ces bornes renferment les Royaumes de Loando, d'Angola, de Matamba, de Binguela, & pluſieurs autres de moindre conſide-

ration dont jusqu'à présent nous n'avions que des connoissances si superficielles, si confuses & si défectueuses qu'on pouvoit dire n'en sçavoir rien de certain & d'assuré.

Le Public en aura l'obligation toute entiere au Pere Jean-Antoine Cavazzi de Monte Cuculio, qui après avoir servi dans les Missions que son Ordre a entrepris dans ces vastes païs, fut obligé de revenir en Europe pour trouver quelque remede aux infirmitez qu'il avoit contractées dans les pénibles exercices de son ministere, & pour d'autres affaires importantes dont il fut chargé par ses Supérieurs.

Cet excellent Religieux étoit [illegible] Duché de Modene. Il avoit [illegible]és bien étudié avant d'entrer [illegible] l'Ordre de S. François, dont [illegible] forme si connuë & si respectée [illegible] tout le monde sous le nom de [illegible]ucins, a fait revivre le pre[illegible] esprit de ce grand Patriarche, [illegible]prenant avec son véritable

habit, ſes maximes, ſa pauvreté, ſon humilité, ſa pénitence & ſon zele pour le ſalut des ames.

On remarqua dans le Pere Jean-Antoine tant de zele pour les Miſſions & de ſi heureuſes diſpoſitions pour y réüſſir, que le Pere Procureur General de l'Ordre ne manqua pas de le mettre au nombre de ceux qu'il préſenta à la Congrégation de la Propagation de la Foi, pour aller porter les lumieres de l'Evangile dans ces païs infideles.

Il partit d'Italie avec ſes autres Compagnons le neuviéme Février 1654. & arriva au Royaume de Congo la même année. Il a demeuré dans cette partie de l'Afrique Meridionale douze années, pendant leſquelles il a parcouru ces differens Etats avec des peines & des dangers qui ſurpaſſent l'imagination, mais qui lui ont acquis des connoiſſances vaſtes & aſſurées du dedans & du dehors de ces païs, leur ſituation, leur climat, leur bonté, leurs incommoditez, les

mœurs des peuples, leurs Religions différentes, leurs coûtumes, leurs uſages, leur commerce, leurs guerres, & généralement tout ce qui peut en donner une connoiſſance pleine, entiere & parfaite.

C'eſt un témoin oculaire qui parle. C'eſt un homme d'eſprit, plein de ſageſſe, de verité, de diſcernement, d'équité, de lumieres, qui a ſçu diſtinguer le vrai du vraiſemblable, qui ne s'eſt point laiſſé préoccuper, ſans acception de perſonne. Le Public Juge équitable & ſevere en jugera par la lecture de ſon ouvrage, où la naïveté, la candeur, la verité, l'exactitude & la bonne foi brillent de toutes parts. Les affaires les plus délicates & les plus importantes ſont paſſées par ſes mains dans les poſtes conſidérables où il s'eſt trouvé. Il n'y a jamais démenti la haute opinion qu'on avoit de ſa ſageſſe, de ſa prudence, de ſa pénetration; & comme rien ne lui échapoit, il nous a donné une Rela-

tion ſi circonſtanciée & ſi juſte, qu'on le doit croire ſur ſa parole.

Il ne faut pas s'attendre à trouver ici une traduction litterale comme celle d'un Ecolier : la langue Italienne dans laquelle cet Ouvrage eſt écrit, a ſes beautés, ſes tours, ſes expreſſions, ſes elegances. Tout cela rendu mot pour mot dans notre langue auroit perdu infiniment de ſa force & de ſon énergie. J'ai traduit librement, j'ai pris la penſée de mon Auteur ſans rien diminuer des beautés de l'original. J'ai tâché de donner à ma traduction la noble ſimplicité de notre langue, & ſans rien lui ôter de ſa force, je lui ai ſubſtitué nos expreſſions. Si mon ſtile n'eſt pas auſſi élevé qu'on le pouroit ſouhaiter, je ſupplie le Lecteur de ſe ſouvenir que je fais ici le perſonnage d'un Hiſtorien & non celui d'un Orateur.

J'ai crû que je pouvois remplir les vuides qui ſe ſont trouvés quelquefois dans mon Auteur, par ce

que les meilleurs Hiſtoriens Eſpanols & Portugais m'ont fourni ſur les mêmes ſujets; je n'en ai fait qu'un corps nullement diſtingué du reſte de l'ouvrage. Le Public en eſt redevable à Monſieur Couvey Secretaire du Roy & Chevalier de l'Ordre de Chriſt, qui m'a laiſſé puiſer dans ſon excellente bibliotheque tout ce qui me manquoit pour mettre mon ouvrage dans l'état qu'on le verra.

Le Pere Jean-Antoine étant arrivé à Rome en 1668. ne manqua pas d'aller rendre compte au Pape & à la Congrégation de la Propagande, de l'état du Chriſtianiſme dans ces trois Royaumes & dans les païs voiſins. On en fut ſi content qu'on l'obligea à mettre par écrit la relation verbale qu'il en avoit faite.

Il obéït, mais le mélange de tant de langues barbares qu'il avoit été obligé d'apprendre, & l'uſage continuel qu'il avoit fait de la Portugaiſe pendant tant d'années,

avoient tellement gâté ſa langue naturelle, que la Congregation jugea qu'il étoit important qu'une ſi belle Relation ne perdît rien par le défaut de l'expreſſion; elle ordonna donc au General des Capucins de choiſir parmi ſes Religieux quelqu'un qui pût mettre la Relation du Miſſionnaire & ſes Mémoires dans la pureté de la langue Italienne. Le General n'eut pas de peine à trouver ce qu'on lui demandoit. Il jetta les yeux ſur le Pere Fortuné Alamandini de Bologne Prédicateur des plus éloquens, qui travailla avec ſuccès ſous les yeux du Miſſionnaire. L'Ouvrage manuſcrit fut préſenté à la Congrégation, agréé, approuvé & imprimé par ſon ordre, & ces ſçavants Prélats jugeant encore mieux du ſujet par ſon ouvrage que par ſes diſcours, l'engagerent à retourner dans ce païs éloigné, pour y continuer les ſervices importans qu'il y avoit rendus à la Religion avec tant de ſuccès. Ils l'obligeA v

rent encore à recevoir malgré sa profonde humilité la charge de Prefet de toutes ces Missions & la permission de choisir tel nombre d'Missionnaires qu'il jugeroit nécessaires pour cette importante entreprise.

Il partit pour son second voyage en 1670. & arriva heureusement avec sa troupe choisie d'Ouvriers Evangeliques à Loanda la même année.

Comme nous avons lieu d'esperer une Relation de ce second voyage, & que nous travaillons à l'avoir, soit manuscrite ou imprimée si elle l'a été, nous la promettons au Public si nous sommes assez heureux pour venir à bout de notre dessein.

Au reste il ne faut pas s'imaginer qu'on ne trouvera dans cet Ouvrage que ce qui regarde préciſément la conversion des Infideles, leurs baptêmes & autres cérémonies de Religion. On y verra un mêlange également curieux & in-

tereſſant des mœurs des Habitans de ces trois Royaumes & de leurs voiſins, leur origine, leur établiſſement, leurs Religions differentes, leurs guerres, leurs traitez de paix, les bornes de leurs Etats, leur gouvernement politique, leurs loix, leurs coûtumes, leurs uſages, leurs langues. L'hiſtoire naturelle fera plaiſir aux curieux auſſi bien que leur maniere de cultiver leurs terres, les arbres, les fruits, les grains. Toutes ces choſes y ſont traitées dans un grand détail, auſſi bien que leur commerce, leur police, les revenus des Princes, leur maniere de rendre la juſtice; en un mot tout ce qui peut ſervir à faire connoître des peuples nombreux, differens les uns des autres, inconnus juſqu'à préſent, ou ſi mal décrits dans les Auteurs qui ont précédé celui dont je donne la traduction, qu'on n'avoit d'eux que des lumieres fort défectueuſes & très-peu aſſurées.

La Reine Anne Zingha a joüé

un ſi grand rôle dans cette partie de l'Afrique, que je crois faire plaiſir au public en lui donnant l'hiſtoire entiere de cette Princeſſe depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort.

Cette Princeſſe qui a été également grande dans le bien comme dans le mal n'a point eu d'Hiſtorien fidele avant mon Auteur.

Dapper qui en a parlé dans ſa deſcription de l'Afrique, a écrit ſur de mauvais mémoires. Son recit eſt informe, ſouvent faux, toûjours mal aſſuré.

Les autres Hiſtoriens qui l'ont précedé ou ſuivi, n'ont pas rencontré plus juſte; ils n'ont écrit que ſur les rapports d'autrui, & ces rapports, ſi on les examine de près, & qu'on les approche les uns des autres, ſont ſi differens, qu'il eſt aiſé d'en voir la fauſſeté.

Mon Auteur, je le repete encore, eſt un témoin oculaire à qui cette grande Reine avoit donné ſa confiance auſſi bien qu'au Pere

Antoine de Gaëte, qui a été l'inſtrument dont Dieu s'eſt ſervi pour la ramener au giron de l'Egliſe dont elle avoit été ſéparée pendant un grand nombre d'années.

Cette Reine n'avoit rien de caché pour ces deux excellens Religieux; ils ont appris d'elle-même des circonſtances de ſa vie que ſes Miniſtres les plus accréditez avoient ignorées. Quand nous ne donnerions dans cet ouvrage que l'hiſtoire de cette Reine, le Public devroit être ſatisfait & nous ſçavoir bon gré de la lui avoir appriſe.

Mais ce ne ſera pas la ſeule choſe dont il aura le plaiſir d'être inſtruit. Il y trouvera encore celle de Donna Barbara ſœur de Zingha, qui lui a ſuccedé au Royaume de Matamba, les évenemens de ſon Regne, le renverſement de la Religion & ſa mort. L'hiſtoire de Mona Zingha ſon indigne mari, qui étoit General des Armées de la Reine Zingha, ſon apoſtaſie, ſes cruautez, & ſa mort.

Nous donnons enſuite l'hiſtoire du Roy de Maopongo, la deſcription de ſon Etat, ſon apoſtaſie, les ſuites funeſtes qu'elle a euë pour lui & pour ſes ſujets. Ce qui fera connoître au Lecteur le génie changeant, volage & toûjours porté au mal de ces peuples, & combien les Miſſionnaires ont de peine à cultiver ces plantes ſauvages & à ſuſpendre les ſuites de leurs préjugez & de leur penchant à l'idolâtrie & aux vices qui en ſont inſéparables.

Bien des gens ſe ſont récriez ſur ce que j'ai dit des Sorciers & des Magiciens à la fin du premier tome de ma Relation des Iſles de l'Amerique.

Ceux qui ont été aſſez curieux pour s'informer des gens du païs qui ſe ſont trouvez à Paris, ſi j'avois dit la verité dans les faits que j'ai rapportez, ont été convaincus de ma bonne foi, & ſont à préſent certains que j'en aurois pû dire davantage.

On trouvera dans cet ouvrage des preuves ſans nombre de ce que je n'ai dit qu'en abregé dans mon voyage des Iſles. Ces preuves ſont ſi claires & ſi convainquantes, qu'il me ſemble qu'il y auroit de l'obſtination & de l'entêtement à ne s'y pas rendre.

Je n'ai rien vû de ſemblable, dira quelqu'un, donc la choſe n'eſt pas vraye. Cette concluſion eſt-elle juſte? Combien croyons-nous de choſes que nous n'avons jamais vûës & que nous ne verrons peut-être jamais? Pourquoy n'y auroit-il pas à préſent des Sorciers & des magiciens, puiſque l'Ecriture Sainte du vieux & du nouveau Teſtament nous aſſure qu'il y en a eu, auſſi bien que des Energumenes. L'Egliſe excommunie publiquement les Sorciers & les Magiciens. Elle eſt donc convaincuë qu'il y en a; elle a des prieres & des exorciſmes pour chaſſer les démons qui poſſedent ou qui obſedent les ſeconds., elle eſt donc convaincuë

qu'il y a des poſſedés & des obſedés.

Je ſçai qu'il y a eu des miſérables qu'un vil intérêt a engagé à ſe feindre poſſedés ou obſedés, & qui ſçavoient ſi bien contrefaire les actions extraordinaires que l'on voit dans les veritables poſſedés ou obſedés; qu'ils ont trompé même des gens d'eſprit, & qu'ils ont abuſé de la crédulité de beaucoup d'autres. Ceux qui ſe mêlent d'exorciſer les poſſedés ou les obſedés ont une regle ſûre & infaillible pour diſcerner ceux qui auront un beſoin réel des ſecours de l'Egliſe d'avec ceux qui n'en ont pas beſoin. Il n'eſt pas neceſſaire de la marquer ici.

Je ſçai encore qu'il y a des Parlemens qui ont pour regle de ne condamner perſonne pour le crime de ſorcellerie ou de magie. Ces ſages Magiſtrats ont des raiſons pour en agir comme ils font; mais ils ne laiſſent pas de les châtier ſeverement pour d'autres crimes dont

ces ſortes de gens ne ſont jamais exempts, & ils débarraſſent ainſi le monde de ces peſtes : mais il y a auſſi des Parlements qui connoiſſent de ces crimes, & qui puniſſent du dernier ſupplice ceux qui en ſont convaincus.

Ceux qui auront aſſez de curioſité pour lire le premier tome de la Police de Paris que le Commiſſaire Delamarre a fait imprimer en 1721. y trouveront une relation curieuſe de certains Bergers qui ont été convaincus du crime de ſorcellerie, de magie & d'empoiſonnemens.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet. L'Ouvrage que je donne au Public contient un grand nombre de ces faits qui ſont averés & très-aſſurés ; & comme ce ſeroit une erreur très-inſoutenable ſi on nioit l'exiſtence du marbre, des pierres précieuſes, des porcelaines du Japon & de la Chine, parce qu'il y a des Ouvriers aſſez habiles pour contrefaire toutes

CARTE PARTICULIERE DES ROYAUMES D'ANGOLA, DE MATAMBA ET DE BENGUELA

PAR LE S.R D'ANVILLE
Geographe Ord.re du Roi.
Novembre 1731.

ECHELLE
Lieues Portugaises, de 17½ au Degré.
5 10 15 20 25 30 35
Lieues Françoises, de 25 au Degré
5 10 20 30 40 50

LES PORTUGAIS,
qui ont découvert les Royaumes de Congo et d'Angola,
et qui y ont introduit le Christianisme,
se sont rendus maitres des Provinces d'Angole,
à l'exception de celle d'Oariì,
qu'ils ont laissé a un Roi de la race de ceux d'Angole,
demeurant dans les rochers de Maopongo.
Chaque Province est partagée
entre un grand nombre de Seigneurs naturels,
appellés Sovas, qui sont sujets des Portugais,
les quels se sont aussi fait reconnoitre
par les Princes de diverses provinces,
qui sont au de là de la Coanza,
dont chacun tient dans sa dépendance
un nombre de Sovas particuliers.
Ces provinces avec celle de Benguela,
qu'on a aussi qualifiée du titre de Royaume
sont ainsi jointes à celui d'Angole.
On connoitra les Forteresses Portugaises à cette marque ▪
Il y commande des Capitaines,
dont chacun a son district et ses Sovas,
mais qui dépendent tous d'un Gouverneur General,
résidant à Loanda S.t Paul.

On n'a point eu de connoissance qui s'étendit plus avant

RELATION HISTORIQUE DE L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.

PREMIERE PARTIE.

Descriptiõ générale des Royaumes de Congo, d'Angolle, & de Matamba.

Livre Premier.

CHAPITRE PREMIER.

Du Royaume de Congo *en general.*

LA partie de l'Afrique à laquelle on croit pouvoir donner le nom d'Ethiopie Méridionale & Occidentale, est située au Sud ou Midi de la ligne équinoctiale, & du côté du Couchant. C'est par cette explication qu'on la di-

ſtingue de l'Ethiopie Septentrionale & Orientale, connuë ſous le nom d'*Abiſſinie*, dont le P. Jerôme Lobo de la Compagnie de Jeſus a donné une aſſez ample deſcription en Portugais, que M. l'Abbé le Grand vient de nous donner en François avec des diſſertations, des lettres, & des mémoires qui y ont rapport.

On donne à la partie que nous allons décrire, le nom d'Ethiopie Méridionale; parce qu'elle eſt ſituée au Sud de la ligne équinoctiale, du côté du Pole, que nous autres Européens appellons Antarctique; & on l'appelle Occidentale, parce que ſes côtes ſont ſur l'Ocean Occidental.

Un ſeul Prince étoit dans les ſiecles paſſés le ſouverain de tous ces vaſtes Pays qui ſont au Sud de la ligne, depuis le Cap de Lopo Gonzales juſqu'à celui qu'on a appellé le Cap noir ou Cap Negro, depuis le premier degré de latitude méridionale, juſqu'au quinziéme: ce qui contient quatorze degrés en latitude, ou deux cens quatre-vingt lieües, à vingt lieües au degré, & environ dix degrez en longitude, ou deux cens lieües de l'Occident à l'Orient.

Cette grande étenduë de Pays obligeoit le Souverain d'envoyer des Officiers Generaux, qui gouvernoient en son nom les Provinces de ses Etats. On les appelloit *Sona*; c'est-à dire, Vicerois ou Gouverneurs, pendant qu'on donnoit au Souverain le titre de *Mani*; c'est-à-dire, de Seigneur, de Maître, ou, si l'on veut, d'Empereur; y ajoutant le surnom de *Congo*, qui étoit le nom de cet Empire: de sorte que *Mani-Congo* (qui étoit le nom que portoit ce Prince,) signifioit, le Maître, le Souverain, ou l'Empereur de *Congo*.

A la fin ces Gouverneurs Generaux se lasserent d'être sujets. Soit par une conspiration generale, soit par des révoltes qui se succederent les unes aux autres, ils s'éleverent contre leur Souverain, secoüerent le joug de l'obéissance qu'ils lui devoient & qu'ils lui avoient jurée; & chacun, dans la Province qu'il gouvernoit, prit le nom de *Mani* ou de Souverain: de maniere que le veritable Souverain eut assez de peine à se conserver le centre de ses Etats, qui portoit plus précisément que le reste le nom de *Congo*.

Ce démembrement produisit beaucoup de Royaumes & de Souverai-

netés, dont les Poſſeſſeurs prirent tous le titre de *Mani*; de ſorte qu'au lieu d'un ſeul *Mani-Congo*, on vit des *Mani-Dongo*, *Mani-Loango*, *Mani-Caconda*, *Mani-Engoi* & pluſieurs autres, dont nous parlerons à meſure que l'occaſion s'en préſentera. C'eſt ce qui a donné lieu à la plainte generale des gens du païs, & qui eſt paſſé depuis en proverbe parmi eux, que *Congo n'eſt plus Congo*. Plainte fort juſte; puiſqu'en effet le Royaume de Congo, tel qu'il eſt aujourd'hui, n'eſt plus rien en comparaiſon de ce qu'il étoit autrefois.

CHAPITRE II.

Du Royaume de CONGO *en particulier.*

CE Royaume a pour bornes dans la partie méridionale de l'Afrique, le ſixiéme degré de latitude méridionale, juſtement à l'endroit où le fleuve Zaire, ſi conſidérable par la quantité de ſes eaux & par la rapidité de ſon cours, ſe décharge dans l'Ocean Ethiopique.

Des montagnes très-hautes & des déſerts ſablonneux, le ſéparent du Royaume d'Angolle du côté du midi,

environ vers le neuviéme degré de latitude : & le fleuve Danda lui sert encore de bornes du même côté. Il a la mer ou l'Ocean Ethiopique au Couchant ; & au Levant, les Royaumes de Fungono, de Matamba, les Montagnes du Soleil ou les Montagnes brûlées, & les Rivieres de Coanza & de Berbe, avec le grand fleuve de Chilandée ou d'Aquilon.

La Capitale de ce Royaume s'appelle Banza S. Salvador. Ce nom, comme on le voit, est Portugais en partie : car Banza est en langue Congoise, & S. Salvador y a été ajoûté depuis que les Portugais y ont introduit le Christianisme. Elle est située sur une montagne très-haute, & escarpée presque de tous côtez, à cent cinquante mille ou cinquante lieües de la mer, au Sud-Est de la riviere de Zaire, & à une assez petite distance de celle que l'on appelle Selunda.

Les Portugais ayant poussé leurs découvertes & leurs conquêtes fort avant dans ce grand Pays, y firent prêcher la Foy vers l'année 1482. & leurs Missionnaires eurent des succès si heureux, que le Roy de Congo reçut le Baptême, & avec lui la plûpart de ses Grands & une partie de son peuple. On bâtit des

Egliſes au vrai Dieu, on abolit les ſuperſtitions du Paganiſme, & on vit une Chrétienté naiſſante auſſi pure qu'on la pouvoit ſouhaiter dans un climat tel que celui-là.

Les Portugais eurent ſoin de civiliſer leurs nouveaux ſujets & leurs alliez. Ils introduiſirent parmi eux les arts & les métiers, & ils donnerent à la Nobleſſe le luſtre qui lui manquoit, en la décorant des titres faſtueux de Ducs, de Comtes, de Marquis.

Le Royaume fut partagé premierement en ſix grandes Provinces, ſous les noms de Duchés, de Comtés, & de Marquiſats; & ces ſix Provinces ſubdiviſées en des Seigneuries plus petites, & d'un titre moins relevé.

Ces ſix grandes Provinces, ſont Bamba, Sogno, Sundi, Pango, Batta, & Pemba.

Duché de Bamba. Bamba eſt un Duché renfermé entre l'Ambriſe & le Loze, rivieres conſidérables, dont la derniere le ſépare du Duché de Pemba, du côté de l'Eſt; & la premiere du Comté de Sogno, du côté du Nord. Il s'étend ſur le rivage de la mer; juſqu'aux bords de la Lelunda, & il a pour bornes au midi le Royaume d'Angolle, que la valeur des

des Portugais a conquis, & dont ils ſont encore aujourd'hui en poſſeſſion, ce qui oblige les Habitans de ces frontieres d'être toûjours ſous les armes, pour empêcher l'entrée de leur Pays aux Portugais & à leurs ſujets ou alliez, s'ils vouloient faire quelque irruption; auſſi appelle t'on ces Peuples les ſentinelles & les avant-murs du Royaume de Congo.

Les Vicerois ou Gouverneurs de cette Province portent le titre de Ducs, & ſont toûjours des premiers Princes du Sang Royal; mais quoique le Roi ait ſoin de limiter & de reſſerrer dans des bornes étroites leur pouvoir & le tems qu'il doit durer, il n'a pû juſqu'à préſent les empêcher de s'ériger en maîtres abſolus & indépendans, qui tyranniſent leurs peuples d'une étrange maniere, ſans qu'il ait oſé entreprendre de les révoquer ou de les châtier, parce que ces Vicerois ayant tous les mêmes interêts, ſe ſoûtiennent les uns les autres: & ayant entre leurs mains les forces de tout l'Etat, ils le bouleverſeroient entierement, ſi le Roy ſe mettoit en devoir de les réduire par la force. Cela les rend ſi fiers, qu'il n'eſt pas rare de voir qu'ils refuſent de payer au Roy

les tributs qu'il a droit d'exiger de ſes Provinces, & qu'il eſt obligé de ſe contenter de la part qu'ils veulent bien lui faire de ſon bien.

Le Duché de Bamba eſt une des plus grandes & des plus fertiles Provinces du Royaume. Le terrein eſt excellent; il ne tient qu'à ſes peuples d'en retirer ſurabondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Les rivages de la mer produiſent une quantité prodigieuſe de ſel, qui rendroit des ſommes conſidérables dans les coffres du Roy, s'il oüiſſoit de ſes revenus; d'autant qu'il y a très-peu de frais à faire pour recüeillir le ſel, & que c'eſt une marchandiſe que l'on tranſporte de tous côtez, ou que l'on vend ſur les lieux avec un profit conſidérable.

A quoi il faut ajoûter que c'eſt ſur ces mêmes côtes que l'on pêche les Zimbis ou petits Limaçons qui ſervent de monnoye courante, non ſeulement dans tout le Royaume, mais encore dans les Etats voiſins, & même bien avant dans l'Afrique. Il n'en faudroit pas davantage pour rendre le Roy de Congo très-riche; puiſque la mer a ſoin de lui fournir ſes monnoyes, ſans qu'il ſoit obligé d'y employer d'autres ouvriers que des Pêcheurs.

On prétend que les montagnes de ce Royaume renferment de riches mines de toutes sortes de métaux ; qu'il y en a d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étain & de vif-argent ; mais que de toutes ces mines on ne travaille que celles de fer, & qu'il y a des défenses rigoureuses de toucher aux autres, de crainte d'attirer dans l'Etat les Européens, que l'éclat de l'or ne manqueroit pas d'y conduire, & qui opprimeroient la liberté des Peuples, afin de se rendre les maîtres de ces riches métaux.

Quoique notre Auteur ne doute point de l'existence de ces riches mines ; il se trouve pourtant des Ecrivains qui ne sont pas de son sentiment, & qui assurent qu'on a pris les mines de cuivre pour des mines d'or. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce point. Rien n'empêche qu'il n'y ait des mines d'or & d'argent, si on convient qu'il y a des mines de cuivre. Il ne s'agit que d'être assuré de leur abondance, & de la facilité ou difficulté qu'il y a à en tirer les métaux, pour y faire un profit considérable.

La seconde Province du Royaume de Congo, est le Comté de Sogno ; elle s'étend, comme le précédent, sur les

Comté de Sogno.

bords de la mer, & eſt borné du côté du Nord par le Zaire : l'Ambriſe le ſépare du Duché de Bamba du côté du Midy : il a la mer à l'Oüeſt, & les Seigneuries de Pango & Sundi à l'Orient. Sa Ville Capitale, ou Banza-Sogno, eſt à trois lieües du Cap Padron, & à une lieüe & demie de Pinda, autre Ville ſituée ſur un bras du Zaire. Cette Ville eſt des plus médiocres & peu peuplée. La ſeule choſe qui la rend conſidérable, eſt une Egliſe que les Capucins Italiens y trouverent en 1645. lorſque la Congregation de la Propagande jugea à propos de les y envoyer pour ſuppléer aux Miſſionnaires Séculiers & Reguliers qui y manquoient preſqu'entierement. Cette Egliſe leur parut d'une très-grande antiquité ; ils crurent qu'elle avoit été batie vers l'an 1482. lorſque les Portugais découvrirent ce pays, s'y établirent, & y prêcherent la Foy. Et, ce qui eſt plus digne d'admiration, c'eſt qu'elle ait ſubſiſté depuis un ſi grand nombre d'années, quoiqu'elle ſoit ſimplement bâtie de bois, avec des murailles de clayonage, couvertes groſſierement de terre graſſe.

Le terrein de cette Province eſt ſec & ſablonneux ; & ſans la grande quan-

tité de sel qu'on recüeille aisément sur les bords de la mer, les revenus du Comte seroient très-médiocres ; mais le sel étant une marchandise dont tous ses voisins ne peuvent se passer, il ne laisse pas d'être riche, & de tirer d'un mauvais pays des revenus considérables.

Ce terrein est aussi très-propre aux différentes especes de Palmier que l'Afrique produit : car on a remarqué que les lieux les plus maigres & les plus secs sont les meilleurs pour ces arbres. C'est en effet des Palmiers que les Habitans de Sogno tirent la meilleure partie de leur subsistance ; d'une maniere pourtant qui les réduiroit à une disette continuelle, si le commerce qu'ils font à l'embouchure du Zaire ne leur fournissoit pas les provisions de bouche dont ils ont besoin.

Mais il faut avoüer que leur frugalité est une grande ressource pour eux. Ils sont si accoûtumez à la disette, que les Européens ne peuvent assez s'étonner qu'ils puissent vivre ; & qu'au milieu des horreurs presque continuelles de la faim, ils soient gais, & toûjours dans les danses & dans les chansons, comme les gens du monde les plus à leur aise, les mieux nour-

ris & les plus contens : auſſi ſont-ils ſans aucune inquietude du jour ſuivant.

Le Comte de Sogno a un grand nombre de vaſſaux & de tributaires, entre leſquels le Marquis de Chioua tient le premier rang. C'eſt une Province conſidérable, voiſine des pays appellez anciennement *Monbaaſſi* ou *Mombalaſſingi*, qui prétendent avoir certains privileges & immunitez, pour la conſervation deſquels ils ont continuellement les armes à la main.

Le Comté de Sogno fut la porte par laquelle l'Evangile entra dans le Royaume de Congo : le Seigneur de Sogno fut le premier qui ſe convertit & qui reçut le baptême. Son exemple fut ſuivi, non ſeulement de tout ſon peuple, mais du Roy même, qui pour lui marquer ſa reconnoiſſance, augmenta ſes Etats de trente lieües en longueur, & de dix en largeur. Les Comtes ſucceſſeurs de ce premier Chrétien, ne ſe continrent pas dans ces bornes ; ils travaillerent de toutes leurs forces à aggrandir leurs Etats, & ils en vinrent à bout. Ils ſe rendirent à la fin ſi puiſſans, qu'ils oſerent même s'élever contre leur Roy : ils prirent les armes contre lui, lui préſenterent la bataille,

le défirent ſouvent, & remporterent ſur lui des victoires fréquentes & ſignalées,

Cela n'empêche pas qu'on ne doive dire à leur loüange, qu'ils ont conſervé la foi dans une pureté qu'on ne remarque point dans le reſte du Royaume.

La pieté de ces Princes & de leurs ſujets, ſe remarque dans le ſoin qu'ils ont eu d'élever des Egliſes au vrai Dieu. Il y en a trois dans la Banza de Sogno, Capitale du Comté. La premiere, eſt dans l'enceinte du Palais du Comte : elle eſt dédiée à la ſainte Vierge. La ſeconde eſt à quelque diſtance du Palais : c'eſt dans celle-ci où l'on enterre les Comtes. La troiſiéme eſt dédiée à ſaint Antoine de Padouë : elle eſt accompagnée d'un Couvent qui ſert d'hoſpice aux Capucins. Outre ces trois Egliſes, qui ſont regardées comme les principales, il y en a beaucoup d'autres répanduës dans tout le pays, n'y ayant point de *Soua* ou Gouverneur qui ne ſoit obligé d'entretenir une Chapelle dans le lieu principal de ſon Gouvernement. Egliſes de Sogno.

Sundi eſt un Duché qui eſt la troiſiéme Province du Royaume. Il commence à treize lieües ou environ au Duché de Sundi.

Nord-Eſt de ſaint Salvador, Capitale de tout l'Etat. Le Zaire le borne du côté du Nord, de maniere pourtant que les Ducs de Sundi ont des domaines, & ſe rendent maîtres peu à peu des terres & des peuples qui ſont de l'autre côté de la riviere Il y a même long-tems qu'ils les auroient entierement ſubjugués ſi la difficulté de les aller forcer dans leurs montagnes, ne les aidoit puiſſamment à conſerver leur liberté. Ce ſont des peuples feroces, d'une bravoure extraordinaire, qui craignent moins la perte de leur vie, que celle de leur liberté, & qui ne payent jamais les tributs qui leur ſont impoſez, que quand les Ducs les vont chercher en perſonne, les armes à la main.

Le Gouvernement de Sundi appartient de droit au Prince préſomptif héritier de la Couronne.

Erreur des Ecrivains.

Quelques Ecrivains ſe ſont aviſés de dire, que le Chriſtianiſme étoit entré dans le Royaume par le Duché de Sundi. C'eſt une erreur qui s'eſt gliſſée dans quelques manuſcrits, où des Copiſtes ignorans ont mis *Sundi* au lieu de *Sogno*. Ils n'y ſeroient pas tombez, s'ils avoient fait attention que les Portugais qui ont été les Apôtres de ce

Pays, y ſont entrez par mer ; & que par conſéquent c'eſt dans le Comté de Sogno qu'ils ont mis pié à terre, & non dans le Duché de Sundi qui en eſt éloigné de pluſieurs journées de chemin.

Cette Province a pour frontieres, du côté du Sud-Eſt, le Duché de Batta, & le Marquiſat de Pango : au Nord-Eſt, le Royaume de Macoco, & ces Rochers de cryſtal au pié deſquels la riviere de Bancaor ſe perd dans le Zaire. Frontieres de cette Province.

La Banza ou Capitale de la Province, qui porte auſſi le nom de Sundi, eſt éloignée de ſix lieües de la grande Caſcade du Zaire.

La Province eſt partagée en pluſieurs Gouvernemens particuliers ; dont la plûpart étant éloignez de la Capitale, & dans des endroits environnez de montagnes d'un accès très-difficile, n'obéïſſent que quand ils le veulent à leur Souverain ; ils ont toûjours les armes à la main, & tiennent toute la Province, & ſouvent le Royaume entier dans le trouble & dans l'agitation. Cela eſt cauſe que la Foy y fait peu de progrès, & que les Miſſionnaires ont des peines infinies à retirer les Peuples des coûtumes in-

humaines & superstitieuses qu'ils ont apprises des Giagues Peuples barbares & Antropophages qui courent le païs. Ces zelez Prédicateurs ne se lassent pourtant pas de travailler de toutes leurs forces à déraciner ces mauvaises coûtumes : & quoiqu'il leur en coûte souvent la vie, ils voyent avec plaisir que leurs fatigues ne sont pas tout-à-fait inutiles, & que la main de Dieu sçait encore retirer sa dîme de ce peuple nombreux.

Le terrein de cette Province est arrosé d'un si grand nombre de rivieres, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est des plus fertiles : il ne lui manque que d'être cultivé ; mais comment vaincre la paresse & l'indolence des Negres ? Ils aiment mieux vivre dans la disette, que de travailler pour vivre aussi à leur aise qu'ils le pourroient faire.

Mines de différens métaux.

Ses montagnes renferment quantité de mines des métaux les plus précieux. Les raisons que nous avons rapportées ci-devant, obligent les Souverains de les tenir fermées. On ne travaille que celles de fer, à cause du besoin que l'on en a pour fabriquer des armes & des instrumens pour l'agriculture.

Les montagnes qui sont au Nord du

Zaire près de la grande Cascade, renferment des mines de cuivre d'un jaune éclatant. Elles sont ouvertes, l'on y travaille ; & c'est où les peuples de Loando en viennent acheter.

Pango est la quatriéme Province du Royaume ; elle a le titre de Marquisat. Elle s'appelloit autrefois Panga Logos; elle avoit le titre & les prérogatives de Royaume. Elle les a perduës depuis que les Roys de Congo l'ont conquise & réduite au rang des autres Provinces de leur Etat. Elle est bornée du côté du Nord, par le Duché de Sundi; par le fleuve Barbola, à l'Est ; par les montagnes du soleil & le pays de Dembo, au Midy ; & par le Duché de Batta, à l'Occident. Marquisat de Pango.

La Capitale de ce Marquisat s'appelle Banza Pango. Elle est située sur les bords du fleuve Barbola, assez près de l'endroit où il se perd dans celui de Coango. Les mœurs de ces Peuples sont si semblables à celle du reste des peuples du Royaume, que l'on peut remettre à en parler quand on traitera de celles de tous les Congots en general, y ayant très-peu de différence entre eux.

Batta est la cinquiéme Province du Royaume. Elle a le titre de Duché ; Duché de Batta.

elle eſt à l'Oüeſt de Pango. C'eſt un grand Pays borné au Sud par les montagnes brûlées, le Comté d'Ambrila, & les montagnes de ſalpêtre : à l'Oüeſt par le Marquiſat de Pemba : & au Nord, par le Duché de Sundi. Il portoit anciennement le nom d'*Anguirima*, & étoit un Royaume dont le Souverain & les Peuples s'étant ſoumis volontairement au Roy de Congo, pour des raiſons qui ne ſont pas aſſez développées pour en inſtruire le Public, eſt devenu une des Provinces du Royaume de Congo.

Sa grandeur d'aujourd'hui montre encore ce qu'il étoit dans les ſiecles paſſez. Il y a même apparence qu'il renfermoit le Duché de Sundi, puiſque les meilleurs Hiſtoriens conviennent qu'il s'étendoit des deux côtez du Zaire & de la Barbola ; & que les Royaumes de Lulca & de Congo Riaucanga en relevoient, & lui étoient tributaires, auſſi bien que les Provinces de Nſonſo, Nſogno, ou Nſongo, & quantité de pays qui étoient habitez par les Barbares Giagues Antropophages, & même le vaſte pays de Congo Kanulazza, qui eſt au Nord du Zaire.

Les Habitans de Batta ſont d'un naturel plus doux & plus humain que

tous leurs voisins ; aussi ont-ils reçû la Foi bien plus aisément que les autres, & ils portent avec une joie & une constance merveilleuse le joug de l'Evangile. On les appelle communément les Mosombi.

La sixiéme Province du Royaume de Congo, est le Marquisat de Pemba. Il est au centre de l'Etat, de petite étenduë à la verité, mais considérable par l'avantage qu'il a d'avoir toûjours été le berceau, le thrône, & le sépulchre de tous les Rois de Congo, soit chrétiens, soit idolâtres. Marquisat de Pemba.

Le nom de Pemba qu'il porte, est celui de la Province & de la Banza ou Ville Capitale où réside le Viceroi, ou, pour parler plus juste, le Gouverneur Général du Marquisat. Cette Ville est située au pié d'une montagne qu'on appelle la montagne brûlée, qu'il ne faut pas confondre avec cette longue suite de montagnes qui portent le même nom, & qui sont à l'Est du Comté d'Ambuila. La riviere de Lelunda traverse ce Marquisat de l'Est à l'Oüest, & sert à en rendre les terres d'une grande fertilité. Elle n'est pas seule. Celles de Kai, d'Ambrise, & plusieurs autres, contribuent à porter par tout l'abondance. Le séjour Ville de Pemba.

du Roy excite les habitans au travail : sa Cour, qui est toûjours très-nombreuse, fait une grande consommation de marchandises & de denrées. Cela produit un commerce avantageux à tous les habitans, qui joüissent en paix du fruit de leurs travaux, sans être exposés comme ceux des autres Provinces, aux vexations & aux pillages des Vicerois.

Autres Provinces du Royaume.

Outre les six Provinces dont nous venons de parler, le Royaume en renferme plusieurs autres d'une étenduë considérable, mais pour la plûpart inhabitées, & peuplées de gens barbares, qui, retirés dans l'épaisseur de leurs forêts ou sur le sommet de montagnes presqu'inaccessibles, y menent une vie peu différente de celle des bêtes.

Ces Provinces sont Zuiona, Zuiamaxondo, Ndamba, Nsusso, Nsella, Juva, Alombo, Nzolo, Nzanga, Marsinga, & Mortondo. Ces trois dernieres sont voisines du pays appellé Ajacea, habité par une Nation sauvage & inhumaine.

Le Duché d'Ouando est voisin du Royaume d'Angolle, possedé par les Portugais. Ses Ducs relevoient du Roi de Congo; mais ils se sont soustraits à son obéissance, & se sont mis sous

la protection des Portugais.

Les Peuples de Dembi les ont imités. Ils relevoient du Seigneur ou Comte d'Ambuila, qui prend la qualité de Mani d'Ambuila : apparament qu'ils se trouvoient traitez trop durement par ce Seigneur ; ils ont eu recours aux Portugais dont ils ont acheté la protection. Ce qui n'empêche pas les uns & les autres de payer encore un tribut au Roi de Congo, & qu'ils ne reconnoissent sa souveraineté.

La Capitale du Duché d'Ouando s'appelle S. Michel. Ce Prince a plusieurs feudataires, & entre les autres le Comte d'Ambuila. On prétend que ce Comte portoit dans les siecles passez le titre de Roi, quoiqu'il relevât de la Couronne de Congo.

Tous ces Seigneurs font gloire de porter le caractere de Chrêtiens ; leurs Peuples les imitent, & sont Chrêtiens autant que leurs Maîtres le sont : mais quand ces Princes retournent à l'idolâtrie, leur ancienne Religion, leurs peuples y retournent avec la même facilité que s'il ne s'agissoit que d'une mode, ou de la chose du monde la plus indifferente : de sorte que ce n'est pas une petite peine pour les Missionnaires répandus dans le Pays, de fixer

ces Princes, ou de les retenir dans la véritable Religion, ou de les y faire rentrer, quand ils l'ont abandonnée. Il eſt vrai qu'ils ſont ſûrs des Peuples pendant qu'ils tiennent les Grands, mais ces Grands ſont l'inconſtance même.

Ancienne grandeur du Royaume de Congo.

Lorſque l'Evangile penetra dans le Royaume de Congo, on lui donnoit dix-ſept à dix-huit cent milles de circonference ; c'eſt-à-dire environ ſix cens lieuës. Notre Auteur n'eſt point content de ces bornes : il prétend qu'on fait tort à ce vaſte Empire en lui en impoſant de ſi étroites, d'autant que, ſelon lui, il s'étendoit du côté de l'Orient dans des pays immenſes, peu peuplés à la verité, remplis d'épaiſſes forêts & de montagnes inacceſſibles, plus propre à la nourriture des bêtes farouches, qu'à celle des créatures raiſonnables ; mais dans leſquels on trouvoit pourtant des hommes qui reconnoiſſoient la ſouveraineté du Roi de Congo, & lui payoient les tributs qui leur étoient impoſez, quand ils ne pouvoient faire autrement, & qu'ils ſe trouvoient ſurpris ou plus foibles que les troupes que l'on envoyoit pour les leur faire payer. Car de s'attendre que ces peuples éloignez apportent

leurs contributions à la rèsidence du Roi ou de ſes Officiers, ou qu'ils les payent de bonne grace quand on les va chercher chez eux, cela n'eſt point d'uſage, non ſeulement au Royaume de Congo & ſes dépendances, mais dans preſque tou e l'Afrique. Les Rois de Maroc, & de Fez; les Républiques d'Alger, de Tripoly & de Tunis, l'Empereur d'Abyſſinie, & les autres Souverains, ſont accoûtumez à exiger leurs contributions des Arabes & autres Peuples errans, qui font la plus grande partie des Peuples de cette partie du monde, les armes à la main. Il eſt vrai que quand ils ont le deſſus, ils ſe font payer de leurs peines, & portent bien haut les interêts des tributs qui n'ont pas été payez; mais il arrive ſouvent qu'ils reviennent les mains vuides, ou parce qu'ils ne peuvent trouver ces peuples errans, qui ſe retirent avec leurs troupeaux dans les déſerts où il eſt impoſſible de les aller chercher, ou parce qu'ils les trouvent avantageuſement campez ſur des montagnes inacceſſibles, ou dans des défilez où vingt hommes en battroient mille.

La même choſe arrivoit au Roi de Congo avec ſes ſujets Orientaux,

Quoiqu'ils le reconnuſſent pour leur Souverain, ils s'en tenoient le plus ſouvent à une reconnoiſſance de pure bienſéance ; & quand ils n'avoient pas beſoin de lui, ils s'empreſſoient peu de lui faire leur cour, encore moins de lui porter leurs contributions.

On prétend que le changement de Religion a beaucoup contribué à diminuer l'énduë de cet Etat. La plûpart des Peuples Orientaux ne voulurent point ſuivre l'exemple de leur Roi lorſqu'ils le virent embraſſer la Religion Chrêtienne. Ils étoient ſi attachez aux ſuperſtitions de leur idolâtrie, qu'ils s'en firent un prétexte pour ſecoüer le joug de l'obéiſſance ; & comme ce Prince ne ſe trouva pas en état de les aller forcer dans les forêts & ſur les montagnes où ils ſe retirerent, & que beaucoup de Seigneurs ſe ſervirent du même prétexte pour exciter des troubles & une guerre civile dans le cœur du Royaume ; il ſe vit obligé d'abandonner ſes ſujets les plus éloignés, & ſe contenta de ramener à l'obéiſſance ceux qui étoient les plus voiſins de ſa Capitale, & dont la révolte pouvoit avoir des ſuites plus fâcheuſes. Il en vint heureuſement à bout. Il s'eſt maintenu ſur ſon thrône

avec un Etat encore assez vaste : & lui & ses successeurs ont conservé la Religion Chrétienne qu'ils avoient embrassée, & l'ont fait recevoir par la plus grande partie de leurs sujets, & par toute leur Noblesse.

Nous avons dit ci-devant qu'il y avoit des Mines d'or & d'argent dans beaucoup d'endroits de cet Etat, que la politique des Princes tenoit fermées, de crainte d'exciter la cupidité des Européens, qui ne manqueroient pas de prétextes pour s'en emparer, & qui feroient périr une grande quantité de gens dans ce travail. Bien des gens doutoient de la réalité de ces trésors, à cause que ces Princes n'en faisoient point usage. Notre Auteur leve ce doute d'une maniere démonstrative, en nous assurant que le Roi de Congo avoit fait tirer une quantité d'or d'une mine voisine de S. Salvador sa Capitale ; & que l'ayant envoyé à Loando-San-Paolo Capitale du Royaume d'Angolle, les Monnoyeurs & Essayeurs Portugais jugerent que ce métail étoit des plus parfaits qu'on pût tirer des Indes, de l'Afrique & de l'Amerique. En voilà assez pour justifier ce qu'il a avancé, & pour faire naître l'envie aux Portugais qui sont très-

puiſſans en ce pays, & aux Hollandois qui y ont des établiſſemens, d'aller aider ce Prince à faire valoir ſes mines, & à devenir plus riche qu'il n'eſt : ſauf à eux à ſe faire p yer de leurs peines, comme il ne faut pas douter qu'ils ne faſſent, s'ils entreprennent ce travail.

Notre Auteur croit que l'on peut trouver dans cet Etat des tréſors inépuiſables de Pierres précieuſes, parce qu'on y trouve quantité de cryſtal. Quoiqu'en qualité de Traducteur, il ſemble que je doive épouſer ſes ſentimens ; il me permettra de lui dire que les pierres précieuſes ne ſe trouvent gueres unies avec les cryſtaux ; & que les endroits où l'on rencontre ces tréſors, ſont preſque toûjours dénuez de cryſtaux. Il faut quelque choſe de plus précis, pour m'obliger d'annoncer au Public qu'il y a des pierres précieuſes dans le Royaume de Congo. Qu'il s'y trouve des cryſtaux des plus fins, j'y conſens ; mais je ne conclûerai jamais delà qu'il y ait des pierres précieuſes. Il faut quelque choſe de plus réel & de plus conſéquent pour m'engager à y ſouſcrire.

CHAPITRE III.

Des Fleuves considerables qui arrosent le Congo : & particulierement, Du Zaire & de son origine.

LEs principales rivieres du Royaume de Congo, comme il étoit autrefois, c'est à-dire, lorsqu'il renfermoit les Provinces qui composent aujourd'hui cet Etat, les Royaumes d'Angolle, de Matamba, de Benguela, de Cacongo, de Loando, de Macoco, & autres plus reculez vers l'Orient & vers le Sud; sont, le Zaire, la Lelunda, l'Ambrise, Loze, Lonze, la Donda, la Zemza, la Coanza, le Moréno ou Rio Longo, la Catombolé, la Bancare, la Vambre, le Coango, la Benbela, & une infinité d'autres assez considérables, mais moins connuës. Rivieres du Royaume de Congo.

On connoît assez l'origine de toutes ces rivieres, pour ne s'y pas méprendre. Il n'y a que celle du Zaire, sur laquelle les Ecrivains ont répandu tant d'obscurité, qu'il est fort aisé de s'y tromper.

L'Historien Pigafetta, quoique d'ailleurs fort exact, s'est trompé lourde-

ment, en donnant à ce fleuve la même source que le Nil. D'autres l'ont suivi dans son erreur, & mon Auteur n'a pas manqué de donner dans le même défaut. Il est excusable : Un Supérieur de Mission est plus attentif aux devoirs de son ministere, qu'à examiner des points de Géographie, qui ne contribuent en aucune maniere à la propagation & à la conservation de la Foi. Ainsi on ne doit point être surpris de le voir débiter sérieusement : Que le Zaire sort de ces Fontaines abondantes qui produisent le Nil. Que ce dernier fleuve prend son cours au Septentrion, & qu'il se perd dans la mer Mediteranée ; pendant que le Zaire prend le sien vers l'Occident, & se jette dans l'Ocean Ethiopique, après s'être précipité bien des fois du haut de rochers d'une grandeur demesurée, qui font des cataractes qu'il est impossible de redescendre ou de remonter, & qui causent un bruit qu'on entend de trois lieües, qui rend sourds ceux qui s'en approchent, & qui jette l'effroi & la terreur dans les plus intrépides.

D'autres Ecrivains ont donné la même origine au Niger, connu plus communément sous le nom de Sénégal.

J'ai réfuté ces derniers dans ma *Relation de l'Afrique Occidentale*, imprimée à Paris chez Cavelier & Compagnie en 1728. & j'ai prouvé démonſtrativement la fauſſeté de ce ſentiment. Je prie les Lecteurs curieux d'y avoir recours, s'ils veulent être éclaircis ſur ce point.

Réfutation de la fauſſe origine du Niger.

Je reviens à la deſcription de mon Auteur. La quantité de ces eaux, dit-il, jointe à celle des grands fleuves qu'il reçoit ſur ſa route, l'enflent ſi prodigieuſement, qu'il eſt obligé de ſe répandre à droit & à gauche dans les campagnes; de maniere qu'il ſemble plûtôt une mer qu'une riviere, dont les rivages ſont hors de la portée de la vûë, & après un cours rapide & précipité, il ſe décharge dans l'Ocean par ſept grandes bouches.

Sa rapidité eſt telle, qu'elle épouvante les Pilotes les plus hardis. Les vents les plus à ſouhait & les plus forts ne ſont pas capables de faire ſurmonter ſon courant à quelque bâtiment que ce ſoit, quand même on ajoûteroit des rames aux voiles les plus enflés par le vent Il faut que les Pilotes employent toute leur induſtrie pour gagner le derriere des Iſles qui forment les ſept grandes bouches du

Fleuve, parce que la rapidité du courant ayant été rompuë par la force des Isles, il se fait un retour d'eau à leur arriere; comme nous le voyons aux pîles des ponts de pierre qui sont sur nos rivieres. C'est ce que les Bateliers appellent *Aies*. Les eaux ayant été repoussées par les deux courans qui passent avec impétuosité sous les deux arches voisines, font un remout ou remontant contre leur route ordinaire jusqu'à l'arriere de la pîle, & aident par ce mouvement les bateaux qui veulent remonter sous les arches.

Il en est de même dans le Zaire. Ce remout des eaux du fleuve porte les bâtimens jusqu'à l'arriere des Isles; d'où, en faisant un bord, ils gagnent l'arriere d'une autre isle: & ainsi, à force de bordées, ils remontent ce fleuve rapide: car il est rempli d'une infinité d'isles de grandeur différente, dont la plûpart sont habitées par des Noirs qui les cultivent, & qui tirent un profit considérable de certains palmiers appellez Matambi dans le païs, que nous connoissons à l'Amerique sous le nom de Lataniers; dont les feüilles & leurs longues queuës servent à faire des toiles grossieres & autres ouvrages nécessaires à beaucoup d'usages.

Palmiers.

Lataniers.

Une

Une partie de ces Iſles eſt tellement infectée des crocodiles, des chevaux marins, & de certains ſerpens d'une grandeur & groſſeur demeſurée, qu'elles ſont inhabitables. Je ne vois point pourquoi mon Auteur met les chevaux marins au nombre de ces animaux qui peuvent faire déſerter un Païs. Il eſt vrai qu'ils font du déſordre dans les terres qui ſont ſemées de ris, de bled d'Inde, & de légumes; parce qu'ils en mangent beaucoup, & qu'ils en gâtent plus qu'ils n'en mangent, ſoit en marchant deſſus, ſoit en s'y couchant: mais ils ont de quoi payer les dommages qu'ils cauſent. Leur chair eſt une très-bonne nourriture, leurs peaux ſont de prix, & leurs dents qui ſont un yvoire le plus beau, le plus blanc & le plus parfait, ſont recherchées & d'un très-grand prix. Ils n'en veulent point aux hommes: ils les épouvantent à la verité par leurs hûrlemens; & ſi on les bleſſe, & qu'on en ſoit attrapé, ils tuent leurs ennemis, mais ils ne touchent point à leurs corps.

Chevaux marins.

Il n'en eſt pas de même des crocodiles, & des gros ſerpens: ils tuent tous les animaux de quelque eſpece qu'ils ſoient: ils les dévorent ou les avalent. Par cet endroit ils ſont à crain-

dre ; & les Noirs ont raiſon de ne pas s'expoſer à habiter dans les Iſles qui leur ſervent de repaire.

Quelques Ecrivains ſe ſont imaginés que le Nil & le Niger venoient d'une même ſource, parce que l'on trouve dans leurs eaux & ſur leurs bords les mêmes animaux & les mêmes arbres. C'eſt apparemment ce qui a trompé ceux qui en font ſortir le Zaire & d'autres grands fleuves de l'Afrique orientale. Il faudroit par la même raiſon en faire ſortir la riviere des Amazones, le Rio de la Plata, & bien d'autres qui ſont en Amerique, qui nourriſſent des crocodiles, des ſerpens monſtrueux, & dont les bords ſont couverts de lataniers, que j'ai lieu de croire être le papier des anciens. Et comme on ſe mocqueroit de tels Auteurs, & qu'on les regarderoit avec juſtice comme des viſionnaires, je les prie au moins de me permettre de conſerver aſſez de bon ſens pour ne pas me livrer à leurs ſentimens.

Rivieres qui forment le Zaire.

La riviere que l'on appelle Zaire, ne commence à porter ce nom, qu'environ cent ſoixante lieuës ou huit degrez au deſſus de ſon embouchure.

Elle eſt formée par l'union des rivieres de Baucaro, de Vambre, de Coan-

go, & de Barbola. Cette derniere ſort du lac de Chilandé & d'Aqui'ond, dont le milieu eſt par les ſept dégrez & demi de latitude meridionale, & par les degrez de longitude. On lui donne environ vingt lieuës de longueur du Nord au Sud, & dix à douze lieuës de largeur de l'Eſt à l'Oueſt. Il renferme pluſieurs Iſles d'un terrein gras & fertile, & aſſez bien cultivé pour le païs. Il eſt formé par pluſieurs ſources & par l'écoulement des pluyes qui s'y rendent. Il dépend de la Province de Siſſame, qui fait partie du Royaume de Matamba. Sa décharge forme la riviere de Barbola, qui ſe perd dans celle de Coango après un cours d'environ quatre-vingt lieuës.

La riviere de Coango a ſa ſource dans les terres du Giegne de Caſangi. On lui connoît cent quarante lieuës de cours en droite ligne du Sud-Eſt au Nord-Oüeſt.

La riviere de Vambre, qu'on connoît auſſi ſous le nom de Umbre, a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent le Royaume de Fungono, de celui de Nimeramaï, ou Mano-Emugi. Son cours, qui eſt de l'Eſt à l'Oüeſt, peut être de cent dix lieuës ou environ.

Celle de Bancaor, a ſa ſource &

coule toûjours dans les Etats de Macoco, autrement d'Anzico. De l'Eſt à l'Oüeſt on lui connoît environ quatre-vingt lieuës de cours, avant qu'elle reçoive celle de Vambre : & vingt lieuës plus bas elle ſe joint à la riviere de Coango par les trois degrez de latitude meridionale, & par les degrez de longitude.

C'eſt là la veritable origine & la ſource du Zaire, bien éloignée, comme l'on voit, des ſources du Nil, qui ſelon les dernieres obſervations réïterées pluſieurs fois, & par des perſonnes habiles, ſont par les douze degrez de latitude ſeptentrionale, & par les ſoixante-cinq de longitude.

On compte environ quarante lieuës depuis le lieu où ces deux rivieres s'uniſſant, perdent leur nom, & forment le Zaire juſqu'à la grande Caſcade qu'il fait environ par les degrez de longitude, & par les trois degrez & demi de latitude meridionale. Il y en a encore quelques autres le long de ſon cours juſqu'à la mer, mais elles ſont peu conſiderables. Son lit eſt tout ſemé d'Iſles, comme nous l'avons dit ci-devant.

Son embouchure eſt très-large. Mon Auteur ne trompe perſonne, quand il

lui donne trois lieuës de largeur ; il pourroit ſans ſcrupule lui en donner cinq. La pointe qui la forme du côté du midi, s'appelle le Cap Padron ; celle du Nord ſe nomme

Son cours depuis la grande caſcade juſqu'à la mer, eſt de cent vingt lieuës ou environ.

Cette riviere s'enfle extraordinairement dans le tems des pluyes, elle ſe déborde & innonde tout le païs ; mais comme les pluyes ne viennent pas dans la partie méridionale de l'Afrique dans le même tems que dans la partie ſeptentrionale ; auſſi les débordemens de cette riviere, ne ſuivent pas ceux du Nil ni du Niger ; autre preuve que ces rivieres ne ſortent pas d'une même ſource, mais qu'elles ne s'enflent que quand les pluyes extraordinaires ont augmenté leurs eaux, & groſſi ſi prodigieuſement leurs volumes, qu'elles les ont fait ſortir de leurs lits, & les ont obligées de ſe répandre de tous côtés.

CHAPITRE IV.

Du Royaume de MATAMBA.

CE n'eſt que pour ne m'éloigner pas tout-à fait de l'Auteur que je traduis, que je vais donner ici tout de ſuite une deſcription abregée de ce Royaume, & de ceux des environs. J'y reviendrai dans la ſuite quand je parlerai des conquêtes des Portugais dans ce vaſte Païs. J'ai crû que mes Lecteurs ne le trouveroient pas mauvais ; afin que je leur puiſſe donner une hiſtoire naturelle, ſuivie, qu'ils n'auroient eu que par parcelles, ou en répetant pluſieurs fois la même choſe.

Royaume de Matamba.

Le Royaume de Matamba tient en quelque façon le milieu entre ceux de Congo & de Benguéla. Il eſt éloigné de l'Ocean de deux cens lieuës pour le moins. Il commence au ſeptiéme degré de latitude méridionale, & finit entre le douze & treiziéme. En cela mon Auteur ſe trompe lorſqu'il le met par le quinziéme. Sa longitude eſt depuis le jusqu'au

Sa ſituation.

Il eſt ſéparé du Congo par le fleuve Coango, & par la Barbola, & le fleuve Cumeni, ou la grande ri-

viere le sépare des Royaumes méridionaux par des montagnes très-hautes avec d'épaisses forêts, ce sont ses bornes du côté du Levant.

L'air qu'on y respire est fort tempéré, si on considere sa situation, & le terrein est fertilisé par les débordemens des rivieres qui le traversent : de maniere qu'il donneroit aux peuples qui l'habitent, non seulement ce qui leur est nécessaire pour leur entretien, mais encore dequoi commercer avantageusement avec leurs voisins. Sans avoir besoin de beaucoup d'industrie pour le faire produire, s'ils vouloient sortir de cette espece de léthargie où ils sont, & travailler à recüeillir les fruits que la nature leur présente. Mais une longue expérience ne prouve que trop qu'ils sont paresseux par nature, qu'ils ont en horreur le travail quelque leger qu'il soit, & qu'ils aiment mieux traîner une vie miserable & languissante, que de se donner la moindre peine pour joüir d'une meilleure.

Tempera de l'air.

Fertilité des terres.

Paresse des habitans.

Après cela a-t'on lieu de s'étonner qu'ils négligent les mines d'or & d'argent qui sont chez eux, au point de ne pas sçavoir où elles sont, & même de n'avoir aucune curiosité de le sçavoir ? Ils laisseroient en repos celles de

fer, ſans le beſoin preſſant qu'ils ont de ce métal pour forger des armes, en quoi ils réüſſiſſent aſſez bien; pendant qu'ils ſont très-ignorans dans la fabrique des inſtrumens propres à l'agriculture, qu'ils ſont obligez d'acheter des Portugais ou des Marchands qui en vont traiter dans ce païs-là : de maniere que preſque tout ce grand Païs demeure inculte, pendant qu'ils ſe repaiſſent de l'ombre d'une liberté barbare, & qu'ils ſont réellement eſclaves de leurs paſſions les plus brutales que l'on ſe puiſſe imaginer.

Les Provinces qui ſont les mieux cultivées; c'eſt-à-dire qui ne ſont pas tout-à-fait incultes, ſont la haute & la baſſe Umbe, les bords du Coango, du côté que le Giaga Cazangi tient ſa cour. C'eſt ainſi qu'il plaît à mon Auteur de nommer l'amas de cabanes entourées d'une groſſe & épaiſſe haye d'épines où ce Prince fait ſa réſidence. Cette eſpece de Ville eſt par les ſept degrez & demi de latitude méridionale, & par les [illegible] degrez de longitude.

Demeure du Giagà Cazangi.

Outre ces endroits, on cultive avec l'attention que l'on peut eſperer de ces Peuples, les bords de la Coanza, & particulierement les Iſles de cette riviere. On en compte quatorze,

qu'on appelle les Isles de Chindonga, & celle de Bondo qui est partagée en deux. Une partie appartient au Prince de Matamba, & l'autre au Giaga Cazangi son Feudataire.

Quant aux Provinces de la Canghella, celles de Dongy, & une grande quantité de païs de même côté, elles sont entierement désertes, inhabitées & sans culture, à cause des courses fréquentes qu'y font les Barbares Antropophages qui en ont dévoré & enlevé une grande partie.

On sçait par les traditions les plus certaines du Royaume de Congo, que celui de Matamba en relevoit & lui payoit un tribut annuel. Cela a duré bien des siecles, & dureroit peut-être encore aujourd'hui, si un *Sona* ou Gouverneur ayant reçû quelque déplaïsir de son Souverain, ne se fût mis à la tête d'un nombre considérable de mécontens, qui le reconnurent pour *Cambolo*, c'est-à-dire, pour Roy de Matamba.

Révolte dans le Royaume de Matamba.

Ce rebelle, idolâtre & grand homme de guerre, ramassa & mit dans ses intérêts plusieurs grosses troupes de voleurs, avec lesquels il courut le païs, en subjugua une partie considérable, & se fit un Etat composé de

Histoire du Cambolo.

plusieurs Provinces, qu'il fallut que le Roy de Congo lui abandonnât. Son Regne fut heureux ; il laissa un Etat respectable à ses successeurs, qui en joüiroient encore, si une femme d'un courage bien au dessus de son sexe, nommée Zingha, n'eût pris les armes ; & ayant amassé des troupes de mécontens, elle n'eût déthrôné ces Cambolos, sur lesquels elle gagna de grandes victoires, qui la mirent en possession de tout le Royaume.

Elle eut le bonheur de prendre dans un combat la Princesse Muongo Matamba, femme du dernier Cambolo, avec sa fille, qui, sans respect pour leur qualité, furent marquées d'un fer chaud comme les autres prisonniers, qui devinrent esclaves de la victorieuse. On peut croire que cet affront fut extrêmement sensible à Muongo. Elle entra dans un désespoir qui l'enleva en peu de jours de ce monde, avec le malheur de mourir dans l'impieté & dans l'idolâtrie. Sa fille lui a survêcu, & nous en parlerons amplement dans la suite.

A l'égard des peuples qui se trouverent conquis par la cruelle Zingha, ils ne purent souffrir le joug de la dure servitude où elle les réduisoit. Ils se dis-

perſerent de differens côtez ; les uns s'établirent ſur les bords de la riviere de Coango : d'autres plus heureux ſe répandirent dans differentes Provinces, où ils firent des établiſſemens, & où ils joüiſſent d'une eſpece de liberté & de paix, qui leur feroit oublier leurs maux paſſez, s'ils n'étoient pas obligez d'avoir continuellement les armes à la main pour ſe deffendre des incurſions des Giagues, nation la plus cruelle & la plus inhumaine qui ſoit au monde.

CHAPITRE V.

Du Royaume de DONGO *ou d'*ANGOLLE.

Royaume d'Angolle.

ON connoit ce Royaume ſous ces deux noms : celui d'Angolle eſt à preſent le plus connu & le plus en uſage. Il eſt en partie ſur les bords de l'Ocean, & s'étend depuis le huitiéme degré & demi de Latitude meridionale juſqu'au ſeiziéme, ſi nous le conſiderons ſelon les anciennes bornes. La riviere de Dande le ſépare du côté du Nord, du Royaume de Congo. Il eſt borné à l'Orient par celui de Matamba & les Provinces de Malemba.

Toute la partie Occidentale eſt bornée par la mer. Le Pays eſt extrêmement montueux ; il n'y a des plaines que vers les bords de l'Ocean, & dans les gorges des montagnes.

Diviſion du Royaume en dix-ſept Provinces

On le partageoit dans les tems paſſés, en dix-ſept Provinces ; entre leſquelles celles de Binguéla retient encore le titre de Royaume, quoiqu'elle ſoit regardée ſur le pied des autres Provinces.

Province de Chiſſama.

La Province de Chiſſama tient le premier rang. Elle eſt ſituée, ſelon mon Auteur, par les onze dégrés de latitude meridionale, à l'emboûchure de la Coanza. Les Portugais depuis leurs conquêtes en ont fait un Gouvernement, ſous le nom de Capitainerie, ſelon leur coûtume.

Cette riviere rapide, après avoir arroſé le côté droit de cette Province, ſe décharge dans l'Ocean, à douze lieuës de la ville de Loanda San Paolo : & comme elle eſt très-profonde, on peut la remonter juſqu'à cent cinquante mille ou cinquante lieuës au-deſſus de ſon emboûchure ; c'eſt-à-dire, juſqu'à Cambanba, Capitainerie & Forteresſe des Portugais.

Les Peuples de cette Province ſe flattent d'une eſpece de liberté & d'in-

dependance : mais les Officiers que le Conſeil de Loanda y envoye, ont ſoin de leur faire ſentir le joug de leur autorité, de maniere que, pour les déſabuſer entierement de cette faſtueuſe idée, ils agiſſent avec eux plûtôt en Maîtres qu'en Gouverneurs.

Les trois Commandans de la Province.

On en compte trois. Le premier reſide fort loin de Loanda, & preſque vis-à-vis de Cambanba. Le ſecond étoit un Naturel du Pays, dont mon Auteur a oublié de nous marquer la couleur ; car il ſe peut faire que ce ſoit un Portugais né dans le Pays : ce qui eſt plus vrai-ſemblable, que de croire que les Portugais euſſent voulu donner cette Charge à un Noir. On le nommoit Cafuci. Sa reſidence eſt à trois lieuës de Maſſigano. Le troiſiéme gouverne le reſte de la Province, & demeure à deux journées de la mer. Dans certaines occaſions de guerre, il reçoit les ordres de Cafuci ; ce qui me fait croire que ce Cafuci doit être un Blanc, ou du moins un Portugais de ſang mêlé, c'eſt-à-dire, un Mulâtre ; car les Portugais n'y regardent pas de ſi près que les autres Européens.

Toute cette Province eſt montagneuſe, difficile, & très-peu cultivée ;

& , par cette raiſon , peu fournie des choſes neceſſaires à la vie.

Sel de Chiſſama. Ce qu'elle a de meilleur , ſont des mines de ſel abondantes. Ce ſel eſt tout different des autres ſels. On le tire d'une profonde vallée où les Payſans vont creuſer la terre , & en tirer une eau ſaumâtre , qui ſe congele , à peu près , comme l'alun. Ils en font des briques de quatre palmes ou deux pieds huit pouces de longueur , larges & épaiſſes de cinq à ſix pouces ; qu'ils échangent contre l huile , la farine , & les autres choſes dont ils ont beſoin.

On prétend avoir experimenté que ce ſel eſt meilleur que le ſel ordinaire , pour les uſages de la vie. On a même trouvé le ſecret de faire dire aux Medecins , qu'il étoit excellent dans les remedes , & qu'il étoit diuretique , de ſorte qu'on en débite une grande quantité dans les marchés. Les Marchands le portent dans toute l'Ethiopie , & y trouvent un profit conſiderable. On l'appelle ordinairement , le ſel ou la pierre de Quiſama ou Chiſſama.

Cire & miel. La cire & le miel ſe trouvent abondamment dans les Forêts. Cela convient très-bien à la pareſſe des Negres , qui trouvent de quoi vivre & commercer , ſans ſe donner aucune

peine pour élever les abeilles qui le font : auſſi n'ont-ils que ces trois marchandiſes. Ils n'ont point de zimbis ou coquilles qui tiennent lieu de monnoye courante dans le Pays.

Diſette d'eau douce.

Ils manquent encore d'eau douce ; parce que, depuis la moitié du mois de Mai juſqu'à la fin d'Octobre, il ne tombe pas une goute de pluye : & parce que leurs montagnes arides & toutes de rochers, ne fourniſſent ni fontaines ni ruiſſeaux.

Ceux qui ſont voiſins de la Coanza y vont chercher de l'eau, avec un danger continuel d'être dévorés des bêtes ſauvages, qui ſe rencontrent toûjours en grand nombre au bord de ces rivieres.

Ils s'exempteroient de ce travail & de ce danger, s'ils faiſoient des citernes ; mais ils n'en ont pas l'induſtrie. Les plus habiles & les plus laborieux, font des auges de bois, où ils conſervent tant qu'ils peuvent les eaux de pluye. Ils ſe ſervent pour cet effet du tronc de l'arbre qu'on appelle Aliconda dans le Pays, il croît d'une grandeur & d'une groſſeur démeſurée : il eſt leger, ſe coupe & ſe creuſe aiſément. Choſes qui conviennent parfaitement à la pareſſe des Negres. Je ſerois aſ-

ſez porté à croire que c'eſt le Figuier ſauvage de l'Amerique, dont on fait des cuves, des gaméles, & autres uſtenciles de ménage. On en pourra voir une plus ample deſcription dans mon voyage des Iſles Françoiſes.

Malgré ce ſecours, qui ne leur manque que par leur indolence, ils ſouffrent très-ſouvent les dernieres extrêmités de la ſoif. Il eſt vray que comme ils y ſont plus accoûtumés que d'autres, elle leur fait beaucoup moins de peine.

Les Portugais tirent de cette Province beaucoup de ſoldats. Ces peuples ſont naturellement braves. Leurs Maîtres ou Gouverneurs les exercent au maniement des armes blanches; car pour les armes à feu, on ne ſe preſſe pas de leur en enſeigner l'uſage; de crainte qu'ils n'y devinſſent trop habiles, & qu'ils ne les tournaſſent à la fin contre leurs Maîtres. C'eſt de ces Noirs dont les Portugais font la plus grande partie des garniſons de leurs Fortereſſes; auſſi conſervent-ils cette Province avec beaucoup d'attention. Elle va juſqu'à ſe mettre peu en peine de leur ſalut. Ils les laiſſent vivre dans leur ancienne Religion, ſans les inquieter: peut-être ont-ils éprouvé qu'ils y euſſent perdus leurs peines;

tant à cauſe de l'attachement extraordinaire qu'ils ont remarqué qu'ils avoient aux ceremonies de leur culte impie, qu'à cauſe du voiſinage des autres Nations idolâtres, qui les ſoûtiendroient, ſi on vouloit les gêner un peu trop ſur ce point; ce qui pourroit cauſer des révoltes très-domageables aux interêts de la Couronne de Portugal. On les laiſſe même joüir aſſez tranquillement du privilege qu'ils ont de nommer au Viceroy ceux qu'ils veulent avoir pour Gouverneurs.

Privileges des Chiſſames.

Ils vivent donc ſelon la Secte des Giagues. Ils ſont ſourds à la parole de Dieu; les Miſſionaires y ont perdu leur tems juſqu'à preſent. Il n'y a que la crainte de perdre le commerce avantageux qu'ils font avec les Chrétiens, & dont ils ne peuvent ſe paſſer, qui oblige ceux qui ſont les plus adroits & les plus fourbes, à feindre de tems en tems des diſpoſitions à recevoir la Foi, mais ſans jamais les effectuer.

Province de Sumbi.

Sumbi eſt la ſeconde Province. Elle eſt ſituée ſous le même climat que la precedente. Ses peuples ſont grands & extrêmement forts. Ils ont les mêmes coûtumes & la même Religion que les Chiſſames. Ils portent des col-

liers de petits ossemens d'animaux & d'autres bagatelles, qu'ils achetent chérement des Ministres de leurs Idoles, & les conservent avec une scrupuleuse superstition. On ne les distingue des Chissames, que par leurs ornemens de tête; qui sont composés de petites cornes, de plumes, & de morceaux d'écorce d'arbre ajustés avec art. La plus grande partie de cette Province est en prairies naturelles, qui nourriroient des bestiaux de toute espece, qui enrichiroient les peuples, s'ils étoient plus attachez au travail, & moins exposez aux ravages des bêtes sauvages, qui désolent impunément tout le Pays; parce qu'on ne prend pas la peine de leur donner la chasse. Les rivieres de Nice, de Caïba, de Catacombolé, & quelques autres moins considerables, traversent le pays, & l'arrosent suffisamment pour le rendre fertile. Il y a quelques Isles vers l'emboûchure de cette derniere riviere, qui sont parfaitement bien peuplées & bien cultivées: on y éleve même beaucoup de gros bétail; parce qu'elles ne sont pas si exposées aux ravages des animaux carnaciers.

Royaume ou Province

Benguéla quoique réduite en Province par les Portugais à qui elle ap-

partient, ne laisse pas de conserver le titre de Royaume, & de joüir encore à present de quelques privileges, comme si effectivement elle étoit encore ce qu'elle étoit autrefois. ce de Benguela.

Rimba & la grande riviere, qu'on appelle aussi Cumeni, sont ses bornes à l'Orient : les rivieres de Cubegi & de Coanza au Nord. Elle s'étend à l'Occident le long du rivage de l'Ocean, jusqu'au Cap Negro. Elle a des mines de sel, qui, bien que d'une autre qualité que celles de Chissama, ne laissent pas d'être recherchées. On en charge tous les ans plusieurs navires.

On pêche sur les bords de la mer quantité de Zimbis, dont on se sert au lieu de monnoye courante dans tout le pays. On les donne au compte, au poids, ou à la mesure.

C'est le vray pays des bêtes sauvages : elles y sont en une quantité surprenante, & de toutes les especes. Rien n'est plus commun que d'y voir des troupeaux de cent & de deux cens Elephans. Leur chair est un régal pour les Noirs ; mais elle ne leur paroît telle, que quand les vers y sont. Leur trompe & leur queüe sont les morceaux d'honneur. Leurs défenses sont de prix. On en trouve qui pesent jus- Eléphans.

Mulets sauvages. qu'à trois cens livres. Il y a un animal qui ressemble au mulet : on l'appelle Zerbe, il est extrêmement sauvage, & fort méchant. L'animal qu'on nomme Abbade, a une corne sur le nez, & sur le front : je crois que c'est le Rhinoceros. Les Lions & les Tigres s'y trouvent par troupes, & détruisent une quantité incroyable de bœufs & de vaches sauvages, de cerfs & de gazelles, sans compter les animaux domestiques, que l'on a toutes les peines du monde à garantir de leurs dents. Les rivieres sont remplies de crocodiles, de chevaux marins, & de ces serpens monstrueux que l'on voit dans le Zaire, dans les lacs, & dans les marais de tout ce Pays.

Rhinocéros.

On y trouve bien plus de montagnes, que de plat pays : cela le rend rude & difficile. Il n'y a de plat pays que sur le bord de la mer, & sur le rivage de sainte Marie ; sur lequel les Portugais ont fait élever une Forteresse considerable, où ils ont soin d'entretenir une bonne garnison. On l'appelle le Fort de Benguéla.

Dans les tems passez, cette Province faisoit la partie la plus considerable de l'Etat : ce qui faisoit que le Souverain l'appelloit simplement son

Royaume, & qu'il n'en confioit le gouvernement qu'à quelque Sona d'une fidelité à toute épreuve. Mais les courſes & les pillages des Giagues & autres peuples qui l'environnent, l'ont réduite dans un état déplorable, & l'auroient ruiné entierement, ſi les Portugais ne s'en étoient rendus Maîtres, & ne l'avoient miſe au nombre des autres Provinces du Royaume, qui ſont ſous le commandement du Viceroi d'Angolle.

Etat préſent de Benguéla.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que tous ces peuples ont fermé les yeux juſqu'à preſent aux lumieres de l'Evangile, & qu'excepté la Forteresſe & ſes dépendances, ils ſont encore tous plongez dans l'idolâtrie des Giagues. A la verité on commence à s'appercevoir qu'ils écoûtent plus volontiers les Prédicateurs de l'Evangile; ce qui donne lieu d'eſperer qu'ils ſe ſoûmettront enfin au joug de Jeſus-Chriſt.

Cette Province étoit autrefois couverte de troupeaux de bœufs & de certains moutons d'une grandeur extraordinaire. Les ravages des Giagues & des bêtes féroces en ont diminué le nombre ſi conſidérablement, que ces animaux ſi neceſſaires y ſont à préſent extrêmement rares.

La diſette d'eau dans ces lieux élevés, en a auſſi fait périr un grand nombre.

Province de Rimba. La Province de Rimba fournit des grains en quantité, & la pêche y eſt très-abondante. Elle a à l'Orient, celle de Scela; & au Midi, celle de Sumbi. Elle eſt diviſée en vingt-deux Seigneuries ou Territoires, dont les Sonas ont grand ſoin de bien entretenir leurs Milices. Tous ces peuples ſuivent la Religion des Giagues : c'eſt tout ce qu'on en peut dire. Mon Auteur ayant parcouru toute cette Province en 1658. eût la conſolation de trouver chez eux quelque diſpoſition à recevoir l'Evangile, & même d'en baptiſer un grand nombre.

Province de Scella. La Province de Scella a pour bornes au Levant, la haute Province de Bamba, & celle de Tamba; & à l'Occident, celle de Rimba. Elle eſt toute remplie de montagnes; & particulierement d'une côte de rochers droits, qui dure plus de dix lieües ſans interruption : de maniere que quand on les regarde, étant au pied, il ſemble que ce ſoit un ſeul rocher coupé à plomb par l'art. Le ſommet de ce rocher affreux, n'eſt pourtant ni inhabité, ni ſterile. Les peuples qui l'habitent, le

cultivent avec soin, & y jouissent d'un air extrêmement doux & fort sain : ce que l'on pourroit regarder, dans ce climat brûlant, comme une des merveilles du monde.

Fer de Scella.

Cette Province fournit une grande quantité d'excellent fer, qui n'est produit que par l'écume des rivieres & des torrents. La maniere dont ils le recueillent, est simple & ingénieuse. Ils étendent sur le bord des torrents des faisceaux de paille & d'herbes séches : l'écume de ces eaux ne manque pas de s'y attacher : on les retire quand on remarque qu'ils en sont chargés ; on les fait sécher ; on en met de nouveaux à leurs places : & quand ces premiers sont secs, on les secoue pour en faire tomber la matiere dont ils étoient chargés ; on la met dans des creusets, où à force de feu, on la fait fondre, on la purifie, & on en fait des barres d'un fer excellent.

Maniere de le faire.

Pierres de tonnere.

On trouve encore dans cette Province des pierres de differentes figures, qui ont quelque transparence. On les appelle Tary-ya dans le langage du pays, c'est-à-dire, pierre de tonnere ; parce que ces peuples s'imaginent qu'elles tombent du Ciel quand le tonnere gronde sur leurs têtes. La trans-

parence de ces pierres, quoique bien éloignée de celle du verre qu'on leur a apporté d'Europe, les a obligé de leur donner le même nom, & de croire que c'eſt le tonnere qui le produit. On perdroit ſon tems, ſi on vouloit leur perſuader le contraire : l'ignorance & l'entêtement qui accompagnent leurs préjugez, ne leur permettent pas de réformer les jugemens qu'ils ont une fois formez.

Cette Province ne laiſſe pas d'être fertile. Quoique pleine de montagnes, elle eſt arroſée de tant de ſources & de ruiſſeaux, qu'on trouve par tout des prairies couvertes d'une herbe fine & délicate, qui nourrit & qui engraiſſe des troupeaux nombreux de toute ſorte d'animaux domeſtiques ; qui y ſeroient encore en bien plus grand nombre, ſi d'autres troupeaux d'animaux ſauvages & carnaciers, n'en enlevoient une partie conſiderable.

Reſidence du Gouverneur.

Chitucuello Cacoriondo, eſt la réſidence du Gouverneur de la Province. Cette petite Place eſt bâtie ſur le penchant d'une très-haute montagne appellée Lombo.

Un Seigneur qui a le titre de Chitechi à Quin-Benguéla, demeure ſur les Frontieres de ce petit Etat & de Rimba,

Rimba, sur le penchant de la montagne Luno. Ce Seigneur est si puissant, qu'il a sous ses ordres vingt-deux Gouverneurs.

Haute & basse Province de Bembé.

On partage la Province de Bembé, en haute & basse. Elle s'étend d'un côté sur le rivage de la mer, & de l'autre elle sépare le Royaume d'Angolle des Provinces voisines.

Ce pays fourmille de bœufs, de vaches, de chévres, de cerfs, de chevreuils, & autres animaux sauvages & domestiques. Les peuples se servent du suif de ces animaux, pour s'oindre la tête & tout le corps; il leur sert même de beure ou de graisse pour accommoder leurs vivres; mais comme ils n'ont pas l'industrie de le cuire & de le conserver, ils en manquent assez souvent.

Leur langage & leur religion.

Ils sont extrêmement attachez à leur culte idolâtre & barbare, & aux enchantemens. Leur langage est entierement different de celui de leurs voisins: on l'entend difficilement: c'est une des raisons qui les prive du commerce avec eux. Ils s'habillent de peaux de bêtes grossierement passées, ou de dépouilles de serpent; au milieu desquelles ils font un trou, par lequel ils passent la tête; afin qu'une partie leur

Habillemens.

tombe sur l'estomac, & l'autre sur le dos.

Les femmes entretiennent & accommodent avec art leurs cheveux, à l'imitation des Ambondy, nation que l'on regarde comme la plus polie de tous ces pays ; au lieu que les hommes ont la tête entierement rasée, excepté un flocon de cheveux qu'ils laissent sur le sommet, comme les Moci Conghi.

Leurs armes. Leurs armes sont de petites piques, & des sagayes, avec des bâtons d'environ quatre palmes ou deux pieds huit pouces de longueur ; dont une des extrêmités est garnie d'une grosse boule toute semée de pointes de fer. Ils s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse dans la mêlée, & font de terribles executions sur des gens nuds ; aussi leurs batailles & leurs guerres se terminent-elles en peu d'heures. Ils ont aussi l'usage des fléches, pour frapper de loin.

Leurs ruses de guerre. Lorsqu'ils sçavent que leurs ennemis sont en campagne, ils rassemblent leurs troupeaux, & les chassent du côté qu'ils sçavent que leurs ennemis viennent. Ces animaux épouvantés se répandent dans les prairies, pendant que leurs maîtres bien armés, se

Armies des Negres.

7
t(
d

c(
à
q
d(
m
ce
ſe
C

Leurs armes.

&
vi
hu
de
bo
Ils
ce
de
nu
gu
d'l
ch

Leurs ruſes de guerre.

mi
leu
cô
vic
réf
qu(

BPJCE

tiennent couchés sur le ventre dans les plus grandes herbes, ou dans des halliers. Les ennemis qui ne cherchent que la proye, la voyant si facile à enlever, rompent leurs rangs, & courent de tous côtés, pour joindre ces bêtes, & les lier. Alors les Bembis se levent de leurs embuscades, tombent sur eux la masse à la main; & les trouvant en desordre, ils font des prisonniers qu'ils vendent comme esclaves aux Européens.

Riviere de Lutano ou de Lutina.

La riviere appellée Lutano ou Lutina, traverse cette Province, & y porte la fertilité. Elle reçoit quantité de rivieres & de torrens dans son cours; elle devient par ce moyen très-considérable. Elle se jette dans l'Ocean Ethiopique par les 13. dégrez & demi de Latitude Méridionale, & par les dégrez de Longitude. On la connoît alors sous le nom de Guavoro ou de Rio-San-Francisco, que les Portugais lui ont donné. Elle seroit des plus poissonneuses du pays, si elle étoit moins infectée des crocodilles, des chevaux marins, des gros serpens, & de cent autres monstres, qui détruisent une quantité prodigieuse de poissons, & qui rendent la pêche dangereuse.

Il y a quelques Isles vers son embouchure, dont les habitans reconnoissent pour Seigneur un certain Angola Cabangé ; homme qui s'est acquis une autorité si grande dans tout le pays, qu'il en est comme le Roi. Sa résidence ordinaire est à Cuengo, ou Quengo.

Province de Tamba.

La Province de Tamba est un plat pays, coupé d'une infinité de ruisseaux, d'étangs, & de rivieres. Elle confine avec celles de Bamba, Oacco, & Cabezzo à l'Orient.

La source de la Riviere-Longue est dans cette Province. Elle sort de dessous un grand rocher sur lequel les Portugais ont bâti une Forteresse qui défend tout le pays. Cette riviere en reçoit quantité d'autres, qui augmentent ses eaux de maniere, qu'elle est un fleuve considérable à son embouchure, où elle porte sans peine des vaisseaux ordinaires.

Vaches & mulets sauvages.

On trouve dans toute l'étendue de cette Province quantité d'Impalanchs & d'Impanguas. Les premiers sont une espece de vaches, & les seconds, des mulets sauvages. Les peuples n'ont pas l'industrie de les aprivoiser, pour s'en servir dans les usages ordinaires. Ils les tuent à la chasse, & trouvent leur

chair excellente. Il ne faut pas disputer des goûts.

Racines excellentes.

Le pays produit naturellement certaines racines assez semblables à nos panais d'Europe, à qui on a donné le nom de la Province; on les appelle Tamba: elles sont excellentes. Outre qu'elles sont pleines d'une substance des plus nourrissantes, elles ont cela de particulier, qu'elles purifient le sang, & qu'elles incisent les flegmes.

Il y en a d'autres appellez Chiussa, qui ne sont pas plus grosses que le doigt, qui sont très-saines, & d'un goût merveilleux.

Cette Province est divisée en douze Seigneuries, qui, bien que sous la protection des Portugais, vivent dans une espece d'indépendance, à condition de leur fournir des milices en tel nombre qu'ils en ont besoin. Quoiqu'ils ayent assez souvent des differends entr'eux, les Portugais n'en ont pû profiter pour les réduire entiérement; parce qu'ils s'accordent sur le champ, & s'unissent dès qu'ils s'apperçoivent qu'on en veut à leur liberté.

Ils suivent encore les Loix & la Religion impie de leurs ancêtres, & y sont attachez obstinément. Cependant mon Auteur qui a parcouru ce pays,

nous assure qu'il y a trouvé des dispositions à recevoir l'Evangile ; parce que le commerce qu'ils ont avec les Européens a commencé à leur ouvrir les yeux, & à leur faire voir l'extravagance de leurs superstitions. Il eut même la consolation d'en baptiser plusieurs en 1658.

Province d'Oacco.

La Province d'Oacco a pour confins du côté du Nord, outre celles dont nous venons de parler, Cabezzo, & Lubolo ; & du côté de l'Est, les bords de la Coanza. Ce n'est point un pays de montagnes. On n'y voit que des collines, qui laissent entr'elles des valons & des plaines arrosées de quantité de ruisseaux & de fontaines d'eaux très-legeres & très-excellentes ; de sorte, qu'en comparaison des autres Provinces, on la peut regarder comme un pays des plus agréables. Ceux pourtant qui ont vû l'Italie, n'en peuvent pas penser si favorablement, & sont contraints de ne la regarder que comme un désert habité, dont les peuples n'ont pas l'industrie de cultiver les terres avec art & simétrie : aussi n'ont-ils point de terres en propriété. Ils ne cultivent que celles qui leur sont assignées à chaque saison par leurs Seigneurs ou Gouverneurs,

qui n'en donnent à chaque famille que ce qu'il lui en faut préciſement, pour recueillir les vivres dont elle peut avoir beſoin pour ſa ſubſiſtance : ils n'en cultivent jamais davantage. Tout le reſte eſt en friche, la terre produit ce qu'il lui plaît.

Le fleuve de Cango, qui ſe perd dans la Coenſa, paſſe par cette Province. Les pluyes le groſſiſſent beaucoup, & dans cet état il eſt très-large & fort rapide, & par conſequent très-dangereux à traverſer.

Le terrein produit des fruits, mais la plûpart inſipides. Il y en a pourtant quelques-uns, du ſuc deſquels on compoſe une boiſſon qui n'eſt pas déſagréable.

Quinzambabé, Seigneur de cette Province, ayant reçû le Baptême en 1657. engagea un grand nombre des habitans à ſuivre ſon exemple. Le Seigneur d'Oacco reçoit le Baptême.

Il a ſous lui vingt-deux Soni ou Gouverneurs, qui ont un ſoin particulier d'exercer leurs Milices au maniement des armes, même des armes à feu, dont ils ſont bien pourvûs ; de ſorte que ces Milices paſſent, avec raiſon, pour les meilleures de tout l'Etat.

Ces peuples ſont ſujets à pluſieurs maladies qui ſont particulieres à ce- Maladies des nerfs

appellée Chiongo. climat: & sur-tout, à une douloureuse rétraction de nerfs, qu'on appelle Chiongo. Elle commence par une violente douleur de tête, accompagnée de vertiges, de convulsions, de tremblemens de jambes, & d'autres symptômes; qui réduisent en peu de tems le malade à n'avoir que la peau & les os. On croît que cette maladie est une suite de leur incontinence.

Remede à cette maladie. On se sert pour la guérir des feuilles d'une plante appellée Luqui peu differente de notre hyssope. On les broye & on les réduit en poudre, qu'on fait prendre en infusion par la bouche. L'huile qu'on tire des mêmes feuilles, sert à oindre les tempes du malade, le poux, les arteres, les pustules, les ulceres qui sont sur son corps: c'est un remede souverain.

Les Européens & autres qui ne sont pas nez dans le pays, se préservent de ce mal, qui se gagne assez facilement, en prenant de cette poudre dans leurs viandes & dans leurs boissons.

Ces peuples sont encore sujets à une horrible enflure de bouche, qui se répand sur le col, qui devient plus gros que la tête, avec de grandes douleurs & beaucoup de danger d'en être suffoquez. On l'appelle garamma.

On trouve dans ce pays un petit animal nommé Ban-zo ; il eſt de couleur griſe, gros comme ces mouches canines qui tourmentent les chevaux. Son ventre eſt tout environné de pieds. Sa morſure ou ſa piqûre eſt mortelle, ſi on ne ſe fait tirer du ſang promptement. Elle cauſe des douleurs exceſſives, & une fiévre, qui, bien qu'Ephemôre ôte la connoiſſance au malade, & le fait tomber dans la freneſie. On dit que ceux qui ont été guéris y retombent une ſeconde fois ſans avoir été piquez ; ſeulement par le ſouvenir du mal qu'ils ont enduré : ce qui en a jetté pluſieurs dans une nouvelle freneſie, ſi horrible, qu'ils ſe ſont tuez eux-mêmes.

Animal dangereux, appellé Ban-zo.

Les Miniſtres de leurs Idoles prétendent avoir le ſecret de guérir cette maladie par des charmes, & par le remede qu'on va rapporter ; dans lequel perſonne ne doute qu'il n'entre un pacte avec le démon. Le voilà : ils cherchent un de ces animaux, & le tuent : ils mettent ſon corps dans une foſſe qu'ils creuſent en terre, avec des fumigations, des cérémonies & des invocations qui ne ſont connues que d'eux. Ils jettent quantité d'eau dans la foſſe ; ils délayent pluſieurs fois la

Remede ſuperſtitieux.

terre de cette foſſe, & quand l'eau eſt raiſonnablement éclaircie, ils en font boire au malade, quoique trouble & épaiſſe, de mauvais goût & de mauvaiſe odeur : le malade ne laiſſe pas de l'avaler. Elle lui excite un vomiſſement qui lui fait rejetter le venin, du moins en partie ; car pour l'ordinaire il en meurt pluſieurs, & ceux qui ne meurent pas, demeurent paralytiques, eſtropiez des jambes & des pieds, & leurs nerfs ſe reſſentent toûjours de ce pernicieux venin.

Ce mal eſt ſi preſſant que des Européens ne le pouvant ſupporter, ont été aſſez malheureux, pour chercher à conſerver leur vie en perdant leur ame & en prenant ce remede, après être convenus avec ces Miniſtres du démon, de la récompenſe qu'ils leur donneroient, s'ils les guériſſoient par ce remede déteſtable ; malgré les défenſes expreſſes de l'Egliſe, les dangers, & les ſuites fâcheuſes dont nous venons de parler.

Province de Cabezzo.

La Province de Cabezzo conſine avec celle dont nous venons de parler. Elle a du côté du Nord celle de Lubolo : La Coanza la ſepare à l'Eſt, de celle de Coarii, & elle a au Midi celle d'Oacco. Elle fournit ſuffi-

ſamment à ſes peuples les vivres dont ils ont beſoin. Elle a des métaux, & ſur-tout du fer abondamment. On le tire d'une montagne à qui la grande quantité qu'on en tire a fait donner le nom de montagne de fer avec juſtice, puiſqu'il eſt certain qu'on en tire de toutes les pierres de cette montagne. Les Portugais leur ont enſeigné l'art de le purger, de le réduire en barres, & d'en fabriquer des armes.

Outre la Riviere-Longue qui l'aroſe, il y en a quantité d'autres qui font des marais, où les eaux croupiſſent, & rendent l'air mal ſain. Il eſt vrai que cette abondance d'eaux rend le terrein fertile; il ne faudroit qu'un peu d'induſtrie & de travail pour faire diſparoître ce mauvais air, & faire de cette Province un pays des plus ſains & des plus agréables.

On y voit des arbres d'une grandeur & d'une groſſeur démeſurée, mais entierement differens de ceux d'Europe.

Raiſne odorifera ante

Il y en a pourtant qui approchent beaucoup de nos pruniers, dont l'écorce étant tailladée, laiſſe couler une raiſine d'une très-bonne odeur, de la conſiſtance de la cire, dont on ſe ſert

avec succès pour plusieurs maladies. Il est vrai que les Européens prétendent avoir experimenté qu'elle est trop chaude, & par cette raison peu veulent s'en servir sans avoir moderé sa trop grande chaleur par d'autres drogues plus froides.

Malamba Aogy Seigneur de cette Province reçut le baptême en 1658. & fut appellé Dom Pierre. Son exemple attira à la Foy plus de cent des principaux de sa cour, & un grand nombre de ses sujets.

Province de Lubolo.

Bien des gens comprennent les Provinces dont nous venons de parler, sous le nom de Lubolo. Il est pourtant certain qu'il y a une Province particuliere qui porte ce nom : elle est située le long de la Coanza, & est voisine de Quissama. C'est le repaire d'une infinité d'animaux sauvages & carnaciers selon les apparences, parce qu'ils y trouvent abondamment dequoi vivre. En effet, elle est pour ainsi dire couverte de chevres sauvages, & de cerfs qu'on appelle Gulongo dans le païs.

Palmiers extraordinaires.

On y cultive une espece de palmiers qui donnent de l'huile & du vin, qui sont très-rares ailleurs ; ce qui fait croire qu'il faut à ces arbres un terrein particulier & un air qui leur

soit propre : de maniere que mon Auteur assure en avoir vû très-peu dans les autres païs qu'il a parcouru. Les Seigneurs les font cultiver avec beaucoup de peines & de grands soins par curiosité, & pour l'ornement de leurs cours, ou des avenuës de leurs maisons. Le Gouverneur de Cabezzo en avoit douze que les Curieux venoient voir & qu'on estimoit beaucoup.

Gamma Angola étoit le Gouverneur, ou, si l'on veut, le Seigneur de cette Province. Il relevoit des Portugais, & leur payoit tribut. Ses Milices étoient à leur disposition, & il recevoit les ordres du Gouverneur de Cambobé.

Ce Seigneur & la plus grande partie de ses peuples sont Chrétiens, mais, vû l'inconstance des Negres, on ne peut trop prier Dieu qu'il les affermisse dans la Religion qu'il leur a fait la grace d'embrasser.

Ces cinq dernieres Provinces sont situées entre le Levant & le Midi, abondamment arrosées par la Coanza. Les cinq autres confinent avec le Congo, du côté du Nord, & avec Matamba du côté de l'Est. La Lunda les sépare du Royaume de Congo. Toutes ensemble n'ont de longueur qu'en-

ron vingt-cinq lieues, du Nord au Sud, & douze dans les terres, c'eſt-à-dire, de l'Eſt à l'Oueſt.

Loanda-San-Paolo. La Capitale du Royaume s'appelle Loanda-San-Paolo. Au lieu de baſtions elle eſt environnée d'Egliſes & de Monaſteres. Il y a pourtant une Forteresſe avec une Egliſe dédiée à S. Amaro, & un Couvent du Tiers-Ordre de S. François au Quartier de la Magnanga, ainſi appellé, parce que c'eſt le lieu où ſont les Caſſimbes, c'eſt-à-dire, les foſſez où l'on conſerve l'eau pour les uſages des eſclaves noirs des Portugais. Les Peres Jeſuites ſont au milieu de la ville : leur College eſt grand & magnifique, & tel qu'on le peut déſirer pour des gens qui ſe ſont acquis un grand crédit dans tout le pays, par les ſervices qu'ils y rendent, par l'éclat de leurs vertus, & par les miſſions qu'ils font de tous côtés, pour répandre les lumieres de l'Evangile. Leurs revenus ſont très-conſiderables, & l'emploi qu'ils en font, ne peut être meilleur ni plus louable.

Le Grand Hôpital eſt à côté du Collége : & de l'autre côté de la Place, eſt l'Egliſe de la Confrairie de S. Jean-Baptiſte.

Couvent Le Couvent des Capucins en eſt

proche. L'Egliſe eſt dediée à Saint Antoine de Liſbonne, que le vulgaire appelle Saint Antoine de Padouë : l'Egliſe & le Couvent en ſont propres, mais bâtis dans les regles de la ſimplicité & de la pauvreté qui conviennent à leur état. des Capucins.

L'Egliſe Cathédrale n'en eſt pas éloignée. C'eſt un bâtiment conſidérable, digne de la pieté & de la magnificence des Portugais. L'Egliſe du S. Eſprit eſt dans le Quartier appellé la Praya ; & celle des Carmes Déchauſſés, dans celui qu'on nomme le Hambotta. On voit aſſez près de là une Egliſe ſuperbe, dediée à la ſainte Vierge de Nazareth, & la Chapelle ou Oratoire de ſainte Marie-Magdelaine. Tous les autres Quartiers de la Ville ne manquent pas d'Egliſes, qui leur ſervent comme d'autant de Forteresſes qui mettent la ville & les habitans à couvert de leurs ennemis, par la protection des Saints à l'honneur deſquels on les a édifiées. Auſſi y a-t'il peu d'endroits où les fêtes des Saints ſoient ſolemniſées avec plus de pompe & de magnificence. Les dépenſes les plus grandes ne les étonnent point, quand il s'agit de donner des marques éclatantes de leur pieté. On ſçait très- Egliſe Cathédrale.

Dépenſes pour les fêtes des Saints.

certainement que les ſeules Compagnies ou Confrairies dépenſent tous les ans plus de 30000. écus, pour ſolemniſer les fêtes de leurs ſaints Patrons.

Il y a une Iſle dans la mer vis à-vis de la ville, qui n'eſt éloignée du rivage que d'environ un quart de mille, qui eſt très-conſiderable par les avantages qu'on en retire. Elle eſt longue de cinq lieues, & n'a qu'environ un mille de largeur. C'eſt ſur ces bords que l'on recueille ces petites coquilles appellées zimbis, qui ſervent de monnoye courante avec les Negres : & comme ceux-ci ſont d'une couleur brune & luſtrée, & qu'ils ſont très-fins, ils ſont auſſi les plus recherchés & les plus eſtimés. On peut croire qu'il n'eſt pas permis à tout le monde d'en aller pêcher. C'eſt une partie des Domaines du Roi de Portugal, qui fait avec ces coquillages, ce qu'on ne fait ailleurs qu'avec les métaux les plus précieux.

Zimbis, monnoye courante.

Outre cet avantage, cette Iſle en produit un autre qui n'eſt pas moins conſiderable : elle fournit d'eau douce à toute la ville. Quoiqu'elle ſoit environnée des eaux ſalées de la mer, on n'a qu'à creuſer des puits de trois ou

Puits

quatre palmes de profondeur, & on les voit se remplir aussi-tôt d'une eau légere, claire, douce, excellente; mais il faut pour cela la puiser pendant que la mer est haute: car dès que la mer descend à son reflux, cette eau si pure & si bonne devient saumâtre, & tout-à-fait salée quand celle de la mer est à son plus bas. C'est une merveille que l'on admire tous les jours, qui a servi, & qui servira encore long-tems à exercer les Physiciens; qui selon les apparences n'en trouveront pas si-tôt le dénouement. On voit la même chose dans l'Isle de Cadix, & je l'ai observé dans bien des lieux de l'Amerique où je me suis trouvé. On peut faire cette experience dans une infinité de plages sur les bords de la mer. d'eau douce merveilleux.

Les Portugais ont plusieurs habitations sur cette Isle. Ils y ont bâti quatre Eglises. La premiere est dédiée à la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame du Cap: elle est voisine du Cap. La seconde appartient aux Jesuites: elle est accompagnée de leur maison de recreation. La troisiéme s'appelle Notre-Dame du desert. La quatriéme est dédiée à S. Jean-Baptiste. On a fait quantité de jardins sur cette Isle; on y

éleve des palmiers avec succès: & il y a des fournaises à chaux, que l'on fait de coquilles d'huitres, qui est excellente pour toutes sortes de bâtimens.

A trois milles de la ville, vers le fleuve Benga, est l'habitation d'un certain Cassenda Amavo, ou de ses heritiers, dans laquelle on admire deux choses fort singulieres. La premiere, qu'il sort une fontaine d'eau douce du pied d'un rocher, quoiqu'il soit tout environné des eaux de la mer: & la seconde, qu'à cinquante pas aux environs de cette fontaine, on trouve quantité d'yeux & de langues de serpens pétrifiées comme on en trouve dans l'Isle de Malthe, qui ont la même vertu, & qui produisent les mêmes effets. On les porte sur soi enchassées en or ou en argent: on les estime beaucoup, & avec raison. On en transporte quantité dans bien des endroits. Ce lieu est le seul où l'on en trouve dans cette partie du monde, & peut-être dans tout le reste, excepté Malthe.

Les Portugais ont des maisons de campagne & des habitations sur les bords de la Coensa, du Benga, & de la Danda, dans l'espace de plus de cinquante lieues. Rien ne manque à ces lieux pour les rendre agréables &

délicieux. Ils y ont bâti des Chapelles, & y entretiennent des Chapelains qui y font le Service divin avec beaucoup d'exactitude.

Mais il eſt tems de ſuivre la deſcription des autres Provinces de cet Etat.

Province de Danda.

On a donné le nom de Danda à celle qui eſt ſituée le long de la riviere qui porte ce nom. Elle ſépare le Royaume d'Angolle, de celui de Congo. Elle eſt navigable pendant plus de vingt-cinq lieues ; de maniere que les bâtimens ordinaires la remontent juſqu'au-delà de la Jeao. Elle abonde en grains de toute eſpece, en fruits, & en venaiſon : mais la riviere principale & les autres qui s'y perdent, ſont remplies d'une infinité de crocodilles, & de ſerpens d'une grandeur démeſurée, & d'autres monſtres, qui en rendent la pêche & la navigation des canots très-dangereuſes.

La plus grande partie des habitans ſont Chrétiens, & ont des Egliſes déſervies avec ſoin par des Eccleſiaſtiques. La plus conſiderable eſt ſituée à l'embouchure de la riviere. On en trouve une autre à dix-huit milles ou ſix lieues plus haut ; & enſuite deux Chapelles ou Oratoires, qui appar-

tiennent aux Jesuites : une desquelles est au milieu de leurs Domaines, & l'autre sur le bord de Lufuge.

L'Embouchure de la Danda est large d'un coup de mousquet. On y trouve dans le tems des pluyes, sur la surface de la terre une espece de gomme, de couleur d'ambre, dont les Noirs se servent pour accommoder leurs fléches. C'est dans le tems des grosses eaux que les crocodilles montent & qu'ils traversent les deux milles de terre qu'il y a pour se rendre dans Lufuné. Lorsque les eaux décroissent, & qu'elles deviennent saumâtres, ce que ces animaux ne peuvent souffrir ; ils sont obligez de retourner à la riviere d'où ils sont sortis : & comme ils ne le peuvent faire aisément, on les voit, & on tache de les assommer. On pêche aussi des zimbis dans cette riviere, mais ils ne sont pas si estimez que ceux dont nous venons de parler. Ils ne laissent pas d'avoir quelque cours dans les usages ordinaires.

Province de Benga. La Province de Benga est située sur les bords d'une riviere de même nom, que l'on connoît plus communément sous celui de Zenza. Elle joint celle de Quissama sur les bords de la Coenza, & du côté de terre, celle de Mo-

ſechi, où ſont les Fortereſſes de Maſſangano & de Cambambé, & leurs territoires. Les Portugais ont de grandes terres défrichées & en valeur de ces côtés-là.

Cette Province fournit abondamment des vivres, & particulierement des racines de Manioc, dont on fait une farine qu'on appelle Tuba dans le langage du pays. On la ratiſſe avec un coûteau, & quand elle eſt ſeche & réduite en poudre, on en fait des eſpeces de gâteaux appellez Boſu, qui eſt la nourriture ordinaire des habitans. Elle a beaucoup de ſubſtance, & ne laiſſe pas d'être de facile digeſtion. Les Portugais y ont apporté du maïs, qu'on connoît en Italie ſous le nom de bled turc : la farine qu'on en fait, eſt très-bonne & très-nourriſſante.

Entre les fruits que ce pays produit, & qui ne croiſſent point en Europe, ſont les Bananes, & les Figues ou Bacouves.

Le pays eſt diviſé en pluſieurs Gouvernemens, dont les chefs ſont originaires du pays. Chacun d'eux a ſes Bourgades & ſes peuples ; mais tous dépendent des Portugais, qui en ſont les Seigneurs Souverains, & qui obligent les peuples à travailler leurs ter-

res, & à cultiver leurs palmiers par corvées.

On y cultive la Foi avec un très-grand ſoin. Il y a huit Egliſes; trois deſquelles ont le titre de paroiſſes: une autre appartient aux Jeſuites, où ils officient les jours de fêtes avec pompe, avec édification, & enſeignent les myſteres de la Religion.

Province de Moſeché. La Province de Moſeché dépend encore des Commandans de Maſſangano & de Cambambé, Fortereſſes Portugaiſes diſtantes l'une de l'autre de ſix à ſept lieues. Chacun de ſes Commandans a douze Soni ou Gouverneurs, qui ſont obligés d'entretenir de nombreuſes Milices pour la défenſe du Royaume.

Fertilité du pays. Cette Province confine avec celle d'Illamba, du côté du Nord; & du côté de l'Eſt, avec celle d'Oarii. Elle produit abondamment tous les vivres convenables au climat, & du Manioc en ſi grande quantité, qu'on en conſomme dans la ſeule ville de Loanda trois cens cinquante à ſoixante mille ſacs par an pour la nourriture des ſoldats.

Métaux. On trouve quantité de métaux, ſur-tout dans les terres qui ſont du Gouvernement de Cambambé. Ce

qu'il y a de particulier, c'eſt qu'on reconnoît la difference des métaux que chaque quartier produit, à la difference de la couleur des habitans ; car quoiqu'ils ſoient tous noirs, il y a pourtant une difference ſi ſenſible dans cette couleur, que ceux qui demeurent dans les endroits où il y a des mines d'argent, ont un teint tout different de celui des habitans qui ont chez eux des mines d'or ou de plomb. Cela vient des differentes exhalaiſons qui ſortent continuellement de ces mines : ce qui eſt ſi ſenſible, que mon Auteur aſſure ne s'y être jamais trompé. Obſervation curieuſe.

Le Roi de Portugal entretient quantité d'Egliſes & de Prêtres dans cette Province, avec une magnificence toute royale. Les deux Egliſes principales qui ſont à Maſſangano & à Cambambé, ont le titre & jouiſſent des privileges des Chapelles royales ; & les Prêtres qui les deſſervent ont des privileges conſiderables.

Le quartier de Cubocco produit des zimbis d'une ſi grande beauté, qu'ils ſont extrêmement eſtimés dans le Royaume de Congo. On y donne un eſclave pour un collier de ces zimbis. Les perſonnes de condition en font leurs plus beaux ornemens, & les fem-

mes ſur-tout s'en font des ceintures. C'eſt une marchandiſe dont les habitans de ce territoire tirent un très-grand profit.

La Province d'Illamba ſe diviſe en haute & baſſe.

Province d'Illamba baſſe.

La baſſe eſt compriſe entre les rivieres Danda & Bengo. Elle eſt auſſi abondante en vivres & en beſtiaux, que celle dont nous venons de parler. Elle comprend pluſieurs Seigneuries qui dépendent toutes des Portugais & qui ſont chrétiennes pour la plûpart : ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait dans tout le pays grand nombre de Magiciens, que la negligence des Officiers laiſſe en repos.

Haute Province d'Illamba, ou de Lumbo.

L'Illamba haute que l'on connoît auſſi ſous le nom de Lumbo, confine avec la Province d'Oarii, & les Royaumes de Congo, & de Matamba. Outre les grains de toutes ſortes, qu'elle produit en abondance; elle a des mines d'un fer excellent. Elle eſt toute remplie de collines, au milieu deſquelles s'élevent une très-haute montagne, qui ſemble comme une Iſle ; du ſommet & de la circonference de laquelle on voit couler une infinité de fontaines & de ruiſſeaux d'eau claire, legere, & fort ſaine. Ces eaux entretiennent

rent une fraîcheur perpetuelle dans toute l'étendue & au pied de la montagne. Rien n'eſt plus agréable que de voir cet endroit, très-chargé d'arbres toûjours verds ; il ſemble que l'on ſoit dans un autre monde. Le Gouverneur de ce pays prend la qualité de Seigneur de la Chiozza. La Province avec toutes les Seigneuries qu'elle renferme, dépend de la Couronne de Portugal. Elle paye un tribut annuel à la Chambre des Finances de Loanda ; & elle eſt obligée d'entretenir un nombre conſidérable de troupes pour le ſervice de l'Etat.

Le Gouverneur principal du pays, s'appelloit Mubanga : il deſcendoit des anciens Rois de Congo. Nous en parlerons dans un autre endroit.

La Province d'Oarii eſt ſur les bords de la Coenza. C'eſt là que reſide un Prince, à qui les Portugais laiſſent le vain titre de Roi d'Angolle Oarii : il eſt leur tributaire. Il a ſous ſa juriſdiction immédiate pluſieurs Soni ou Gouverneurs. La Libatte où il fait ſa reſidence, ſe nomme Maſpongo ; à deux lieues de laquelle on voit encore les ſepultures des anciens Rois de Congo. On les appelle les Imbuilles de Cabazzo. Province d'Oarii.

Libatte, ce que c'est.

Libatte, en langue du pays, signifie un amas de maisons, de cazes, ou plûtôt de chaumieres peu élevées, bâties de branchages enduites de terre-grasse, & couverts de chaume. Cet amas de maisons, est environné d'une haye de grosses épines, haut & épaisse, que les animaux carnassiers, dont le pays est plein, ne peuvent franchir ni forcer. Il n'y a qu'une porte, qu'on a soin de fermer avec des faisseaux de grosses épines. Sans ces précautions, les bêtes les dévoreroient.

Cette Province est arrosée de plusieurs rivieres; entre lesquelles la Luttato, ou plûtôt la Coensa, [car mon Auteur se trompe en cet endroit,] est la plus considérable. Elles sont toutes dangereuses dans le tems des pluyes, qui les rendent très-larges, très-profondes, & très-rapides. Elle a à l'Orient, la Province de Bondo, qui fait partie du Royaume de Matamba: & à l'Occident, celle d'Embacca.

Les Portugais ont une Forteresse à Mapungo, où ils entretiennent une bonne garnison; aussi-bien qu'à Quitonga, qui est une Isle importante de Coenza.

Tous les peuples y sont à leur aise, & bons Chrétiens. On se loue même

du zele qu'ils ont pour étendre la Religion & pour favoriſer les Miſſionnaires.

Embacca ou Membacca, eſt la derniere des dix ſept Provinces qui compoſent le Royaume. Elle eſt arroſée de la riviere Lucala qui ſe partage en ſept canaux au pied de la Forteresſe des Portugais. Toute la Province dépend d'eux abſolument; quoiqu'il y ait un certain Giaga Calanda, qui jouit, ſous leur bon plaiſir, d'une eſpece d'indépendance; mais à condition d'entretenir toûjours des troupes nombreuſes à leur ſervice. Ces troupes ſont aguéries; les ſoldats ſont forts, courageux, hardis, peu attentifs à conſerver leur vie quand il s'agit de combattre. Province d'Embacca.

Le Prédeceſſeur de ce Giaga fut défait en 1657. par la Reine Zingha; mais ayant raſſemblé ſes troupes, il la défit à ſon tour quelques heures après, & en remporta une victoire des plus complettes. C'eſt dommage que ce Prince & ſes braves ſujets ſoient encore enſevelis dans les tenebres de l'idolâtrie, ſans donner aucune eſperance de vouloir en ſortir.

Ces dix-ſept Provinces compoſoient autrefois le Royaume. Nous les avons

rapport'es ſous ce titre, afin de contenter les curieux de l'antiquité ; car pour le preſent, il y en a qui ne reconnoiſſent que très-legerement la Souveraineté du Roi de Portugal, & ſeulement dans des occaſions de guerres, où leurs interêts particuliers deviennent les mêmes que ceux de ce Prince ; étant du reſte gouvernez par leurs Seigneurs particuliers avec toute l'autorité ſouveraine.

Celles qui reconnoiſſent abſolument l'autorité & la ſouveraineté du Roi de Portugal, ſont les Provinces de Dandé, de Moſeché, de Bengo, les deux Illambé Oarii, Embacca, Pinguolla, Scella, Cabezzo, Lubolo, & Oaco.

CHAPITRE VI.

Du climat & des ſaiſons des trois Royaumes de CONGO, *d'*ANGOLLE, *& de* MATAMBA.

LA ſituation de ces trois Royaumes dont nous venons de parler, fait voir clairement qu'ils ſont à très-peu de choſes près, ſous le même climat, & qu'ils ont les mêmes ſaiſons.

La venerable Antiquité a regardé

cette partie du Monde comme inhabitée & inhabitable, parce qu'elle eſt ſituée ſous la zone Torride ; dont le nom ſeul épouvantoit galement les ſçavans & les ignorans. C'eſt ce qui a fait qu'elle a été ſi long-tems inconnue, & qu'on regardoit comme des t m'-raires, ceux qui oſoient dire qu'elle pouvoit avoir des habitans. Car, diſoient les Sçavans, qui ſont les créatures capables de demeurer continuellement expoſ es aux ardeurs de ces fournaiſes ardentes que le ſoleil, qui y donne à plomb, entretient ſans ceſſe ? Tous ces raiſonnemens ſe ſont pourtant trouvez faux. Tous ces pays ſe ſont trouvez peuplés d'une infinité d'hommes & d'animaux à qui le feu ſeroit auſſi contraire. Les Europ ens, même ceux qui ſont nez dans les pays les plus froids, habitent cette Zone Torride, y vivent, & s'y portent bien.

Ce ſeroit ici l'endroit, à l'exemple du ſçavant Auteur de la Deſcription hiſtorique de l'Ethiopie Orientale, de faire une longue Diſſertation ſur cette Zone qui a pouvanté tant de gens ; mais il n'eſt permis qu'aux Sçavans du premier rang de faire des Diſſertations, parce qu'il n'eſt permis qu'à

eux d'ennuyer impunément les Lecteurs, & de dire des injures groſſieres à ceux qui ne ſont pas de leur ſentiment. Je me garderai donc bien de l'imiter : cela m'eſt défendu par plus d'une raiſon. Je me contenterai de dire avec mon Auteur, que la nature a été trop ſage & trop œconome, pour laiſſer en friche une auſſi vaſte partie du globe de la Terre, qu'eſt celle qui eſt compriſe entre les deux Tropiques, que l'on appelle la Zone Torride ; qui comprend 47. dégrez, ou 940. lieues de largeur, ſur toute la circonférence qui eſt de 360. dégrez, ou 7200. lieues, la perte auroit été trop conſiderable. L'Auteur de la Nature y a placé des créatures de tout genre & de toute eſpece ; & il a tellement diſpoſé les choſes, qu'elles y vivent, qu'elles y multiplient, & qu'elles jouiſſent de tout ce dont elles ont beſoin.

Climats & ſaiſons des trois Roïaumes.

Les trois Royaumes dont nous venons de donner une deſcription ſuccinte en attendant que nous en donnions une plus étendue, ſont ſituez au Midi de la ligne Equinoctiale, dans la Zone Torride. Leur Eſté eſt renfermé dans les mois d'Octobre, Novembre, Decembre, Janvier, Février, & Mars. Le ſoleil paroît alors dans tou-

te sa force : les rayons qui l'environnent, ressemblent aux flammes d'une fournaise ardente : leur ardeur épouvante les Europ ens qui n'y sont pas accoûtumez ; ils s'imaginent que la chaleur brûlante qu'elles produisent doit être insupportable, & l'experience de tous les jours leur fait connoître qu'ils se trompent ; parce que l'Auteur de la Nature a tellement menagé toutes choses, que les nuits étant égales aux jours, parce que le soleil n'est pas plus long tems sur l horison qu'il en est absent, la terre a le tems de se rafraîchir, & de jouir d'un air frais, qui succede à l'air embrasé qui accompagne la présence de cet astre. A quoi il faut ajoûter les rosées abondantes qui ne manquent jamais de couvrir la surface de la terre, qui lui tiennent lieu de pluye quand il manque de pleuvoir dans cette saison, & qui produisent necessairement une fraîcheur agréable & délicieuse, qu'on ne trouve pas pendant les nuits dans les zones temperées, où le soleil est trop peu de tems sous l'horison, pour donner à la terre le tems de se rafraîchir. De là vient que dans ces zones, la chaleur étouffante des nuits pendant l'Eté, est plus insupportable que celle des jours.

Egalité des jours & des nuits.

D'ailleurs, les gorges des montagnes & des collines, & le cours précipité des ruiſſeaux & des rivieres, amenent des fraîcheurs qui tempeſent
Eté. extrêmement la chaleur du jour; de ſorte qu'il ſuffit d'être à l'ombre & expoſé au vent, pour ne recevoir qu'une incommodité médiocre de la chaleur du ſoleil pendant le jour.

Il faut encore ajoûter les crépuſcules du matin & du ſoir, pendant leſquelles le ſoleil ne dardant ſes rayons que de biais, le mouvement & la chaleur qu'ils produiſent, eſt bien moindre que quand ils tombent plus à plomb.

Tout cela joint enſemble, fait que la grande chaleur ne ſe fait ſentir qu'environ quatre heures avant midi, & autant après midi.

Il eſt conſtant que les bords de la mer, & les plaines ſabloneuſes, ſont des lieux incomparablement plus chauds, que les terres couvertes d'arbres; & avec cela ils ne ſont pas inhabitables, parce que les pluyes abondantes qui tombent pendant l'Eté, diminuent conſiderablement la chaleur; car dans ces tems, l'air eſt couvert de nuages épais, qui rompent la vivacité des rayons du ſoleil. Or le tems de

ces pluyes abondantes eſt reglé, elles ne manquent jamais de venir dans leur tems; on n'y a jamais remarqué plus de douze ou quinze jours de difference. C'eſt le tems des pluyes qui fait l'Eté, parce qu'alors la nature ſemble ſe renouveller; les arbres quittent leurs feuilles, & en prennent de nouvelles, ils ſe chargent de fleurs & de fruits, les ſemences qui ſont en terre pouſſent à merveille, & les prairies naturelles, dont la chaleur avoit ſeché les herbes & avoit fait des terrains couverts de pouſſiere, pouſſent des herbes nouvelles, épaiſſes, fraîches, & qui croiſſent preſqu'à vûe d'œil. Un bâton ſe trouve couvert dans une ſeule nuit, & ne paroît plus tant les herbes croiſſent promptement. C'eſt donc aux pluyes & à la chaleur que l'on doit tous ces bons effets; & comme dans les zones temperées, c'eſt l'Eté qui rend les arbres féconds, qui fait produire la terre: ce ſont les pluyes qui produiſent ces effets dans la zone Torride, & c'eſt ce qui a fait donner le nom d'Eté à cette ſaiſon.

La ſaiſon oppoſée, c'eſt à-dire, celle où il ne pleut point ou très-rarement, s'appelle l'hyver; mais c'eſt un Hyver.

Hyver en peinture, un Hyver de nom; où la chaleur eſt toûjours preſqu'auſſi forte, qu'elle l'eſt en Italie pendant la canicule; ſur-tout quand l'air eſt clair & non chargé de nuages : car lorſqu'il l'eſt, il devient tiéde & humide, & les Européens qui n'y ſont point accoûtumez, ſe trouvent tous mouil ez d'une ſueur abondante, pour peu de mouvement qu'ils ſe donnent. Il y en a même qui tombent en défaillance, & qui ſe trouvent ſans forces & dans une langueur qui les rend impropres à tout. On voit aſſez par là, qu'il n'eſt jamais neceſſaire de s'approcher du feu : on le doit pourtant faire, parce que les ſueurs & la moiteur de l'air le demandent ſi on veut conſerver ſa ſanté.

Pour ce qui eſt des Nature's du pays, ils s'approchent du feu en tous tems; comme ils ſont nuds entierement, ils reſſentent plus que les autres les moindres changemens de l'air; la moindre fraîcheur leur eſt inſupportable, il leur faut du feu, leurs cabannes en ont toûjours, & ſur-tout la nuit, & dans les tems mêmes qu'il ſemb'e que l'air ait été enflâmé pendant le jour.

La difference des tems ſecs & plu-

vieux fait donc les deux saisons que l'on nomme Hyver & Eté. Mais les Naturels du pays partagent ces deux grandes saisons, en six autres moins considerables. Ils les nomment en leur langue Massanza, Nsasu, Ecundi, Quitombo, Quibiso, & Quimbangala.

Six saisons, qui partagent les deux grandes.

Massanza est comme le Printems. Il commence les premiers jours d'Octobre, lorsque les pluyes commencent à tomber, & qu'elles augmentent pendant les mois de Novembre, de Decembre, & quelquefois pendant celui de Janvier. Quand elles vont jusques-là, les rivieres se débordent d'une maniere si extraordinaire, qu'elles inondent les campagnes semées, & emportent toute la récolte; & c'est alors que le peu de prévoyance de ces peuples, leur indolence & leur paresse les jette dans une disette si affreuse, que la faim en emporte une grande partie. On commence à compter cette saison, lorsque les plantes commencent à pousser.

1. Saison.

La seconde saison appellée Nsasu commence vers la fin de Janvier, quand les campagnes verdoyantes poussent vivement les grains qu'on y avoit semez, de sorte qu'ils sont en état d'être coupez en peu de jours, &

2. Saison.

qu'on en séme d'autres sur le champ ; pour la 2me. récolte ; car toutes ces terres donnent deux récoltes chaque année.

Troisiéme & quatriéme saison.

Ecundi & Quitombo se confondent vers le commencement de Mars, lorsque les pluyes médiocres commencent à tomber : elles durent pour l'ordinaire jusqu'à la moitié du mois de Mai. C'est leur plus ou moins qui distingue ces deux saisons. Alors les cataractes du Ciel se ferment absolument, l'air s'enflamme, pour ainsi dire, il ne tombe pas une goute d'eau, & cela dure jusqu'à la moitié de Septembre, ou au commencement d'Octobre.

J'ai dit que l'air paroît alors tout en feu ; & en effet il se couvre de nuages épais & enflâmez, il éclaire d'une maniere à épouvanter les plus hardis : on diroit qu'on va voir un second déluge, & cependant il ne tombe pas une goute d'eau. On a remarqué que cela arrive ordinairement dans le décours de la Lune, ou lorsqu'elle se renouvelle. Cette planette est fort respectée dans ce pays. Les têtes des Negres toûjours nues, en ressentent vivement les influences, & celles des femmes plus que celles des hommes. La remarque de mon Auteur me paroît assez inutile, puisque c'est par tout la même chose.

Quibiſo eſt la cinquiéme petite ſaiſon. Les Noirs la remarquent auſſi bien que Qaimbangala, comme leur Hyver : non qu'elles leur amenent des froids noirs, des neiges, ou des glaces, elles n'ont jamais approché de ce climat, mais parce que la ſechereſſe & les chaleurs exceſſives font ſecher les plantes & les feuilles, & dépouillent les campagnes de toute leur verdure. Ces deux ſaiſons finiſſent, quand Maſſanza, qui eſt le Printems, commence. Les deux dernieres ſaiſons.

Ils partagent leur année en douze mois, &, comme les Juifs, leur premier mois eſt celui de Septembre. Il eſt aſſez difficile de ſçavoir d'où leur vient ce rapport ; car on ne voit point qu'ils ayent aucune relation avec les Abyſſins, qui prétendent que leurs Rois deſcendent de Salomon, & qui encore aujourd'hui obſervent quantité de coûtumes Juives, qui défigurent infiniment leur Chriſtianiſme. Leurs mois ſont lunaires, ce qui mettroit une grande confuſion dans leurs calculs s'ils en avoient, & s'ils ſe piquoient de quelque juſteſſe dans leur Chronologie ; mais c'eſt de quoi ils ne s'embarraſſent nullement. Auſſi ſeroit-il impoſſible aux plus habiles Année & mois des Noirs.

Chronologiſtes de fixer à quelque époque les hiſtoires qu'ils rapportent. Il eſt vrai que leur mémoire eſt ſi heureuſe, qu'ils n'omettent jamais les moindres circonſtances; mais tout ce qu'on peut attendre d'eux, c'eſt de citer quelque circonſtance ou quelque évenement remarquable connu des Europ ens, par le moyen deſquels on pût juger à peu près du tems que les choſes ſont arrivées.

Soit qu'ils mettent quelques mois intercalaires, ſoit qu'ils augmentent le nombre des jours des mois, il eſt certain qu ils ſe rencontrent aſſez juſte avec notre année ſolaire, & qu'ils trouvent toûjours leur premier mois dans notre équinoxe d'Automne.

Les douze mois de l'année.

Ils appellent leur premier mois, qui répond à notre équinoxe d'Automne, ou Septembre, Bégi Camoxi. Ils le nomment encore Begi Combanda, ou Imuilla, c'eſt à-dire, le mois voiſin des pluyes.

Voici la Table de leur douze mois.

1. Mois. Begi Camoxi.	Septembre.
2. mois. Caijari Ingi.	Octobre.
3. mois. Mucatatu.	Novembre.
4. mois. Begi Cuvana.	Decembre.

5. mois. Begi Catenu. Janvier.
6. mois. Begi Caſſomini. Fevrier.
7. mois. Caſſambuari. Mars.
8. mois. Canaqui. Avril.
9. mois. Begi Cuva. Mai.
10. mois. Begi Cuvin. Juin.
11. mois. Begi Cunime y Mexi. Juillet.
12. mois. Cunime Aijari. Août.

Leurs ſemaines.

Ils partagent leurs mois en ſemaines compoſées de quatre jours chacune : ils les appellent Suone. Les trois premiers ſont toûjours ouvriers ou de travail ; le quatriéme eſt gardé par les idolâtres à peu près comme nous gardons le Dimanche. Les plus devots croiroient faire une grande faute de travailler ce jour-là. Leur dévotion eſt puiſſamment aidée par leur pareſſe. S'ils pouvoient, tous les jours ſeroient pour eux des jours de fêtes & de repos ; ils ne vaqueroient qu'à chanter & à danſer. Ce ſont leurs exercices favoris, ils ne s'en laſſent jamais, & y paſſent les jours & les nuits ſans ennui & ſans ſe plaindre de la fatigue.

Mais comme il y a parmi eux, comme parmi nous des indevots, les Gouverneurs & les Miniſtres ont ſoin de réduire ces ſortes de gens par le châtiment, à l'obſervation des fêtes.

CHAPITRE VII.

De la fertilité de ces trois Royaumes; de la culture des terres; & des semences.

QUoique ces trois Royaumes soient dans un même climat, ils ne sont pas également fertiles. L'on fait d'abondantes moissons dans des endroits, & l'on souffre dans d'autres une disette affreuse. Nous avons marqué assez distinctement ces endroits dans la description que nous avons fait des differentes Provinces qui les composent. Il suffit de remarquer ici que les bords de la mer étant sabloneux, & exposez aux plus brûlantes ardeurs du soleil, sont par une suite necessaire stériles, ou de très-peu de rapport; au lieu que les terres qui en sont à quelque distance n'étant point sujettes à ces inconveniens, donneroient d'abondantes récoltes, si les Peuples qui les doivent cultiver étoient plus attentifs à leurs besoins, plus industrieux, & moins paresseux.

Il est vrai que ces terres souffrent de grandes sécheresses & de grandes cha-

leurs ; mais leur fond eſt gras & profond ; les roſées & les pluyes les rendent inépuiſables, & cependant on remarque qu'elles ne rendent pas à beaucoup près, ce qu'on en devroit attendre. Les pluyes enlevent ſouvent toutes les ſémences ; parce que ces peuples mols & fainéans ne veulent pas ſe donner la peine de faire des digues ou des canaux, qui retiendroient les eaux autant qu'ils en auroient beſoin, & qui feroient écouler ce qu'il y en auroit de trop, & rendroient ainſi le terrain fertile & abondant, & en état de produire infiniment mieux tout ce qui eſt neceſſaire à la ſubſiſtance de ce peuple nombreux.

Excepté quelques cantons, où les Portugais ont eû l'adreſſe & le bon ſens d'inſpirer aux peuples l'amour du travail ; tout le reſte vit au jour le jour ſans avoir ſoin du futur, ne ſongeant qu'à jouir du repos, ayant en horreur ſur toutes choſes le travail & la fatigue la plus légere ; aimant mieux être expoſé aux dernieres horreurs de la faim quand leurs petites récoltes viennent à manquer, que de cultiver un peu plus de terre, qu'ils ne jugent en avoir beſoin.

Le grain le plus commun que l'on

Bled de Turque, ou mahis.

cultive dans le pays, y a été apporté par les Portugais : c'eſt le mahis. Les Negres l'appellent en leur langue Maſſa-maupunſu. On le nomme bled turc, ou grand turc en Italie, ou gros froment. Il vient en perfection dans ce pays, ces épis ſont longs, gros, bien chargez ; on en fait deux récoltes par an, & même trois dans certains endroits, quand on ſçait prendre ſon tems. Il ne demande que trois mois depuis qu'on le met en terre, juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'être cueilli.

Bled Saraſin.

Le bled Saraſin ſe cultive avec ſuccès dans le pays. Les Italiens le nomment Sagina, & les Noirs Maſſamantui, & dans la langue d'Angolle Maſſambola ou Maubella : on en fait deux recoltes chaque année. Il reſiſte plus que les autres grains à la ſechereſſe.

Bled appellé Maſſingo.

Il y en a un autre aſſez ſemblable au mil d'Europe, que l'on appelle Maſſingo, dont l'épis eſt bien plus gros & mieux nourri, & dont le grain a un goût & une odeur fort agréable. On remarque pourtant qu'il donne la colique à ceux qui n'y ſont pas accoûtumez, parce qu'il renferme trop de ſubſtance, & qu'il eſt par conſequent trop difficile à digerer. Mais cet inconve-

nient n'eſt que pour les Européens ; car pour les Négres, leur exercice continuel & violent de ſauter & de danſer, leur fait digérer toutes choſes. D'ailleurs on peut dire qu'ils ont des eſtomachs d'Autruches.

Il y en a une autre eſpéce appellée Luno, dont l'épi triangulaire eſt chargé de grains plus petits, d'une couleur de fer, avec une petite tache noire. C'eſt un aliment très bon, & qui ſoûtient long-tems ceux qui en uſent. Il ſemble que la nature ait voulu pourvoir par cet endroit, au défaut de vivres dont ces pauvres gens manquent très ſouvent. Bled appellé Luno.

La Neaſſa eſt une eſpéce de petite féve, de couleur rougeâtre, que l'on eſtime beaucoup, & qui meriteroit aſſurément de l'être, ſi ces peuples avoient l'induſtrie de la préparer comme il faut. Féves appellées Neaſſa.

L'Ouvando eſpece de petit pois qui croiſſent en arbuſtes qui durent deux ou trois ans, qui fleurit & qui porte des fruits en toute ſaiſon. Ils ſons bons, cuiſent aiſément, c'eſt une bonne nourriture. Nous en avons en Amerique, dont le pied dure ſept ans : on les appelle poids de ſept ans. J'en ai fait la deſcription dans mon *Voyage des Iſles*. Eſpece de pois. Ouvando,

Incuba, autre eſpece de pois

L'Incuba eſt une eſpece de petit pois, de couleur blanche, & aſſez difficile à cuire; parce qu'ils ſont fort durs. Ces fruits viennent ſous terre dans une eſpece de bourſe. J'en ai parlé dans le *voyage* de Guinée, ſous le nom de pois d'Angolle. La fleur de cette plante eſt jaune; elle a l'odeur de la violette. Ces pois étant bien cuits, ne laiſſent pas d'être bons, & d'avoir bon goût : on dit même qu'ils ſont amis de l'eſtomach.

Noiſettes appellées Neuban.

Les Neuban zamputo reſſemblent beaucoup à nos noiſettes ſauvages, pour la figure & pour le goût. Ils ſe ſement aiſément, viennent, pour ainſi dire, ſans culture, produiſent beaucoup; & par cet endroit les Negres les eſtiment infiniment. C'eſt dans le Royaume de Congo, la nourriture la plus ordinaire des peuples.

Neanza, ou féve du Bréſil.

La Neanza, que l'on appelle communément féve du Breſil, (apparemment parce que les Portugais l'ont apporté de ce pays,) dégenere en Afrique. Il s'en faut bien que ces féves y ſoient auſſi tendres & d'auſſi bon goût. Auſſi les Negres en ſement très peu; il n'y a que les curieux, dont le nombre eſt très-petit, qui en mettent vingt-cinq ou trente en terre.

Cangululu eſt une eſpece de ſaraſin de couleur de feu. C'eſt de tous les légumes celui dont les Negres ſement davantage, parce qu'ils le trouvent meilleur; pendant que les Européens préferent le ſaraſin ordinaire. Il y a par tout diverſité de goûts, & on n'en doit pas diſputer.

Eſpece de Saraſin appellé Cangululu.

Toutes ces ſemences ſe jettent en terre deux fois l'année; ſçavoir, au mois de Septembre, & en celui de Janvier. Dès que la premiere récolte eſt faite, on ſeme pour la ſeconde, qui ſe fait au mois de Mai. Il n'y a que le ſaraſin ordinaire qui ne ſe ſeme qu'une fois, dans le mois d'Octobre. Eſt-ce negligence? Eſt-ce que les Negres ne l'aiment pas tant que les autres? Ce ſeroit à eux à nous le dire.

Le défaut de courage & d'induſtrie, eſt cauſe que les Noirs ne ſoumettent point au joug les animaux domeſtiques qu'ils ont en grand nombre & de differentes eſpéces, qui y ſont propres; & qui laboureroient leurs terres bien mieux que leurs femmes ne le font avec leurs hoües. Il arriveroit de là qu'ils auroient des grains en abondance, & qu'ils ne ſeroient plus ſujets à ces diſettes affreuſes qui en font mourir un grand nombre. Car quel travail

peut on eſperer d'un ſexe foible & délicat, qui eſt toûjours chargé d'élever des enfans, & de tout l'embarras du ménage ?

Il ſemble que les Noirs ayent pris la charge de venger tous les autres hommes, du peu de ſervice que les femmes leur rendent. Je ſçais que les ſauvages de l'Amerique en uſent à peu près de même : il y a pourtant de la difference. Les gros travaux ſont pour les hommes, ils ne laiſſent aux femmes, que ceux qui conviennent à la foibleſſe de leur ſexe. Les Noirs de ces trois Royaumes leur laiſſent la charge toute entiere. On voit avec compaſſion ces foibles créatures avec un enfant attaché ſur leur dos, labourer les terres, les enſemencer, faire les récoltes, couper le bois, aller chercher l'eau, faire la cuiſine ; en un mot, faire tout ce qui eſt neceſſaire dans une maiſon : pendant que les hommes fument, chantent, danſent, ou dorment, boivent ou mangent la plus grande partie du jour ou de la nuit. On voit ces pauvres femmes abbatues par la foibleſſe, par la chaleur, & ſouvent par la faim, être obligées de ſe repoſer & de ſe coucher par terre, dès qu'elles ont donné quatre ou cinq coups de hoües ; auſſi les

RPJCB

Femme qui Laboure

entend-on répeter sans cesse ce triste refrain, Imcafuensalo, Imcafuensalo, c'est-à-dire, Je meurs de faim.

Je donne ici la figure d'une de ces femmes, qui laboure la terre avec son enfant sur son dos. Figure d'une femme qui laboure.

CHAPITRE VIII.

De quelques arbres, fruits, plantes, herbes, & fleurs.

Rien ne fait mieux connoître la difference infinie du climat de ces trois Royaumes avec notre Europe, que les arbres, les fruits, les plantes, les herbes, & les fleurs qu'il produit.

A l'exception de quelques arbres que les Portugais y ont apportez, qu'ils ont cultivez avec beaucoup de peine, & qui se sont ensuite provignez dans plusieurs endroits; tout le reste y est different: on n'y remarque rien, aucune ressemblance.

La plus grande partie des arbres de ces pays sont stériles, & ne sont point ornez de fleurs. Tout ce qu'ils ont de bon c'est d'être verds toute l'année; on ne les voit jamais entierement dépouillez de leurs feuilles. La saison se-

che les fait paroître grillez ; mais dès que les pluyes commencent, ces feuilles tombent à meſure que les nouvelles pouſſent.

Il y a nombre d'arbres qui ſe chargent de fruits ; mais ce ſont des fruits inutils aux hommes & aux bêtes : du moins juſqu'à preſent n'en a-t'on fait aucun uſage. Peut être trouveroit on à les employer utilement, ſi quelque Botaniſte habile vouloit ſe donner la peine de les examiner. Il y en a d'autres, dont le tronc, l'écorce, les feuilles, & les fruits, ſervent à des maladies. Nous en parlerons à meſure que l'occaſion s'en préſentera.

Tout le monde ſçait qu'il y a des Palmiers de toutes eſpeces. Celles qu'on nomme Zoffo, Cola, Iſlanda, & Mulemba, ſont plus communes dans le Royaume de Congo, que dans les autres pays où les autres eſpeces ſe trouvent en quantité.

Alicondo. L'Alicondo que les Noirs appellent auſſi Bondo, eſt une arbre d'une grandeur & d'une groſſeur démeſurée. Il n'eſt pas rare d'en trouver que dix perſonnes ne peuvent embraſſer. C'eſt un proverbe reçu dans le pays, que cet arbre n'eſt bon que pour tuer les hommes & les bêtes. Il ſe pourrit & ſe ſeche

che fort aiſément, & devient ſi fragile, que le moindre vent ſuffit pour le faire tomber tout d'un coup. C'eſt pour cela que les Noirs ne bâtiſſent jamais leurs caſes au pied, ni aux environs de cet arbre dangereux. Ses fruits ne le ſont pas moins : ils ſont proportionnez à la groſſeur de l'arbre qui les porte. On en voit de plus gros que nos plus groſſes citrouilles, qui ſe détachent aiſément des branches, & qui tueroient ou bleſſeroient dangereuſement ceux qui ſe trouveroient deſſous.

Cet arbre pourtant, quoique dangereux, n'eſt pas tout-à-fait inutile ; il a d'aſſez bonnes qualitez qui le font eſtimer. Son écorce macérée & battue, donne de gros fil, dont on fait des cordes excellentes, & de longue durée. On en fait auſſi de groſſe toile à ſacs, & une certaine étoffe groſſiere dont les pauvres gens ſe couvrent. Les Portugais en font de la mêche à mouſquet.

Uſage qu'on fait de ces écorces.

L'écorce de ſon fruit eſt ligneuſe & fort dure. Elle renferme une pulpe qui ſe ſéche aiſément, & ſe réduit en une farine inſipide, qui n'eſt pas une mauvaiſe nourriture dans le beſoin. L'écorce ſert à faire des vaſes pour differens uſages, comme nos groſſes calebaces de l'Amerique. L'eau s'y conſer-

ve à merveille, & prend un goût aromatique fort agréable. Les feuilles de l'arbre se mangent en tems de disette, & les cendres du bois, font un savon très bon.

On fait de son écorce une sorte de toile ou d'étoffe plus estimée que la premiere. On enleve pour cet effet la premiere écorce qui est toûjours plus rude, & on prend la seconde qui est pour l'ordinaire, d'un bon doigt d'épaisseur. On la fait macérer dans l'eau pendant quelques jours; après qu'on l'en a retirée & qu'on l'a fait séche, ron la bat avec des barres de fer & de grosses masses de bois dur, jusqu'à ce qu'elle devienne maniable; & alors elle paroît comme une piece de grosse toile, qui, quoique rude & d'assez peu de durée, ne laisse pas de servir à couvrir la nudité des Négres, qui en attachent un morçeau devant; & un derriere, qui leur pendent depuis les reins jusqu'aux genoux.

L'Insanda est un arbre sterile. Ses feuilles sont semblables à celles de notre Laurier. On enleve son écorce comme celle du précedent, & on en fait certaines étoffes fort estimées des gens de distinction, & même des Rois, qui s'en font faire des manteaux & des

Arbre appellé Insanda.

Usage de

bandelettes, dont ils se ceignent le corps. Il n'y a pas jusqu'aux femmes, qui ornent ces bandelettes de certaines figures qui marquent leur qualité. Elles les appellent Chitundo. C'est pour elles un ornement, qui, à leur avis, leur donne beaucoup de relief. Ces mêmes écorces servent encore à faire des mêches de mousquet, beaucoup meilleures que celles dont nous avons parlé ci-devant. Son écorce.

Il sort de la cîme de cet arbre, des bayes remplies d'un gros fil, qui se ployent aisément, & qui croissent jusqu'à terre; si on fait des trous, & qu'on les introduise, elles prennent racine; & produisent d'autres arbres de même espece.

La décoction de ces fils est un remede souverain pour ceux qui ont du sang meurtri ou extravasé par quelque chute ou par quelque coup violent.

La Mulemba ressemble beaucoup à l'Insanda. Cet arbre est toûjours verd. Ses feuilles sont semblables à notre Laurier-Royal. On tire de son écorce du fil dont on fait des toiles & des étoffes bien plus belles que celles de l'Insanda. Mulemba. Ses usages.

Il sort des entailles que l'on fait à son tronc, une gomme extrêmement

blanche, qui sert de glu pour prendre les oyseaux.

Arbres appellez Mangles.

Les bords de la Coanza & de la Danda, sont couverts d'arbres appellez Mangles, qui font d'épaisses forêts. Ces arbres aiment les lieux aquatiques & marécageux, & les bords des rivieres, & même de la mer. On en voit de fort grands, qui sont très-propres pour les bâtimens. Il sort des grosses branches, des filamens; qui tombant à terre, y prennent racine d'eux-mêmes, & font de nouveaux arbres; de maniere qu'un seul tronc, peut avec le tems, devenir le pere d'une forêt entiere. Nous avons parlé si amplement des Mangles dans le *Voyage des Isles de l'Amérique*, que je prie le Lecteur d'y avoir recours.

Une Princesse du Sang Royal de Portugal à qui on faisoit la description des arbres de ce pays, ne pût s'empêcher de dire, qu'une terre qui produit des arbres de cette espece, ne lui paroissoit pas être une terre de verité, ni un climat propre à donner des femmes fort chastes. Je rapporte ce jugement par respect pour la personne qui l'a porté, sans prétendre l'appuyer ou le contredire.

Arbres Al-

On trouve dans ces Royaumes quan-

tité d'arbres à qui on a donné le nom d'Almesica. Ils sont grands, & leurs feuilles ressemblent à celles de nos Noyers. On en tire une gomme chaude & médecinale, en taillaudant leur tronc, qui porte le nom de l'arbre : elle est blanche d'abord & molle, & se durcit ensuite. Ils portent un fruit de la grosseur d'une olive. Le noyau qu'il renferme, sert aux Noirs à jouer à un certain jeu qu'ils appellent Ingurvu.

mesica.

Gomme de même nom.

L'arbre Colleva est fort grand : il produit un fruit assez semblable à nos citrons, mais bien plus gros ; qui renferme de petits noyaux de la grosseur de nos noisettes, de couleur de feu, d'un goût fort amer ; qui sont excellens pour fortifier l'estomach. Les Noirs en mangent quantité à cause de cela. Leur méthode est de les mettre tremper dans l'eau, à laquelle il donne un goût agréable, & qui corrige un peu sa trop grande amertume.

Arbre appellé Colleva.

Le Zaffo est un arbre de la grandeur des chênes d'Italie. Il produit un fruit assez semblable aux prûnes, quoiqu'un peu plus gros, & de couleur de feu. Etant cuit dans la braise il devient odorant, aromatique, très-délicat, il fortifie le cerveau.

Le Zaffo.

Le Cassanévo est toûjours verd.

Le Caſſanévo. Ses feuilles reſſemblent à celles du Laurier. On en tire une raiſine d'une odeur fort agréable. Ses fruits ſont comme des pommes d'api. Les Noirs en expriment une liqueur que ſon aigreur rend peu agréable ; cependant elle eſt excellente dans les fluxions & les cathares : & on aſſure que ceux qui uſent ordinairement de ce fruit, ne ſont point ſujets à certaines maladies du pays, qui produiſent des ulceres par tout le corps. Au lieu de fleurs, il pouſſe dehors une certaine matiere ou gomme jaune, qui étant rôtie au feu, ſe mange avec plaiſir ; au lieu que ſi on la mange crue, c'eſt un poiſon pour l'eſtomach. En effet, elle eſt ſi cauſtique, que ſi elle touche la chair nue, elle y engendre des puſtules, & y fait des playes.

Le Gegero. Le Gegero eſt un arbre fort & vigoureux ; il porte des fruits de la forme & de la couleur des oranges mûres, mais un peu plus longs. Ils ſont excellens ; on en tire une liqueur agréable au goût, & très-bonne pour l'eſtomach.

Le Purgera. L'arbre appellé Purgera, ne vient pas plus grand que nos Noiſettiers. On tire de ſon fruit une huile qui entre dans bien des médicamens, & qui

étant employée dans les lampes, rend une odeur très-agréable.

Il y a plusieurs especes de Palmiers. Mon Auteur se renferme dans la description de huit especes seulement. Des Palmiers.

La premiere & la plus ordinaire, produit des fruits approchans de nos pommes de pin, qui sont pleins de glandules comme nos noisettes ou comme les noix de galles du Levant. Elles sont brunes ou noires quand elles ne sont pas mûres : elles changent de couleur en mûrissant, & deviennent enfin d'une couleur de jaune doré. On en tire une huile excellente pour la cuisine, qui se fige comme du beure. Premiere espece des Palmiers.

La fleur de cet arbre naît à son sommet. On tire de ce même endroit, comme nous l'avons dit dans notre *Relation du Senegal*, une liqueur qui tient lieu de vin dans le pays : mais elle dure peu dans cet état ; en trois ou quatre jours elle se change en vinaigre.

Il naît autour du tronc une matiere molle & déliée comme de la houate, dont on fait des oreillers pour les grands Seigneurs. Les Giagues s'en servent pour guérir des blessures considerables, sans faire autre chose, que l'appliquer dessus avec une bande ; à

peu près comme nous appliquons la toile d'araignée pour des coupures legeres. Car le ſang eſt un baume excellent qui ſuffit tout ſeul pour fermer une playe, quand on a eu ſoin de rapprocher les lévres & de les tenir en cet état, par une bande legerement ſerrée.

Les feuilles de ce palmier étant très-grandes & fortes ſervent à couvrir leurs maiſons, & durent aſſez long-tems.

On feroit de très-bonnes planches avec le tronc, ſi les Noirs avoient l'induſtrie de le ſcier. De ſorte que cet arbre a tant d'utilitées, qu'aſſurement il ne doit porter envie à aucun autre.

Seconde eſpece de Palmiers, le Matomé.

La ſeconde eſpece de Palmiers, s'appelle Matomé. Elle n'eſt pas haute : elle ſe plaît dans les lieux marécageux. On tire de cet arbre, par le moyen d'une fente qu'on y fait avec un fer ; on en tire, dis-je, une liqueur rafraîchiſſante, ou, ſi l'on veut, une eau aſſez agréable, quoiqu'elle n'approche pas de la bonté du précedent. Les feuilles de ce Palmier ſont d'une longueur extraordinaire : on en voit communément d'auſſi longues qu'une pique. Les Noirs ſe ſervent du milieu de ces feuilles, pour faire les chevrons de leurs caſes ; & pour faire des échelles de trente ou quarante échelons,

RPJCB

au m

2.e fig.

Espece particuliere de Palmier de Congo.

I. fig.

Palmier ou Cocotier de Congo. Mathey fecit

depuis que les Portugais en ont introduit l'usage. Ils s'en servent comme on se sert des Bambons dans les Indes Orientales, pour porter les personnes de considération dans des hamacs, qui est la voiture ordinaire du pays; parce qu'ils sont lians, & qu'ils deviennent très-legers lorsqu'ils sont secs.

Nous donnons dans la figure troisiéme la figure de ces hamacs.

Le pied de ce même arbre produit une grosse branche, que l'on appelle Regime aux Isles de l'Amerique, toute chargée de fruits en maniere de gros pignons d'Inde; dont l'écorce est brune & polie naturellement, & si forte, qu'on en fait des tabatieres & autres petits vases très-propres.

Troisiéme espece, le Coccotier.

La troisiéme espece est le Palmier Coccotier. Il vient dans tous les pays bien chauds, en Amérique, en Asie, comme en Afrique; & pourvû qu'on ait soin de l'arroser quand il est jeune, il croît à une très-grande hauteur. Ses feuilles, ou plûtôt ses branches, ont jusqu'à six brasses de longeur, & plus de deux palmes de largeur. Elles sont extrêmement délicates; il n'y a que le nerf ou la côte du milieu, qui ait de la roideur & de la force: aussi remarque-t'on, que toutes ces feuilles, qui sont comme des lanieres, se meuvent au moindre souffle de vent, comme

les extrêmités des roſeaux. L'écorce du tronc n'eſt point noueuſe ni raboteuſe comme celles des autres Palmiers, où l'on remarque les veſtiges des feuilles qui en ſont tombées. Il eſt pourtant vrai que l'on voit autour du tronc certaines lignes qui ont un peu de ſaillie, comme il en paroît dans tous les arbres qui ont reçû quelque taillade. Le fruit, que l'on appelle Coco, eſt eſtimé : il naît à la cime de l'arbre, au-deſſous des feuilles, & pend en grappes ou régimes, au nombre de trois, quatre, & même cinq regimes, toutes chargées de 25. à 30. fruits de la groſſeur d'un mélon médiocre.

Deſcription des Cocos.

Ce fruit eſt enveloppé d'une écorce de deux doigts d'épaiſſeur, compoſée de gros fils qui ſe coupent aiſément au couteau couverts d'une peau verte & liſe ; au centre de laquelle on trouve le fruit, de figure ronde & ovalle plus pointuë à une extrêmité qu'à l'autre d'une matiere ligneuſe, dure & caſſante ; qui étant jeune, eſt plein d'une liqueur blanchâtre de bonne odeur, agréable au goût, fort rafraîchiſſante, & très-propre pour les malades dans l'ardeur de la fiévre. Ce lait ſe caille peu à peu, & s'attache au parois de la coque ; & ſe change à

la fin en une matiere blanchâtre assez ferme, d'un goût de noisette ou d'amande, qui est très-saine, & que l'on mange avec plaisir.

La coque sert à plusieurs usages. On la taille de maniere, qu'on en fait des coupes à boire & à prendre le chocolat. Elle est de couleur brune avec de petites lignes & des points d'un blanc sale, qui font un fort bon effet. Ces vases se polissent bien dedans & dehors, & sont fort propres. Les personnes délicates accommodent le lait ou la matiere qui en résulte quand le fruit n'est pas encore tout-à-fait mûr, avec du sucre & des aromates, & en font un manger très-délicieux. On connoît les tasses de Coco par tout le monde.

Tamara quatriéme espece de Palmier.

La quatriéme espece de Palmier est le Tamara. Elle produit des dattes excellentes. Ses feuilles ne sont pas si longues que celles des Palmiers précedens; elles sont aussi plus pointues. On en pourroit tirer du vin, & même de la gomme; mais cela nuiroit aux fruits. D'ailleurs les Negres n'ont pas cet usage & on perdroit son tems à les y vouloir engager.

Matoba, cinquiéme espece.

La cinquiéme espece se nomme Matoba. On en tire un vin agréable au

goût, mais préjudiciable à l'eſtomach & au ſang, parce qu'il a trop d'acide. Ses feuilles ſont plus larges & plus courtes que les autres : on s'en ſert pourtant pour couvrir les maiſons, & pour faire des paniers legers, qui tiennent lieu de coffres aux Negres, & qui leur ſervent à renfermer ce qu'ils portent ſur la tête & ſur les épaules. Son fruit eſt plus petit que celui de la troiſiéme eſpece : il contient une liqueur très propre pour appaiſer les douleurs de la fiévre & de la diſſenterie. Les Indiens l'appellent coco des Maldives ; comme s'il n'y avoit que ces Iſles qui en produiſiſſent, & en cela ils ſe trompent.

Sixiéme eſpece.

La ſixiéme eſpece n'a point de nom propre : on ne la connoît que ſous celui de petit palmier ; il eſt en effet plus petit que tous les autres. On en tire une liqueur mal-ſaine, mais dont les Negres ne laiſſent pas de s'accommoder ; parce que leurs eſtomachs accoûtumez à toutes ſortes d'immondices les plus indigeſtes, digérent tout ſans peine. Ce que cette eſpece a de meilleur, ſont ſes feuilles ; qui étant macérées & battues, donnent un fil plus doux que le chanvre, dont on fait de fort belles toiles. Cela le fait

nommer en quelques endroits Palmier d'Impulci, c'eſt-à-dire, palmier à toiles.

On a nommé la ſeptiéme eſpece, Coccata. Elle produit un fruit de la groſſeur d'un bon melon. La ſubſtance qu'il renferme, eſt une boiſſon excellente, & une très-bonne nourriture, quand elle eſt congelée & affermie. On en tire de l'huile, & quand on veut ſe donner la peine d'accommoder cette ſubſtance blanche avec du ſucre, on en fait une eſpece de gelée excellente. On peut aſſurer que ce fruit eſt le même, ou qu'il differe très-peu des noix d'Inde. Coccata, ſeptiéme eſpece.

La huitiéme eſpece, eſt proprement celle que l'on appelle le Palmier de Congo, & avec raiſon: car il croît naturellement dans ce Royaume, plus qu'en aucun autre lieu du monde. Les campagnes & les forêts en ſont pleines. Il eſt auſſi bon que toutes les autres eſpeces, & porte bien plus de fruit. Il ſemble que l'Auteur de la Nature ait pourvû ce pays de cet arbre d'un ſi grand rapport, pour réparer en quelque maniere la ſterilité du pays, & donner de quoi vivre à ces peuples fainéans, toûjours expoſé aux horreurs de la famine. Ils en tirent une li- Palmier de Congo, huitiéme eſpece.

Voyez la ſeconde figure.

queur, qu'ils eſtiment autant que le vin l'eſt en Europe. Ceux qui en veulent avoir, font le ſoir ſur le tard, pluſieurs inciſions à l'écorce de l'arbre, & y ajuſtent des feuilles en maniere d'antonnoirs ; par le moyen deſquelles la liqueur qui ſort de l'arbre, tombe dans des vaſes que l'on a diſpoſé pour la recevoir ; & on les trouve pleins le matin. Cette liqueur eſt comme un lait, doux, piquant, & agréable, quoique bien éloigné des qualitez du vin. Il ne conſerve ſa bonté que deux ou trois jours au plus ; après quoi il ſe corrompt & devient du vinaigre. Il porte tellement à la tête, qu'il faut l'avoir bonne, pour en ſoûtenir un bocal, c'eſt-à-dire, une pinte ou environ, ſans être étourdi ou yvre.

Lorſqu'on ne ſe met pas en peine de tirer du vin, & que ſans inciſer l'arbre, on y laiſſe toute la liqueur ; il naît à la racine des feuilles, des fruits ſi gros, qu'un ſeul ſuffit pour charger un homme bien robuſte : leur peau eſt toute parſemée de pointes comme des épines. Cette enveloppe renferme de petits fruits comme nos châtaignes mondées, dont ils ne differents que très-peu pour la couleur,

la ſubſtance, & le goût. Etant rôtis au feu, ils ſervent de nourriture aux pauvres gens, qui n'ont que la peine d'en aller chercher dans les bois: il eſt vrai pourtant que c'eſt une nourriture de très peu de ſubſtance, qui n'eſt propre qu'à chaſſer un peu la faim.

On les met bouillir à force de feu: on en tire une huile graſſe, dont les Noirs ſe ſervent pour accommoder leurs vivres. Elle a une odeur d'acide, & elle eſt d'une qualité froide qui eſt extraordinaire dans les huiles. Les Européens ne s'en ſervent que pour leurs lampes, & ne l'employent jamais dans leurs vivres, comme font les Noirs, à qui tout eſt bon. Ces fruits ont un noyau, que l'on écraſe, & dont on tire une huile plus pure que de la pulpe, qui fait une lumiere bien plus claire, dont l'ardeur eſt agréable, & qui n'offenſe ni la tête ni la vûe.

On ſe ſert auſſi des feuilles pour couvrir les maiſons; elles durent moins que les autres: mais étant macérées & pilées, elles ſont bonnes pour faire des cordes & autres ouvrages de cette nature. Leur uſage principal eſt pour faire des paniers, des hottes, & des nattes.

Quand on veut tirer du vin, on

obſerve les inciſions, ou au pied de l'arbre, ou au milieu, ou au ſommet, ſelon la qualité du vin que l'on veut avoir. Il eſt certain que plus l'inciſion approche du ſommet de l'arbre, & plus le vin eſt fort & agréable : la raiſon en ſaute, pour ainſi dire, aux yeux.

Bananier, autre eſpece de Palmier.

Le Bananier, que les peuples d'Angolle & de Congo appellent Maongir, ou Macobecco ; eſt une autre eſpece de Palmier. Ses feuilles ſortent de ſa cîme comme une gerbe, unies, droites, longues de cinq à ſix braſſes, & larges de deux palmes : elles ſont toûjours vertes. Le moindre zephir qui les agite, leur donne un mouvement, & leur fait exciter un doux murmure, qui provoque au ſommeil ceux qui repoſent à leur ombre. Du centre des feuilles, ſortent un ou deux rameaux chargés de cinq à ſix cens fruits longs & gros comme le bras d'un homme, attachez le long du rameau, comme les grains de raiſin à leur grappe. Il eſt vrai que toutes ces plantes ne portent pas un ſi grand nombre de fruits, ni de cette taille. On doit cueillir le rameau entier avant qu'il ſoit tout à fait mûr : on le pend au plancher, où les fruits mûriſſent

Voyez la troiſiéme figure.

RPJCB

4.e fig.

Plante ou arbre appellé Condé du Royaume de Congo

3.e fig

1. Bananier du Congo.

Mathieu

ſucceſſivement ; & ſont beaucoup meilleurs, que s'ils étoient mûris ſur le pied. On prétend que ce fruit eſt froid : c'eſt pour cela que les Européens le mangent avec du ſucre quand il eſt grand, & avec du ſel quand il eſt petit. On leve ſa peau comme aux figues & aux oranges ; & on ſe ſert des feuilles ſeches pour faire de la filaſſe, qui eſt bonne pour calfater les fentes des murailles & des vaiſſeaux.

Avaſſaſſe, arbre fruitier.

L'Avaſſaſſe eſt un arbre de moyenne grandeur : il porte des fruits de la groſſeur de nos noix ordinaires, qui ſont bonnes, & qui ont un goût approchant de celui des fraiſes.

Mololo.

Le Mololo eſt un arbriſſeau qui n'a que trois ou quatre pieds de hauteur. Son fruit approche beaucoup du citron. Il eſt jaune, doré quand il eſt mûr : il eſt agréable à la vûe, d'une bonne odeur, d'un goût charmant ; bon à l'eſtomach, & très-délicat. Les ſemences qu'il renferme, ſont noires.

Manbocha.

Les fruits appellez Mambocha, viennent à un arbriſſeau, de la grandeur du précedent. Ils ſont d'une couleur jaune-pâle, & approchent beaucoup de l'orange, pour la figure. Leur peau eſt un peu dure ; & leur pulpe a de la conſiſtence & de la fermeté. Il y

en a de deux ſortes. L'uſage des plus grands porte à la tête, & eſt mal-ſain par cet endroit. Il ne ſera pas fort recherché en France, où les vapeurs ſont devenuës ſi communes : les petits ſont ſains, d'un goût exquis, & d'une ſubſtance très-nourriſſante.

La Mobula. La Mobulla porte ſes fruits au pied de ſes feuilles, comme nos figuiers ; ils ſont aromatiques, de bonne odeur, & fort ſains.

La Mucchia. La Mucchia vient auſſi grande que les chênes en Europe. Ses fruits ne ſont pas plus gros qu'une petite pomme, d'un jaune doré : ſon goût, qui eſt un peu piquant, ne laiſſe pas d'être agréable, & fort ſain.

Le Goyavier. Le Goyavier n'eſt pas plus grand que nos pruniers. Son fruit eſt de la groſſeur d'une orange ordinaire, & de la même couleur quand il eſt mûr. Je l'ai décrit amplement dans mon *Voyage des Iſles* ; auquel je prie le Lecteur d'avoir recours, puiſqu'il eſt le même en Afrique, comme à l'Amerique, d'où il y a apparence que les Portugais l'ont apporté.

Figue d'enfer. Le Capano, qu'on appelle auſſi figue d'enfer, produit un fruit dont on exprime une huile qui eſt bonne à brûler, & qui entre dans la compoſition

des emplâtres, auſſi-bien que ſes feuilles. Les Négres ſe ſervent de la cendre pour ſe nettoyer le corps.

Deux eſpeces de Comtes.

Il y a deux ſortes de Conde ou de Comte. Je ne ſçais qui a décoré ces arbres de ce titre : il faut que ce ſoit les Portugais, qui ne ſont pas chiches de qualités. On en trouve auſſi aiſément dans ces trois Royaumes, qu'il eſt difficile, ou plûtôt impoſſible, d'en trouver autre part.

Comte de la premiere eſpece.

La premiere eſpece pouſſe toutes ſes branches à ſon ſommet, & les tient toûjours droites, & ſes fruits ſont attachez à la naiſſance des branches. Ses fleurs reſſemblent à des roſes avortées : elles ne laiſſent pas d'avoir de la beauté & de l'odeur. Ses fruits ſont de la groſſeur d'une pomme de pin, mal faits, pleins de boſſes. On diroit que c'eſt une groſſe main d'homme fermée. Son écorce eſt de couleur de cendre, aſſez tendre. Elle renferme une ſubſtance qui tient le milieu entre les choſes liquides & celles qui ont de la conſiſtence, à peu près comme le fromage mol. Elle eſt blanche comme le lait, & ſe fond dans la bouche, comme un lait d'amende congelé : elle a une odeur agréable. Elle eſt excellente pour l'eſtomach, & rafraîchit parfaitement

Voyez la quatriéme figure.

bien les viſceres. Ses pepins ſont noirs, & de la groſſeur de ceux des concombres d'Italie. On eſtime qu'ils ſont auſſi rafraîchiſſans que ces ſemences qu'on dit être froides.

Comte de la ſeconde eſpece.

Le Comte de la ſeconde eſpece n'eſt point inferieur à celuy de la premiere. Ses fruits pendent à ſon tronc & à celui de la plus groſſe branche : leur écorce eſt verte & unie, on n'y remarque que certains compartimens peu enfoncés, qui le font reſſembler à une pomme de pin. Sa ſubſtance n'eſt pas tout à fait ſi blanche ni ſi molle, que celle de la premiere eſpece, mais elle la ſurpaſſe en odeur & en délicateſſe. Le ſeul défaut qu'a ce fruit, c'eſt de ne ſe pas conſerver long-tems. C'eſt une ſuite de ſa délicateſſe.

Niceffo.

Les Peuples d'Angolle appellent Maongio-Acamburi, le fruit qu'on nomme dans les deux autres Royaumes Niceffo. L'arbre ou la plante qui le porte, n'a pas plus de quatre braſſes de hauteur. La braſſe dont ſe ſert mon Auteur pour meſurer, n'eſt pas la braſſe marine, qui a cinq pieds de Paris ; mais la braſſe de Bologne en Italie, qui n'a qu'environ un pied & demi de Paris; ainſi cet arbre n'auroit qu'à ſon compte ſix pieds de hauteur. Il ne

laiſſe pas de produire un très-gros fruit de la figure d'une pomme de pin, qui renferme juſqu'à deux cens fruits, de la figure à peu près de nos petits citrons un peu alongés; ayant des côtes marquées, d'un goût ſi exquis, qu'il n'y a point de fruit qui en approche, non pas même les meilleurs melons d'Italie. C'eſt beaucoup dire. Il commence à ſe charger de fruits peu de mois après qu'il eſt ſorti de terre, & en porte toute l'année; les produiſant ſucceſſivement l'un après l'autre, étant toûjours chargé de fruits mûrs, d'autres qui approchent de leur maturité, d'autres qui ſont verds, & d'autres enfin qui ne font que paroître. Ce que ces fruits ont de merveilleux, c'eſt qu'en les taillant en rouelles, on y voit des deux côtez une eſpece de croix ou de *Tau*, qui eſt la marque ou le ſigne de notre Redemption.

Fruits excellens, & abondans.

Figure de ce fruit.

Les Eſpagnols ou les Portugais, qui ont la vûe plus perçante que les autres Européens établis dans l'Amérique, remarquent la même choſe dans les figues & les bananes. Ils y voyent même quelque choſe de plus que la ſimple croix. Pour moi qui ai demeuré longues années dans les Iſles de l'Amérique, je n'ai pû appercevoir, même

Remarque du Traducteur.

avec l'aide des lunettes, ce que ces Meſſieurs croyent y voir ſi diſtinctement, ſans aucun ſecours étranger.

Mamao. On doit plûtôt mettre le Mamao au nombre des plantes, que des arbres : il ne laiſſe pas d'avoir des feuilles aſſez grandes. Ses fruits ſont attachez au tronc : ils ſont de la groſſeur de nos groſſes calebaſſes, ou de nos citrouilles. La ſage nature n'a eu garde de les placer aux branches, il les auroient rompues par leur peſanteur. Je crois que ce ſont quelques eſpeces de calebaſſes dont la pulpe eſt inſipide, & que les pauvres gens ne laiſſent pas de manger, après les avoir bien chargées de ſel & du poivre du pays.

Ananas. L'Ananas eſt, ſelon mon Auteur, une eſpece de *Semper vivum* qui croît & qui ſe multiplie de lui-même dans tous les lieux, même les plus déſerts. Tout le monde connoît ce fruit, & la plante qui le produit. D'ailleurs, j'en ai parlé amplement dans mon *Voyage des Iſles*, je ne pourrois que repeter ici ce que j'en ai dit. Je me contenterai donc de rapporter ce que mon Auteur dit de celui qui croît dans ces trois Royaumes. Il aſſure que cette plante croît toûjours juſqu'à la hauteur de cinq palmes, & qu'elle eſt toûjours

chargée de fruits, dont les uns ſont vers, les autres demi mûrs, les autres en parfaite maturité. Il dit que les Portugais corrigent la trop grande acidité de ce fruit, en le coupant en rouelles, & les laiſſant quelque tems couvertes de ſel; il ajoûte qu'il a exprimé de ce fruit une liqueur qu'il a accommodé avec du ſucre qu'il a porté dans des lieux où ces fruits ne ſe trouvoient point, qui lui a ſervi à faire une boiſſon auſſi ſaine qu'agréable.

Les Portugais appellent Battata, ce qu'on connoît en Amérique ſous le nom de paſate. C'eſt une racine ou une pomme de terre, dont il y a pluſieurs eſpéces: J'en ai parlé ſi amplement, auſſi-bien que du Manioc ou Mandioca dans mon *Voyage des Iſles*, que je prie le Lecteur d'y avoir recours. Battata, ou Paſate.

Les Portugais ont porté dans ces trois Royaumes, des orangers, des citroniers, des cédres, & autres arbres, qui n'y étoient point, & qui ont trouvé le terrein & le climat ſi propres, qu'il y en a à preſent par tout, & en quantité. Bien loin d'avoir dégeneré, on prétend qu'ils y ſont auſſi bons, pour le moins, que dans le Bréſil, & dans les Iſles de Madere, & du Cap verd.

Vignes. Les vignes qu'on y a porté des Iſles Canaries & de Madere y portent du fruit deux fois chaque année. Il eſt vrai que faute de ſoin, elles ſe chargent de pampres plus que de grappes, à proportion de ce qu'elles en devroient avoir, & que les raiſins ne viennent jamais à une entiere maturité, au lieu que celles que les Capucins cultivent dans leurs jardins, & dont ils font des treilles & des berceaux, rapportent du fruit excellent, & en quantité.

On doit croire que la raiſon qui a empêché les Portugais de faire cultiver les vignes comme il faut dans leurs conquêtes; eſt que le commerce des vins qu'ils y font, en ſouffriroit beaucoup : & cette raiſon d'interêt l'emporte infiniment ſur ce qu'on pourroit s'imaginer, qu'ils n'ont pas jugé à propos d'introduire la ſource d'une liqueur qui entretiendroit & qui augmenteroit le penchant que les Noirs ont à l'yvrognerie.

Il y a une infinité d'arbres & d'arbuſtes, que l'on peut regarder comme aromatiques, c'eſt-à dire, pour avoir de l'odeur, ſoit bonne ou mauvaiſe : car c'eſt en ce ſens générique, que j'en dirai ici quelque choſe. Par exemple : il y en a un qui a l'odeur de l'ail, & dont

dont tout le monde ſe ſert à la place de cette plante.

Le Dondo a tellement l'odeur, le goût, & les autres qualités de la canelle, qu'on le peut ſubſtituer hardiment à la place de ce précieux aromate. Dondo, arbriſſeau.

L'Inquoffo s'attache comme le ſarmant aux arbres & aux plantes dont il ſe trouve voiſin. Il porte quantité de petites grappes toutes chargées de petits grains de la groſſeur de la Coriande; qui ont la force, l'odeur, & le goût du poivre, bien plus excellemment que la Maniguette de Guinée. Ils ſont ſi chauds, que ſix ou ſept grains font plus d'effet, que le double du meilleur poivre. On s'en ſert avec ſuccès dans les remedes, & pour la cuiſine. Inquoffo.

Il y a par tout une infinité de plantes, d'arbriſſeaux, & d'arbres, qui donnent des gommes, des reſines, & des huiles de differentes odeurs les plus aromatiques. Combien de fruits, de bayes, de glandules, & d'autres productions de la nature tout-à-fait inconnues dans les autres parties du monde, & qui ſe trouvent ſans peine dans ces trois Royaumes, qui y naiſſent, pour ainſi dire, ſous les yeux &

ſous la main, que l'on voit répandues dans les campagnes, qui épaiſiſſent les forêts ? Ce ſeroit-là, que d'habiles Botaniſtes trouveroient d'amples recoltes à faire, & ſans peine : les odeurs qu'elles répandent les conduiroient, comme par la main, aux lieux où elles ſont. On en trouve de ſi mauvaiſes, qu'elles ſont veritablement des poiſons pour les bêtes comme pour les hommes.

Liquivri. Le Liquivri eſt un arbuſte d'environ trois pieds de hauteur. Ses feuilles ſont comme celles de l'hyſſope : elles ſont aſtringentes, confortatives & ſpecifiques pour une maladie appellée Chiongo, dont nous parlerons dans la ſuite.

Les Patates, les Ignames, la Tamba, & quantité d'autres qui ne paroiſſent que comme des bâtons noueux, ſe mêlent avec la farine de Mais & de Saraſin, & ſervent à faire des gâteaux qui ſont agréables. On les fait rôtir ſous la braiſe, & on les mange avec le ſucre, le jus d'orange & de citron.

Generalement parlant, toutes les herbes qui croiſſent naturellement dans ces Royaûmes, ſont tout à fait differentes de celles d'Europe.

On y trouve pourtant de la Pal-

lacia, du Polipode, de la poirée, de l'oseille, des choux, de la laitüe, & autres herbes, que les Européens y ont portées; & qui y viennent fort bien, & sans peine. Il est vrai que leurs graines dégenerent à la fin, & qu'on est dans l'obligation de les renouveller. Les citrouilles y viennent si prodigieusement grosses, qu'on en a vû que deux forts Noirs avoient de la peine à porter. Les semences de raves venües d'Europe en produisent la premiere année d'aussi grosses que le bras; mais elles dégenerent peu à peu, & perdent leur bonté & leur grosseur.

Herbes de plusieurs especes.

Le grain que l'on appelle communément froment en Europe, y étant semé, y vient très-bien, en paille & en épis très-longs, mais vuides. Les pailles sont si hautes, qu'elles cachent un homme à cheval.

Froment.

J'ai remarqué la même chose aux Isles de l'Amérique, & j'ai eu soin d'avertir que l'on trouve pourtant dans ces épis qui semblent vuides, quelques grains en très-petit nombre, qui étant semez, en produisent davantage; & que ces seconds produisent des épis gros, longs, & extrêmement chargez de grains, gros, durs, & pesans. La même chose arriveroit dans

ces trois Royaumes, ſi les Portugais vouloient ſe donner ce ſoin. Peut-être ne le font-ils pas, pour ne pas nuire au commerce de farine qu'ils y font, ou parce qu'ils uſent auſſi volontiers de la farine de Manioc, que nous uſons en Europe de celle de froment.

Les prairies. Il faut avoir vû pour croire à quelle hauteur croiſſent les herbes des prairies ! E les croiſſent par tout ſi grandes & ſi touffües, qu'elles couvrent les routes & les plus larges chemins ; & comme elles retiennent les eaux des pluyes, & les roſées, c'eſt une incommodité des plus grandes pour les voyageurs. En moins de rien ils ſe trouvent tout mouillés depuis les pieds juſqu'à la tête. Les Noirs en ſouffrent moins que les Blancs ; parce qu'étant nuds, le moindre rayon de ſoleil les ſeche ; au lieu que ceux qui ſont vêtus, n'ont pas cette commodité. D'ailleurs, ces eaux ſont très-malſaines : elles cauſent à ceux qui n'ont pas des habits à changer auſſi-tôt, des maladies très-dangereuſes, & ſouvent mortelles.

Ces grandes herbes ſervent de repaire à une infinité de bêtes carnaſſieres, & à des ſerpens très-dangereux,

C'eſt ordinairement dans le mois de Juin, qui eſt l'Hyver de ces pays-là; c'eſt-à-dire, le tems de la grande ſechereſſe, que les Noirs y mettent le feu. Les flammes chaſſent ces bêtes, on les voit fuir par troupes. Malheur aux voyageurs qui ſe trouvent ſur leur paſſage : elles ſont alors comme enragées ; elles ſe jettent avec fureur ſur tout ce qu'elles rencontrent : elles mettent en pieces les troupeaux d'animaux domeſtiques ; elles attaquent les hommes ſans s'épouvanter de leur nombre, & ſans craindre leurs armes: le plus ſûr dans ces rencontres, c'eſt de monter ſur des arbres. Les Négres y ſont faits, & y grimpent mieux que les chats : les Blancs ont ſoin de porter avec eux des échelles de cordes. Un Negre va promptement les attacher au haut du tronc ; on y monte avec ce ſecours, & on attend là que ces animaux ſoient paſſez & qu'ils ſe ſoient éloignez. Il eſt vrai que les Negres prévoyent de deux ou trois lieues ces paſſages ou fuites dangereuſes des bêtes, & qu'il eſt aſſez rare, quand ils veulent bien ſervir les Blancs qu'ils conduiſent ou qu'ils portent, qu'on n'ait pas le tems de ſe ſauver.

Nous avons remarqué ci-devant,

qu'il y a assez peu de curieux de fleurs parmi les Européens qui demeurent dans ces pays Il contractent le peché originel des Noirs : ils deviennent, comme eux, i dolens & pareſſeux, ou ils ne ſongent qu'à leur commerce.

Des fleurs. Cependant la nature y produit des fleurs d'une ſi rare beauté, que mon Auteur craint que ce qu'il en pourroit dire ne paſſât pour des hyperboles, quand il aſſurera que ces fleurs naturelles, produites & cultivées par la nature toute ſeule, ſont ſans comparaiſon, plus belles, & d'un coloris plus varié & plus vif, que tout ce qu'on voit de plus beau dans ce genre en Europe ! C'eſt une ſcene charmante, de voir les campagnes émaillées de fleurs qui ſemblent diſputer entre elles de la beauté. Il avoüe cependant qu'il leur manque une choſe eſſentielle ; c'eſt l'odeur. Ce n'eſt pas à dire qu'elles n'en ayent point : elles en ont comme en Europe, & peut-être plus ; mais c'eſt que la chaleur exceſſive la diſſipe pendant le jour : il faut les voir le jour, & les ſentir pendant la nuit, ou avant que le ſoleil ſoit aſſez élevé ſur l'horiſon, pour y avoir excité cette chaleur brûlante qui rarefie tout d'une ſi prodigieuſe ma-

niere, que les odeurs les plus fortes, se confondent & s'évanouissent.

On y a porté des roses d'Europe & du Mexique ; elles y sont venües en perfection, mais il faut des peines & des soins infinis pour les conserver, il faut les arroser sans cesse. Il en est de même du jassemin d'Europe. Celui de l'Amérique réussit mieux. Il est vrai, qu'avec le tems, il semble changer de nature : il ne produit plus des fleurs separées, mais des bouquets gros, & garnis de plusieurs douzaines de fleurs, dont les unes sont d'une blancheur à éblouir, & les autres d'une couleur de feu de la plus grande vivacité. Roses. Jassemins.

Les fleurs naturelles du pays qui lont plûes davantage à mon Auteur, sont les lys. Les campagnes & les forêts en sont pleines : leur blancheur surpasse celle de la neige ; & ils rendent une odeur charmante, qui ne porte point avec violence à la tête comme celle des lys d'Europe. Lys.

On a donné le nom de tulippes de Perse, à celles qui viennent naturellement en ces pays. Ces fleurs y ont un coloris si vif & si varié, qu'il est presqu'impossible de les regarder fixement, sans être ébloui. Elles n'y croiss- Tulippes extraordinaires.

ſent pas ſeules comme dans les autres pays, mais par Bouquets de dix ou douze enſemble; avec cet avantage encore, qu'elles répandent une odeur agréable, & qu'elles durent long-tems.

Les tuberenſes ſont là comme dans leur pays natal: elles y viennent par bouquets. On en voit qui ont juſqu'à deux cens fleurs, plus petites à la verité que celles d'Europe, mais pleines d'odeur: il y en a même dont la couleur eſt variée. Telles ſont auſſi les hyacintes & quantité d'autres, qui ſans culture & ſans ſoin, y croiſſent en abondance.

CHAPITRE IX.

Des Animaux terreſtres.

QUoique l'Afrique toute entiere puiſſe paſſer plûtôt pour le pays des bêtes ſauvages, que des hommes; on peut dire avec verité, que l'Ethiopie Occidentale, c'eſt-à dire, les trois Royaumes dont nous donnons ici la deſcription, ſont leur domicile particulier. Les rivieres en ſont pleines, les forêts ſont trop petites pour les

contenir, les montagnes, les collines, les plaines en paroiſſent chargées. On y voit des monſtres, plus qu'en aucun autre lieu du monde. Ces animaux féroces, qui ne ſont occupés que du ſoin de chercher leur nourriture, ſont ſans ceſſe à la fue pour trouver des hommes ou des bêtes pour les dévorer. Les Miſſionnaires, qui ſont des chaſſeurs d'ames, ſont plus expoſez que les autres à leurs rencontres dangereuſes; & un grand nombre en a été la proye, en allant chercher les malheureuſes créatures, qui ſans leur ſecours, deviendroient la proye des démons.

L'Eléphant eſt, ſans contredit, le plus gros de tous les animaux terreſtres. Il eſt en ce pays le plus ſauvage; & le nombre de ces monſtres ſurpaſſe l'imagination.

J'ai parlé ſi amplement de ces animaux dans ma Relation du Senegal, que je pourrois y renvoyer le Lecteur, ſi je ne trouvois dans mon Auteur certaines particularités dont il ne faut pas priver le public. Il dit qu'on en trouve, dont l'empreinte du pied a juſqu'à ſept palmes de diametre, c'eſt-à-dire, quatre pieds & huit pouces. Suppoſé que le reſte du corps ſoit proportionné à cette meſure, il faut que

les éléphans de ce pays ſoient des coloſſes d'une grandeur démeſurée. Auſſi aſſure-t'il que deux forts Noirs ont peine à porter une de leurs défenſes. Ils ſont extrémement farouches & méchans. Quoiqu'ils paroiſſent avoir la démarche lente, & marcher péſamment, il eſt certain qu'ils prendroient à la courſe les meilleurs coureurs, ſi on ne ſçavoit pas le moyen de les laſſer, qui eſt de courir en faiſant des ziguezagues, parce que ces animaux ayant peine à tourner, ſe laſſent enfin, & ceſſent de pourſuivre ce qu'ils vouloient attraper. Lorſqu'ils ſont vieux, il ſe forme dans leur ventricule une pierre de la groſſeur d'un œuf de poule, qui eſt molle quand on la tire du corps de l'animal, & qui durcit très-conſiderablement quand on l'expoſe à l'air ou au ſoleil. C'eſt un bezoard excellent.

Bezoard d'Eléphant.

La queuë de l'éléphant eſt petite, & garnie de certaines groſſes ſoyes, qui ſont fort recherchées des Negres; de ſorte que deux de ces queuës ſont le prix d'un eſclave, c'eſt-à dire, qu'elles valent près de cent écus. Ils ſe ſervent de ces ſoyes, & de celles d'un autre animal appellée Induvro; ils les treſſent; & en font des colliers, des

Uſages des queuës d'Eléphant.

braſſelets, des ceintures, & autres ornemens, dont ils ſe croyent auſſi parez que les Européens le ſont avec des perles & des diamans. Les femmes les accommodent de maniere qu'elles en font comme des deviſes ou des armes qui ſervent à diſtinguer leur rang. Les hommes en font des ornemens de tête comme des perruques. Il faut qu'un Negre ſoit bien pauvre quand il n'a pas quelqu'un de ces ornemens.

Au reſte, les Negres n'ont pas encore eu l'induſtrie de les apprivoiſer & de s'en ſervir, comme on fait dans l'Aſie, pour porter des hommes & des fardeaux.

Les plus braves vont à la chaſſe de ces animaux pour avoir leurs défenſes, qu'ils vendent aux Européens, ou dont ils font des trompettes & autres inſtrumens. Mais il faut uſer d'adreſſe pour venir à bout de cette groſſe bête. La plus ordinaire eſt de creuſer une foſſe profonde qu'ils couvrent de branchages & de clayes, ſur leſquelles ils répandent de la terre, qu'ils rendent unie, comme ſi c'étoit un chemin frayé. Ils y pouſſent l'animal par leurs cris; & quand il y eſt tombé, ils le percent à coups de lances & de ſaiguayes. C'eſt une bonne captu-

Chaſſe de l'Eléphant.

re ; ils y trouvent plus de chair, que dans une demi-douzaine de bœufs.

Ce coloſſe eſt pourtant la proye d'un animal qui n'eſt pas plus grand qu'une fourmi ; on l'appelle Inſondo : il eſt rouge. Il entre dans la trompe de l'éléphant, partie nerveuſe & extrêmement ſenſible, il la pique ſi fort, qu'il y cauſe un feu & une douleur ſi aigue ; que l'éléphant ne la pouvant ſupporter, entre en fureur, court de tous côtez, frappe avec ſa trompe les arbres & les rochers ; & le mal qu'il ſe fait à lui-même par ces meurtriſſures, redoublant ſa douleur & ſa fureur, il tombe enfin, & meurt.

Un Portugais habitant de Maſſangano, homme digne de foi ; raconta à mon Auteur, qu'un éléphant ayant trouvé deux eſclaves enchaînés enſemble, les prit avec ſa trompe, les enleva, & les jetta ſur la cîme d'un arbre plus haut que nos plus grands chênes : & qu'un autre ayant trouvé un crocodille d'une grandeur démeſurée ſur le bord de la Coanza, le prit par le milieu du corps, & l'écraſa à force de le battre contre des arbres, ſans que le crocodille pût ſe débaraſſer ou lui nuire. Voilà aſſurément des preuves évidentes d'une force bien extraordinaire.

On tient pour constant, que quand l'éléphant trouve des cadavres d'hommes ou de bêtes, il les couvre de branches d'arbres & de pierres, comme s'il leur vouloit donner la sepulture: car cet animal ne vit point de chair. En voilà assez pour contenter les curieux.

Impanguazze, Bufle ou vache sauvage.

L'Impanguazze est une espece de bufle ou de vache sauvage, qui a deux grandes cornes sur le front, & qui est très-leger à la course. Lorsque cet animal se sent blessé, il court à l'odeur de la poudre ou à la fumée du fusil, & feroit un très-mauvais parti au chasseur, s'il ne se sauvoit aussi-tôt sur un arbre. Aussi ceux qui vont à cette chasse ont soin d'attacher des échelles de cordes à quelques arbres, afin de s'échapper plus aisément: car cet animal attend au pied de l'arbre, celui qui l'a tiré; mais celui-ci lui tire un autre coup qui l'acheve. La chair de cet animal est bonne. On en trouve quelquefois des troupeaux de deux ou trois cens qui paissent dans les prairies. Les lyons & les tygres leur font une guerre continuelle, & n'en viennent pas toûjours à bout; car ces animaux s'unissent & se défendent à merveille. On en voit de diverses couleurs: il y en a

de roux, de cendrés, & de noirs La moëlle de leurs os eſt chaude, & propre pour ra'nimer & redonner le mouvement aux membres paralitiques & engourdis par des humeurs froides. La chair eſt tendre & délicate : c'eſt une nourriture des meilleures.

Les Noirs ſe ſervent de la peau pour faire des boucliers impénétrables aux coups de fléches les plus rudes Ils les font aſſez grands pour couvrir tout le corps d'un homme, pour peu qu'il ſe baiſſe. On pourroit a porter ces peaux vertes en Europe, & les faire paſſer comme celles des bœufs, on en feroit des cuirs admirables.

L'Elan, ou la grande bête.

L'Elan, que l'on connoît en bien des pays ſous le nom de la grande bête, ſe trouve en ces pays auſſi communément, que dans les pays Septentrionaux ; hors deſquels on avoit crû juſqu'à preſent qu'on n'en trouvoit point. Les Noirs l'appellent Neocco. Cet animal eſt ſi connu que ce n'eſt pas la peine d'en faire une nouvelle deſcription ; mais je ne dois pas priver le public des remarques que mon Auteur fait au ſujet de l'ongle ou de la corne de cet animal, laiſſant cependant au Lecteur la liberté d'en porter tel jugement qu'il voudra. Il dit donc,

que cette corne eſt ſouveraine contre le mal caduc, les défaillances de cœur, & même l'apoplexie. Il ſuffit d'en porter ſur ſoi, & qu'elle touche la chair, pour être garanti de ces maladies ſi cruelles & ſi dangereuſes. Cet animal eſt extrêmement ſujet au mal caduc, mais il porte avec lui le remede. Dès que les convulſions le font tomber, il a la précaution de ſe gratter le derriere de l'oreille avec ſon ongle, & revient auſſi-tôt; les convulſions ceſſent, & il recouvre dans le moment une ſanté parfaite. C'eſt dans ce moment, continue mon Auteur, qu'il faut le tuer, & lui couper le pied dont il s'eſt gratté. Cette circonſtance, toute difficile qu'elle eſt à trouver, eſt abſolument neceſſaire, pour que la corne produiſe ce bon effet ſur les autres animaux: encore faut-il que cela ſe faſſe pendant que le ſoleil eſt dans le ſigne du Belier: les pieds coupez dans les autres mois de l'année, ſont inutils. Il faut de plus que l'animal ſoit vierge, & qu'il ne ſoit point encore accouplé avec ſa femelle. Voilà bien des circonſtances, & bien difficiles à trouver, unies enſemble; elles ſont cependant neceſſaires: une ſeule manquée, cet ongle n'a plus de vertu. C'eſt

Vertus du pied de l'Elan.

apparemment pour cela, que tant de gens achettent cherement & inutilement ces ongles. La chair de l'Elan eſt bonne. Les Negres ſe ſervent de ſa peau pour ſe faire des bottines, ou plûtôt des guêtres, qui les défendent des piqûres des épines, qui ſont très-frequentes & très-incommodes dans les bois, où les ſentiers ſont fort étroits. Ces peaux pourroient entrer dans le commerce que les Portugais font en Europe.

Impalanca. L'Impalanca eſt un animal de la taille d'un mulet. Sa peau eſt tâchetée de blanc & de roux. Il a ſur ſa tête de cornes toutes droites, tortillées enſemble, & fort pointues. On prétend connoître le nombre de ſes années par le nombre de ſes tourillons. La chair de cet animal eſt graſſe, blanche & tendre. Quoiqu'elle ſoit un peu inſipide, on ne laiſſe pas de la manger. C'eſt une bonne nourriture, excepté quand l'animal eſt en rut; car alors on prétend qu'elle eſt dangereuſe. On trouve dans le ventricule des mâles certaines pierres que l'on eſtime des bezoards excellens contre toute ſorte de poiſons, pourvû qu'on les ait tirées dès que la bête a été tuée; car pour peu que l'on differe, la chaleur du climat

corrompt les entrailles, & la putrefaction ſe communique aux pierres, & diſſipe toutes leurs vertus. Elles ſont tendres dans le ventricule : l'air les durcit dès qu'elles y ſont expoſées. Ce ſanimaux vont par grandes bandes.

C'eſt une coûtume chez les Giagnes, qui eſt paſſée en loi, de ne pas manger la chair de ces animaux, & de ne les pas laiſſer entrer dans l'enceinte de leur camp, quand ils ſont à la guerre ; ils s'imaginent que ces animaux leur porteroient malheur : de ſorte que, quand cela arrive, toute l'armée eſt obligée de ſe laver le corps avec des ceremonies ſuperſtitieuſes, qui ſelon eux, les purifient, & éloignent les accidens, qui ſans cela, ne manqueroient pas de leur être funeſtes.

Cerfs.

Ces trois Royaumes ſont remplis de cerfs & de chévres ſauvages. On appelle les premiers Gulungos ; & les ſeconds Viadi, ou Bambi. Ces deux eſpeces n'ont point de cornes ou de bois : ceux qui en ont, les ont ſi courtes, qu'elles n'excedent jamais la longueur du pouce. On trouve dans le ventricule des vieilles, des pierres qui ſont de veritable bezoards, ou du moins, qui en ont la vertu. Leur chair eſt

blanche & délicate; c'eſt une très-bonne nourriture : excepté dans le tems qu'elles ſont en chaleur.

Il y a cependant bien des Negres qui n'en oſent pas manger, parce que les Miniſtres de leurs idoles leur ont mis dans l'eſprit, qu'elle les infecteroit de lépre. Il peut être arrivé que quelques-uns ſont devenus lépreux après en avoir mangé, mais ce n'eſt pas une raiſon pour dire qu'ils ont contracté cette maladie pour en avoir mangé. *Poſt hoc*; *ergo propter hoc*, eſt une mauvaiſe conſequence. Les Europeéns en mangent, & s'en trouvent bien. Si ces animaux n'avoient d'autres ennemis à craindre que les Noirs, ils multiplieroient bien davantage; mais les Portugais d'un côté, les lyons, les tygres, les loups & autres animaux carnaſſiers, de l'autre, leur font une rude guerre.

Loups, ou Quinbungi.

On appelle *Quinbungi* les loups de ces pays-là. Ce ſont les ennemis irreconciliables des chiens & de tous les animaux domeſtiques; il eſt rare qu'ils attaquent les hommes qu'ils trouvent ſur pied : mais quand ils peuvent percer les hayes qui entourent les villages; ils entrent en troupes pendant la nuit dans les caſes, & déchirent

ceux qu'ils trouvent endormis. Les Negres pour se venger de ces ennemis, mangent leur chair, quelque mauvaise & dure qu'elle puisse être; ils prétendent même que leurs intestins sont bons pour guerir les douleurs du bas-ventre, & la colique. Mon Auteur a oublié de nous marquer la préparation de ce remede.

Renards : superstition des Negres à ce sujet.

On trouve peu de renards en ces pays : il y en a pourtant assez pour jetter la terreur dans toute une bourgade ou une caravanne de voyageurs. On s'est imaginé que leurs cris denotoient quelque mort voisine ; & comme les Noirs aiment la vie, du moins autant que ceux qui ménent la plus heureuse, ils s'imaginent que la voix de ces animaux est un pronostic sûr que quelqu'un de leur troupe va mourir ; il n'en faut pas davantage pour les faire trembler.

Mon Auteur prétend que ces animaux ont l'odorat si fin, qu'ils sentent la corruption qui est dans le corps d'un homme, bien avant que la mort s'en suive ; & que, comme ils recherchent avec avidité les cadavres, il semble qu'ils se réjouissent par avance, de la curée qu'ils esperent en faire.

Malgré cela les Negres mangent

leur chair & la trouvent bonne. Les gens riches ſe couvrent de leurs peaux dans les jours de cérémonies : ils en portent une toute entiere, qui les couvre depuis le col juſqu'aux jambes.

Tygres. Le nombre des tygres qui ſont dans ces Etats, ſurpaſſe l'imagination. On ne peut exprimer les ravages qu'ils y font, & combien ils tuënt d'hommes & d'animaux. Ils ſont ſi forts & ſi hardis, qu'on en a vû attaquer ſept hommes armés ; un deſquels reſta mort ſur la place, & les ſix autres cruellement bleſſez, avant d'avoir pû mettre à terre ce terrible animal. Sa face eſt horrible, ſon regard épouvante : il n'a de beau & de bon que la peau, qui eſt variée de tant de couleurs, que les Princes s'en font des habillemens de parade.

Malheur à ceux qui ſe trouvent ſur leur route quand les payſans mettent le feu aux herbes ſeches des prairies, & qu'ils les obligent de quitter leurs repaires ; car ils entrent aiſément en fureur, & ſont les plus cruels & les plus vîtes à la courſe, de tous les animaux.

Lions. On trouve en ces pays, peut-être plus qu'en aucun autre lieu de l'Afrique des lions d'une grandeur demeſu-

rée. Quoiqu'ils n'ayent point ces grands crins autour du col, comme dans les autres pays, ils ne ſont pas moins terribles ; leur ſeul aſpect donne de la frayeur. Ils cauſent des dommages inexprimables dans le pays : ils attaquent indifferemment les hommes armez & les bêtes ſauvages, pour peu qu'ils ſoient preſſez de la faim. Il ſuffit de dire, qu'ils ont dépeuplé des contrées, & des provinces entieres !

Mon Auteur nous aſſûre, que près du lieu où il demeuroit, ils mirent en pieces en très-peu de jours, plus de cinquante perſonnes.

Il nous aſſûre que les lions, tout cruels & féroces qu'ils ſont, ont quelquefois de la compaſſion & de la douceur. Pour moi je croi qu'on ne les trouve dans ces bons momens, que quand ils n'ont pas faim. Il dit donc, que des Noirs s'étant trouvez ſurpris, & ne pouvant s'échapper des griffes & des dents d'un lion, ont pris le parti de ſe jetter à genoux devant cet animal, & de lui faire des complimens en battant des mains, comme ils ont accoûtumé de faire devant leurs Seigneurs & leurs Maîtres ; & que le lion content de leur ſoûmiſſion, avoit pourſuivi ſon chemin, ſans leur faire Hiſtoires.

de mal ! Je le repete encore ; il n'avoit pas faim : car le Proverbe qui dit, que *ventre affamé n'a point d'oreilles*, ſe verifie à la lettre dans les lions, plus qu'en aucun autre animal. J'ai rapporté quelque choſe de ſemblable dans ma Relation du Sénégal.

Il dit enſuite, que les femmes Noires ſe trouvant dans le même danger, ôtent leurs pagnes, & s'expoſent ainſi toutes nuës aux yeux du lion ; & que cet animal, honteux de cette immodeſtie, quitte la partie, & s'enfuit. Ceci confirme ce que j'ai dit dans la même *Relation*, des femmes de la Momette près de Thunis, qui ont trouvé ce ſecret, pour faire fuir les lions.

Les Noirs recherchent les dents & les ongles des lions : ils s'en ſont des ornemens. Eſt-il poſſible que cette methode ne ſoit pas encore paſſée chez nous ? Nous qui ſommes ſi zelez imitateurs de ce que nous voyons de mauvais chez les autres. Quoiqu'il en ſoit, les Negres de Loanda à qui on fait préſent des griffes & des dents d'un lion, ne croyent pas les payer trop cherement en donnant des eſclaves, des étoffes d'Impunſci, & d'autres choſes précieuſes de leur pays.

Chiens

Les forêts ſont pleines d'une eſpe-

ce de chiens ſauvages, dont la peau eſt colorée comme celle des tygres. Ils ſont feroces au dernier point, & ils ont des rateliers de dents aiguës & tranchantes, dont ils ſçavent ſe ſervir à merveille. ſauvages.

Ils attaquent les plus nombreux troupeaux de bœufs, de chévres, & de moutons: & ſe jettent avec fureur ſur ceux qui les gardent.

Lorſque cette chaſſe aiſée leur manque, ils vont à celle des bêtes ſauvages; & comme ils en connoiſſent la difficulté & le danger, ils s'aſſemblent en grand nombre; & comme s'ils étoient conduits par d'habiles chaſſeurs, ils ſe partagent en pluſieurs bandes. Les unes battent les bois, les autres bordent les ſentiers; d'autres pouſſent les bêtes, d'autres les retournent quand elles veulent s'éloigner des lieux où ils les veulent pouſſer. Ces lieux ſont des rochers eſcarpez, que ces animaux n'oſent franchir. Quand ils les ont reduits dans ces endroits, ils ſe jettent tous enſemble ſur eux; & quoiqu'il en demeure bien des leurs ſur la place, leur nombre l'emporte ſur la force & la ferocité des autres, & ils en font leur curée.

Ces chiens ne jappent point comme

les nôtres, quand ils ſont ſeuls ; mais quand ils ſont en troupe, ils pouſſent des hurlemens qui épouvantent les Negres, qui les prennent à mauvais augure.

Le grand nombre de chevaux, d'ânes, & de mulets qui ſont en ce pays, eſt tout-à-fait inutile aux Negres. Ils n'ont pas l'induſtrie de les dompter & de les aſſujettir à porter la charge : ils n'ont pas même la hardieſſe de monter deſſus, quand ils ſont domptés. Les ſeuls Portugais établis dans ce pays, ſe ſervent de chevaux & d'ânes, & encore rarement ; parce qu'ils font leurs voyages plus commodement étant portez dans leurs hamacqs, ſur les épaules des Negres ; de ſorte qu'ils negligent d'avoir des haras, qui réuſſiroient pourtant parfaitement bien.

Zerba. La Zerba eſt un animal ſauvage, de la taille d'un mulet. Sa peau eſt blanche, avec des rayes noires, égales, & bien compaſſées. Cet animal court très-vîte : il n'y a point de doute, que ſi on l'apprivoiſoit, ce ſeroit une monture admirable, & capable de porter la charge. On en trouve de grands troupeaux dans le Royaume de Benguela. Les Negres les chaſſent, parce que leur chair eſt bonne à manger, &

qu'ils vendent leur peau aux Européens.

On trouve dans le même Royaume un autre animal appellé Abada ou Alicorno. Il eſt de la taille d'un grand cheval, mais ſa tête approche de celle du cerf. Il a deux cornes, l'une ſur le front, l'autre au-deſſus des narines. On attribue de grandes vertus à ces deux cornes. Mon Auteur n'en dit pas davantage. Abada, ou Alicorno.

Il y a une autre eſpece d'Abada, que les peuples de Congo appellent Ndemba, qui ne ſe trouve gueres que dans les Provinces qui ſont au centre de ce Royaume. Mon Auteur avoüe n'avoir point vû cet animal, & n'en parle que ſur le rapport d'autrui. Il a quelque rapport avec le Rhinocéros des Indes; mais il n'a qu'une corne au-deſſus des narines; au lieu que le veritable Rhinoceros en a trois, une au-deſſus des narines, une autre ſur le front, & une troiſiéme ſur le dos. Celui d'Afrique n'eſt point couvert d'une peau épaiſſe relevée en maniere d'écailles comme l'autre: de ſorte qu'on peut plûtôt le mettre au nombre des vaches ſauvages, que dans celui des Rhinocéros. Abada, ou Ndemba.

L'on eſt perſuadé dans le pays, que

ſa peau ſechée & reduite en poudre ; & trempée dans l'eau, guérit la dyſſenterie : que rôtie au feu, elle nétoye les playes & les ulceres. On dit encore que la poudre des cornes de ſes pieds, priſe en infuſion, guérit la fiévre : & aide aux accouchemens des femmes ; & que le ſang de cet animal mis dans du vin & appliqué ſur les parties attaquées de fluxions, eſt un remede ſouverain, & pour les hemoroïdes qui coulent trop violemment, & pour les hémoragies. On aſſûre enfin, que ſa corne eſt un excellent contre-poiſon.

Chévres & brebis.

Les chévres & les brébis que l'on a tranſporté d'Europe en ces pays, y viennent bien plus petites. Cela eſt recompenſé par leur fécondité : elles portent régulierement deux fois chaque année, & elles font à chaque portée deux ou trois petits. Elles n'ont point de laine, mais un poil aſſez court. Elles donnent du lait en quantité : c'eſt un régal pour les Negres, qui le boivent pur, & qui n'ont pas l'induſtrie d'en faire du fromage.

Bœufs & vaches.

Les bœufs & les vaches y viennent bien. On ne les accoûtume point au travail : il n'y a même parmi les Negres, que les grands Seigneurs qui en

faſſent élever dans l'enceinte de leurs habitations, par grandeur, & pour imiter les Européens.

Le Nſoſſi eſt un animal de la grandeur d'un chat. Son poil eſt de couleur de cendre: il a deux petites cornes ſur la tête. C'eſt une eſpece de gazelle de la plus petite eſpece; peut-être eſt-ce la même que l'on appelle biche au cap de Meſurado en Guinée. J'en ai parlé dans ma Relation de ce pays. C'eſt le plus timide de tous les animaux: le lapin eſt un brave-ſans-peur, en comparaiſon de celui-ci! Quand il va pour boire, & qu'il a pris une gorgée d'eau, il s'enfuit auſſi-tôt; il revient dans le moment, & fait ce manége à chaque gorgée. Il ne paît pas avec plus d'aſſurance: dès qu'il a pris un peu d'herbe, il s'enfuit comme s'il étoit pourſuivi des chaſſeurs. Il eſt dans un mouvement continuel. Sa chair eſt une nourriture délicate & excellente. Les Negres ſe ſervent de ſa peau pour faire les cordes de leurs arcs, & l'eſtiment plus que toutes les autres cordes.

Imbuiſſe ou Iniſſi.

L'Imbuiſſe ou Iniſſi eſt un peu plus grand qu'un liévre. Sa peau, comme celle du heriſſon, eſt toute couverte de petites épines. Il a auprès des oreil-

les, deux petits os qui avancent & le font reſſembler à une tête de mort. On prétend que ces os étant portez attachés au bras de ſorte qu'ils touchent la peau, ſont ſpecifiques contre les chaleurs des reins ; mais il faut avoir ſoin de ne les pas beaucoup approcher du feu, de peur qu'ils ne perdent leur vertu. Les Negres aiment la chair de ces animaux, & les Portugais ſe ſont imaginez qu'elle étoit bonne pour diminuer les ardeurs de la fiévre.

Civette. Le chat d'Algalia, que les Congois appellent Nzima, & les Angolois Luſui, eſt veritablement le chat-civette, qui donne cette odeur, autrefois ſi recherchée & ſi chére. J'en ai parlé ſi amplement dans ma *Relation du Senegal*, que je prie le Lecteur d'y avoir recours. La chaſſe de cet animal eſt dangereuſe ; car il eſt liant, fort, & mord d'une terrible maniere, quand il ſe trouve pris. Il eſt rare, dit mon Auteur, qu'on ait cette matiere odoriférante toute pure, & ſans être melangée. Il aſſûre avoir vû vendre la bonne au poids de l'or, avec un quart en ſus de benefice ; de ſorte que le Marchand qui en achetoit quatre once, étoit obligé de donner cinq onces d'or.

Engalli eſt le nom que l'on donne en ces pays à tous les ſangliers, dont il y a pluſieurs eſpeces. Ils ſont tous extrêmement feroces, & cauſent de grands dommages aux habitans. Il leur ſort de la machoire inférieure, deux crocs longs, forts, & tranchans, avec leſquels ils coupent tout ce qu'ils rencontrent. On prétend qu'ils trouvent dans leur tête une pierre ſouveraine contre les fiévres, & contre telle ſorte de venin que ce ſoit. Sangliers, ou Engalli.

Suté eſt une eſpece de rat de terre, de couleur brune. On dit qu'ils ſont bons contre le mal-caduc. Ils marchent ſous terre comme nos taupes. Ceux qui vont à cette chaſſe, obſervent quand ils leur voyent remuer la terre, & mettent auſſi-tôt leurs pieds, un devant la trace qu'ils font, & l'autre derriere, afin qu'ils ne puiſſent retourner ſur leurs pas: c'eſt ainſi qu'ils les prennent. Les Negres, auſſi-bien que les Européens, regardent leur chair comme un mets exquis: un feſtin ne paroîtroit rien, ſi ce mets y manquoit. Cependant les Negres n'aiment point ces animaux, quand ils les prennent dans leurs caſes, prétendant qu'ils ſe nourriſſent alors d'immondices; ce qui n'arrive Suté, ou Rat de terre.

pas à ceux que l'on prend dans la terre & dans les campagnes. Je crois qu'ils ne penſent pas mal.

Il y a pourtant certaines nations de Noirs, qui n'en veulent pas manger, diſant que cela leur a été défendu par leurs ancêtres. Cette raiſon a tant de force ſur eux, que mon Auteur n'a jamais pû les y obliger, même par ſon exemple!

Caméléons. Il y a une quantité inconcevable de caméléons dans tous ces pays. Leur retraite ordinaire, eſt ſur les troncs d'arbres, ou ſur les branches. C'eſt-là qu'ils attendent les mouches, les ſauterelles, & autres petits animaux, dont ils ſe repaiſſent. Ils vivent auſſi de petits lezards, car il eſt faux qu'ils vivent de l'air; les excrémens qu'ils rendent, prouvent le contraire. En effet on a trouvé dans le ventricule de ceux que l'on a tuez, des pepins de citron, & d'autres fruits; de la farine de Manioc, & des ſemences d'herbes potageres. Il n'en faut pas davantage pour être aſſuré qu'ils vivent d'autre choſe que d'air.

Mon Auteur nous aſſûre, que ce petit animal eſt l'image vivante de la pareſſe. Il dit, qu'il a toutes les peines du monde à ſe mettre en mouve-

ment ; que quand il a levé un pied pour faire un pas, il eſt un tems conſidérable, ce ſemble, à déliberer s'il le mettra à terre : & comme il fait la même cérémonie à chaque pas, il eſt très-long-tems à faire très-peu de chemin.

On dit communément qu'il change de couleur à tous momens, & qu'il prend celle des objets auprès deſquels il ſe trouve. Mon Auteur dit que cela vient de la délicateſſe de ſa peau, qui le rend en quelque maniere, tranſparent ; & que le peu de nourriture qu'il prend, y contribue auſſi beaucoup. Mais la couleur des objets, n'eſt que celle des corps ſur leſquels il eſt poſé, qui ſe fait appercevoir au travers de ce corps diaphane, comme on la verroit au travers d'un verre. Cela lui donne la facilité de ſe dérober aiſément aux yeux des chaſſeurs qui le cherchent ; parce qu'étant petit, & s'applatiſſant tant qu'il veut, & prenant la couleur du corps ſur lequel il eſt étendu, il eſt aſſez difficile de l'y appercevoir. Lorſqu'ils l'ont découvert, ils lui crachent à la face. Cette impoliteſſe le met en colere ; il leur rend auſſi-tôt le réciproque, & leur lance une ſalive ou bave ſi mordican-

te, qu'elle rendroit aveugle celui dans les yeux duquel elle tomberoit, mais il eſt aiſé de s'en garentir, au lieu que la ſalive de l'homme le rend immobile, & par conſequent facile à prendre. Il a la malice, quand il voit quelque animal au-deſſous de lui, de lui faire tomber perpendiculairement ſur la tête quelques gouttes de ſa ſalive ou de ſa bave, qui eſt ſi venimeuſe, qu'il n'en faut pas davantage pour l'empoiſonner, & le faire mourir.

Au reſte, cet animal n'a pour l'ordinaire, que huit à dix pouces de longueur : ſa tête eſt plate, & ſa queue, qui eſt retrouſſée, eſt dentelée comme une ſcie ; il reſſemble parfaitement à nos petits lézards. Si on lui peut donner quelque couleur propre, on peut dire qu'il eſt d'un verd brun.

Toutes les Provinces qui compoſent ces trois Royaumes, produiſent chacune des animaux grands & petits, ſi differens les uns des autres, quoique dans la même eſpéce, que les Européens & les Negres mêmes, ſont bien embarraſſez pour ſçavoir dans quelle claſſe ils doivent les mettre. Il ſemble que la nature ſe divertiſſe à faire des monſtres, en joignant enſemble des animaux d'eſpéces differentes ; & que

rejoignant ces monstres, elle veuille en faire des chimeres : c'est ce qu'on voit à tous momens dans ces pays. On feroit de gros volumes de ces sortes de transmutations.

L'Insissi. L'Insissi est, entre les autres, un très-petit animal. Il a rapport avec tant d'especes differentes, que mon Auteur manque de termes pour lui assigner une place.

Le Gingi. Le Gingi ressemble beaucoup au chat sauvage. Sa peau, qui est très-douce, est plus variée que celle du plus beau tigre, & même de la pantére, dont la peau est la plus belle de toutes celles qu'on a connu jusqu'à present. Les grands Seigneurs Negres la recherchent, & s'en font un ornement.

Le Nsussi. Le Nsussi est encore un chat sauvage, ou du moins, une espéce de cet animal : il est, pour l'ordinaire, de la grandeur d'un chien. Sa peau est pour le moins aussi variée, que celle du tigre. Il paroît cruel : ses yeux semblent toûjours en fureur. Il est méchant & traître. Il feroit des dommages infinis, si l'Auteur de la nature n'y avoit remedié, en le faisant si timide, qu'il n'ose attaquer ni les hommes ni les animaux. Sans cela, il fe-

roit abandonner le pays ; car cet animal peuple beaucoup, & n'eſt gueres ſujet à devenir la proye des autres animaux plus forts que lui.

Il y a encore une autre eſpece de chats ſauvages, qu'on appelle Maimoni, dont les peaux ſont très-belles, & très-variées.

Il y a des ſinges de tant d'eſpeces differentes, que mon Auteur, quoique très-exact & très bien inſtruit, aime mieux n'en rien dire, que de s'engager à en faire le catalogue. Mais il remarque que lorſque ces bêtes ont eû le bonheur de parvenir à un certain nombre d'années, il croît dans leur ventricule des pierres ou des eſpeces de bezoards, qui ont des vertus infinies, & ſur tout pour les vertiges & la paralyſie ; maladies à preſent fort communes, & comme à la mode.

On trouve dans ces pays, quantité de lapins & de liévres, ou du moins, d'animaux qui leur reſſemblent beaucoup. Le nombre en ſeroit bien plus grand, s'il y avoit moins de chaſſeurs. Mais les hommes d'un côté, & les bêtes de l'autre, leur font une guerre ſi continuelle, qu'ils les empêchent de multiplier comme ils feroient, ces animaux étant prolifi-

ques au souverain dégré.

Des animaux grands, médiocres, & petits, il faut passer à ceux qui ne paroissent presque que comme des atômes. C'est des Fourmis dont mon Auteur parle. Leurs differentes especes, mais sur-tout leur nombre innombrable, les rend formidables. Des Fourmis.

Nous avons parlé ci-devant, de celles qu'on appelle Insondi ou Insongongi, qui font mourir les Eléphans en entrant dans leurs trompes, & les piquant, jusqu'à ce que la fureur les fasse mourir.

Les Fourmis sont en si grand nombre en ces pays, qu'il n'est pas extraordinaire de les voir manger des hommes & des bêtes, jusqu'à n'y laisser que les os. Aussi les Negres ne manquent pas de visiter les lieux où ils veulent se coucher. Cette recherche ne leur suffit pas, ils environnent leurs grabats de feu, ou du moins, de cendres très-rouges. C'est un rempart assuré contre ces insectes, & c'est pour eux une necessité; parce que les nuits étant froides & humides, & eux extrêmement sensibles au froid, ils contracteroient d'étranges maladies, s'ils ne prenoient pas ces précautions.

Tourmens pratiquez à Angolle.

Quand les Rois d'Angole veulent faire mourir quelqu'un d'une maniere cruelle, ils le font expoſer bien lié dans le lieu où l'on connoît qu'il y a des fourmis : ces inſectes le rongent tout vivant ; & en moins de vingt-quatre heures, on n'en trouve plus que les os.

Fourmis noires, appellées Inzeni.

Les Inzeni ſont des Fourmis noires, de la taille des plus groſſes que l'on voit en Italie. Il eſt rare d'en trouver dans les caſes, mais elles couvrent quelquefois les chemins. Leur piqûre cauſe une douleur des plus vives, pendant deux ou trois heures. Mon Auteur eut la curioſité d'examiner ces inſectes quand elles alloient à la piquorée. Leur nombre, dit-il, n'eſt jamais médiocre : c'eſt une armée innombrable qui marche dans un ordre merveilleux. Une des plus groſſes marche à la tête de l'avant-garde ; & une autre de même taille, ferme la marche de l'arriere-garde. S'il arrive que quelqu'une de ces deux commandantes ſoit tuée, l'armée s'arrête ; on en députe pour l'enterrer, & pendant qu'on lui rend ce dernier devoir, on voit toute l'armée dans une agitation & dans un mouvement extraordinaire. Elles cherchent de tous côtez le

meurtrier ; & quand elles l'ont découvert, elles l'attaquent de toute part, elles le mordent ; & s'il ne se sauvoit par la fuite, elles le dévoreroient jusqu'aux os.

Salalés, troisiéme espece de Fourmis.

Il y a une troisiéme espece de Fourmis appellées Salalé, qui sont rouges & blanches, assez petites de corps, & toutes rondes : ce sont les pires de toutes, & les plus dangereuses. Elles rongent toutes sortes de matieres, excepté le fer & le marbre ! Qu'elles entrent dans un coffre rempli de toiles & d'étoffes, il n'en faut pas chercher au bout de vingt-quatre heures ; tout est rongé & réduit en poussiere. Il est presqu'impossible de se mettre à couvert de leurs ravages. Elles font dans une nuit, des especes de chemins couverts, si longs, & si bien retranchez, que les curieux ne peuvent s'empêcher d'admirer leurs ouvrages, & la diligence prodigieuse des ouvriers. Mon Auteur dit, qu'étant dans leur Couvent de Massangano, on s'apperçût qu'il y avoit un très-petit trou dans le milieu d'un corridor, qui étoit à rez de chaussée. On creusa aussi-tôt, & on fut surpris de trouver une voûte ronde, assez profonde pour cacher un homme entier. Un Marchand qui de-

meuroit dans la Fortereſſe d'Embacca en 1657. avoit deux pieces de drap d'Angleterre : il crût les mettre en ſûreté, en les poſant ſur une table élevée de plus de ſept palmes de terre ; il arriva pourtant que ces fourmis étant ſorties par un trou preſque inviſible, lui en rongerent en une nuit, plus de quarante palmes, c'eſt-à-dire, plus de vingt pieds, ou près de ſept aûnes !

En d'autres endroits, on les a vûes faire tomber des maiſons entieres, dont elles avoient reduit en pouſſiere, en très-peu de tems, les poteaux, les ſolives, & toute la charpente ! Ce malheur penſa arriver à l'Égliſe des Jeſuites de Loanda. Il étoit tems que ces Peres s'apperçuſſent que ces mauvais inſectes travailloient de toute leur force à ronger les poutres du bâtiment. En très-peu de tems, ils en ſeroient venu à bout. Ils mirent auſſi-tôt quantité de ſel autour des endroits où les poutres paſſoient ſur leurs murs, & dans tous les endroits où il y avoit du bois. C'eſt l'unique remede pour faire mourir ces fourmis, ou leur faire prendre la fuite. On a remarqué qu'en fouillant leurs retraites ſous terre, il y a toûjours au milieu

une petite chambre ronde & voûtée en dôme, que l'on suppose, avec raison, être la demeure de leur Roi.

Je serois assez porté à croire que ces fourmis sont de l'espece qu'on trouve à l'Amérique, & qu'on y connoît sous le nom de poux de bois, ou de fourmis blanches. J'en ai parlé amplement dans mon *Voyage des Isles*. La seule difference qu'il y a entr'elles, consistant dans la couleur rouge qui est jointe à la blanche dans celles d'Afrique, ne me paroît pas assez considerable pour en faire deux differentes especes.

Quatriéme espece.

La quatriéme espece des Fourmis dont parle mon Auteur, est celle des Fourmis noires. Elles sont très-petites, mais il sort de leur corps une puanteur si grande, & si pénétrante, que quelque chose qu'elles touchent ou dont elle s'approchent, elles y répandent leur mauvaise odeur, & la gâtent entierement; & sur tout les viandes & les autres vivres, dont il est absolument impossible de se servir.

Cinquiéme espece, les Fourmis volantes.

Les Fourmis volantes font la cinquiéme espece dont parle mon Auteur. Elles demeurent & vivent sous terre. Il pense qu'elles y ont des aîles, & qu'elles n'en sortent que pour les renouveller, quand elles sentent en

avoir beſoin. Mais pourquoi la nature leur auroit-elle donné des aîles, pour ne s'en pas ſervir ? J'aime mieux croire avec les Naturaliſtes, que les aîles ne leur viennent, que quand elles veulent prendre l'air, & que ce n'eſt que pour leur malheur : car les Negres en ſont auſſi friands, que des grillons, & des ſauterelles. Ils les abattent aiſément, les tuent, & les mangent crües, ou légerement paſſées ſur le feu; & s'en font un régal. Il ne faut pas diſputer des goûts : Saint Jean vivoit de ſauterelles dans les déſerts ; & les habitans des Iſles des Larrons ne ſe plaignent jamais, que de ce que le nombre de ces inſectes n'eſt pas aſſez grands pour les nourrir, & même d'une maniere délicate : ce ſeroit aſſûrement vivre de petits-pieds.

Il y en a encore une ſixiéme eſpece, dont mon Auteur ne dit pas le nom. Elles ſont puantes, & leur piqûre très-douloureuſes. Elles ſe logent ſur les arbres, & dans les feuilles que le ſoleil fait rouler. C'eſt une très-grande incommodité pour ceux qui ſont obligez de ſe ſauver ſur les arbres pour éviter d'être dévorez des bêtes féroces. Cependant il y a moins d'inconvenient de ſouffrir les piqûres de

ces insectes, que les dents des lions & des tigres. Il finit là son catalogue des fourmis, jugeant qu'il lui suffit d'avoir parlé des plus mauvaises, sans ennuyer le Lecteur par un discours plus long sur cette matiere. Je l'imiterai avec plaisir.

Mais après les Fourmis, il parle des Crocodilles. On en a parlé en tant d'endroits, que je me contenterai de dire après lui, qu'il y en a de terrestres, & d'aquatiques. L'Amérique n'est que trop pourvûe de ces animaux. On les y connoît sous le nom de Caïmans : il s'en trouve d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse. Ceux qui sont terrestres, en Afrique, ne vont point dans l'eau : on les connoît sous le nom de voleurs de poules ; en effet ils en aiment beaucoup la chair, & celle des agneaux, & des chevreaux. La chair de ces animaux est blanche, & souvent assez grasse. Elle devroit être tendre, & de facile digestion : cependant mon Auteur assûre qu'elle est dure ; & qu'il n'y a que les Negres, à qui tout est bon, qui la puissent digérer. Leur peau est marquetée comme celle des serpens ; & elle n'a ni écailles, ni cloux, ni autres irrégularités, comme celle des Amé-

Deux sortes de crocodilles.

riquains. Ils ont la tête longue, le muſeau effilé, la gueule extrêmement fenduë, & garnie de dents longues, fortes, & tranchantes. Tout eſt à craindre de ces animaux dangereux & carnaſſiers, qui ont toûjours faim.

Les Miniſtres de l'idolâtrie qui regne en ces pays, préparent la peau de cet animal; & en font, avec des cérémonies ſuperſtitieuſes, des ceintures, des bandes, & autres choſes ſemblables, qu'ils vendent bien cher à ceux de leur ſecte, qui les gardent comme des choſes ſacrées, à qui ils attribuent de grandes vertus.

CHAPITRE X.

Des Poiſſons, des Serpens, & autres animaux de cette eſpece.

MOn Auteur nous avertit que ſon deſſein n'eſt pas de faire un catalogue complet, & une deſcription entiere de tous ces animaux. Il a peur d'ennuyer les Lecteurs : il ſe contente de parler de ceux qui ont quelque choſe de particulier.

Celui que les Negres de Congo appellent Ngullu-a-maſa, eſt connu des

RPJCB

dont il se couvre quand il veut ; &

Pesce-Dona ou poisson femme sur le ventre.

Pesce-Dona ou poisson femme sur le dos

Européens ſous le nom de Peſce-don- Peſce-dona ou Poiſſon-femme.
na, ou Poiſſon-femme. Je m'étonne qu'on l'ait reduit au genre feminin, puiſqu'il y en a de mâles; auſſi-bien que de femelles. Il eſt beau de nom, dit mon Auteur, mais très-laid de vi- Deſcription du Poiſſon-femme.
ſage, ſi on peut ſe ſervir de ce terme. Sa bouche ou ſa gueule, eſt extrême- Figure de ce poiſſon.
ment fendue, & garnie de dents comme les chiens. Il a les yeux gros & ſaillans, le nez large & écraſé, preſque point de menton; les oreilles grandes & relevées; & de grands cheveux fort durs, qui lui flottent ſur le dos. Il a le col gros & court, les épaules larges, deux groſſes mammelles pendantes, le ventre couvert de longs poils, le ſexe bien marqué, deux longs bras nerveux, & des mains diviſées en cinq doigts, & chaque doigt en trois articles. Mais unis enſemble par des membranes fortes & maniables, comme les pattes des canards. De la ceinture en bas, c'eſt un poiſſon couvert d'écailles aſſez fortes, avec une queuë fourchüe. Il eſt couvert, depuis le col juſqu'aux deux tiers de toute ſa longueur, d'une eſpece de manteau, compoſé d'une peau épaiſſe & forte, qui s'étend; dont il ſe couvre quand il veut; &

dans laquelle il porte ſes petits. Toutes ces circonſtances font penſer à mon Auteur, que les mâles de cette eſpece, ſont les Tritons; & les femelles, les Naïades ſi celebres chez nos anciens.

Il prétend qu'on fait des côtes de ce poiſſon, de petits grains qu'on enfile, & dont on fait des coliers, qui ſont excellens contre la malignité de l'air, & pour le flux de ſang. Mais il nous avertit, que les meilleurs ſont ceux qu'on a tirez de ces bêtes, avant qu'elles ayent eu commerce enſemble; & que l'on ne doit employer à cet uſage, que les deux dernieres & plus petites côtes.

Il a encore obſervé que les deux petits os que l'on trouve derriere les oreilles de ce poiſſon, ſont ſouverains contre pluſieurs maux.

La chair de ces animaux eſt graſſe & aſſez agréable au goût, mais dangereuſe pour les Européens. Les eſtomachs des Negres n'en ſouffrent aucun dommage; ils digerent tout.

On trouve ces poiſſons dans bien des rivieres, & encore plus dans les lacs. C'eſt-là qu'ils ſe cachent dans les roſeaux, & dans les grandes herbes qui y ſont. Les Noirs les y tuent à

coups de fléches ; & comme le mâle & la femelle ne se quittent jamais, on est sûr de tuer aussi l'autre, malgré les pleurs qu'ils répandent en abondance, & les cris qu'ils jettent : la pitié n'est jamais entrée dans le cœur des Negres, c'est tems perdu, que de l'y chercher.

Les Pêcheurs qui les ont apperçûs dans une riviere, font de grandes fosses sur les bords, qu'ils rempliſſent d'eau ; & y jettent quelques poissons morts. Ces animaux courent à cet appas, sautent dans la fosse ; & pendant qu'ils mangent le poisson, on les tue, d'autant plus aisément, qu'ils sont naturellement pesans & paresseux, & qu'ils se tiennent volontiers dans les endroits où ils trouvent de quoi vivre.

Poisson spada, ou à épée.

Le poisson Spada, ou à Epée, est fort commun dans les mers de Sicile ; j'en ai parlé dans mon *Voyage d'Italie*. & j'en ai fait une description qui peut contenter les Lecteurs. Ce que j'en ai à dire ici en suivant mon Auteur, c'est que le long bec de ceux d'Italie, est comme une épée toute unie ; au lieu que celui des Afriquains, est garni de dents des deux côtez : ce qui fait qu'ils sont plus dangereux. Les uns &

les autres, ſont les ennemis irréconciliables de la Baleine : ils l'attaquent par tout, la percent, ou ſcient la peau de ce coloſſe : ils lui font des playes, qui en lui faiſant perdre ſon ſang, lui font auſſi perdre la vie ; car il n'y a point de Chirurgien parmi ces animaux, pour y mettre les appareils & les emplâtres neceſſaires.

Le pivert marin.

Le poiſſon appellé Pico, a été ainſi nommé, parce que ſon bec reſſemble à celui de l'oiſeau qu'on appelle Pivert, mais il eſt d'une autre grandeur, & d'une autre force. On en voit de dix à quinze pieds de longueur, & gros à proportion. Il a quatre aîlerons ſur le dos, trois ſous le ventre, & un à chaque côté des ouies ; il a la queuë grande & fendue : en voilà aſſez, pour être perſuade qu'il fend les eaux avec une vîteſſe extraordinaire. Il eſt méchant & querelleur : il attaque tout ce qu'il rencontre ; les plus gros vaiſſeaux ne lui font pas peur ; Mon Auteur rapporte, que quelques Capucins Italiens allant aux Miſſions de Congo, dans un gros vaiſſeau de Congo, qui étoit accompagné d'un autre vaiſſeau de la même nation, lui avoient raconté l'hiſtoire ſuivante. Le Capitaine & l'Equi-

page du vaiſſeau où ils étoient, ſentirent pendant la nuit, qu'on avoit donné un furieux coup dans le flanc du bâtiment. Tous ſe porterent auſſi-tôt ſur le bord où on l'avoit entendu; & la lune leur fit appercevoir un poiſſon monſtrueux, qui ſembloit attaché au vaiſſeau, & qui faiſoit des efforts très-vifs pour ſe retirer. Ils voulurent le percer avec des piques, mais il ne leur en donna pas le tems; il ſe débarraſſa, & s'enfuit. Dès qu'il fut jour, le Capitaine fit viſiter le côté du navire: on trouva environ à un pied ſous l'eau, un morceau de corne qui avoit encore deux ou trois pouces de longeur: on viſita le dedans du bâtiment, & on trouva la pointe de ce bec ou corne, qui étoit encore longue de plus de ſix pouces, après avoir percé la précinte & le doublage du vaiſſeau. Si le poiſſon avoit pû retirer ſon bec, il auroit fait une voye d'eau, qu'il auroit peut-être été très-difficile de découvrir & de boucher.

Corvino, ou Corbeau de mer.

Le poiſſon appellé Corbeau ou Corvino, eſt de cinq à ſix pieds de longueur, & aſſez gros. On trouve dans ſa tête de petites pierres auſquelles on attribue de grandes vertus. Ses œufs ſont un excellent manger; mais ils

ſont encore plus recherchez, quand étant deſſechez par le ſoleil, ils ſont devenus durs comme des pierres.

Requin, ou Tuberone. Les Eſpagnols & les Portugais appellent Tiburone ou Tuberone, le poiſſon que nous appellons requin en Amerique, & que l'on connoît dans la Mediterannée, ſous le nom de Peſce-cana. J'ai parlé en tant d'endroits des mes autres ouvrages, de ce poiſſon, que je crois pouvoir prier le Lecteur d'y avoir recours. Mon Auteur nous aſſûre que le tems où ils ſont les plus dangereux, eſt lorſqu'ils cherchent à s'accoupler avec les femelles.

Squillone. Le Squillone eſt un poiſſon d'eau-douce, qui n'a gueres qu'une palme de long. Le tour de ſa bouche eſt garni d'un duvet extrêmement fin & doux. Ce poiſſon eſt ſi gras & de ſi bon goût, qu'il porte ſa ſauce avec lui, ſans avoir beſoin d'autre aſſaiſonnement.

Cholone. Le Cholone eſt un poiſſon de mer, que l'on trouve en abondance à l'emboûchure de la Coanza, & ſur les rivages de la mer de Loanda. Les Portugais en font faire de grandes pêches, & l'eſtiment auſſi-bien que les Negres, parce qu'on en tire une huile admirable pour les bleſſures, & pour

pour brûler. On expoſe ce poiſſon au ſoleil, pour en tirer la premiere huile ; & quand il n'en rend plus par ce moyen, on le met ſur le feu, pour avoir tout ce qui y reſte encore. Ces deux huiles ſont également bonnes : on eſtime pourtant davantage la premiere.

Il y a des Eléphans de mer. Ce n'eſt point par la groſſeur du corps, qu'ils reſſemblent à celui de terre ; car ils n'ont pas plus d'une palme de longueur : c'eſt uniquement parce qu'ils ont une trompe comme le terreſtre. C'eſt un manger des plus délicats. Eléphant de mer.

Les rivieres de Danda, de Benga, de Zenza, de Coanza, & toutes les autres dont nous avons parlez, ſont remplies de crocodiles aquatiques. Ils ſont differens des terreſtres, en ce qu'ils ne viennent jamais à terre, & ſe tiennent toûjours dans l'eau. On en trouve communément de plus de trente palmes de longueur, qui ſont ſi forts, qu'ils peuvent renverſer une barque, pour devorer ceux qui ſont dedans ! Force des crocodiles.

Un de ces monſtres ayant vû ſur le bord d'une riviere, douze eſclaves attachez à une chaîne, qui venoient puiſer de l'eau, ſe jetta ſur un, & l'en-

traîna avec tous les autres : un autre en entraîna cinq : un autre ſept ; ſans que ces pauvres malheureux puſſent ſe deffendre.

Oeufs de crocodiles

Ces animaux pondent depuis ſoixante & dix juſqu'à cent œufs, qui ſont un peu moins gros que ceux d'autruches ; ils les pondent ſur le bord des rivieres, & les couvrent de ſable : ils laiſſent au ſoleil le ſoin de les faire éclore par ſa chaleur. On les voit, dès qu'ils ſont éclos, prendre le chemin de la riviere, par leur inſtinct naturel.

Bezoards, & muſque de crocodiles.

Les Negres tirent du ventre de ces animaux, certaines pierres ou bezoards, qui ſont d'excellens contrepoiſons : ils recherchent auſſi leurs œufs avec ſoin, les mangent, & les trouvent bons.

Ces animaux ont ſous les aiſſelles de devant, des tumeurs ou bourſes, remplies d'une matiere brune, qui étant deſſechées, donnent une des meilleures odeurs du monde, mais qui ſe diſſipe & ſe perd avec le tems.

L'ennemi déclaré du crocodile, eſt un autre monſtre, que mon Auteur appelle Boma. C'eſt un ſerpent monſtrueux, dont il nous donne la deſcription dans un autre endroit. Lorſque

ces animaux se rencontrent, le combat s'engage aussi tôt, & il ne finit que par la mort de l'un ou de l'autre, & souvent de tous les deux. Il seroit à souhaiter que les Negres fussent avertis du lieu & de l'heure de ces combats, afin qu'ils pussent s'y trouver, & aider leurs amis à diminuer le nombre des crocodiles, qui leur font une si rude guerre.

Les Ministres de leurs superstitions prétendent avoir des secrets pour charmer les crocodiles, & les rendre doux & obéissans à ceux à qui ils vendent certaines compositions ou sorts, qui le plus souvent, coûtent la vie à ceux qui y mettent leur confiance.

Histoire d'un sorcier.

Voici une histoire singuliere, que mon Auteur assûre tenir du bon endroit. Il dit, qu'un de ces Ministres ou Enchanteurs, se faisoit porter sur le dos d'un de ces animaux, d'un bord de la riviere à l'autre. Il assembloit grand nombre de gens; & en leur présence, il marmotoit quelques paroles, dont la vertu faisoit aussi-tôt venir un crocodile, qui le recevoit sur son dos, & le portoit de l'autre côté de la riviere. Il arriva pourtant une fois, que cet animal n'ayant pas entendu le commandement, ne vint pas

auſſi-tôt que le Magicien le vouloit. Cette deſobéïſſance le fâcha ; il ſe crût mépriſé, il eût peur de l'être des Negres qui étoient préſens : il redoubla ſes conjurations ; & comme il étoit en colere, il y ajoûta des menaces. L'animal parut à la fin, & le reçut ſur ſon dos ; mais au lieu de le porter de l'autre côté, il ſe plongea dans un goufre, où, ſelon les apparences, il le dévora.

Les habitans du village appellé le Bot, dans une des Iſles de Boulam, ſans être ſorciers, font quelque choſe de plus. On peut voir ce que j'en ai écrit dans ma *Relation du Senegal*.

Mon Auteur nous aſſûre, qu'il s'eſt trouvé plus de trois cent fois, dans la neceſſité de paſſer à gué, des rivieres pleines de ſerpens & de crocodiles, ſans qu'il lui ſoit jamais arrivé aucun accident ; quoiqu'il ait eu la douleur de voir emporter à ſes côtez, des Negres qui l'accompagnoient, qui ſe tenoient bien aſſûrez, parce qu'ils portoient ſur eux des prétendus préſervatifs, qu'ils avoient achetez de ces fourbes enchanteurs.

Il vit une fois, près le village d'Iſcolé, douze hommes & une femme, qui s'efforçoient de paſſer le fleuve Zen-

za dans une barquette, & dans un endroit où il n'y avoit pas plus de quatre palmes d'eau : il vit, dis-je, un crocodile s'élancer avec fureur sur la barquette, & enlever cette pauvre femme ; sans que les hommes qui étoient avec elle la pussent retenir !

Chevaux marins.

Mon Auteur parle ensuite des Chevaux marins. Il hesite beaucoup à se déterminer dans quelle classe il les doit mettre, & s'il en doit faire des poissons, ou des animaux terrestres, car, dit-il, ils paissent à terre, ils y font leurs petits, ils s'y reposent, ils y dorment, & y ronflent à se faire entendre de bien loin. Du reste, ils passent leur tems dans le fond des rivieres, où ils marchent & nagent comme des poissons. Leur chair a été déclarée un aliment maigre dont on peut se nourrir dans les tems où il a été deffendu aux Chrétiens de manger de la viande. Ces raisons qui devroient, ce semble, le porter à en faire des animaux amphibies, ne l'empêchent pas cependant, de les mettre à la fin dans le rang des animaux aquatiques.

Comme il n'en dit rien de plus particulier, que ce que j'en ai dit dans ma *Relation du Senegal*, je prie le Lecteur curieux d'y avoir recours ; j'es-

pere qu'il en ſera content, auſſi-bien que de la figure que j'en ai fait graver. Ils ſont en ſi grand nombre dans ces trois Royaumes, que ce n'eſt pas une choſe extraordinaire, d'en voir des troupeaux de trente ou quarante enſemble.

Des ſerpens.

La quantité de ſerpens qu'on trouve en ces pays, & leurs differentes eſpeces, paſſe l'imagination.

Il y en a de tout verds, d'autres de couleur de cendre, qu'on croit n'être point venimeux.

Il y en a de noirs, qu'on appelle Suis, ou Npſiſi, ou Nſuis. Ils ſont fort grands: on en trouve de dix à douze palmes de longueur; c'eſt-à-dire, de ſept à huit pieds françois. Ces ſerpens ont la proprieté de cracher au viſage de ceux qu'ils rencontrent. Cette ſalive eſt ſi mordicante & ſi venimeuſe, qu'elle fait perdre la vûe ſur le champ; ſans qu'on y ait trouvé juſqu'à preſent d'autre remede, que de ſe laver avec du lait de femme: encore ce remede n'emporte-t'il qu'une partie du mal: on recouvre la vüe tellement quellement, mais les yeux demeurent comme paralitiques & immobiles.

On prétend cependant, que cer-

tains ossemens de ce serpent, portez au col, sont excellens contre les écrouëlles & autres maux, qui attaquent le gozier.

Ces serpens sont fort avides des oyseaux & des poules : quand ils en peuvent joindre, ils s'entortillent à leur col, & les suffoquent. Il n'y en a point qui se deffendent avec plus de vivacité & d'opiniâtreté que ces animaux, quand ils sont en danger d'être tuez.

Serpent appellé Boma.

Le Boma est un serpent amphibie, qui repaire également dans l'eau, & sur la terre. On ne lui connoît point de venin. Sa chair est une excellente nourriture. Entre les monstres que l'Afrique produit en grand nombre, celui-ci est un des plus à craindre. On en trouve communément de vingt-cinq, trente, & quarante palmes de longueur, & gros à proportion. Sa queuë se termine en maniere d'ongle & de petite faux, d'une matiere dure & tranchante comme un acier : & outre cette arme offensive & deffensive, il y a des deux côtez de l'endroit par où il jette ses excremens, une espece de tenailles fortes & si tranchantes, qu'elles coupent quelque corps dur que ce soit ! C'est l'ennemi impla-

cable du crocodile : il l'attaque par tout où il le trouve ; & pour l'ordinaire, il en vient à bout. On en a tué, dans le corps desquels on a trouvé la moitié d'un de ces monstres.

Lorsqu'il veut attaquer des hommes ou des bêtes, il tortille sa queuë autour de quelque arbre, ou de quelque grosse pierre, afin d'être plus ferme, & de ne pas manquer son coup : & quand il est tombé sur la proye qu'il vouloit avoir, il la presse, & la coupe avec ses horribles tenailles dont nous venons de parler ; après quoi, ouvrant la gueule, il l'engloutit & l'avale peu à peu, comme nous voyons que la vipére avale le crapau. Il est vrai qu'il paye bientôt & très-cherement la peine de sa gourmandise ; car dès que son estomach est rempli, il s'endort d'un sommeil si profond, qu'on peut le comparer à une veritable léthargie. Sans cela, il seroit impossible d'en venir à bout ; & il ne s'est pas encore trouvé de gens assez hardis pour l'attaquer. Mais quand les Negres le trouvent en cet état, ils l'attaquent hardiment, le percent à coups de lances ; & sur-tout, tâchent de lui couper la queuë, dans laquelle reside une bonne partie de sa force.

Mon Auteur nous assûre, qu'on lui en a fait voir en cet état, qui avoient plus de vingt-cinq palmes de longueur ; dans le ventre desquels on avoit trouvé des cerfs tout entiers : ce qu'il regarde comme une chose des plus étonnantes ; car quoique les cerfs soient sans bois dans ces pays, cependant il faut avoir un furieux gosier, pour avaler de pareils animaux.

Serpens à deux têtes.

Il y a des serpens à deux têtes : une à chaque extrêmité. Ils sont aveugles, & n'en sont pas moins méchans. Leur venin est si puissant, qu'en moins de vingt-quatre heures, il donne la mort à ceux qu'ils ont mordus. Il n'y a point de remede à ce poison.

Serpent Muamba.

On en voit d'autres qu'on appelle *Muamba*. Ils sont pour l'ordinaire, de la grosseur de la cuisse d'un homme, & de trente palmes ou vingt pieds de longueur : ils sont d'une vîtesse extrême. Ils sont ennemis du Ndamba, le cherchent, & l'engloutissent tout vivant.

Serpens Ndamba.

Ce *Ndamba* a la peau d'une infinité de couleurs très-belles & très-vives. Il n'a guéres qu'une brasse de longueur. Sa tête est large & plate, comme celle d'une vipere ; son venin est si vif, que ceux qui le tuent, sont obli-

gez de jetter promptement le bâton dont ils ſe ſont ſervis pour cela : autrement le venin ſe communiqueroit, du bâton à la main de celui qui s'en ſeroit ſervi ; & il n'en faudroit pas davantage pour le faire mourir. On dit que ce ſerpent eſt un des grands ennemis qu'ait l'Eléphant : il le cherche par tout, & s'efforce de le piquer à la trompe ; ce qui le fait mourir en peu de momens.

Serpent Nbambi.

Le Nbambi eſt un ſerpent court, & fort gros, ſa queue eſt ſon arme offenſive & deffenſive : c'eſt un des plus venimeux. On le craint extrêmement, parce qu'étant de couleur de l'écorce de certains arbres, il s'y entortille, & ſemble ſe tenir à l'affut, pour piquer ceux qui s'en approchent. Les Negres, quoique pourvus de très-bons yeux, en ſont ſouvent ſurpris, & y perdent la vie.

Serpent Leuta.

Le Leuta eſt un ſerpent dont la peau eſt de pluſieurs couleurs. Il eſt ſi venimeux, que ſon ſeul attouchement pourrit les parties qu'il a touchées, fait tomber dans des convulſions, & cauſe une mort prompte. Ce qu'il a de bon, c'eſt que ſon fiel eſt un contre-poiſſon infaillible pour guérir le mal qu'il a fait. Les Negres le font ſe-

cher ; & on tient que c'eſt un excellent antidote contre toutes ſortes de venins, pourvû qu'il ſoit pur, & qu'il n'ait point été mélangé.

On voit en ce pays, comme à Fernamboue au Bréſil, un ſerpent d'une rare beauté. Sa peau eſt marquetée de noir, de blanc, & de rouge. Ces trois couleurs ſont très-vives. La rouge y domine, & le fait paroître comme un joyau de corail : c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de Biſcia-del Corallo, ou de ſerpent de corail. Cette beauté n'empêche pas qu'il ne ſoit très-venimeux.

CHAPITRE XI.

Des oyſeaux les plus conſiderables.

LA quantité des oyſeaux que l'on voit dans cette partie de l'Afrique, eſt ſi grande, auſſi-bien que leur diverſité, qu'on ennuyeroit les Lecteurs les plus patiens, ſi on en vouloit faire un dénombrement exact. Pour éviter cet inconvenient, mon Auteur ſe renferme dans la deſcription ſeulement de trois.

Le premier eſt le Pêcheur, ainſi ap-

Oiſeau pêcheur.

pelé, parce qu'il ſe nourrit du poiſſon qu'il pêche. Il vole fort haut; & ſe tenant en repos, la tête panchée, il obſerve le poiſſon qui nage dans la mer & dans les rivieres: & quand il a reconnu ce qu'il cherche, il fond deſſus avec une rapidité ſurprenante, plonge dans l'eau, le prend avec ſon bec, & l'enleve. La nature l'a pourvu d'un bec très-propre à cet exercice: il eſt long de ſept à huit pouces, dentelé, & très-fort. Lors qu'il a pris un poiſſon, il ne faut pas craindre qu'il lui échappe, quelque mouvement qu'il ſe donne. Il le porte à terre ſur quelque pointe de rocher, & en fait ſa curée; pourvû que d'autres oyſeaux de ſon eſpece ne le dévaliſent point en chemin: car les plus gros ſont ſouvent les plus affamez; & quand ils en voyent un plus foible qu'eux, ils fondent ſur lui, le battent à coups d'aîles, & lui font lâcher ſa priſe, qu'ils emportent & vont manger à terre, ſans lui en faire part, c'eſt ce que mon Auteur a vû bien des fois. On a remarqué que cet oyſeau aime ſur tous les poiſſons, ceux qui ſe trouvent dans les ſables & les cataractes des rivieres. Le danger ne fait aucune impreſſion ſur lui: il plonge

dans ces endroits perilleux, comme dans l'eau la plus tranquille. Apparemment que le poiſſon de ces lieux eſt plus délicat, & qu'il excite ſon appetit plus que les autres.

Le ſecond ſe nomme *Sengo*. Il n'eſt pas plus gros qu'un moineau. Son inſtinct le porte à chercher les arbres où les abeilles ont fait leur miel. Dès qu'il a découvert une ruche; il vole de tous côtez, & cherche quelque paſſant, pour lui en donner avis; ce qu'il fait en répetant ſans ceſſe ces mots, *vuichi*, *vuichi*: qui en langue angoloiſe, ſignifient du miel. Lorſqu'il eſt ſûr que les voyageurs l'ont entendu, il vole d'arbre en arbre, & les conduit juſqu'à celui où il a découvert la ruche. Il s'arrête, & là continue à crier *vuichi*. Les voyageurs ne manquent pas de prendre le miel, & de lui en laiſſer une portion pour ſa peine: c'eſt ſa nourriture ordinaire. Mon Auteur avoüe que s'etant trouvé preſſé de la faim dans des lieux déſerts, ces oyſeaux lui ont été d'un très-grand ſecours: auſſi ſont-ils aimez de tout le monde. On s'expoſeroit à de très-grandes peines, ſi on s'aviſoit de les tuer: ils meritent bien en effet qu'on ait ces égards pour eux.

Sengo, ou oyſeau à miel.

Mon Auteur ne donne point de nom au troiſiéme : il dit ſeulement, que ſon plumage eſt très-beau & ſon chant des plus agréables. Dès le point du jour on l'entend prononcer ou chanter ſi diſtinctement le nom adorable de JESUS, qu'un homme ne le feroit pas mieux ! il a ſouvent été ſurpris d'entendre ce chant dans d'épaiſſes forêts, avant qu'il ſçût de qui il venoit : il ne ſçavoit que s'imaginer.

Il dit que pendant qu'il demeuroit avec le Pere Ignace de Valſaſna à Maopongo, qui eſt la Cour du Roi d'Angole-Aarii, un de ces oyſeaux ne manquoit pas de venir à l'heure du dîner les récréer par ſon chant, avec une familiarité charmante. Ils lui donnoient à boire & à manger, pour le payer de ſes peines. Il y avoit plus de trois mois qu'il les divertiſſoit, lorſqu'il fut tué par un méchant animal.

Il dit encore, que lorſqu'il demeuroit dans leur Couvent de Loanda, il y avoit deux de ces oyſeaux qui ne manquoient pas de venir tous les jours à l'heure du repas. On leur donnoit à boire & à manger; & ils payoient leur repas par leur chant mélodieux, & ſi dévot.

CHAPITRE XII.

Du nombre des Peuples du Royaume de CONGO.

LEs forêts & les déſerts qui ſont en ſi grand nombre dans ce Royaume, ont donné lieu de croire à quelques Ecrivains, que ce pays étoit très-peu peuplé. Ce qui les confirmoit dans cette opinion, c'eſt qu'ils s'imaginoient, quoique ſans fondement, qu'il n'y avoit pas plus de cinq mille perſonnes dans la ville de S. Salvador, qui eſt la principale & la Metropole de tout le Royaume; & que dans les autres capitales des Provinces de cet Etat, on auroit peine à trouver quatre mille ames dans les plus peuplées. Ils diſoient que les plus gros Bourgs n'avoient pas ſoixante feux; d'où ils concluoient, que ce Royaume & les deux autres qui en ont été démembrez, étoient bien moins peuplez qu'ils ne l'étoient autrefois.

Il eſt aiſé de leur prouver qu'ils ſe trompent.

Premiérement il faut ſe ſouvenir de ce que nous avons dit ci-devant, qu'a-

vant que les guerres civiles & les revoltes des Gouverneurs en euſſent démembrées pluſieurs Provinces qui lui donnoient une circonférence de plus de ſix cens lieües, il ne laiſſe pas malgré cela d'être encore aujourd'hui très-conſidérable ; puiſqu'outre les vaſtes Provinces que les Européens connoiſſent, & où ils ont porté la Foi & étendu leur commerce, il y en a encore de très.grandes du côté de l'Eſt & du Sud-Eſt, dont les bornes leur ſont inconnües juſqu'à preſent.

En ſecond lieu, les forêts & les déſerts que l'on trouve en ces pays, n'en occupent pas la huitiéme partie; comme les Européens, qui connoiſſent les mieux ces pays, ſont obligez d'en convenir : & encore, ces pays ne ſont point entierement inhabitez. On y trouve des peuples nombreux, qui étant nez dans ces pays rudes, ſauvages, & ſterils, ſont accoûtumez aux miſeres que l'on y trouve, & ne laiſſent pas d'y vivre, & d'y être contens; tant eſt grand l'amour de la liberté dont ils jouiſſent plus que dans les autres pays, meilleurs, plus peuplez; mais plus expoſez aux violences & à la tyrannie des Seigneurs & des Gouverneurs.

En troiſiéme lieu : s'il eſt vrai, comme on n'en peut pas douter, que la ſeule Comté de Bamba mettoit autrefois quatre cent mille hommes ſous les armes, & qu'elle en met encore aujourd'hui plus de deux cent mille ; que doit-on juger de tout le Royaume, ſi on compte les femmes, les vieillards, les enfans, & les autres gens incapables de prendre les armes ?

Si on joint à cela quantité d'eſclaves qu'on enleve tous les ans de ce pays pour les tranſporter en Amérique, qui va chaque année, au moins à quinze mille ; n'a-t'on pas lieu d'aſſurer que ce pays eſt encore extrêmement peuplé ? Il n'y a rien là dedans de fort extraordinaire, quand on fera réfléxion, que tous les hommes qui ne ſont pas Chrétiens ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir ; & que ces femmes produiſent preſque ſans peine, une quantité ſi prodigieuſe d'enfans, qu'on ne s'étonne point d'en voir quatre-vingt ou cent dans une ſeule famille. Bien loin que ce nombre leur ſoit à charge, c'eſt un avantage pour les peres : outre qu'ils ne s'embaraſſent nullement de leur nourriture & de leur entretien, par-

ce que les femmes ſeules ſont chargées de ces ſoins ; ce ſont des eſclaves, que les peres vendent aux Marchands Européens, toutes les fois qu'ils ont beſoin de quelques marchandiſes : de maniere que plus un pere a d'enfans, plus il eſt eſtimé riche, puiſqu'il a entre les mains, de quoi acheter ce que bon lui ſemble.

En quatriéme lieu, on doit aſſurer, que ſi leurs guerres domeſtiques & étrangeres n'en emportoient pas tous les ans un nombre prodigieux, ils mourroient de faim : ou ſeroient contraints de ſe manger les uns les autres ; parce que leur pareſſe eſt ſi grande, qu'encore que leur terre donne au moins deux recoltes abondantes chaque année, ils ſont toûjours dans une diſette affreuſe, par le peu de ſemence qu'ils mettent en terre ; ſans que la cruelle experience qu'ils font tous les ans des extrêmitées où la negligence les réduit, ait pû leur ouvrir les yeux, & dégourdir leurs bras lâches & pareſſeux.

On doit ajoûter aux dommages que leurs guerres leur cauſent, le carnage que les bêtes ſauvages en font continuellement ; ſans les Ecatombes, ou Sacrifices de victimes humaines, ſi

en uſage parmi les Giagues ; dont on parlera amplement dans un autre endroit de cet ouvrage.

Malgré tout cela, on a vû en 1665. lorſque les Negres prirent les armes contre les Portugais ; on a vû, dis-je, l'armée du Roi de Congo, compoſée de neuf cent mille combattans : nombre prodigieux d'hommes, & qui ſuppoſe un nombre preſqu'infini d'autres gens, hommes, femmes, & enfans, qui n'étoient pas en état de prendre les armes : de ſorte que ce n'eſt pas une merveille que les ſeuls Miſſionnaires Capucins, quoiqu'en très-petits nombre, en ayent baptiſez, en aſſez peu de tems, plus de ſix cent mille.

Pour faire voir encore plus clairement qu'on n'exagere point, en diſant que ce pays eſt extrêmement peuplé ; il n'y a qu'à conſiderer qu'excepté les forêts, & marécages, qui ſont impraticables par cet endroit, & par la quantité de lions & d'autres bêtes feroces qui y repairent ; tout le pays eſt plein de villages, petits à la vérité, mais ſi près les uns des autres, qu'ils ſemblent ne compoſer qu'une ſeule ville d'une grandeur immenſe ; & que ces caſes, ou plûtôt, ces caba-

nes, fourmillent de monde. D'ailleurs, il n'y a preſque point de forêt, de vallées profondes, de bords de rivieres, de ſommets de montagnes, même de celles qui paroiſſent inacceſſibles, qui ne ſoient peuplées; & qui le ſeroient davantage, & feroient des Colonies floriſſantes, ſi ces peuples avoient entr'eux plus de commerce, qu'il y eût plus de ſocieté, des marchés reglez, comme on en voit même parmi les peuples qu'on regarde comme ſauvages en Amerique.

Au reſte on peut aſſûrer; & cela ſur les témoignages autentiques des Miſſionnaires, que ceux qui ont réduit à un ſi petit nombre les habitans de San-Salvador, ſe ſont extrêmement trompez; & qu'il y a dans cette ſeule ville, plus de ſoixante mille habitans.

CHAPITRE XIII.

Dés deffauts naturels, & moraux de ces Peuples.

MOn Auteur ſe fait une vraye peine de publier ce qu'il ſçait ſur cet article. Il ne croit pas qu'il ſoit

permis à un Religieux Miſſionnaire, de découvrir les défauts de ſon prochain. Il n'y a que la qualité d'Hiſtorien qui le raſſure un peu : ainſi on doit s'attendre qu'il gardera de grandes meſures ſur cela ; & que ſans la neceſſité où il ſe trouve de décrire un pays ſitué dans un climat tout oppoſé à celui de l'Europe, on auroit peine à eſperer davantage de ſon exactitude.

Le premier défaut qu'il leur reproche, eſt leur vanité : elle eſt exceſſive : elle va juſqu'à l'extravagance & à la folie. Il eſt inutile de penſer à leur faire entendre raiſon là-deſſus. Mon Auteur aſſûre, que les ſept Sages de la Gréce, & les plus habiles Orateurs, y perdroient leur tems & leurs peines. Quoiqu'ils ne ſoient point ſortis de leur pays pour le pouvoir comparer avec les autres, ils diſent hardiment, & ſe fâchent quand on ne les croît pas ſur leur parole, que l'Ethiopie, & ſur-tout la partie où ils demeurent, eſt la plus belle, la plus agréable, la plus heureuſe, la plus fertile de toutes les parties du Monde. Et comment, ſelon eux, n'auroit-elle pas tous ces avantages ? Puiſque Dieu s'eſt ſervi de ſes Anges, & de ſes autres Miniſtres, pour créer tout l'U-

nivers ; mais que leur pays eſt l'ouvrage de ſes mains ; qu'il s'eſt donné le ſoin de le produire ſelon la ſublime idée qu'il s'en étoit formé : or comme il y a une difference infinie entre Dieu & ſes Miniſtres ; il reſulte qu'il y a auſſi une difference infinie entre les ouvrages qui ſont ſortis de ſes mains, & ceux qui n'ont été produits que par ſes créatures.

Cette prérogative s'étend à tout le Royaume de Congo, comme il étoit autrefois, c'eſt-à-dire, lorſqu'il renfermoit ceux d'Angolle, de Matamba, de Benguela, & autres dont nous avons parlé au commencement de cette Relation. Ainſi ce vaſte Royaume, eſt le ſeul que Dieu ait créé par lui-même : & par une ſuite neceſſaire, ſes habitans ſont les plus nobles, les plus ſpirituels, & les plus riches de tout l'Univers !

Il eſt étonnant qu'ils n'ayent pas encore fait créer Adam dans leur pays, & qu'ils ne l'ayent pas fait de leur couleur ! Cela manque à leur folle imagination.

Si on les veut écouter, ils ne ſe laſſent point de parler de leurs folles genealogies, & de la puiſſance de leurs Monarques. Quelque choſe qu'on

leur dise des plus grands Princes des autres parties du Monde, de leurs armées, de leurs flottes, de leurs villes, de leurs palais, de leurs richesses; tout cela ne fait aucune impression sur leurs esprits, ils en reviennent toûjours à dire, que ces Princes ne sont pas Rois de Congo; qu'il n'y a qu'un Congo au monde; que c'est dans ce seul endroit où se trouvent la Noblesse, les richesses, les plaisirs.

Dès qu'ils ont vû que les Portugais donnoient la qualité de Don & de Donne, aux gens qui jouissent de la qualité de nobles; ils n'ont pas manqué de la prendre, & de se nommer Don & Donne, quoiqu'ils soient de la plus vile canaille; & souvent si pauvres, que quand ils apportent des enfans à l'Eglise pour être baptisez, faute de toile ou d'étoffe pour les envelopper, ils ne sont couverts que de quelques feuilles vertes. Et quand on demande aux peres & aux parains quel nom ils leur veulent donner, ils ne disent jamais simplement le nom du saint ou de la sainte qu'ils leur veulent faire porter, mais ils font toûjours preceder le Don ou Donne, & disent, Don tale, ou Donna tale.

La qualité des personnes rendroit

cette vanité, en quelque maniere ſupportable : mais les plus miſerables, & de la plus baſſe condition, l'affectent comme les autres ; & il faut bien ſe garder de s'y oppoſer le moins du monde.

On ne peut s'imaginer juſqu'où les Seigneurs & les gens de quelque ſorte de diſtinction, portent leur hauteur & leur orgueil. Quand un Negre de moindre condition qu'eux, ou un eſclave a à leur parler. Il faut qu'il le faſſe à genoux, la tête panchée preſque juſqu'à terre ; & il faut qu'il ſe ſerve des termes les plus humbles ! Pour peu qu'on manque à ce cérémonial, le bâton en fait ſouvenir : ces Meſſieurs ſont inexorables ſur cet article.

On peut croire que quand il s'agit du Roi, c'eſt encore toute autre choſe. Ces peuples ſont perſuadez qu'il n'y a perſonne dans tout l'Univers qui l'égale, c'eſt trop peu dire, qui en approche, qui ait des domaines auſſi vaſtes que les ſiens, qui ait des tréſors inépuiſables comme lui, & qui jouiſſe de tous les plaiſirs imaginables. La mer & les rivieres, ſelon leur idée, ne ſont occupées que du ſoin de le ſervir, & de lui apporter ces tréſors innombrables de bouges ou de coquil-

les

les, qui ſont les monnoyes du pays; pendant que les autres Princes ſe donnent des peines infinies, à faire creuſer les montagnes pour en tirer les excrémens de la terre. C'eſt ainſi qu'ils appellent l'or & l'argent, que les autres nations eſtiment ſi fort!

Ils regardent leurs campagnes, quoique déſolées & abandonnées plûtôt aux bêtes ſauvages, qu'à celles dont ils pourroient tirer des avantages conſidérables, comme des jardins délicieux, qu'on ne trouve point dans les autres parties du Monde les mieux cultivées! Tel eſt le goût ſauvage, qui va juſqu'à cet excès, que quand ils voyent des Européens qui paſſent les mers pour venir trafiquer dans leur pays, ils diſent que celui d'où ils viennent doit être bien mauvais; & que c'eſt la faim qui les en a chaſſez, pour venir chercher de quoi vivre dans le leur.

Il faut pourtant avoüer que les Negres ſont bien obligez à l'Auteur de la nature, de leur avoir donné une patience à toute épreuve. Ils ſeroient heureux, s'ils ſouffroient dans la vûe de Dieu ce qu'ils ſouffrent naturellement, & par la ſeule force de leur temperament & de leur éducation. Ils n'ont ni honte, ni la moindre peine, d'aller

preſque nuds, d'être toûjours la tête découverte, expoſez à l'intemperie de l'air pendant la nuit, & des plus ardens rayons du ſoleil pendant le jour. Ils n'y ſongent ſeulement pas, & ils n'en ſont point malades; ils n'en contractent ni rhumes ni fluxions : ils dorment à l'air en pleine campagne, ſans craindre ni le froid ni l'humidité de la nuit. C'eſt une délicateſſe parmi eux, dont on ſe mocque, que de ſe couvrir la tête avec une feuille. Ils marchent les pieds nuds ſur les pierres, ſur les épines, ſur les troncs des arbres coupez ou brûlez : il y en a très-peu qui portent des ſandales faites d'un ſimple cuir verd, & il n'y a que les Rois & les Princes qui ſe ſervent de botines.

Rien n'eſt ſi ordinaire, que de les voir prendre avec les mains, des bois enflamez, & les éteindre en marchant deſſus les pieds nuds, & ſans être incommodez : marque aſſurée de la dureté des cals qu'ils ont aux pieds & aux mains.

Ils ſont tous à eux-mêmes leurs propres Medecins, & leurs propres Chirurgiens. Heureux en cela, de ſe pouvoir paſſer de ces ſortes de gens, dont les ſecours prétendus, ſont ſouvent pires que le mal même. On en voit ſe

guérir de playes très-profondes, ſur leſquelles les Chirurgiens exerceroient long-tems leurs biſtouris & leurs emplâtres, au grand dommage des patiens : ſans y apporter d'autre remede, que la patience, la bonté, & la force de leur temperamment, ou, tout au plus, quelques huiles qui coulent des arbres.

En échange, on peut dire, que ſi la nature les a doüez d'une force ſuperieure & d'un tempéramment merveilleux, elle leur a laiſſé comme en partage, une pareſſe & une lâcheté, qu'il eſt difficile de concevoir. Ce n'eſt que l'extrême neceſſité de chercher de quoi vivre, qui les oblige à travailler. Encore le font-ils d'une maniere ſi lâche, & ſi negligemment, que cela fait pitié.

Mon Auteur, comme il le dit lui-même, n'eſt pas le ſeul témoin de cette verité. Il cite tous les Européens qui ont voyagez dans ces pays-là ; qui n'ayant point d'autres voitures, ſont obligez de ſe ſervir des épaules des Negres pour faire leurs voyages, étant étendus dans des raiſſeaux ou des hamacqs attachez par les deux bouts à une perche que les Negres portent ſur leurs épaules ; d'où on leur a donné le

nom de chevaux, ou pour parler plus honnêtement, de porteurs.

Quelle patience ne faut-il pas avoir quand on eſt obligé de ſe mettre entre les mains de ces ſortes de gens ! Ils employent cinq ou ſix journées à faire une traite, qu'on feroit aiſément en deux ; parce qu'après avoir employé une bonne partie de la nuit à danſer & à chanter, ils dorment fort long-tems, & ne partent que quand le ſoleil eſt fort haut & fort brûlant ; & pour lors l'exceſſive chaleur les oblige de ſe repoſer ſouvent, & de perdre ainſi la meilleure partie du jour : ce qui cauſe un ennui & une peine extraordinaire aux voyageurs ; ſans que les prieres, les promeſſes ni les menaces, puiſſent rien gagner ſur eux. Encore eſt-on obligé de les ménager beaucoup ſur ce dernier point : car ſans beaucoup de ceremonies, ils laiſſeroient le voyageur impatient au milieu d'une forêt, où il deviendroit immanquablement la proye de quelque bête féroce.

Il y en a beaucoup parmi eux, qui pourroient avoir des troupeaux de bœufs, de vaches, de chevaux, de mulets, de moutons, de chévres, & d'autres ſemblables animaux domeſti-

ques, dont ils retireroient des profits considérables; mais leur indolence & leur pareſſe les en empêche & quand on les preſſe là-deſſus, ils répondent, que la nobleſſe de leur race ne leur permet pas de s'abaiſſer juſqu'à avoir ſoin des bêtes.

On appelle *Muneſi-Conghi* les Bourgeois Negres de la ville de Congo; & *Mobati*, ceux qui demeurent à la campagne, qui ne ſont regardez que comme des payſans.

Negres de Congo; & payſans.

Ces prémiers mépriſent infiniment quelque ſorte de travail & d'occupation que ce puiſſe être, celles mêmes qui ſont en quelque façon honorables. Excepté le ſoin de commander leurs eſclaves, qui ſont chargez de tout le poids de la maiſon & du ménage, ils paſſent les journées entieres aſſis à platte terre, en rond, à fumer, à chanter, ou à diſcourir. Si par un haſard extraordinaire, il s'en trouve quelqu'un plus actif que les autres, que la neceſſité de ſa famille, ou l'envie de paroître & de copier les Européens, engage à faire quelque choſe; c'eſt tout au plus, à prendre le ſoin de faire fabriquer des étoffes d'Impulchi, ou des nattes; faire ſcier des planches ou des bois de charpente; bien entendu qu'il

n'y met jamais la main, & qu'il fait tout rouler ſur ſes eſclaves ; du travail deſquels il vit à ſon aiſe, & retire de quoi contenter ſa vanité.

Les Mobati ou payſans ne ſont pas tout-à-fait ſi indolens & ſi pareſſeux ; ce ſont ceux qui défrichent les forêts & les terres que l'on a laiſſé ſe couvrir de halliers : ils labourent, ils ſement, ils font ces étoffes groſſieres dont ils ont beſoin pour ſe couvrir. Il s'en faut quelque choſe, qu'ils ſoient plongez dans une ſi grande oiſiveté que les Bourgeois, mais ils ont ſoin que la plus grande partie du travail tombe ſur leurs femmes & ſur leurs eſclaves. On ne remarque en eux aucun talent, aucune émulation : je ne dis pas pour inventer quelque choſe qui pût leur être avantageuſe, comme on voit dans tous les autres peuples du monde, même les plus ſauvages.

Il eſt pourtant vrai que le commerce qu'ils ont avec les Européens, a commencé à forcer leur naturel, & qu'on en voit qui ſe ſont adonnez aux ouvrages qu'ils voyent faire, & qui y réuſſiſſent ſi bien, qu'on a lieu d'eſperer qu'ils s'y perfectionneront ; d'autant plus que le profit qu'ils y font, leur eſt une aiguillon qui les pouſſe au travail.

Entre les talens que la nature leur a donné, on peut mettre au premier rang, celui de demander avec importunité, & ſans honte : ce ſont les plus hardis queſteurs, & les moins capables de ſe rebuter, qu'il y ait au monde. Ceux de Cadix, dont j'ai parlé dans mon *Voyage d'Eſpagne*, n'en approchent pas de mille lieuës !

Les Negres ſont des demandeurs importuns.

Qu'ils connoiſſent une perſonne, ou qu'ils ne la connoiſſent pas, ils l'abordent aiſément, & lui demandent ſans façon ce qu'ils ont beſoin. Un, deux, & trois refus ne les rebutent point. Ils ſe proſternent devant elle, lui embraſſent les pieds, la comblent d'éloges & de flatteries les plus baſſes ; ils alleguent des raiſons à l'infini, pour l'obliger à leur ouvrir ſa bourſe ; ils élevent juſqu'au ciel ſon mérite, ſa nobleſſe, ſa liberalité, ſon grand cœur, ſa generoſité : pour peu qu'on ſoit ſenſible aux louanges, ils les prodiguent d'une maniere qu'il faut ſe rendre. Mais ſi malgré tous leurs artifices, on demeure ferme dans le refus ; ils tournent la médaille, & il n'y a point d'injure dont ils ne chargent celui qu'ils n'ont pû vaincre par leurs flatteries. Les noms de cruel, d'inhumain, de tigre, ſont les plus doux qu'ils lui donnent. Enco-

re après toutes ces ſcenes n'eſt-on pas en repos; ils recommencent leurs batteries, & expoſent leurs miſeres avec des termes ſi touchans & ſi patétiques, qu'il eſt difficile qu'on ne ſe rende, & que pour ſe délivrer de leurs importunitées, on ne leur lâche en tout ou en partie, ce qu'ils ont demandez.

Eſtime que l'on a pour les bâtards.

La qualité d'enfant legitime, qui eſt ſi reſpectée en Europe, ne l'eſt point du tout dans le Royaume de Congo: on y eſtime autant les bâtards, que les plus légitimes; ils partagent tous également la bonne & la mauvaiſe fortune de leur pere. Pour l'ordinaire les partages ſont bientôt faits: il ſemble même que les peres ayent plus d'attachement pour ces fruits de leurs amours illicites, que pour les enfans procréés dans un mariage legitime! Ceux même qui font gloire de porter la qualité de Chrétiens, croyent ne point déroger à ce qu'ils doivent à ce caractere, & au Sacrement de mariage, en entretenant pluſieurs concubines. Ils croyent qu'il y a de la nobleſſe & de la grandeur à en entretenir un plus grand nombre. Ils aſſûrent que l'honneur d'une femme n'eſt point terni, parce qu'elle partage ſes faveurs à pluſieurs amans; pourvû qu'elle reconnoiſſe ſon mari

comme le premier, & celui qui y doit avoir le premier rang & la meilleure part. Cette dangereuſe idée cauſe des deſordres infinis, qui font bien gemir les Miſſionnaires ; ſans qu'ils puiſſent venir à bout de la déraciner entierement. Tout leur pouvoir ne s'eſt étendu juſqu'à préſent, qu'à les obliger de cacher un peu leurs deſordres ; ſans qu'ils puiſſent les obliger d'y renoncer.

Voici une autre choſe qui va faire connoître le genie ſauvage de ces peuples. Ils s'imaginent, (& c'eſt le ſentiment des plus grands & des plus puiſſans,) que le vol ne deshonore que quand il eſt commis à l'inſçû des poſſeſſeurs de la choſe volée. C'eſt, diſent-ils, une action vile, mépriſable, & digne de toute ſorte de blâme, que de voler en cachette, & d'emporter le bien de ſon prochain furtivement & à ſon inſçû ; c'eſt une action d'eſclave : mais il y a de la grandeur, de la nobleſſe, de l'enlever en ſa préſence & malgré lui : c'eſt une marque de courage & d'autorité ! Auſſi les grands Seigneurs étant en voyage & entrant dans quelque bourgade, prennent hardiment, non ſeulement les vivres qui leur ſont neceſſaires pour eux & pour

En quel cas le vol deshonore.

toute leur ſuite ; mais ils enlevent avec violence tout ce qui les accommode : & comme ces peuples ſont accoûtumez à ces pillages, ils cachent avec ſoin tout ce qu'ils ont ; & ſe trouvent heureux, quand ces Seigneurs, ſans ſe donner la peine de faire chercher ce qu'ils ont mis à couvert, ne les obligent pas, à force de coups, de leur apporter tout ce qu'ils ont voulu cacher à leur vûe.

Les Negres ſont envieux.

L'envie eſt le peché favori des Negres. Par tout ailleurs on a ce vice en execration : on le regarde comme l'ennemi de la ſocieté, & de tout le commerce que les hommes peuvent avoir les uns avec les autres. On en juge autrement dans ce pays barbare. L'envie eſt née avec les Negres, c'eſt leur appanage ; ils ne peuvent voir quelqu'un de leurs compatriotes un peu bien dans ſes affaires, qu'ils ne mettent auſſi-tôt en œuvre tout ce que l'envie a de plus noir, pour le détruire. Ils ſont naturellement artificieux, ils n'ont ni honneur ni conſcience ; ainſi les calomnies les plus atroces, les accuſations les plus fauſſes, les violences les plus outrées, ne leur coûtent rien. Ils ne ſe rebutent point ; & juſqu'à ce qu'ils ayent mis leur adverſaire tout à fait à bas, &

hors d'état de se relever, ils ne cessent point de lui rendre tous les mauvais offices que leur mauvais naturel leur suggére, auprès des Rois & des Gouverneurs. On pourroit rapporter mille exemples pour un, de ceux qu'ils ont ainsi précipitez, mais cela est peu intéressant pour le public. Ce qu'on peut assurer, c'est que s'ils employoient l'esprit & les talens que la nature leur a donnée aux sciences & aux arts, ils y réussiroient à merveille.

Voici encore un autre vice qui est aussi commun parmi les Congois, qu'il est en horreur parmi les autres Nations. Mon Auteur semble en accuser, du moins en partie, le climat barbare sous lequel ils sont nez : c'est une dureté pour leur propre sang & pour leurs enfans, qu'on ne trouve, & qu'on ne peut reprocher aux bêtes les plus féroces, excepté aux serpens.

Dureté & inhumanité des Negres.

Ils n'ont pas la moindre affection, la moindre reconnoissance, la moindre tendresse pour leurs peres & meres, leurs freres & leurs sœurs, leurs propres enfans ! Les malades qui leur sont les plus proches, n'excitent aucune compassion dans leurs cœurs : ils les abandonnent absolument à eux-mêmes, & à leur triste destinée. Bien loin

de leur procurer quelque ſoulagement & des remedes, ils ne ſe mettent pas ſeulement en peine de leur donner de quoi vivre. S'ils ont aſſez de force & de vigueur pour en aller chercher, s'ils guériſſent ; à la bonne heure. On a plus de ſoin d'un animal malade en Europe, que les enfans n'en ont là pour leurs pere & mere : plus brutaux que les bêtes féroces, ils n'eſt pas extraordinaire de voir des meres abandonner leurs enfans, pour être la proye des tygres & des lions !

De cette dureté naturelle qu'ils ont pour leur propre ſang, naît l'indolence qu'ils ont pour leur éducation. Ils ne leur donnent pas la moindre teinture de civilité, encore moins de vertus, de quelqu'eſpece qu'elles puiſſent être. Les hommes, pour la plûpart, ne ſongent que très-ſuperficiellement aux beſoins de leur famille ; ils ſe déchargent de ces ſoins ſur leurs femmes ; & celles-ci, bien ſouvent, ſur la Providence : de ſorte que la faim, la nudité, & la miſere, ſont les compagnes inſeparables de leur vie miſerable & preſque toûjours languiſſante. De là vient qu'ils ſe ſoucient peu d'être vendus aux Européens, étant aſſurez que ceux qui les auront achetez, auront

ſoin de les nourrir : ce qui eſt l'unique choſe qui faſſe impreſſion ſur leurs eſprits.

Les grands Seigneurs & les Rois mêmes ſont ſur le même pied. Tout l'heritage qu'ils laiſſent à leurs enfans, conſiſte en quelques eſclaves qu'ils leur donnent de leur vivant ; & les bonnes graces du Roi, ſi ce ſont des gens de condition. En ce cas le Roi les nomme Soua ou Gouverneurs de quelques Provinces, avec les titres de Marquis ou de Comtes, ou ſimplement de quelque libate ou village ; où ils ont beſoin de toute leur induſtrie pour ſubſiſter ; non pas comme des gens de condition, mais tout au plus, comme de ſimples particuliers. C'eſt à ce qu'ils diſent, ce qui les oblige aux vexations, aux pillages, & à mille actions indignes, qu'ils commettent tant qu'ils peuvent ſur leurs ſujets.

Il faut l'avoir vû pour être perſuadé de leur inhumanité & de leur ingratitude envers ceux qui leur devroient être les plus chers. Il arrive preſque toûjours, qu'on en voit, qui pour quelque collier de corail, pour un morceau de toile, pour quelque eau de vie & ſur-tout pour quelques bouteilles de vin d'Europe, vendent leurs

pere & mere, leurs freres & ſœurs, en un mot, tous leurs parens après qu'ils ont aſſurez les Marchands qui font cet indigne trafic, avec les plus grands juremens, que les gens qu'ils leur vendent, ſont réellement leurs eſclaves ! Ceux-ci ont beau reclamer & proteſter qu'ils ſont libres ; il ſuffit que le vendeur les préſente liez ou enchaînez, l'acheteur n'en demande pas davantage : & quoiqu'il ſoit convaincu dans ſon ame que ces gens ſont veritablement libres, il ne laiſſe pas de les acheter & de les faire marquer comme ſes eſclaves ; ſauf à acheter le lendemain cet infame vendeur, ſi quelqu'autre auſſi méchant que lui s'en rend maître, le lie, l'enchaîne, & le préſente à vendre comme eſclave.

Un fait que je vais rapporter après mon Auteur, ſuffira pour faire connoître combien ce commerce barbare eſt en uſage parmi ce mauvais peuple.

Hiſtoire. Il dit qu'étant en 1654. dans leur Couvent de Saint Salvador, un particulier entra dans leur Egliſe, & ſe mit à pleurer, à ſangloter, & à pouſſer des cris, qui obligerent les Religieux de ſortir de leurs celulles, & d'accourir à l'Egliſe pour voir de quoi il s'agiſſoit.

A leur vûe, l'affligé redoubla ſes larmes & ſes cris, il ſe battoit la poitrine, & donnoit toutes les marques de la douleur la plus vive. Ces bons Peres s'empreſſerent de le conſoler; & pour le pouvoir faire plus efficacement, ils s'informerent du ſujet d'une triſteſſe ſi extraordinaire. Après bien des tentatives, ce malheureux leur dit, qu'il étoit reduit à la derniere extrêmité, qu'il étoit au deſeſpoir, parce qu'après avoir vendu ſes freres & une ſœur qu'il avoit, ſes femmes & ſes enfans, & en dernier lieu ſon pere & ſa mere, il ne lui reſtoit plus perſonne dans toute ſa famille dont il pût faire trafic! C'étoit le ſujet de ſon affliction; elle étoit ſi grande, qu'elle alloit preſque au deſeſpoir. Ces bons peres qui s'attendoient à toute autre choſe, au lieu d'entrer dans ſes peines, comme il le croyoit, lui remontrerent vivement l'énormité de ſon crime, tâcherent de lui en inſpirer de la douleur; mais ce fut en vain: il leur dit que c'étoit l'uſage du pays de tous les tems, & que puiſqu'il avoit été expoſé & qu'il l'étoit encore à courir ce riſque, il étoit juſte, & qu'il n'avoit rien fait que d'honnête, en le faiſant courir à d'autres.

Voilà, ce me ſemble, un échantillon ſuffiſant pour faire connoître quels ſont les Negres. Mon Auteur, par ſcrupule, n'en dit pas davantage : mais il me ſemble que cela ſuffit, pour ne ſe pas tromper dans le jugement qu'on peut former des peuples de ces trois Royaumes. Il eſt vrai que mon Auteur ne taxe de ces crimes particulierement, que ceux qui ne connoiſſent pas Dieu, & qui ſont encore enveloppez dans les tenebres du paganiſme, & ceux qui après avoir reçû le Baptême, vivent comme s'ils ne l'avoient pas reçû, & moins en Chrétiens, qu'en infideles; car il nous aſſure qu'il y en a un très-grand nombre à qui la grace du Sacrement a tellement ouvert les yeux de l'eſprit & changé le cœur, qu'ils vivent en veritables Chrétiens, pleins de foi, d'amour pour Dieu, d'humanité pour leur prochain, de pureté, de juſtice, de zele, qui s'adonnent avec ferveur à l'acquiſition & à la pratique des vertus, & qui y font de ſi grands progrès, qu'ils ſont la gloire du Chriſtianiſme dans ces pays barbares.

On a remarqué que ceux de ces Peuples qui ont plus de diſpoſition à la vertu, ſont ceux qui demeurent

dans les capitales des Provinces, ou ſur les bords de la mer & des rivieres, parce que le commerce continuel qu'ils ont avec les Portugais & les autres Européens, a adouci leurs mœurs féroces, les a civiliſés, & fait des hommes, en même-tems que les Miſſionnaires en ont fait des Chrétiens. Sans cela, quel goût auroient les Religieux de paſſer dans ces pays ſauvages, d'y être continuellement ſujets à des maladies cruelles qui en ont emportées un ſi grand nombre, ou expoſez à être dévorez par les bêtes féroces, comme cela eſt déja arrivé bien des fois ?

Au reſte, c'eſt à déraciner ces mauvaiſes coûtumes auſquelles les Negres ſont ſi attachez, que les Miſſionnaires travaillent nuit & jour. Ils ont été bien long-tems ſans s'appercevoir d'aucun changement & d'aucun progrès. A la fin Dieu a beni leurs travaux, ils commencent à recueillir de ce qu'ils ont ſemez; & ils ont de grandes eſperances, que la Religion Chrétienne prendra à la fin le deſſus, & triomphera glorieuſement des erreurs du Paganiſme.

CHAPITRE XIV.

De l'idolâtrie, qui eſt la Religion de ces Pays.

AVant que la lumiere de l'Evangile eût penetré dans ces vaſtes pays, & qu'elle eût diſſipé les épaiſſes tenebres qui enveloppoient les eſprits des Congois; on peut dire que l'idolâtrie y étoit comme dans ſon thrône, & qu'elle exigeoit de ces peuples infortunez, ſans bornes & ſans limites, des tributs de corps & d'ames, qu'on ne pouvoit aſſez déplorer. Mais depuis que la Foi a ſuccedé à ces erreurs, & qu'elle les a bannies, on a vû, avec joye, que les ſuperſtitions de l'idolâtrie ont été détruites, chaſſées, & reduites à chercher l'obſcurité pour ſe cacher.

C'eſt ce que la main toute-puiſſante de Dieu a operé par le moyen des Miſſionnaires qu'elle y a envoyée. Ils y ont mis le Chriſtianiſme en honneur, ils l'ont étendu en tant d'endroits, & avec tant de bonheur, qu'il y a de grandes eſperances, que Dieu continuant de les favoriſer, on les ver-

ra triompher heureuſement de toutes les erreurs, & les Miniſtres de Satan, contraints de ſe cacher, & de débiter en ſecret leurs rêveries, ne pouvant répondre aux vives raiſons des Miniſtres du Seigneur.

On prétend, avec raiſon, que ce qui empêche les progrès, ou plûtôt le triomphe parfait de l'Evangile, vient de certains mauvais Chrétiens originaires du pays, qui étant gens de diſtinction & d'autorité, & craignant de perdre les bonnes graces des Princes Chrétiens & Catholiques, dont toute leur fortune dépend abſolument; font une profeſſion exterieure du Chriſtianiſme, par une horrible hypocriſie; pendant que leur cœur eſt encore réellement attaché aux ſuperſtitions abominables de leur ancienne idolâtrie; comme il eſt aiſé de le voir par la protection qu'ils donnent aux Miniſtres de Satan, aux ſorciers & enchanteurs, qui ſont les ſuppôts du Paganiſme.

C'eſt en vain que les Rois & les Princes veritablement Chrétiens & Catholiques, mettent tout en œuvre pour découvrir & châtier ces miſerables; ils quittent les lieux où ils ont été découverts, & ils ne manquent ni de retraites, ni de protection; &

quand ces moyens viennent à manquer, ils ſe retirent dans le plus épais des forêts, où ils cultivent à leur aiſe & ſans crainte leurs pernicieuſes erreurs; ils les répandent, & ne manquent jamais de trouver une infinité de Sectateurs qui les ſuivent, & qui aiment mieux ſe bannir eux-mêmes des demeures commodes où ils habitoient, que de renoncer veritablement à leurs anciennes & abominables ſuperſtitions. Le nombre de ces malheureux eſt très-grand, on le voit croître tous les jours; la douleur des Miſſionnaires & des Princes Chrétiens, eſt de ne pouvoir y apporter les remedes convenables, quelque ſoin qu'ils ſe donnent pour cela.

Il eſt vrai qu'on ne peut aſſez loüer le zele ardent que les Rois de Congo ont marqué pour l'extirpation de l'idolâtrie, & l'avancement de l'Evangile. Les Gouverneurs de Pemba, de Bamba, & de Sogno les ont imitez, & ſuivis de bien près, depuis qu'ils ont été éclairez des lumieres de l'Evangile. Ce Royaume & ces trois grandes Provinces, ſont veritablement Chrétiens: & quand il s'y gliſſe quelque Miniſtre de Satan, & qu'il eſt découvert, on le prend auſſi-tôt, & on le châtie rigou-

reuſement. Le même n'y eſt jamais revenu deux fois.

Mais pour ces vaſtes pays qui ſont à l'Eſt, & que l'on peut appeller les terres Mediterannées de cet Etat, l'idolâtrie y eſt encore la maîtreſſe abſoluë. C'eſt de là que viennent ces Miniſtres de l'enfer, dont la parole & les preſtiges n'ont que trop ſouvent la force de pervertir les Provinces entieres, & de leur faire abandonner la Foi qu'elles avoient embraſſées. Ce ſont là les ſujets de douleur qui accablent les zelez Miſſionnaires. Les Princes y ſont ſenſibles autant qu'on le peut ſouhaiter; mais ils ſont ſouvent contraints de diſſimuler, de peur de perdre tout, & d'exciter des guerres qui ruineroient leurs Etats. Dans ces circonſtances deſolantes, ils ſont les premiers à conſoler les Miſſionnaires, à les exciter à la patience & à ne pas perdre courage; les aſſurant de toute leur protection, & que connoiſſant comme ils ſont, le genie volage & inconſtant de leurs ſujets, il faut eſperer de la miſericorde de Dieu, qu'il leur ouvrira les yeux une autre fois, & les ramenera à ſon bercail. C'eſt ce qui eſt déja arrivé pluſieurs fois; & les Miniſtres du Seigneur ont eû la conſolation de voir

revenir, en tout ou en partie ces brebis égarées, & devenir, de bêtes féroces, des Chrétiens.

Le principal ſophiſme de cette Secte abominable, eſt que, quoique Dieu, qu'ils appellent *Nzambiampungu*, ſoit un en lui même, & tout-puiſſant; il y a cependant un nombre d'autres dieux, qui pour lui être inférieurs, ne meritent pas moins que lui leur culte & leurs adorations.

Ils ont une quantité conſiderable de ces fabuleuſes divinitées. Ils taillent groſſierement leurs images en bois. Ils leur donnent à chacune un nom, & la vertu qu'elle doit avoir pour guérir certaine maladie. De ſorte que quand un de ces Miniſtres eſt appellé pour viſiter un malade, la premiere choſe qu'il fait, eſt de ſe charger de ces ſimulachres, afin de rencontrer celui dans le diſtrict duquel eſt la maladie dont il eſt queſtion; car ils ſont trop ignorans pour ſçavoir quelle maladie attaque celui qui les a appellez.

Quelquefois ils ſe contentent de les attacher aux murailles de la cabane: & quoique ces malheureux ayent une experience journaliere, que ces fantômes ne leur apportent aucun ſoulagement, ils ne laiſſent pas de les garder

avec reſpect, quoiqu'il arrive toûjours, que bien loin d'en recevoir du ſecours, la maladie augmente, & les conduit au tombeau & à l'enfer.

On appelle, dans le langage du pays, *Ganga-itiqui*, celui des Miniſtres qui a droit de recevoir les preſens qu'on fait aux idoles, & de les préſenter ſur leurs autels. Chaque autel eſt chargé de pluſieurs de ces idoles, dont les uns ont la forme d'hommes, & de femmes; les autres, celles des bêtes féroces, des monſtres, & des démons; ſelon l'uſage different des pays, des bourgades, & des habitans.

C'eſt encore ce Miniſtre qui a ſoin de marquer les jours qu'il juge à propos pour faire les ſacrifices ſolemnels; dans leſquels on obſerve des ceremonies barbares, & tout-à-fait dignes du culte du démon.

C'eſt encore lui qui obſerve les momens propres pour recueillir les premieres gouttes des pluyes qui tombent dans la ſaiſon, & qui rendent la fécondité aux terres que l'exceſſive chaleur avoit deſſéchées. Il en offre une partie à ces idoles, & vend le reſte très-cherement à ces imbeciles, qui s'imaginent qu'elles ſont d'une efficace merveilleuſe pour les préſerver de quantité d'accidens.

On trouve parmi ces Infideles une Secte particuliere qui nie la pluralité des Dieux, & qui fait son principal de n'en reconnoître qu'un seul, à qui elle donne deux noms. Ils le nomment *Deus caca*; c'est à dire, Dieu seul, & *Desu*; c'est-à dire, Dieu du Ciel. Mais ils attribuent à cette Divinité des proprietés si indecentes, qu'ils ne sont pas moins condamnables que les autres. Ce sont les plus obstinez & les plus difficiles à convaincre à cause qu'ils semblent approcher plus que les autres, de la connoissance de l'unité d'un Dieu.

Voici une reflexion de mon Auteur qui mérite de la consideration. Il dit qu'il a observé bien des fois, que quand ces Infideles se trouvent en quelque grand danger, ou qu'ils sont accablez de miseres & de maladies, ils prononcent ces mots avec une ferveur extraordinaire, *Desu*, *Nghesu fumami*, qui signifient, Dieu du Ciel, Jesus mon Seigneur. Il n'y auroit pas lieu de s'étonner, si cela n'arrivoit qu'à ceux qui ont été Chrétiens, ou à qui on a annoncé l'Evangile; ils les auroient retenus des prieres, ou des instructions qu'ils auroient entenduës; mais mon Auteur nous assure les avoir entendu

entendu prononcer à des barbares, à des ſauvages qui n'étoient jamais ſortis de leurs forêts, & qui n'avoient jamais entendu parler de Dieu, ni de Jeſus-Chriſt ſon Fils. Ils l'invoquent donc ſans le connoître, ils s'y adreſſent par le pur mouvement de leur conſcience, & ils avoüent qu'ils reſſentent des conſolations inexprimables en prononçant ces ſacrés noms, dont ils ne ſçavent ni la ſignification, ni le myſtere, ni la force; & qu'ils ont preſque toûjours reçus des ſecours que leurs impuiſſantes divinités n'avoient pû leur donner, après les avoir importunées par bien des ſacrifices, des vœux & des prieres. Auſſi les Miſſionnaires ne manquent pas de ſe ſervir de ces argumens, pour les convaincre & les amener à la connoiſſance du vrai Dieu: ce qui leur a réuſſi quantité de fois. Les ſages Atheniens étoient dans ce cas, quand ils élevoient des autels au Dieu qu'ils ne connoiſſoient pas.

La veneration, le culte, & les ſacrifices, ſont les ſuites de la croyance qu'ils ont, & de leur attachement pour les idoles. Cependant, excepté le jour de la nouvelle Lune, ils n'ont aucun tems déterminé pour offrir des ſacrifices. C'eſt la fantaiſie des parti-

culiers ou des Miniſtres, qui preſcrit ces tems. Ordinairement c'eſt en action de graces de quelque victoire qu'ils ont remportez, ou de quelques pillages qu'ils ont fait ſur leurs ennemis, ou de quelque gueriſon qu'ils croyent avoir obtenuë par le ſecours de leurs idoles. Alors ils préparent les choſes neceſſaires pour cette ceremonie, qui ſont des inſtrumens & des chants, pour accompagner les danſes; & ſur tout quantité de viandes & de boiſſons, pour tenir table ouverte à tous ceux qui y accourent de tous côtez.

C'eſt une regle generale ſcrupuleuſement obſervée par ces Barbares, de ne commencer jamais le bâtiment d'une cabane, ſans en mettre les fondemens ſous la protection de quelque idole. Quand elle eſt achevée, le maître n'a garde de l'habiter le premier; il faut qu'un Miniſtre l'ait purifiée par des fumigations, & qu'il y ait demeuré quelque-tems, avant que le Maître ſonge à s'y loger. Sans cette ceremonie, ils croyent qu'ils s'expoſeroient à de grands malheurs : il n'y a point d'eſprit aſſez fort parmi eux, pour oſer l'entreprendre.

Dans les tems les plus reculez, ils

employoient plusieurs jours en sacrifices barbares & sanglans avant de commencer leurs semailles & après qu'ils les avoient faites. Quelques-un en sont revenus entierement : d'autres se contentent de faire des danses & des festins ; & peu à peu, on verra cesser ces ceremonies profanes.

Mais pour les Giagues, ils observent encore aujourd'hui scrupuleusement leurs anciennes coûtumes. Ils ne mettent jamais la faucille dans leurs moissons, qu'ils n'ayent fait des sacrifices, & qu'ils ne se soient gorgez de chair humaine cuite avec les nouveaux fruits que la terre a produit, tels que sont le bled saraſin, le mahis, & autres.

Lorsque quelque dévot a resolu de faire un sacrifice à son idole, il en donne avis au Ministre. Celui-ci ne manque pas d'exagerer de toutes ses forces le merite de cette action, & son importance ; & de mettre à un très-haut prix la peine qu'il prendra, afin que la chose se fasse d'une maniere qui soit agréable à l'idole : il exhorte le devot à n'être point avare dans les offrandes qu'il lui prescrit, parce que la meilleure partie lui en doit revenir. Ces demandes sont exhorbitan-

tes ; & il en faut passer par là, autrement il menace le dévot de la colere de l'idole, qui sçaura bien se venger, à son grand dommage, de la lésine qu'il fera paroître en cette occasion importante. Il l'oblige encore de prendre pour cette ceremonie un nombre competent d'autres Ministres pour l'assister, & pour l'aider : & comme ils sont tous de même métier, & qu'ils font peut-être bourse commune ; on peut croire qu'il regle leur honoraire à un prix si haut, qu'ils seront tous contens.

Il faut ensuite faire venir les meilleurs musiciens & symphonistes du pays. Ceux de Hanier, de Quilondo, & de Cassuza, sont les plus estimez & les plus recherchez pour ces sortes de ceremonies. On publie ensuite le soir qu'elle se doit faire, afin que ceux qui s'y doivent trouver, ne manquent pas de s'y rendre.

A l'heure marquée, celui qui fait la dépense de la fête, accompagné de tous ses parens & de ses amis, s'en va à la case du Ministre ; & le supplie, tout de nouveau, de prendre la peine de faire le sacrifice dont il l'a déja prié, & de lui servir de mediateur & d'avocat auprès de l'idole. Celui-ci,

qui eſt aſſis avec ſes Confreres qui ſont un cercle, ſe leve, court à la porte, examine l'honoraire qu'on lui apporte; qui doit toûjours exceder ce dont on étoit convenu avec lui; ſans quoi on ne lui feroit pas faire un pas hors de ſa caſe. S'il l'agrée, c'eſt-à-dire, s'il contente amplement ſon avarice & ſa gourmandiſe: [car ce ne ſont, pour l'ordinaire, que des vivres, des vêtemens, & autres choſes de cette nature qu'on lui preſente,] il dit gravement au devot, qu'il veut bien lui rendre ce ſervice: & auſſi-tôt il ſort accompagné de tous ſes Confreres, & prend le chemin de la caſe de l'idole. Mais s'il arrive que ce qu'on lui preſente ne le ſatisfaſſe pas entierement, le devot peut s'attendre d'être accablé des injures les plus groſſieres, & de tout ce que peut ſuggerer de duretés à ce Miniſtre impie, l'avarice la plus outrée; de ſorte qu'il faut remettre la ceremonie à un autre jour, & en attendant, tâcher de contenter ce Miniſtre.

Comme perſonne n'aime à s'entendre dire des injures, on convient amiablement de toutes choſes avant que de ſe commettre. Ce ſont les entremetteurs de ces ſortes de fêtes, qui

font les démarches neceſſaires pour ajuſter les differends, & qui font convenir les Parties des preſens qu'on doit faire au Miniſtre.

Sacrifices aux idoles. Alors le Miniſtre étant revêtu des habillemens que nous décrirons dans un autre endroit, entre dans la caſe de l'idole, en battant des mains en ſigne de joye, en racontant à haute voix la qualité de celui qui fait le ſacrifice, le nombre & la valeur des oblations; & les mettant ſur l'autel avec un profond reſpect, il demande à l'idole, qu'il conſerve en paix, en tranquillité, & en ſanté, tous ceux qui l'honorent, & ſpecialement la perſonne de celui qui fait le ſacrifice; qui n'épargne ni ſes biens, ni tout ce qu'il a de plus précieux, pour lui témoigner ſon zele, ſon attachement, & ſon entier dévoüement.

La fin de la priere, eſt le ſignal aux inſtrumens pour commencer leur charivaris barbare. Il ſemble que tous les ſymphoniſtes ſe ſoient accordez pour deſaccorder leurs inſtrumens. Nous en parlerons amplement dans un autre endroit. Ce concert diſcordant, eſt auſſi-tôt accompagné d'une muſique la plus déteſtable qu'on ſe puiſſe imaginer : ce ſont des cris confus, ſans or-

dre & ſans regle : celui qui crie le plus fort, eſt le plus eſtimé : c'eſt un vrai ſabbat. Mon Auteur aſſure, qu'étant dans une Libatte ou village, éloigné d'une grande demi-lieue d'un autre où l'on faiſoit un de ces ſacrifices abominables, le bruit qui s'y faiſoit étoit ſi grand, ſi perçant, qu'il en avoit penſé perdre l'ouie ! Ces ſymphoniſtes & ces muſiciens ne pourroient pas continuer long-tems un exercice ſi penible & ſi violent, ſi le devot n'avoit ſoin de leur faire donner à boire ; il n'y manque pas, il leur prodigue les liqueurs les plus fortes du pays : elles les échauffent de maniere, qu'ils continuent leur muſique enragée, juſqu'à ce que le Miniſtre la faſſe ceſſer : en prenant le chemin de la caſe du dévot, après que la priere a duré trois ou quatre heures ſans interruption, & dans toute ſa violence.

Les muſiciens le ſuivent avec tous les Conviez ; & au lieu des louanges de l'idole, on chante à grand bruit celles du dévot qui leur abandonne une grande quantité de viandes & de boiſſons, dont ils ſe gorgent ſans diſcretion. On ne ceſſe de boire & de manger, que pour danſer ; & pendant que les uns ſont occupez à ce vio-

lent exercice, les autres chantent à pleine tête, & les inſtrumens ſe font entendre d'une maniere étourdiſſante.

Ce ſabbat dure, ſans diſcontinuer, trois jours & trois nuits: le quatriéme eſt proprement le jour du ſacrifice. On retourne ce jour là à la caſe de l'idole: on y amene les hommes & les bêtes qui doivent être immolez: le Miniſtre les préſente à l'idole; puis il les égorge. Le nombre des victimes humaines, ſe regle ſelon la qualité de l'idole. Dès qu'elles ſont égorgées, tout le monde s'empreſſe à boire ce ſang tout fumant; après que le Miniſtre en a barbouillé le viſage de l'idole. Dès que le ſang ceſſe de couler, on coupe les corps en pieces, on les met ſur le feu; & ſans attendre qu'ils ſoient cuits, ces bêtes feroces ſe jettent deſſus, & les dévorent plûtôt qu'ils ne les mangent. Ils regardent ces chairs comme des choſes ſacrées, par l'honneur qu'elles ont eû d'être offertes à leurs idoles.

Les peuples de Quimbondi ne mangent point ces chairs: ils ſe contentent de boire le ſang, & de s'en frotter le viſage. Mais ceux de Haviez, & preſque tous les autres, ſe jettent deſ-

ſus, & particulierement ſur les foyes, les cœurs, & les inteſtins, ſe les arrachent des mains les uns des autres, & mangent goulument ce qu'ils ont attrapé, ſouvent ſans ſe donner la patience de les nettoyer, & de leur faire ſentir le feu. Quand après ce carnage, il reſte encore quelques morceaux de ces cadavres; les Miniſtres les diſtribuent à ceux qui ſe trouvent à cette ceremonie ſans y avoir été invitez, car les conviez ſont toûjours preferez; ils ſont les plus proches de l'autel; & par conſequent plus en état que les autres, de participer à ce banquet barbare.

Chaque Secte de ces infideles a ſes ceremonies particulieres pour manger ces victimes. Ils y ſont ſi attachez, qu'ils n'oſent y manger: les plus legeres circonſtances, omiſes ou negligées, paſſeroient chez eux pour des crimes énormes.

Après que toutes les viandes ſont dévorées, le Miniſtre va à l'autel, prend l'idole, l'éleve, & l'expoſe à la vûe du peuple. Le devot s'en approche avec reſpect, & lui fait une nouvelle offrande de quantité de plats; comme ſi elle en avoit beſoin, pour ſe remettre des fatigues qu'elle a eſ-

ſuyée pendant ces quatre journées de tumulte & de hurlemens, dont on lui a fatigué les oreilles : mais comme elle n'eſt pas en état de s'en ſervir, le Miniſtre diſtribue ces viandes à tous les aſſiſtans ; avec ordre exprès de lui en rapporter exactement tous les os, ſous peine aux contrevenans, de payer une chévre pour la peine & l'amende de ce ſacrilege. La raiſon de cette reſerve, eſt que ce Miniſtre les vend enſuite à tel prix qu'il juge à propos, à ces miſerables idolâtres, pour certains uſages ſuperſtitieux, qui lui produiſent un gain conſiderable.

Ceux qui ſont aſſez inſenſez pour faire de ſemblables ſacrifices, s'y ruinent, pour l'ordinaire, de fond en comble ; ſans qu'il leur en reſte autre choſe, que l'honneur vain & ridicule, de s'être entierement appauvris pour faire cette fête abominable ; & ſans que les promeſſes dont le Miniſtre les comble, ayent jamais aucun effet : car, comme dit le proverbe italien, la farine du diable ſe change toute en ſon, c'eſt-à-dire, que ce qu'on fait pour le diable, ne produit jamais rien de bon. Telle eſt la maniere dont les Negres idolâtres honorent leurs fauſſes divinités. Mon Auteur termi-

ne ici ces horreurs. On verra dans la ſuite de cette Relation, quantité d'autres ceremonies impies, où le démon & ſes miniſtres, engagent ces malheureux aveugles.

CHAPITRE XV.

Des Miniſtres des idoles.

APrès avoir parlé en peu de mots des idoles, il eſt juſte de dire quelque choſe de leurs Miniſtres. Le nom commun qu'on leur donne à tous, eſt celui de *Ganga*. Ce ſont ces malheureux qui empêchent, plus que toute autre choſe, le progrès de la Foi dans ces Pays : d'autant que les ſtatuës muettes de ces divinités n'étant pas capables d'y apporter d'empêchement, & par conſequent, d'étouffer les lumieres de l'Evangile dans les cœurs de ces barbares ; le démon ſe ſert de ces Miniſtres pour en empêcher le progrès, & pour faire retomber dans leurs anciennes erreurs, ceux que la grace de Jeſus-Chriſt en avoit délivrez. On ne peut dire les ruſes qu'ils mettent en uſage, & les violences qu'ils commettent, pour empê-

cher ces peuples d'ouvrir leurs yeux & leurs cœurs aux instructions continuelles qu'ils reçoivent des Missionnaires ; où pour y faire retomber ceux qui avoient eû le bonheur d'en secouer le joug !

Chef des Ministres appellé *Chitomé*, ou *Chitombé*.

Celui de toute cette troupe infernale, qui porte le titre de Chef souverain; [car il ne convient pas pour l'honneur de notre Religion, de lui donner le nom de souverain Pontife,] se nomme *Chitomé*, ou *Chitombé*. Sa dignité l'éleve si fort au-dessus de tous les autres Ministres, que les Negres idolâtres le regardent comme un Dieu sur terre, & comme le Tout Puissant au Ciel.

C'est pour cela qu'ils lui offrent les prémices de toutes leurs recoltes, avant d'en avoir goûté : & ils le font avec une si grande exactitude, & un scrupule si outré, qu'ils se croiroient exposez à toutes sortes de malheurs, s'ils y avoient manqué le moins du monde.

Le Chitomé ne s'en rapporte pourtant pas si fort à leur bonne foi, qu'il n'ait par tout des espions, dont il est difficile de tromper la vigilance.

Comment le Chitomé

Lorsqu'on lui apporte les prémices, il faut que ce soit le chef de la famille,

accompagné de sa principale femme, qui le lui porte, en chantant de certaines chansons destinées à cet usage. Lorsqu'il est content de ce qu'on lui apporte, il dit gravement à ces pauvres gens, qu'ils doivent vivre joyeux, parce que ce qu'ils lui apportent multipliera au centuple dans la prochaine recolte. Ces promesses, quoique toûjours sans effet, ne laissent pas de beaucoup satisfaire ces peuples; mais ils ne doutent point qu'elles n'ayent leur effet tout entier, quand, avant de commencer à préparer la terre où ils doivent répandre leurs semailles, le Chitomé, à force de présens, veut bien aller en personne sur les lieux, ou du moins, y envoyer quelqu'un de ces Ministres, pour donner de sa part, les premiers coups de bêche: il n'en faut pas davantage pour leur faire esperer une récolte des plus abondantes. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces Peuples qui voyent très-souvent arriver le contraire, & qui se voyent presque toûjours réduits à la famine, s'imaginent que les malheurs arrivez à leurs récoltes, viennent de quelque faute qu'ils ont commise, & qui a empêché l'effet de la benediction que le Chitomé avoit donnée à leurs terres! reçoit les prémices.

Nourriture du Chitomé.

On trouve dans le Royaume de Congo & dans quelques autres endroits, certains poiſſons & certains petits animaux très-délicats, dont la pêche & la chaſſe ſont reſervez pour la bouche du Chitomé. Perſonne n'oſeroit en manger que lui ; de ſorte qu'il vit d'une façon aſſez délicieuſe par rapport à la pauvreté du Pays, & au peu de délicateſſe qu'on y trouve.

Feu prétendu ſacré.

Il entretient dans toutes le libattes, des Vicegerens, pour l'expedition des affaires qui regardent ſon tribunal ; qui ne conſiſtent pas ſeulemen en celles qui regardent la Religion, [ce qui lui donne un très-grand crédit chez ces Peuples ;] mais auſſi dans les civiles, de quelque nature qu'elles puiſſent être : de ſorte que quand il s'agit d'élire un Soua ou Gouverneur, ſi le Chitomé ne lui donne pas ſon ſuffrage, les Peuples refuſent abſolument de le reconnoître & de lui obéir.

Il entretient jour & nuit dans ſa caſe un feu allumé, que l'on regarde comme ſacré, & qu'il diſtribue à ceux qui lui en viennent chercher, après qu'ils le lui ont bien payé. On dit qu'il fait un aſſez bon débit de cette marchandiſe ; parce que ces Peuples

ſont infatuez de l'idée, que ce feu les préſerve de quantité d'accidens.

Le preſent ordinaire qu'il fait aux Soua qui vont lui faire la reverence & demander ſa protection quand ils arrivent dans le pays, eſt un tiſon de ſon feu, qu'il accompagne, quand il eſt bien payé, de certaines benedictions, qu'il leur donne en étendant les mains ſur eux. Il n'y en a point qui oſe faire aucune fonction de ſa charge, avant que de s'être acquité de ce devoir : & comme ils prennent pour des oracles tout ce qu'il plaît à ce fourbe de leur débiter ; ils le conſultent, non ſeulement ſur les affaires de Religion, mais ſur les civiles & les militaires ; tant eſt grande ſon autorité, & le reſpect qu'on a pour ſes conſeils, ou plûtôt, pour ſes déciſions.

Les Gouverneurs recherchent ſa protection.

Lorſqu'un nouveau Gouverneur va rendre ſes reſpects au Chitomé, il s'approche avec humilité de la porte de ſa maiſon, accompagné de tout le Peuple, qui pouſſe des cris aigus juſqu'au ciel. Il s'arrête-là, ſe proſterne ; & demande avec de grandes inſtances, que le Chitomé daigne le recevoir ſous ſa protection. Le Chitomé n'a garde de ſe rendre à ces premieres inſtances ; le relief de ſa char-

Ceremonies pour l'inſtallation d'un Gouverneur.

ge en ſouffriroit : il refuſe tout plat ce qu'on lui demande , & reproche au ſuppliant , qu'il ne s'y prend pas comme il faut pour la mériter. Les préſens le calment peu à peu , il s'appaiſe , il ſort de ſa caſe , & après avoir aſperſé le ſuppliant avec de l'eau , & l'avoir couvert de pouſſiere ; il le fait étendre tout de ſon long ſur le dos , & en cet état , il lui paſſe & repaſſe pluſieurs fois ſur le ventre : il le foule aux pieds, pour lui faire comprendre qu'il eſt ſon ſujet ; & l'oblige à jurer qu'il dépendra de lui en toutes choſes , qu'il executera ponctuellement ſes ordres, qu'il lui obéïra en tout. Après cette humiliante ceremonie , le nouveau Gouverneur eſt reconnu & inſtallé dans ſa charge ; où il ne manque pas de ſe faire obéïr , & de repeter ſur les Peuples qui lui ſont commis , les préſens qu'il a fait au Chitomé ; & bien au-delà.

On ne peut s'approcher de ſa caſe.

Sous des peines arbitraires & très-griéves , il n'eſt pas permis à perſonne de s'approcher de l'habitation de cet important Miniſtre , qu'on regarde comme un lieu ſacré. Il faut , pour ne point encourir ces peines , avoir des choſes de conſequence à lui communiquer. Ceux qui ont la hardieſſe de violer cette immunité , ſont punis

ſur le champ. Les Princes & les perſonnes de la plus grande autorité, n'oſent l'inquiéter, ni ſouffrir qu'il le ſoit, ni de fait, ni de paroles; de maniere que quand il ſe trouveroit coupable de quelque crime que ce puiſſe être, il n'y a point de Juge qui ſoit en droit de le faire comparoître, de l'arrêter, encore moins de le châtier; parce que ces Peuples idolâtres ont une telle veneration pour lui, qu'ils croiroient attirer ſur eux l'indignation toute entiere de leurs dieux, s'ils le ſouffroient: de maniere qu'ils ſe revolteroient auſſi-tôt contre leur Gouverneur, qui ſeroit bien heureux, s'il ne perdoit pas la vie dans une ſemblable occaſion.

C'eſt encore une ſuite de cette veneration, qui oblige les perſonnes mariées à vivre dans la continence, tout autant de tems que le *Chitomé* eſt hors du lieu de ſa réſidence, pour faire la viſite des lieux de ſa juriſdiction, ou pour ſes affaires particulieres. Il a ſoin d'en faire avertir le Peuple par un cri public, afin que perſonne n'en prétende cauſe d'ignorance. Ils prétendent que cet acte de continence; [qui n'eſt pas peu de choſe pour des gens incontinens au ſuprême dégré] ils préten-

dent, dis-je, conſerver la vie à celui qu'ils regardent non ſeulement comme le Chef ſouverain de leur Religion, mais encore comme le pere commun. Malheur à celui qui ſeroit accuſé & convaincu de quelque tranſgreſſion ſur cet article : il ſeroit ſans miſericorde, condamné à la mort ; & executé ſans appel. On eſt ſi ſevere ſur ce point, & on eſt ſi fort perſuadé que les Negres ont peine à garder la continence ; que les femmes mécontentes de leurs maris, ou qui ont un galant à qui elles veulent ſe livrer, ont toûjours une porte ouverte pour faire périr leurs maris. Elles le font accuſer : & comme dans ce cas il n'y a que l'homme qui ſoit puni, elles avoüent un crime où elles n'ont pas eue de part, & ſe délivrent ainſi d'un mari incommode.

Moyen qu'ont les femmes pour ſe défaire de leurs maris.

Les Peuples de ces malheureuſes Provinces ont une ſuperſtition que rien au monde ne peut leur ôter de l'eſprit. Ils croyent que leur *Chitomé* a par l'excellence de ſon caractere, le privilege de ne mourir jamais de mort naturelle. Ils ſont infatuez, que ſi cela arrivoit par quelque cas tout-à fait extraordinaire, le monde périroit ; & la terre qu'il ſoûtient tout ſeul par ſa

Le *Chitomé* mourant de

puiſſance & par ſon merite, retourneroit auſſi-tôt dans le neant. Après de longues & ſerieuſes reflexions ſur un ſi étrange accident, ils ont à la fin trouvé un moyen pour détourner cet épouventable malheur: c'eſt que quand le *Chitomé* tombe malade, & qu'on craint que cette maladie ne le conduiſe au tombeau; celui d'entre les Miniſtres qui eſt deſtiné pour être ſon ſucceſſeur, entre dans ſa caſe avec un grand bâton noueux, ou une bonne corde il l'aſſomme ou il l'étrangle, comme il le juge à propos; & l'ayant ainſi fait mourir de mort accidentelle, il détourne le malheur dont la nature étoit menacée, ſi par cette ſage précaution il ne l'avoit empêché. C'eſt ainſi que periſſent tous les Chefs de cette Secte abominable!

mort naturelle, le monde periroit.

Moyen pour évirer ce malheur.

Celui qui tient le ſecond rang dans cette troupe infernale des Miniſtres des idoles, s'appelle *Nghombo*. Quoiqu'on ne lui donne que la ſeconde place, il a pour le moins autant de malice que celui qui occupe la premiere: il eſt auſſi fourbe, auſſi avare, auſſi corrompu que lui. Il marche ſouvent ſur les mains, la tête en bas & les pieds en l'air, comme font quelquefois nos bâteleurs en Europe. Cet exercice lui eſt

Nghombo, ſecond chef des Miniſtres des idoles.

tellement familier, qu'il n'en reçoit aucune incommodité, quoiqu'il marche en cette posture fort long-tems, & fort vîte. Il fait encore une infinité d'autres tours assez surprenans chez ces Peuples, mais très-indécens.

Ses prétendus pouvoirs.

Il se vante sur toute chose d'une profonde intelligence dans la *Curamanga* : c'est ainsi qu'on nomme chez les Negres, la science de prévoir & de prédire l'avenir.

Il prétend avoir reçû des idoles une vertu surnaturelle, occulte, & infaillible, pour guérir toutes sortes de maladies. C'est une suite & un appanage attaché à la dignité dont i's l'ont revêtu. Par cet endroit, il attire une quantité de gens qui ont recours à lui dans leur besoin; à qui il ne manque pas de vendre des amusettes pour toutes sortes de maux, pourvû qu'ils ayent de quoi les bien payer. Un Apoticaire d'Europe n'est pas mieux pourvû que lui de babioles & d'ingrédiens de toute espéce, & ne sçait pas mieux l'art de faire des parties. Il leur enseigne la maniere dont ils s'en doivent servir, le regime qu'ils doivent observer ; & il charge ses ordonnances de tant de circonstances embarrassantes, que ces pauvres gens en oublient une partie,

Il débite des drogues, & des amusettes.

& manquent toûjours dans quelque point. Mais bien loin que cela décrédite ſes remedes, on a un ſi grand reſpect pour ſes paroles & pour ſes ordonnances, que ſi les malades ne guériſſent pas, ils ont la ſimplicité de l'attribuer à leur ignorance & au manquement qu'ils ont commis, & jamais aux ordres embrouillez de ce medecin, ni au peu de vertu de ſes remedes!

Si les malades ne meurent pas, comme il arrive quelquefois, & qu'il leur reſte encore de quoi ſatisfaire l'avarice de ce fourbe, ils y retournent, lui diſent ce qui eſt arrivé; ſans pourtant être aſſez hardis, pour ſe plaindre de lui, ni des remedes qu'il leur a vendus. Il ne manque jamais de les interroger ſur la maniere dont ils ont appliqué ſes remedes. Il y trouve toûjours quelque défaut; il s'en fâche outre meſure, les chaſſe de ſa maiſon, leur reproche leur peu d'exactitude; leur déclare qu'ils ont encourus l'indignation des dieux, & les menace des plus terribles châtimens. C'eſt alors que ces Peuples imbeciles & ſuperſtitieux mettent tout en uſage pour l'appaiſer, & pour l'engager à leur obtenir le pardon de la faute qu'ils ont commiſe. S'ils ont des eſclaves, des

bœufs, des chévres, des étoffes, des cauris, des légumes, l'affaire se met en déliberation. Plus le délinquant est riche, plus elle est difficile ! Ceux que son avarice a entierement ruinez, n'ont rien à esperer ; il les abandonne à eux-mêmes, & c'est souvent leur bonheur ; parce que la nature agissant, ils recouvrent une santé qu'ils auroient absolument perdue, en se servant de ses ordonnances. Pour les riches, après s'être fait payer très-largement, & toûjours d'avance, il commence à leur imposer, par maniere d'amende, des oblations copieuses pour appaiser les dieux irritez ; & après s'être encore bien fait prier, il leur donne à la fin des remedes qui ont autant de vertu que les premiers, & qui conduisent le malade au tombeau.

Il est arrivé bien des fois que des Negres qui se sont convertis, ont remis aux Missionnaires de petits sacs qu'ils avoient achetez de ces enchanteurs, tous remplis d'ordures & de niaiseries, qui n'avoient aucun rapport avec les maladies contre lesquelles on prétendoit s'en servir. Ils ne manquoient jamais de les jetter au feu ; & il est toûjours arrivé que ces sacs ont rendus une puanteur intolerable ;

qui leur causoit une douleur de tête très-vive, avec des convulsions, des coliques, & d'autres accidens, qui marquoient, ou que ces ordures étoient composées de poisons violens, ou que c'étoit l'effet des sortileges que cet enchanteur y avoit renfermez : & cela, malgré l'invocation du nom de Dieu, & malgré les prieres dont ils accompagnoient le sacrifice qu'ils lui faisoient de ces choses consacrées au démon. Mon Auteur assure encore, que sans la protection que leur donnoient les Saints dont ils portoient les reliques, les choses ne se seroient pas passées si doucement. Il dit plus, que quelques Missionnaires ayant fait ces executions, sans les précautions que nous venons de rapporter ; outre les douleurs violentes de tête & d'intestins qu'ils avoient ressentis, ils avoient tout d'un coup été privez de l'usage de leurs membres, qui étoient devenus sans sentiment, & paralytiques ; ce qui cependant n'avoit duré que jusqu'à ce qu'on leur eût jetté dessus de l'eau-benîte ; par la vertu de laquelle ces prestiges s'étoient dissipez : Dieu le permettant ainsi, pour faire éclater sa puissance & sa bonté sur ses créatures, & ouvrir les yeux à ces infideles.

On tient pour assuré que quand cet enchanteur prépare ses abominables drogues, le diable entre dans son corps, & le possede réellement & visiblement, supposé même qu'il ne le possede pas toûjours : il le fait parler des langages inconnus, & dire quantité de choses qui épouventent ces Peuples ; mais que si-tôt qu'un Prêtre de Jesus-Christ se présente, sans exorcisme, & sans autre ceremonie, l'enthousiasme cesse, & il perd la parole.

Tromperie dangereuse du Nghombo.

La plus dangereuse de toutes les tromperies avec lesquelles ce fourbe abuse le Peuple, est de leur faire croire qu'il n'y a personne, homme ou femme, qui meurt naturellement, & sans que quelque malefice abrége ses jours : de sorte que quand quelque malade dont il a entrepris la guérison, vient à mourir, il dit aussi-tôt hardiment, que c'est un maléfice qui l'a tué. Il n'en faut pas davantage pour engager les parens à s'en venger ; & il faut pour découvrir le Sorcier, le prier & lui faire des présens : moyen sûr de le gagner.

Il a deux manieres de découvrir ce qu'on lui demande. L'une se pratique en secret, & la seconde en public.

Dans

Dans le premier cas, il conduit les gens qui l'interrogent dans sa case, ou dans quelque autre lieu qu'il a préparé pour cela. Il trace des cercles sur la terre, il invoque des démons, il fait des encensemens & des conjurations, & contraint enfin le démon de paroître; il l'interroge, & le force de répondre; ce qu'il ne fait qu'après beaucoup de ceremonies & de resistance. Il répond à la fin, mais les oracles qu'il prononce sont si remplis d'équivoques, d'ambiguités, d'obscurités & de tromperies, qu'il est aisé de voir qu'ils viennent du pere du mensonge. Mais ces Peuples credules n'en jugent pas ainsi: ils croyent que l'oracle a désigné le veritable homicide, & sans autre examen, ils jettent leurs soupçons sur quelque pauvre malheureux, souvent des meilleurs amis du défunt & de toute sa famille; & quoiqu'innocent comme l'enfant qui vient de naître, du crime qu'on lui impute, on ne laisse pas de l'immoler aux manes du défunt. Il est assez ordinaire qu'on reconnoisse dans la suite son innocence, mais ces barbares, que l'humanité n'a jamais touchez, en sont quitte en disant que c'est un malheur, & qu'ils n'ont pas bien compris le sens de l'o-

Maniere de découvrir un homicide.

racle. Ils recommencent alors à chercher un autre ſujet, ſur qui ils puiſſent exercer leur vengeance ; & cela va ſi loin, qu'ils s'y ruinent, pour l'ordinaire, & qu'ils ſacrifient à leur vengeance bien des innocens.

Ceremonie publique pour le même ſujet.

Quand la ceremonie doit être publique, le *Nghombo* fait battre ſon tambour. Tout le peuple de la libatte & du voiſinage s'aſſemble auſſi-tôt. Le Miniſtre les conduit dans quelque campagne, & le plus ſouvent dans une forêt ; où il entonne des chanſons qu'il dit être propres à ce ſujet, & lui avoir été enſeignées par les idoles, pour découvrir l'Auteur du malefice qui a fait mourir la perſonne dont il eſt queſtion. Tout le Peuple repete ſes paroles, avec des cris & des hurlemens épouventables, en danſant en même-tems de toutes leurs forces. Le *Nghombo* ne s'y épargne pas, juſqu'à ce qu'il juge à propos de feindre qu'il eſt agité d'un enthouſiaſme, ou plûtôt, d'une fureur diabolique ; pendant laquelle il prétend voir des ſpectres qui lui revelent les meurtriers. Il ſaute alors de toutes ſes forces ; il fait des bonds comme un poſſedé ; il court dans le cercle que le Peuple fait autour de lui ; il en ſort, il y rentre, avec des

gestes furieux, & tout-à-fait indécens ; & à la fin, il jette de la poussiere au visage de quelque malheureux, tel qu'il juge à propos ; souvent pour se venger de ses injures personnelles : c'est là l'indice qui dénote les coupables. Le peuple furieux se jette sur ce miserable, le lie, le garotte, & le traîne avec toutes sortes de violences dans un lieu où on le contraint d'avaler un breuvage que le *Nghombo* a composé. Ceux qui ont assez de force pour le vomir tout sur le champ, sont déclarez innocens, on ne demande point d'autres preuves ; mais celui qui n'en a pas la force, est abandonné aux parens du mort, qui le font mourir avec toute la cruauté dont des barbares, poussez par des sentimens de vengeance, sont capables.

Chitomba de la Duché de Sundi.

Les idolâtres de la Duché de Sundi, reconnoissent pour Chef souverain de tous les Ministres de leur Secte, un certain *Chimtomba*, qui demeure dans la montagne de *Nganda*. Il porte de longs cheveux, tressez d'une façon extraordinaire, & remplis d'une quantité de babiolles superstitieuses, qui le font paroître comme une de ces Furies du Mont Alverne. Les Peuples infideles qui le reconnoissent, n'osent

lui parler, que proſternez le viſage contre terre ; & ne peuvent le regarder en face, qu'il ne leur en ait donné la permiſſion, que l'on n'obtient qu'à force de préſens. Il ſort quelquefois de ſa cancone, pour donner une audience publique. Il eſt précedé de quelques Miniſtres, qui portent une idole de bois couchée dans un brancard, comme ſont ceux où l'on porte les corps morts en Italie. C'eſt ainſi que l'a vû le Pere Jerôme de Monte-Jarchio, Miſſionnaire Capucin.

Ngoſei, autre Miniſtre.

Ngoſei eſt le nom d'un autre Miniſtre des idoles, qui eſt obligé par ſon état, de vivre & d'être toûjours accompagné de onze femmes. Ce nombre eſt myſterieux, il ne peut jamais augmenter ou diminuer. Elles portent chacune le nom de l'idole à qui elles ſont conſacrées. Leurs caſes environnent celle du *Ngoſei*, leur époux commun. Il ſe vante que c'eſt à ſes femmes, que l'idole à qui elles ſont conſacrées, donne les réponſes ſur ce qu'on veut ſçavoir.

L'encens dont il ſe ſert pour parfumer ces faux dieux, n'eſt pas rare : ce n'eſt que de la paille brûlée, dont il ſouffle la fumée au viſage de l'idole. A tel ſaint, telle offrande, dit le

proverbe ; ces fauſſes divinités n'en meritent pas d'autre. Ces Peuples s'imaginent que plus la fumée que fait cette paille brûlée eſt épaiſſe & noircit le viſage de l'idole, plus le culte lui eſt agréable, & le rend ſemblable à ſes adorateurs, par la couleur qu'elle lui imprime.

C'eſt à ce Miniſtre que recourent tous ceux qui ſont opprimez, & qu'ils demandent vengeance des torts qu'on leur fait. Lors donc que les affligez ont fait leur marché avec lui ; & qu'ils ont payé ce dont on eſt convenu, [ſans quoi il demeureroit auſſi ſourd & auſſi immobile que ſes ſtatues,] il coupe les cheveux du ſupliant & en fait un pelotton qu'il met dans la paille qu'il fait brûler au nez de l'idole, en conjurant le démon à très-haute voix, avec des imprécations terribles, de prendre la défenſe de ſon client, & de le venger des torts qu'on lui a fait ; non ſeulement ſur celui dont il a lieu de ſe plaindre, mais auſſi ſur toute ſa famille.

Npindi eſt un autre fourbe, qui ſe vante d'avoir en ſa puiſſance les effets des élemens, & de faire tomber les tonneres & les pluyes. Nous avons remarqué, dans un autre endroit,

Npindi, ſurintendant de la pluye, & du tonnere.

que les pluyes viennent reglément en certaines saisons, & qu'elles n'avancent leur chute ou ne la retardent, que de très-peu de jours.

Lorsque la saison approche, il a soin de faire aux environs de sa case, qu'il place toûjours dans un carrefour où plusieurs chemins aboutissent; il a soin, dis-je, de faire plusieurs monticules de terre, qu'il couvre de branchages d'arbres, & de feüilles: il y attache, je ne sçai combien de babiolles de bois, ridicules en elles-mêmes, dans lesquelles il ne paroît ni bon sens ni mystere, mais dont il est convenu avec le démon; auquel, avant toutes choses, il faut offrir un sacrifice. Tout étant prêt, & le tems disposé à la pluye; il sort accompagné de tout le peuple, & tourne quelques tours autour de ses monticules; après quoi il fait ses exorcismes sacrileges, ou plûtôt, ses conjurations diaboliques, qui font sortir du pied d'un de ces monticules, un petit animal d'une figure extraordinaire, & tout-à-fait inconnue; qui à la vûe de tout le monde, s'éleve en l'air, le trouble, & excite des éclairs, des tonneres, & des foudres, qui amenent la pluye. Cela est arrivé quelquefois; parce que, comme je

viens de dire, le tems y étoit disposé, & qu'il ne faut pas être grand sorcier, pour le prévoir. Mais il est arrivé, bien plus souvent, que les nuages se sont dissipez après que le tonnere a eu grondé, & que le beau tems est venu. C'est alors au Magicien à chercher des excuses; il n'en manque jamais, qui sont toûjours bien reçûes: car, quant au prétendu animal qu'il envoye pour faire venir la pluye, ce n'est qu'un prestige, dont il fascine les yeux de ce peuple crédule; de ce peuple imbécile, infatué de la vertu de ces Ministres, & accoûtumé à être trompé.

Il me souvient, dit mon Auteur, qu'après une sechereſſe qui duroit, sans discontinuation, depuis plusieurs mois, & qui menaçoit le pays d'une extrême famine; un de mes Confreres Missionnaire, attribuoit cette sechereſſe à la colere de Dieu, qui vouloit châtier ce peuple, de ses sacrileges continuels. Ce zelé Religieux sçut qu'un de ces Npindi, accompagné d'une foule de peuple, étoit occupé à faire ces ceremonies superstitieuses; le zele de la gloire de Dieu le transporta tellement, qu'il courut au lieu où se commettoient ces abominations. Il y trouva le Magicien & tout

Action d'un Missionnaire.

le peuple qui l'avoit ſuivi, qui crioient à gorge déployée, *de l'eau*, *de l'eau*; demandez-en au vrai Dieu, leur dit-il, il eſt plein de miſericorde & de bonté; promettez-lui de le reconnoître, & de quitter la vaine ſuperſtition de vos idoles : nous joindrons nos prieres aux vôtres, & il accordera la pluye dont vous avez un ſi grand beſoin. Cette promeſſe commençoit à ébranler ce pauvre Peuple; mais le fourbe qui les trompoit, craignant de perdre ſon crédit, ſe mit à crier de toutes ſes forces, qu'il ne falloit pas écouter ce Chrétien, qui venoit troubler leur ſacrifice, afin de les faire tous périr. Il ſe remit donc à crier tout de nouveau, *de l'eau*, *de l'eau*. Cette revolution ſoudaine, excita de nouveau le zele du Miſſionnaire. Sans conſiderer le péril auquel il s'expoſoit, il ſe mit à fouler aux pieds ces amas de terre, à en arracher les branchages qui les couvroient, & à jetter dans un feu, qui étoit là, toutes ces babiolles de bois qui étoient ſur les branches. Le fourbe cria auſſi-tôt, au ſacrilege, & le peuple en fureur alloit ſe jetter ſur le Miſſionnaire & le ſacrifier, ſi, par une prudente fuite, il ne ſe fût échappé de leurs mains. On ne peut dire ce qu'ils firent pour le trouver

& l'immoler à leur rage, étant perſuadez par le Magicien, que les dieux irritez, ne leur donneroient plus de pluye. Les Religieux, ayant pendant ce tumulte, aſſemblez les Chrétiens dans leur Chapelle; demanderent à Dieu, par des prieres ferventes, qu'il lui plût avoir pitié de ces aveugles volontaires, & faire tomber l'eau dont le pays avoit un ſi grand beſoin. Le vrai Dieu ſe laiſſa fléchir par la ferveur de ces prieres. Le Ciel cependant étoit ſerain; il n'y paroiſſoit pas le moindre nuage, le ſoleil étoit chaud à ſon ordinaire: le Magicien crioit, que tout étoit perdu, & qu'il ne falloit point eſperer de pluye. Dieu le couvrit de confuſion, & tous ſes adhérans. Dans un inſtant, d'épais nuages couvrirent tout l'horiſon; & il tomba une abondante pluye, qui rendit à la terre toute la fecondité, dont on la croyoit privée pour long-tems!

Un miracle ſi viſible, devoit faire ouvrir les yeux à ces idolâtres; mais comme les miracles de Moyſe ne firent qu'endurcir le cœur de Pharaon, il en arriva de même à ce miſerable peuple. Le Magicien leur perſuada, que c'étoit l'effet des nouvelles conjurations qu'il venoit de faire en ſecret; que ſes dieux

remettoient é un autre tems la vengeance qu'ils vouloient prendre du sacrilege qui avoit prophané leur mysteres ; & qu'étant naturellement bons & portez à faire du bien, ils leur donnoient la pluye dont ils avoient besoin. Ce discours qui vint à l'oreille des Missionnaires, les obligea de répondre à ces Peuples abusez, qu'ils ne suivoient point l'exemple de leurs dieux ; que puisqu'ils étoient si remplis de bonté & de clemence, ils exigeoient de leurs Sectateurs la même chose ; au lieu que leur conduite invariable étoit de chercher à se venger, & de ne pardonner jamais à ceux dont ils croyoient avoir reçû quelqu'injure ! Quelle est donc votre Loi, disoient les Missionnaires ? Et quelle est l'estime que vous faites de vos dieux ? puisque vous les imitez si peu. Voyez les Chrétiens : leur Dieu, qui est l'unique & veritable, est bon, il pardonne les injures ; il ne cesse de faire du bien, même à ceux qui l'offensent ! Les Chrétiens tâchent de l'imiter ; vous le voyez tous les jours : ouvrez les yeux, renoncez à vos idoles ; reconnoissez le Créateur du ciel & de la terre ; & vous joüirez des avantages qui sont assurez aux bons Chrétiens.

Il eſt conſtant, comme nous en aſſure mon Auteur, que l'Evangile feroit de grands progrès parmi eux, ſi les Miniſtres des idoles n'y mettoient, ſans diſcontinuation, des obſtacles que le zele des Miſſionnaires ne peut ſurmonter. Le Roi de Congo a proſcrit de ſes Etats, ces *Npindi* & autres Miniſtres des idoles; mais les Gouverneurs des Provinces ne laiſſent pas de les y ſouffrir. Une negligence affectée, & leur interêt particulier, leur ferment les yeux; ils les laiſſent tranquilles dans les lieux où ils ſe retirent: & les faux Chrétiens qui ſont encore en grand nombre, les favoriſent en ſecret, & les protegent. C'eſt ce qui entretient l'idolâtrie dans ces pays, & qui pervertit bien ſouvent, des contrées toutes entieres.

Ganga-Amaloco.

Le *Ganga-Amaloco*, eſt encore un des plus dangereux Miniſtres de ces Sectes impies. Il ſe mêle encore, comme le précedent, d'élever de petits monticules de terre & de boue; à qui il offre des plats de viandes & de légumes, que le Peuple leur apporte; & qui après l'offrande, ſont portez à ſa caſe, de peur qu'ils ne deviennent la proye des bêtes. Il a ſoin auſſi d'encenſer ſouvent ſes idoles, & de join-

dre à ces ſacrifices impies mille choſes ſales & infames, mais qui conviennent parfaitement à ce culte abominable.

C'eſt à lui qu'ont recours, ceux qui ſe croyent maleficiez.

Ceux dont les parens ont été écraſez par le tonnere ; [accident très-ordinaire dans ces pays] s'adreſſent à lui, pour en être préſervez.

La méthode dont il ſe ſert pour guérir les uns & pour préſerver les autres, eſt un ſecret que les Miſſionnaires n'ont jamais pû pénetrer.

Il en fait pourtant quelquefois les ceremonies en public ; c'eſt-à-dire, devant ſes diſciples, & les gens de ſa Secte. Pour cet effet, il ſe place à côté d'un de ces monticules, qui ſelon les apparences, eſt l'autel de l'idole, & fait placer le malade de l'autre côté. L'un & l'autre ſe proſternent le viſage contre terre, & demeurent dans cette poſture, pendant que les aſſiſtans jouent des inſtrumens, chantent ou heurlent de toute leur force ; entremêlant ces chants & cette ſymphonie de danſes les plus laſcives & les plus impudiques qu'on ſe puiſſe imaginer. Ils employent une grande partie de la nuit à ces exercices, vrayement di-

gnes du nom d'ouvrages des tenebres ; & quand le *Gamga* juge que le tems de la nuit n'a pas été ſuffiſant pour l'operation prétendue, il la fait continuer encore pendant quelques heures du jour, dont on tâche d'obſcurcir la lumiere par la fumée épaiſſe qu'ils font aux environs de l'aſſemblée. S'il arrive après cela, par un pur haſard, que ceux pour qui ces ceremonies ont été faites, ne ſe reſſentent plus de leurs maléfices, ou que les premiers foudres qui tombent, ne les écraſent pas ; il n'en faut pas davantage pour mettre le Gamga & ſes remedes, dans un crédit extraordinaire, & acquerir au démon & à ſes Miniſtres, toute la confiance de ces Peuples, ſi aiſez à abuſer.

Mutinu-a-maza, ou le Roi de l'eau.

Mutinu-a-maza, qui ſignifie, le Roi de l'eau ; eſt la qualité d'un autre impoſteur, qui cache dans le fond des rivieres ſes charmes & ſes ſortileges ; & quand il veut tromper ceux qui s'adreſſent à lui, il va bien accompagné, au lieu où il les a cachez. Il y jette une calebaſſe, ou un autre vaiſſeau, ouvert & vuide, qui par la force de ſes charmes, ſe remplit des choſes qu'il a caché ; après quoi il paroît ſur la ſurface de l'eau. Les aſſiſtans, faſcinez par quelque illuſion diabolique,

reçoivent des mains de l'enchanteur ce qu'il juge à propos de leur en vendre à très-haut prix, qu'il faut payer content, & avec action de graces; parce que ce charlatan ne manque pas de vanter les proprietés & les vertus de ce qu'il leur donne; pour obvier, ou pour remedier à toutes sortes de maladies, telles qu'elles puissent être.

Ses disciples, sans acheter ni livres, ni papier, mais doüez seulement d'une forte inclination d'apprendre son art diabolique, deviennent d'habiles sorciers; mais ils observent sur toutes choses un secret inviolable, & ne revelent jamais leurs mysteres.

Amabundu, ou le Gardien des semailles.

Amabundu est un autre fourbe, qui se vante de conserver les semences & les grains que l'on met en terre; sans être obligé de sortir de sa case, & d'aller, comme les autres, sur les lieux. C'est, selon lui, un privilege particulier, que les idoles ont attaché à sa qualité & à son office. Les Negres, qui de tous les hommes, sont les plus paresseux & les plus negligens, sont ravis de pouvoir achetter la protection d'un homme qui les exempte de peines & de soins. Il vend à tous ceux qui s'adressent à lui, de certains petits pots de terre, remplis de plu-

mes d'oyſeaux, & autres ordures paîtries avec de la terre blanche, qu'ils doivent enfouir avec de certaines ceremonies, au milieu de leurs champs; avec promeſſe, que perſonne ne pourra gâter leurs ſemailles, ni y apporter le moindre préjudice. Les Negres ſont ſi infatuez de la réalité de ces promeſſes, qu'ils aſſurent qu'elles ont toûjours leur effet dans tout leur entier; & qu'en vertu du pact qui eſt entre le démon & le Magicien, il ne manqueroit pas d'entrer dans le corps de ceux qui oſeroient entreprendre de gâter les champs où on a mis une telle ſauve-garde, qu'il les tourmenteroit d'une étrange maniere; & ſur-tout, qu'il leur feroit venir des ulceres incurables aux parties honteuſes. Comme ces maux ſont aſſez communs chez les Negres à cauſe de leur incontinence, plûtôt que pour avoir gâtez des champs enſemencez, & que d'ailleurs ce crime leur eſt aſſez ordinaire; ceux qui ſe ſentent infectez de ces maux, s'en vont trouver l'*Amabundu*; & avec larmes & ſoûpirs, dont ils ne ſont jamais avares, ils le ſupplient de les vouloir guérir. Il ne manque pas de les rebuter avec des paroles dures; il leur reproche avec aigreur leur har-

dieſſe téméraire : à la fin il ſe laiſſe fléchir, à la vûe de la groſſe retribution qu'on lui préſente. Il conſole le malade, & le couvre depuis la tête juſqu'aux pieds d'un onguent en forme d'emplâtre, qu'il lui applique avec des paroles & des ceremonies toutes pleines de ſuperſtitions. Mais que peut-on eſperer d'un pareil medecin ? Traître, ignorant, & ennemi, qui n'en veut qu'à la bourſe du malade, ſans pouvoir le ſoulager. Au lieu de le rafraîchir, ce remede l'échauffe d'une maniere ſi vive, qu'il le fait tomber dans une eſpece de rage, qui le conduit au tombeau.

Molonga, Devin. Celui qui ſe vante de deviner ſi un malade guérira, ou non, s'appelle *Molonga*. Pour faire ſon operation, il met un pot de terre plein d'eau au feu ; & quand elle bout, il y trempe ſa main toute nue, & la retire ſans aucune lezion ; pour faire voir par ce prodige, que les idoles ont accordé ce privilege à ſa charge. Aprés cela, il marmotte quelques mots inconnus & extraordinaires ſur cette même eau, & la fait bouillir une ſeconde fois, & y plonge la main. S'il ſe brûle, il prédit aſſûrement que le malade en mourra ; ſi au contraire il la retire ſaine, &

ſans bleſſure, il prononce hardiment ſa guériſon. Que cela arrive, ou non; comme il a reçu d'avance ſon ſalaire, il ſe mocque de l'évenement, étant aſſuré qu'avec des gens ſi ſtupides & ſi entêtez de la magie, ſon credit n'en ſouffrira pas la moindre diminution; ayant d'ailleurs des ſubterfuges toûjours prêts, pour excuſer le défaut de ſes pronoſtics.

Neoni, Medecin, ou Charlatan.

Neoni eſt un eſpece de Medecin ou de charlatan, qui porte le nom d'un vilain petit idole qui eſt toûjours attaché à ſa ceinture, à qui on donne le nom de *Neoni*. Son talent eſt de découvrir les cauſes les plus cachées des maladies, & de les guérir. Les ruſes dont il ſe ſert en preſcrivant le regime de vie que doivent garder les malades qui ſe livrent entre ſes mains, ſont preſque infinies, auſſi-bien que les remedes qu'il leur ordonne. Il faut obſerver les lieux, les tems, les momens, la poſture dans laquelle on doit ſe mettre; en un mot, il demande tant de circonſtances, & les prétend toutes ſi neceſſaires, que la moindre manquée, la plus petite formalité omiſe, il faut mourir, tout eſt perdu, le mal devient incurable, il faut mourir. Cela lui importe très-peu: car avant

de lâcher ſa conſultation, & de donner ſes remedes, il s'en eſt fait payer largement : mais que le malade ne guériſſe pas, ou qu'il vienne à mourir, ce n'eſt jamais la faute du Medecin ; c'eſt l'indocilité, la negligence, ou le peu d'application du malade à ſuivre les regles qu'on lui a preſcrites. On voit par là, que la race des charlatans ſe trouve répanduë par tout ; qu'il y en a de noirs comme de blancs, de baſanez, de rouges, d'olivâtres : & je crois que s'il y avoit des hommes verds, on trouveroit des charlatans de cette couleur !

Nzazi, Charlatan de la ſeconde claſſe.

Nzazi eſt un autre charlatan qui fait profeſſion, comme le précedent, de vendre des remedes ; mais il n'eſt que de la ſeconde claſſe, & comme un éleve du *Neoni* ; auquel il doit rapporter l'état des malades, conferer avec lui, & recevoir ſes avis & ſes lumieres touchant la maniere dont on les doit traiter, & les remedes qu'il eſt à propos de leur appliquer. Après qu'il a reçu les réponſes de ſon Maître, qui ſont autant d'oracles pour lui ; il lui fait une profonde réverence, il retourne au malade, & lui pend au col quatre petits idoles uniformes, une petite ſonette, & d'autres babiol-

les de même eſpece ; il le conſole, & l'aſſure qu'il doit regarder le recouvrement de ſa ſanté, comme aſſuré. Mais ce n'eſt pas tout : il lui preſcrit tant de choſes differentes, & dont l'execution eſt ſi embaraſſante, qu'il eſt difficile que le malade ne faſſe pas quelque faute dans leur application. Si malgré cela il ne laiſſe pas de guérir ; le charlatan a ſoin de publier par tout la vertu de ſes remedes : & s'il vient à mourir, il a ſon excuſe toute prête, c'eſt l'inobſervation de ſes ordonnances.

Ngodi, charlatan pour la ſurdité.

En voici un qui s'eſt borné à ne guérir que les ſourds. Il s'appelle *Ngodi*. On dit que tous ſes remedes ne ſont que des enchantemens, dont juſqu'à preſent, on n'a encore vû aucun bon ſuccès. Il commence d'abord par ſe faire bien payer. Après cela, il prononce ſes enchantemens ; & les ſourds ſortent de ſa taniere, heurlans comme des bêtes ſauvages ; & pour l'ordinaire poſſedez du démon, & auſſi ſourds qu'auparavant. Mais les Negres, quoique trompez une infinité de fois, retournent toûjours à ces charlatans. Ils aiment la vie & la ſanté, autant que le plus riche financier qui ſoit au monde.

Nſambi, Charlatan pour la lépre.

Nſambi a la ſurintendance d'une certaine maladie à laquelle les Negres ſont fort ſujets. Ce charlatan eſt en grand crédit ; il y a preſſe à s'en faire traiter, & il gagne beaucoup. Ce mal couvre toute la peau de marques blanches, élevées, ſales, de mauvaiſe odeur ; qui cauſent une démangeaiſon cuiſante. C'eſt une eſpece de lépre, ou peut-être, une ſuite du mal venerien. Ce mal eſt contagieux.

Ce *Nſambi* ayant examiné celui qui ſe préſente à lui, & après avoir touché ſon honoraire, lui préſente une taſſe pleine d'une certaine liqueur de ſe compoſition, après qu'il en a fait eſſai lui-même. Sans cet eſſai, il perſuade au malade, qu'il ne guériroit jamais ; parce que, bien que le remede en ſoit bon, c'eſt pourtant de l'attouchement qu'il tire toute ſa vertu, qui le guérira & le nétoyera en peu de tems. Cette précaution eſt ſage : car on en pourroit peut-être trouver la compoſition, & il perdroit & ſon crédit, & les profits immenſes qu'il fait par ce moyen. On ne peut dire juſqu'à quel point il pouſſe ſon avarice. Quelque riches que ſoient les malades, il eſt rare qu'il ne les dépouille pas entierement ! Plus ils ont de bien, & plus

leur mal eſt grand, opiniâtre, & difficile à guérir.

On dit pourtant, [& c'eſt le ſentiment de bien des gens,] que l'écorce d'un certain arbre miſe en poudre, & répandue ſur tout le corps du malade, deſſeche l'humeur peccante qui cauſe ce vilain mal, nétoye la peau, & la remet dans ſon premier état, mais les Negres ſont amateurs des ſuperſtitions, ils s'y livrent tout entiers; & quand les remedes qu'on leur donneroit ſeroient infaillibles, ils n'y auroient pas la moindre confiance; il ne leur en faut pas parler, s'ils ne ſont accompagnez de quelque cérémonie. Peut-être que le breuvage que le *Nſambi* leur donne eſt bon en lui-même, diſtillatif, & mondificatif. Mais Dieu permet très-ſouvent, pour les punir de leur entêtement, qu'il ne produiſe aucun effet, & qu'ils tombent tout vivans en pourriture.

On dit, comme une choſe conſtante, qu'un certain *Ganga*, ſurnommé *Embugula*, a des charmes ſi puiſſans, qu'au moyen d'un certain ſifflement plein de preſtiges, il attire à lui, avec violence, ceux dont il veut ſe rendre maître. Quand il les a en ſon pouvoir, il les enchaîne, s'en ſert comme Ganga, Embugula.

d'eſclaves, & ſe donne la liberté de les vendre à d'autres ſur le même pied. Mon Auteur avoue, que la réalité de ce maléfice eſt très-difficile à croire, & que s'il eſt vrai, ce ne peut-être que par une permiſſion particuliere de Dieu, qui livre ces malheureux adorateurs de Satan entre les mains de ſon Miniſtre, pour être ſes eſclaves ; parce qu'ils ont livré leur liberté à cet ennemi du genre humain.

Ganga Mnené.

Ce qu'on raconte du *Ganga Mnené*, eſt ſi long & ſi extraordinaire, que mon Auteur avoue qu'il a peur de perdre trop de tems à l'écrire, & ſans eſperance d'être crû ſur ſa parole. Cela l'oblige à ſe renfermer dans le récit d'une ſeule action de ce fameux ſorcier.

Pour l'entendre, il faut ſçavoir que les Negres ſerrent leur mahis ou bled de turquie ſans l'écailler, c'eſt-à-dire, ſans le ſeparer de la tige qui l'a portée. Ils le laiſſent enveloppé de ſes feuilles, comme il étoit ſur pied, & en font des paquets qu'ils ſuſpendent dans une caſe deſtinée à cet uſage, afin de le mieux conſerver.

Ce fourbe leur a fait croire que les idoles vont la nuit manger ce bled, &

qu'ils le font avec tant d'adreſſe, qu'ils enlévent tous les grains ſans toucher aux feüilles, & ſans qu'on s'en apperçoive.

Les gens un peu ſenſez, croyent que c'eſt le Magicien qui fait cet ouvrage de ténebres; & qui, ſe rendant inviſible par la force de ſes enchantemens, fait les vols dont il charge ſes dieux vagabonds & affamez.

Il eſt certain, que bien des fois, ces pauvres gens ſe trouvent dépouillez de toute leur recolte, & réduits à la famine; pendant que le Ganga Mnené, ſans ſe donner la peine de ſemer & de recüeillir, a du bled en abondance pour vivre, & pour en vendre.

Des cauſes naturelles peuvent produire cet effet, mais les Negres ne ſont pas capables de les concevoir: ils ne veulent pas même être inſtruits ſur cela, ils aiment mieux s'en tenir à leurs anciens uſages, & s'accommoder avec l'enchanteur, qui leur vend des ſauvegardes, que les idoles ſi affamez qu'ils puiſſent être, n'oſeroient toucher.

Macuſa & *Matamba*, ſont deux fripons; dont l'un eſt le maître, & l'autre le valet, tous deux d'accord pour tromper les inſenſez. Ils ſe mê- Macuſa & Matamba.

lent d'aller voir les malades ; mais au lieu de les ſoulager, c'eſt pour les piller ; & quand ils ſe voyent les plus forts, pour les battre & les aſſommer, pour emporter plus impunément ce qu'ils trouvent dans leurs caſes. Les voleurs de Marſeille, dans le tems de la peſte, auroient-ils étudié ſous ces habiles maîtres ?

Ngulungu, & Nbazi.

Ngulungu & *Nbazi*, ſont deux Ganga, à peu près de même eſpece que les précedens ; avec cette difference pourtant, qu'ils n'en veulent qu'aux biens, & non à la vie des malades qui les appellent, ou qu'ils vont viſiter ſans être appellez. Ils ſe ſervent, comme tous les autres de l'art magique. On dit qu'ils ſont tous les éleves du même maître en l'art de forfanterie : mais ils ſont des rebelles de leur faculté, à peu près comme les charlatans le ſont des veritables Medecins parmi nous. Rien n'eſt plus ordinaire, que de voir les diſputes qui s'élevent entre eux & les autres Sectes. Elles ſont ſi vives, qu'après s'être décriez de leur mieux, & avoir déchiré inhumainement leur réputation, ils en viennent aux mains ; & les coups de main ſuccedant aux coups de langue, il en reſte ſouvent ſur la place. Ainſi devroient faire

faire toutes ces sortes de gens ; cela en éclairciroit le nombre, au grand avantage du genre humain.

Il y auroit une infinité de choses à dire de trois autres imposteurs, que l'on connoît sous les noms de *Npungu*, *Cabanzo* ou *Cabanco*, & *Issaën*. Le premier a pris la guerre pour son département. Il se vante de s'exposer au lieu où la mêlée est la plus vive, sans crainte ; parce qu'étant bien muni d'enchantemens, il est à couvert des coups de fer & de fléches. Cependant, comme il pourroit arriver qu'il se trouvât chez les ennemis quelque Magicien plus puissant que lui, il est persuadé que s'il étoit touché, même legerement, de quelque fléche ou de quelqu'arme empoisonnée, il ne pourroit éviter la mort, s'il n'avoit en sa compagnie *Cabouze*, dont le talent est de préparer des contre-poisons si puissans, qu'ils viennent à bout des armes les mieux empoisonnées. Malgré ces assurances, ils croyent qu'il pourroit arriver qu'ils seroient tous deux blessez ; & par une sage prévoyance, ils se font suivre par *Issaën*, afin d'avoir un secours tout prêt dans leur besoin. Npungu, Cabanzo, Issaën.

L'union de ces trois fourbes ne peut être plus étroite, ils ne se sépa-

mais. Quand ils peuvent raſſembler ces Peuples deſœuvrez, c'eſt un plaiſir de les entendre vanter leur ſçavoir, les cures qu'ils ont faites, les occaſions où ils ſe ſont trouvez, les bleſſures qu'ils ont reçuës, & la maniere ſçavante & prompte dont ils ſe ſont guéris.

Tout le monde convient ou doit convenir, qu'en matiere de charlatanerie, de babil, & de menſonges, les charlatans François doivent ceder le pas aux Italiens. J'en appelle pour Juges tous ceux qui ont été en Italie; mais je dois cette juſtice à ceux de Congo, qu'ils l'emportent de bien plus ſur les Italiens, que les Italiens ne l'emportent ſur les François. C'eſt beaucoup dire, mais c'eſt la verité.

Lorſque *Cabonzo* veut faire ſes compoſitions, il aſſemble dès le grand matin ſes éleves, qui ſont toûjours en aſſez grand nombre; & après avoir entonné certaines chanſons ſuperſtitieuſes, il ſe met à broyer les choſes qui y doivent entrer. Il faut de l'attention pour ce travail: car il ne ſuffit pas de broyer ſimplement, il faut que cela ſe faſſe avec poids & meſures. Il commence le premier à donner ſur ces matieres certains coups de pilon: un ſeul

de plus ou de moins gâteroit tout l'ouvrage. Il donne enſuite le pilon à un autre, qui frappe autant de coups ; & celui-ci à un autre ; & ainſi juſqu'à ce que tous les aſſiſtans ayent donné leurs coups. Si les matieres ſont en l'état qu'elles doivent être, c'eſt-à-dire, bien pilées, bien mêlées, [à quoi on employe, pour l'ordinaire, plus de la moitié du jour, ſans diſcontinuer de piler, de chanter, & de danſer ; car c'eſt de l'eſſence de la compoſition,] alors on en fait de petites pelotes, que l'on met dans des feuilles que l'on conſerve avec ſoin. Après cela *Npungu* entonne une autre chanſon, dont la compagnie chante les refrains à gorge déployée, & plûtôt comme des bêtes qui heurlent, que comme des hommes qui chantent. Ces chanſons, ſont des conjurations & des enchantemens ; ſans leſquels le prétendu remede n'auroit aucun effet. D'où il eſt aiſé de concevoir que tous ces miſerables ſe ſervent de l'art magique dans toutes leurs operations, & que ceux qui ont recours à eux, participent à leurs crimes énormes.

Les *Nquiti* compoſent une Secte des plus infâmes. Ils choiſiſſent pour ſalle des les lieux de leurs aſſemblées, les en- Secte infame des Nquiti.

droits les plus écartez de tout commerce, les vallons les plus profonds & les plus couverts d'arbres, où le soleil auroit honte de prêter sa lumiere aux abominables impuretés qui s'y commettent. Les Negres, qui sont impudiques au souverain dégré, & qui trouvent là de quoi satisfaire leur passion brutale, s'y rendent en foule.

Toutes les peines que se sont donnez jusqu'à present les Missionnaires pour dissiper cette maudite race, ont été inutiles.

Les infâmes Ministres de cette Secte vont la tête levée, & ne prennent pas la peine de se cacher. On connoît leurs demeures, à un grand nombre de troncs d'arbres plantez en demi-cercle devant leurs maisons. Ces troncs travaillez grossierement, representent leurs idoles, & sont peintes avec aussi peu d'art, qu'elles sont taillées.

Ruse du démon.

Le démon leur a enseigné, que pour attirer les nouveaux Chrétiens, gens très-portez aux changemens, & qui malgré les soins que se donnent les Missionnaires, conservent toûjours un penchant extraordinaire vers leurs anciennes superstitions, il falloit peindre sur ces idoles le venerable signe de la croix en differentes manieres,

afin de mieux cacher leurs ſentimens pernicieux, & leur impieté ſacrilege. On ne peut croire combien cette ruſe diabolique a ſeduit de gens.

C'eſt devant ces ſimulachres infâmes, qu'ils font pendant la nuit leurs danſes impudiques, qu'ils chantent leurs chanſons abominables, & qu'ils font des actions encore plus horribles. Mais tout cela eſt enveloppé d'un ſecret auſſi inviolable, que les matieres de la Confeſſion chez les Catholiques. Tout ce que les Miſſionnaires en ont pû penetrer, n'eſt venu à leur connoiſſance, que par des gens qui ſe ſont convertis à la Foi après avoir été de cette Secte, & dont on a arraché, avec beaucoup de peine, ces myſteres d'iniquité. On ne les rapporte point ici; les oreilles les moins chaſtes en auroient horreur, & le papier même en rougiroit!

Il n'eſt permis à qui que ce ſoit, de mettre le pied dans l'enceinte de ces lieux, à moins qu'il ne ſoit initié dans ces myſteres; & même, afin qu'on lui porte plus de reſpect, ils lui ont donné le nom faſtueux de Muraille du Roi de Congo.

Voici les ceremonies qui ſe pratiquent, lorſque quelque malheureux

ſe veut faire agréger dans cette Secte.

Dès qu'il paroît accompagné de ſes parains, on jette devant lui une petite corde préparée avec des ceremonies magiques. On lui commande, s'il veut recevoir l'honneur de l'aſſociation, de paſſer & de repaſſer pluſieurs fois ſur cette corde enchantée : il le fait auſſi-tôt ; & par la vertu du charme, il tombe par terre ſans ſentiment, & comme plus de demi-mort. Les *Nquiti* l'enlevent, & le portent dans le *Chimpaſſo* : c'eſt ainſi qu'ils appellent le lieu de leurs aſſemblées diaboliques : ils lui donnent quelque liqueur qui le fait revenir ; & quand il a repris ſes ſens, ils le contraignent de promettre qu'il ſera un fidele diſciple de leur Secte, juſqu'à la mort. S'il arrive quelquefois, que ce malheureux épouvanté de ces ceremonies & de la promeſſe qu'on exige de lui, fait difficulté de prêter ce ſerment : ces *Nquiti* le mettent auſſi-tôt aux fers, comme un eſclave qui leur appartient ; & font ſçavoir à ſes parens, que s'ils ne ſe preſſent de le racheter, ils peuvent s'attendre de le voir immoler comme une victime à leurs Dieux. On ne peut croire juſqu'où va la crainte que ces menaces impriment dans l'eſprit de ces pauvres

gens. Les Gouverneurs des villes & des bourgades aux environs desquelles sont les cavernes de ces Ministres du diable, n'en sont pas plus exempts que le menu peuple; de maniere que ces scélerats vivent fort à leur aise, se maintiennent dans une entiere immunité de toutes charges publiques; & quand ils s'imaginent que quelque Gouverneur veut donner atteinte à leurs privileges abusifs, ils s'en vengent, en le faisant mourir en desespéré, par la force de leurs maléfices. Il n'y a que les bons Chrétiens qui se mocquent de leurs secrets magiques, qui étant munis de nos sacrés mysteres, bien loin de les appréhender, leur reprochent en face, l'indignité & l'horreur de leur vie abominable; & en remportent de glorieux avantages!

Le Pere Jerôme de Monte-Jarchio, qui avoit vieilli dans ces Missions, a assuré mon Auteur, que s'étant une fois introduit secretement dans une de ces assemblées, pour en découvrir les usages & les mysteres; il y avoit entendu des blasphêmes execrables, proferez par ces Ministres & par des apostats de notre sainte Religion, qui renioient la Foi qu'ils avoient embras-

ſée, les Sacremens qu'ils avoient reçus, la part qu'ils avoient dans le ſang de Jeſus-Chriſt & au Paradis; & qui promettoient, avec des imprécations horribles, d'être toute leur vie attachez au culte des idoles, & de pervertir tout autant de Chrétiens qu'ils pourroient!

Les Miniſtres ont ſoin dans chaque aſſemblée, de marquer le lieu du prochain congrès, & de ſe donner le mot pour ſe reconnoître; parce que ces aſſemblées criminelles ne ſe font que dans des lieux écartez, & avec un très-grand ſecret. C'eſt leur coûtume de lier au bras gauche des nouveaux initiez, une eſpece de chapelet, compoſé de graines conſacrées aux idoles, percées, & enfilées dans une petite corde. Ces chapelets enchantez, ſervent à retenir dans la Secte ceux qui l'ont embraſſée: il eſt fort difficile de les en retirer.

Lorſque quelqu'un d'entre eux vient à mourir, ils portent le cadavre dans le plus épais d'une forêt, l'oignent d'huile de palme, le couvrent de poudre de *Tacula*, & le placent de maniere qu'il eſt aſſis. Après cela, à force d'enchantemens, ils faſcinent tellement les yeux des aſſiſtans, qu'il

leur paroît comme vivant, & remuant un peu ſes membres. Ils continuent pendant huit jours ces cérémonies, qui lui tiennent lieu d'obſeques ; après quoi ils l'enterrent, ſuppoſé que les bêtes ne l'ayent pas déja enlevé ou dévoré.

Negres blancs.

On appelle *Ndumbdu* ceux qui étant nez d'un pere noir, ne laiſſent pas d'être fort blancs, avec les cheveux blonds & crépez. Ils ont la vue ſi foible, qu'ils ne peuvent ſupporter la lumiere du jour ; au lieu que dans l'obſcurité de la nuit, ils diſtinguent ſans peine tous les objets. Quelques voyageurs ont vû des Indiens de cette eſpece à l'Iſtme de Dariau.

Ces *Ndumbdu* tiennent le ſecond rang parmi les *Nquiti*. Ils y ſont en ſi grande veneration, que perſonne ne paſſe devant eux, ſans leur faire de profondes réverences. Les Miniſtres ſe ſervent des cheveux de ces miſerables pour leurs ſortileges ; & comme ces idolâtres les regardent comme une choſe rare & précieuſe, il les achetent à grand prix.

Les Pigmées, & ceux qui ont les pieds crochus.

Ceux qui naiſſent avec les pieds crochus, & qu'on appelle à cauſe de cela *Ndembola*, tiennent un rang conſiderable parmi les *Nquiti* ; auſſi-bien

que les Pigmées ou Nains, qu'on nomme *Neucaca* ou *Nguriambaca*.

Les Magiciens pour les bêtes.

Il y a un de ces Miniſtres nommé *Ngurianambua*, qui par ſes ſecrets magiques, enchante les éléphans, & les conduit dans des lieux où il eſt facile de les tuer.

Un autre, appellé *Nbacaſſa*, a le même ſecret pour les vaches ſauvages.

Et un troiſiéme nommé *Npombolo*, pour les autres bêtes ſauvages. Ils ſe vantent tous trois, d'être d'excellens chaſſeurs; quoiqu'il ſoit conſtant, que tout leur talent conſiſte à être de grands Magiciens, qui enchantent ces bêtes; & les empêchent de fuir, ou de ſe défendre.

Atombolo, ou le Miniſtre des hommes reſſuſcités.

Mon Auteur a reſervé pour le dernier de cette troupe infernale, un certain *Atombala*, fameux enchanteur, qui ſe vante de pouvoir reſſuſciter les morts. Il ſe fait appeller *Nganga Matombolés*, qui ſignifie, le Miniſtre des hommes reſſuſcitez. Cette prétendue prérogative, toute fauſſe & toute abuſive qu'elle eſt, le met dans un rang diſtingué, & bien au-deſſus de tous les autres.

Voici l'artifice dont il ſe ſert pour tromper ces malheureux idolâtres.

Lorſque les parens de quelque

mort, ſe trouvent aſſez accablez de la douleur que leur cauſe la perte d'une perſonne qui leur étoit chere ; (choſe aſſez rare parmi ces Peuples barbares ;] ils viennent le trouver, lui font des preſens conſiderables, ſe proſternent à ſes pieds, & lui demandent leur défunt. Quand à force de préſens, il s'eſt laiſſé toucher, il leur commande de déterrer le cadavre, s'il a été enterré, & de le lui apporter dans un endroit de la forêt qu'il leur marque. Là, en préſence des parens & de ſes diſciples, il fait pluſieurs tours aux environs de ce cadavre ; il forme ſur la terre des figures, des cercles, des caracteres ; il invoque le démon, l'encenſe, le conjure : & par la force de ſes enchantemens, il fait paroître aux aſſiſtans, que le cadavre commence à remuer les mains, les pieds, & la tête. Il recommence alors tout de nouveau ſes conjurations, ſes encenſemens, & ſes maléfices ; & ne ceſſe point, juſqu'à ce que le cadavre ſe leve lui-même, marche, & ſe promene dans la forêt : il rend quelque voix, ou plûtôt quelques ſons articulez ; il reçoit même les liqueurs & les alimens qu'on lui met dans la bouche, & donne d'autres ſignes de vie, qui

ne laiſſent aucun doute à ces aveugles, qu'il ne ſoit reſſuſcité. Alors il le remet à ſes parens, & leur ordonne le régime qu'ils doivent obſerver avec lui, juſqu'à ce qu'il ſoit dans une entiere ſanté. Mais ce régime eſt ſi extravagant, ſi chargé de cérémonies biſarres, & dont l'execution eſt impoſſible, qu'ils ne peuvent s'empêcher de manquer à quelque circonſtance ; & auſſi-tôt le charme ceſſe, & le cadavre devient au même état qu'il étoit avant d'être déterré, excepté qu'il eſt plus infecté & plus corrompu. Il faut donc l'enterrer de nouveau ; car on ne reſſuſcite pas deux fois, & la ſcience du Magicien eſt à bout dans cette occaſion : encore a-t'on bien de la peine à l'appaiſer, quand on lui va donner avis de ce qui eſt arrivé ; & il faut ſouvent lui faire de nouveaux préſens, pour l'empêcher de punir ceux qui ont rendu inutiles par leur imprudence, les peines qu'il s'étoit donné.

On ne peut exprimer combien ces preſtiges nuiſent à l'accroiſſement & à la conſervation de la Foi dans ces pays malheureux, où le démon ſemble avoir établi ſon thrône plus qu'en aucun lieu du monde.

C'eſt une choſe ſure & averée, dit mon Auteur, qu'on a déterré bien des corps, & en pluſieurs lieux differens des Provinces de Sogno, de Boeſa, de Sundi, dans le tems que je les parcourois pour y apporter les lumieres de l'Evangile, & pour affermir dans la Foi ceux qui avoit reçû le Baptême; mais il n'eſt jamais arrivé que ces preſtiges ayent eu une durée un peu conſidérable. Dieu permet à la verité, pour des raiſons qui nous ſont entierement cachées, que le démon trompe ſes Sectateurs; mais il ne permet jamais que ces illuſions puiſſent ſeduire ceux qui ont reçû l'Evangile, d'un cœur bien pur & affermi par ſa grace; elle eſt toûjours victorieuſe chez eux. On n'a jamais vû de ces reſurrections, qui fuſſent complettes & veritables. Le cadavre ſemble ſe remuer & proferer quelques ſons inarticulez: c'eſt le démon qui les forme en agitant l'air; on a beau les interroger, ils ne rendent point de réponſe, & retombent bientôt dans leur premier état.

Une choſe qui eſt très-remarquable, c'eſt que ces preſtiges ne peuvent ſubſiſter en la préſence d'un Prêtre, d'un Predicateur de l'Evangile; auſſi

les Miniſtres de Satan ont grand ſoin de ſe cacher lorſqu'ils font ces opérations magiques, & d'impoſer un grand ſilence à ceux en faveur de qui ils les font.

Telle eſt l'école du démon & de ſes Miniſtres, dans ces pays infortunez.

Outre les *Ganga* ou Miniſtres principaux, il y en a un grand nombre d'un ordre inferieur ; dont l'emploi eſt de rouler de tous côtez, pour ſemer les erreurs, & pour publier la puiſſance de leurs maîtres, & le crédit qu'ils ont auprès des faux dieux. C'eſt ce qui donne des peines infinies aux Miſſionnaires, parce que ces Peuples, bien que baptiſez, & aſſez bons Chrétiens, ont toûjours un penchant ſi fort pour les ſuperſtitions dans leſquelles ils ont été élevez, qu'il ne faut preſque rien pour les y faire retomber ; & quand cela eſt arrivé, il eſt impoſſible, ou du moins très-difficile de leur faire reconnoître leurs fautes, & de les porter à les reconnoître, & à rentrer par la penitence dans le ſein de l'Egliſe.

C'eſt un avis pour les Miſſionnaires, afin qu'ils ne ſe preſſent pas de donner le Baptême à ceux qui le demandent. Ils doivent les tenir long-

tems dans l'état de Cathécumenes, & les bien éprouver avant de leur conferer ce Sacrement, de crainte que leur inconſtance naturelle, les diſcours ſéduiſans des Miniſtres des idoles, le mauvais exemple de ceux avec qui ils vivent, ne les faſſent retomber dans leurs anciens égaremens.

CHAPITRE XV.

Des Juremens.

ON ſe ſervoit autrefois plus fréquemment qu'on ne fait aujourd'hui, des juremens & des épreuves équivoques du feu & de l'eau dans les affaires eccleſiaſtiques & civiles. Les abus qui s'y étoient introduits, ont obligé les Souverains de les deffendre.

Mais ces prétenduës preuves ſont paſſées chez les Negres; & rien n'eſt ſi ordinaire aujourd'hui. Les Miſſionnaires ont inutilement tâché juſqu'à preſent d'en détruire l'uſage, depuis qu'ils ont reconnu qu'elles étoient tout à fait dénuées de verité, de juſtice, & de jugement; conditions pourtant abſolument neceſſaires, pour former

un jugement ſûr & équitable.

D'ailleurs, les Miſſionnaires ont reconnu par une longue expérience, que ces preuves prétenduës, ne ſe faiſoient que par la voye de la ſuperſtition, des enchantemens, & autres cérémonies magiques; ſoit qu'on les opere par le moyen de l'eau boüillante, des fers ardens, ou des poiſons. Ces manieres ſont differentes dans le Congo, dans Angole, & dans Matamba.

Maniere de proceder par les jugemens.

Lorſqu'un Juge de Congo veut abréger les procédures qu'il faudroit faire pour découvrir ſi un accuſé eſt veritablementcoupable du crime qu'on lui impute, il le fait conduire au *Ganga*, ou Miniſtre des juremens. Ce Miniſtre après l'avoir exhorté à dire la verité, & l'avoir menacé de toute la colere des dieux, s'il perſiſte à nier le fait dont il eſt accuſé, en cas qu'il ſoit coupable; lui met dans la bouche une certaine compoſition préparée avec les cérémonies de l'art magique, & le contraint de conjurer les dieux de le punir ſeverement, s'il n'a pas dit la verité. Les gens timides aiment autant avoüer leurs crimes & en être punis par les hommes, que de s'expoſer à la cruelle vengeance qu'ils apprehendent que leurs dieux n'exercent ſur

eux. Mais il y a des esprits forts, à qui un parjure ne coûte rien. Ils font le serment, & les imprécations les plus horribles, & sont renvoyez absous, ou du moins, on laisse à la justice des dieux, le soin de les châtier.

Mais ils ont un moyen de se rassurer contre les impressions que la peur de la colere des dieux a faites sur eux. Ils vont promptement trouver un autre *Ganga* nommé *Nzi*, qui a le pouvoir d'absoudre des faux sermens, & de reconcilier les parjures avec les dieux. Après qu'on a fait son marché avec lui, & qu'on l'a payé, il frotte la langue du parjure avec un fruit de palmier, en prononçant certaines paroles diametralement oppoſées aux imprécations qui ont été faites, & le renvoye absous à pur & à plein du faux serment qu'il a fait, des imprécations qu'il a prononcé contre lui-même, & tout-à-fait reconcilié avec les dieux. De cette maniere, les parjures n'ont plus à craindre ni la colere des dieux, avec qui le *Nzi* les a reconciliez; ni les peines dûes à leurs crimes, dont ils ont été déclarez innocens. S'il se trouvoit des *Nzi* dans certaines parties de notre monde, ils auroient souvent de la pratique, & gà-

Ganga des faux sermens.

gneroient bien leur vie ; car on trouve par tout des parjures & des eſprits forts.

Nous allons mettre ici tout de ſuite les juremens qu'on exige des accuſez, & les épreuves dont on ſe ſert pour les convaincre, & pour découvrir la verité.

Experience par les coquilles.

En quelques Provinces éloignées de la Cour du Roi de Congo, on applique à la tempe des accuſez, une de ces coquilles qui ſervent de monnoye dans le pays ; & on accompagne cette application, de certaines paroles, qui ſont des conjurations magiques. Si la coquille tombe auſſi-tôt d'elle-même, l'accuſé eſt déclaré innocent : mais ſi elle s'attache à ſa peau, il n'en faut pas davantage ; il eſt convaincu du crime, plus autentiquement ; que ſi vingt témoins *de Viſu*, témoignoient contre lui : il eſt auſſi-tôt châtié ſelon l'exigence du cas.

Experience de la bouteille de bitume.

Dans les lieux ſituez au bord de la mer, les Miniſtres ſe ſervent d'une petite bouteille compoſée d'un certain bitume, & préparée avec les cérémonies de leur art. Ils l'enforcent dans l'eau ; & quand elle eſt pleine, ils obligent l'accuſé à boire la liqueur qu'elle contient ; après qu'il a prononcé

les imprécations ordinaires contre ceux qui ne disent pas la verité. Cette cérémonie est toûjours accompagnée de quantité d'extravagances & de rits superstitieux. Mais quoiqu'elle soit extrêmement douteuse & sujette à caution, elle ne laisse pas d'être des plus en usage, à cause de la facilité qu'il y a de la pratiquer, & de la persuasion où ils sont, que cette liqueur fera mourir sur le champ le coupable.

Epreuve appellée *Nde fiand zundu.*

L'épreuve que nous allons décrire, se nomme *Nde fiand zundu*. On lave le marteau ou la masse d'un taillandier dans l'eau, avec les cérémonies extravagantes des *Ganga*. On entonne ensuite cette eau dans le gosier de l'accusé, avec assurance qu'elle le contraindra de déclarer la verité. La peur que cette cérémonie inspire à quelques esprits plus foibles que les autres, les oblige de déclarer la verité, & de confesser leur crime : mais il arrive bien plus souvent, que la force du démon & de ses Ministres devient inutile, & que les accusez ne disent mot; sauf à eux d'aller trouver quelque *Nzi*, & de s'accommoder avec lui.

On se servoit autrefois dans la Comté de Sogno, de l'eau dans la-

quelle le *Mani Sogno*, c'eſt-à-dire, le Comte de Sogno; s'étoit lavé les pieds. On recueilloit cette eau avec ſoin; & le *Ganga*, nommé *Nſia maza a Maſogno*, ſurintendant de ces ſortes d'épreuves ou juremens, la conſervoit chez lui.

Mais depuis que ces Princes ſe ſont fait Chrétiens, ce droit, & la vertu de cette eau, ſont paſſez à un Prince idolâtre nommé *Maquimi*. C'eſt donc de la lavure de ces pieds, dont les idolâtres ſe ſervent aujourd'hui avec auſſi peu d'effet, que par le paſſé.

Epreuve *Maquimi.*

Epreuve du pilon.

Voici une autre ſuperſtition, ou une autre folie de ces Peuples. Ils lavent avec de certaines ceremonies, une quantité de mahis avec l'eau d'un certain lac; & après l'avoir bien pilé, ils obligent l'accuſé de lécher le pilon pluſieurs fois; ſuppoſant, qu'en le faiſant, il ne pourra s'empêcher de découvrir la verité qu'on veut tirer de ſa bouche. Mais pour y réuſſir plus aiſément, ils le font jeûner; & le menacent continuellement de le faire mourir, s'il continue à nier le crime dont il eſt accuſé. La diette exceſſive qu'ils lui font faire, jointe à leurs menaces, troublent à la fin l'imagination du malheureux accuſé. Les crimes vrais ou

RPJCB

Sermens des Negres appelez

1. Olongengue
2. Chilumbo
1. Bulongo
2. Droncio

faux dont on le charge se présentent à lui, & l'obligent à la fin, de laisser échapper quelques paroles, qui donnent à établir quelques soupçons que le Juge inique prend aussi-tôt pour une confession & un aveu authentique ; & sur cela il le condamne à la mort. Ce jurement ou cette épreuve se nomme *Ndetia Quisu*, dans la langue du pays.

Epreuve du Neassa.

C'est la plus dangereuse & la plus trompeuse de toutes les épreuves pour découvrir les crimes cachez ; le Ministre qui s'en sert, & l'arbre qu'il employe pour cela, portent le même nom. Ils s'appellent *Neassa*. On l'employe pour découvrir les sorciers & les magiciens. Le *Neassa* est un arbre d'une hauteur extraordinaire. Son bois, qui est rougeâtre, a une proprieté essentielle pour guérir les maux de dents & les gencives offensées ; & mon Auteur avoue en avoir vû des effets surprenans, quoiqu'il ait une qualité si venimeuse & si maligne, que les oyseaux qui passent dessus, tombent par terre, & meurent aussi-tôt.

Lors donc que le Ministre *Neassa*, ou plûtôt, le fourbe & le magicien qui porte ce nom, veut faire cette épreuve ; il assemble le Peuple, il

met d'un côté les parens de l'accuſé, & de l'autre ſes accuſateurs : &, ſelon le marché qu'il a fait avec les uns & les autres, ſoit pour lui conſerver la vie, ou la lui faire perdre ; il lui préſente dans un vaſe plein d'eau, une quantité de poudre de l'écorce de ce méchant arbre, après qu'il a prononcé ſur ce breuvage une défenſe expreſſe de lui nuire, s'il eſt innocent, & un ordre exprès de le faire mourir, s'il eſt coupable : comme s'il avoit entre ſes mains une puiſſance abſolue ſur ces choſes inanimées.

Mais la verité eſt, que ſelon le marché qu'il a conclu avec les uns & les autres, il ſçait & il donne la quantité neceſſaire de cette poudre ou de quelqu'autre de même couleur, qu'il eſt bien ſûr qui ne produira aucun effet dangereux, & qui s'écoulera aiſément & promptement par les urines.

Après que l'accuſé a avalé la potion, le Miniſtre le met entre les mains de quelques vigoureux ſauteurs ; qui le prennent par les bras, & le font ſauter & danſer, & l'agitent de cent manieres differentes & très-violentes; pendant que ſes parens pouſſent des heurlemens vers le ciel, pour le conjurer de faire connoître l'innocence

de l'accuſé, & que de l'autre côté, les accuſateurs font les mêmes cris, pour demander juſtice.

Le ciel, c'eſt-à-dire, les idoles, ni leur Miniſtre d'iniquité, ne prennent gueres de part à ces prieres; il ſçait à quoi s'en tenir, ſelon le marché qu'il a conclu, & dont il a reçû le payement. S'il a été gagné par les accuſateurs, & qu'il ait donné une doſe raiſonnable de poiſon, ce malheureux tombe bientôt ſans connoiſſance & ſans mouvement; le voilà convaincu à l heure même, toutes les autres preuves ſont ſuperfluës, il eſt digne de mort; les accuſateurs fondent ſur lui, le chargent de coups & de playes, & achevent de le tuer: ſi au contraire il a trouvé moyen d'acheter les bonnes graces du Miniſtre, & de n'avoir reçû de ſa main, qu'une potion ſaine, ou du moins indifferente; le mouvement des ſauteurs l'excite à uriner, & le voilà declaré innocent: & auſſitôt ſes parens, ſes amis, ſes accuſateurs mêmes, le viennent feliciter de ſon innocence, l'embraſſent, le conduiſent chez lui par honneur, & lui témoignent autant d'amitié, qu'ils lui avoient montré de haine.

Quoique tout le monde ſçache les

fourberies de ces mauvais Miniſtres, les Negres en ſont ſi entêtez, qu'ils ne penſent ſeulement pas à ouvrir les yeux là-deſſus. Ils courent à la vengeance & au ſang comme des bêtes féroces ; & leur haine eſt ſi terrible, que la mort même de l'accuſé ne les raſſaſie pas. Il faut que ſes plus proches parens paſſent par la même épreuve ; & quand ils ſont aſſez riches pour contenter l'avarice de ces cruels Miniſtres, on voit avec horreur, des familles entieres totalement détruites !

Epreuve du fer ardent pour les vols.

Il y a un Miniſtre nommé *Nbau*, dont le prétendu talent eſt de découvrir les auteurs des vols. Celui ci eſt des plus ruſez & des plus fourbes de toute cette bande. Il ne ſe ſert point d'eau ou de poiſon, comme les autres, mais d'un morceau de fer réellement tout ardent. Il y a pourtant lieu de croire, qu'il n'a d'autre ſecret, que celui que l'on voit pratiquer par nos charlatans en Europe ; qui prennent des barres de fer toutes rouges, & qui paſſent ſur leurs membres nuds ſans en recevoir d'incommodité, parce qu'ils ont eu la précaution de ſe munir de certaines onctions, qui empêchent l'activité du feu.

Celui-ci fait aſſurément la même choſe.

choſe. Après qu'il a fait rougir ſon fer, il le prend avec ſes mains, l'applique ſur differentes parties de ſon corps, en diſant, que comme la chaleur de ce fer ardent ne le peut endommager, parce qu'il eſt innocent du vol dont il eſt queſtion ; de même celui qui en eſt ſoupçonné, n'en recevra aucun dommage, s'il n'eſt pas coupable ; deſorte que ſelon le marché qu'on a conclu avec lui, l'accuſé prend le fer ardent, le manie, l'applique ſur ſon corps, ou en ſouffre l'application ſans en reſſentir la moindre incommodité ; graces aux préparations du *Nbau*, & au prix qu'il a reçû pour ſes peines.

Quelquefois au lieu d'appliquer le fer chaud ſur le corps de l'accuſé, le *Nbau* prend un fil de coton ou de laine ; & le tenant par un bout, & l'accuſé par l'autre, ils le tiennent bien tendu. Dans cet état, il fait paſſer deſſus un fer ardent. Si le fil brûle ; voilà l'accuſé convaincu, condamné, livré à la mort ! Mais il ne prend feu que pour ceux qui n'ont pas ſçû faire leur marché avec le *Nbau* : car quand on a traité avec ce Miniſtre, il ſçait fort bien accommoder ſon fil, de maniere que le fer ardent n'y fait pas la moindre impreſſion.

Quoique tout le monde ſoit convaincu de l'adreſſe & des fourberies de ce *Ganga*, on ne laiſſe pas d'avoir recours à lui. C'eſt un des meilleurs talens, & des plus lucratifs ; parce qu'il y a bien des voleurs en ce pays, & bien des fols.

Les Congois, ceux mêmes qui ſont baptiſez, ne ſont pas, pour la plûpart, moins entêtez de ces ſuperſtitions, que ceux qui ſont encore enveloppez dans les tenebres de l'idolâtrie. Ils ſe donnent la liberté de ſe mocquer des juremens que les Chrétiens exigent dans les civiles ou autres, parce qu'ils ne les voyent pas ſuivis d'aucunes peines réelles & ſubites, comme ils prétendent que le ſont ceux que l'on fait devant les idoles, & par le miniſtere des *Gangas*. Ces Miniſtres impies ſe ſervent de ces ſortes d'enchantemens, pour décrier & décrediter la Religion Chrétienne, diſant que le Dieu des Chrétiens eſt bien foible, puiſqu'il ne peut pas tirer la verité de la bouche d'un accuſé, ni le punir, quand il s'eſt parjuré. On ne ſçauroit s'imaginer combien ces cérémonies impies font tomber de Chrétiens, ni combien elles empêchent d'idolâtres de ſe convertir.

Les ceremonies que les *Gangas* pratiquent dans les Royaumes d'Angolle & de Matamba, ſont d'une autre eſpece. Il y en a pour les juremens ou épreuves, qui ſe paſſent en public ; & d'autres, pour ceux qui ſe paſſent dans le particulier.

Ceremonies des Royaumes d'Angolle & de Matamba.

Ces derniers, qui arrivent preſque tous les jours, parce que ces peuples ſont extrêmement méchans & ſoupçonneux, ne conſiſtent qu'en des imprécations, que les accuſez font contre eux-mêmes, ſeulement en préſence d'un *Ganga* & de leurs accuſateurs. L'accuſé après avoir nié le crime dont on l'accuſe, dit tout haut : Si j'ai commis ce crime ; que le tonerre tombe ſur moi, & qu'il me fende en deux : que les ames de mes parens défunts m'enlevent tout à l'heure même avec elles : que je puiſſe devenir la proye de mes ennemis ; & autres ſemblable.

Mais quand le cas eſt plus grave, & qu'il merite une plus grande information, & plus d'attention ; on conduit l'accuſé devant un *Ganga* : & là, en preſence d'un grand nombre de perſonnes qu'il n'eſt pas difficile d'aſſembler dans un pays plein de gens pareſſeux & deſœuvrez, on l'interroge ayant

quelques idoles des plus reſpectez devant eux. Et ſur le refus qu'il ne manque pas de faire, d'avouer le crime dont on le charge, on l'oblige de faire les imprécations que nous avons marqué ci-deſſus, en prenant l'idole à témoin de ſon innocence, & jurant ſur ſa dignité, & quelquefois ſur la vie du Roi.

Jurement appellé Bulungo.

Bulungo eſt un eſpece de ſerment, qui ſe pratique differemment, ſelon la diverſité des rits & des coûtumes des *Ganga* qui ont la ſurintendance de ces preuves. Quelques-uns prennent de la chair de certains ſerpens, avec la moëlle de quelques fruits, & le ſuc de quelques plantes; dont ils font un extrait, qu'ils font prendre à l'accuſé, après l'avoir obligé à faire des imprécations horribles contre lui-même, s'il a caché la verité dans les interrogations qu'on lui a fait ſur le crime dont il eſt ſoupçonné. Cet extrait n'eſt autre choſe, qu'un poiſon violent, qui fait tomber celui qui l'a pris, dans des convulſions horribles. Il devient en peu de momens, hors de lui-même: le corps lui tremble, comme s'il étoit paralytique, il ne peut ſe ſoûtenir, il tombe; & s'il ne ſe trouvoit quelque perſonne habile & charitable

pour lui donner du contre-poiſon, il mourroit bientôt : ce qui ne manque jamais d'arriver, quand on ne le ſecoure pas. Encore le ſecours qui lui ſauve la vie, ne l'empêche pas de demeurer comme hebêté, inſenſé, & tout-à-fait aliené des ſens. Mon Auteur en a vû quelques-uns, dans leſquels ce poiſon agiſſoit avec tant de violence, & les agitoit d'une ſi terrible maniere, que pluſieurs hommes des plus forts, ne pouvoient en être maîtres, ni les remporter en leurs caſes.

On voit par cet échantillon, qu'il dépend de la méchanceté de ces Juges avares, de condamner les innocens, & de ſauver les coupables ; ſelon qu'ils ſont guidez par le ſordide interêt qui les fait agir, en diminuant, ou en augmentant la doſe du poiſon ; en quoi conſiſte toute la formalité que cès malheureux Negres obſervent dans leurs conteſtations.

Epreuve avec les racines du Bananier.

Quelques *Ganga*, au lieu de cet extrait, préſentent à l'accuſé un morceau de racine de Bananier. Cet arbre eſt trop connu pour nous arrêter à en faire ici une nouvelle deſcription. Ils prétendent donc, que ſi les accuſez ont fait un faux ſerment, ils ne pour-

ront mâcher & avaler cette racine ; quoique d'elle-même très-tendre & très facile à mâcher. Mais ces scelerats ont eû soin de la préparer avant que de la présenter aux accusez ; ils l'ont empoisonné, & l'ont rendue coriace & dure comme de la pierre : & comme ils sont obligez d'en faire l'essai eux-mêmes les premiers, ils se sont munis des préparatifs necessaires, pour ne point sentir les mauvais effets qu'elle doit produire sur ceux qu'ils veulent perdre. Ils en mettent donc dans leur bouche, ils la mâchent sans peine, & l'avalent aisément & la présentent à l'accusé. Le malheureux là prend ; mais à peine l'a-t'il dans sa bouche, qu'il la trouve amére, tenace, gluante ; & à la fin, il lui semble avoir une pierre dans la bouche, & que ses dents ont perdu toute leur force. Il est à l'instant convaincu du crime dont il est accusé, & livré à la mort, comme s'il avoit été convaincu d'une nuée de témoins irreprochables !

Epreuve par le fruit du palmier.

D'autres *Ganga* se servent du fruit de palmier appellé *Emba*. Après qu'ils l'ont préparé à leur maniere, & qu'ils se sont munis des préparatifs necessaires ; ils en font l'essai sur eux-mêmes devant tout le monde, afin de faire

voir, disent ils, que ce fruit n'a rien de mauvais pour les innocens, mais seulement pour les coupables. Ils obligent après cela l'accusé d'en mettre dans sa bouche. S'il n'a pas traité avec lui, & qu'il ne lui ait pas donné le contre poison, le venin opere aussitôt sur ce miserable; il tombe en défaillance, & il est regardé comme convaincu du crime, & puni cruellement. Il arrive même souvent, que ces scélerats *Ganga* reçoivent des deux parties, & qu'après qu'ils en ont exigé tout ce qu'ils en pouvoient esperer, ils ne se font pas le moindre scrupule de faire perir un innocent, dont ils ont vendu la vie à ses ennemis.

Il arriva en 1660. lors que mon Auteur demeuroit dans les missions de cet Etat infortuné, que deux Negres accusez furent obligez de se soumettre à cette épreuve. Ils allerent trouver le Ganga, & lui firent present de la valeur de douze écus Romains; ce qui n'est pas une petite somme dans ce pays. Ce présent eut son effet, ils firent l'épreuve, & n'en reçurent aucun mal; & quoiqu'il y eût lieu de les croire coupables, ils furent declarez innocens. Mais tous ne sont pas assez riches, pour acheter leur justification à si haut prix. Histoire sur ce sujet.

Les Ganga ſont obligez de partager leurs profits, non ſeulement avec le chef de leur Secte, mais encore avec le *Soua* ou Gouverneur ; & c'eſt cet interêt ſordide, qui engage ces Gouverneurs, quoique Chrétiens, à fermer les yeux ſur ces abus, & à favoriſer & proteger les fauteurs de l'idolâtrie : & ces épreuves ſi remplies de trahiſon. Auſſi les Miſſionnaires ont beau leur repreſenter les ordres du ſouverain qui leur commande de s'oppoſer à ces ſortes de preuves, ils ne manquent jamais d'échappatoires pour les éluder. Et c'eſt ce qui entretient ce Peuple ignorant, crédule, méchant, & vindicatif, dans ces ſuperſtitions, qui en font perir tous les jours un grand nombre, & qui ruinent les autres.

Epreuve horrible du Nicoffo.

On appelle *Oroncio* une autre épreuve, qui ſe fait avec le fruit du *Nicoffo*, préparé par les *Ganga*, avec des poiſons très-puiſſans. Ils ne laiſſent pas d'en faire l'eſſai, après s'être munis des préſervatifs neceſſaires ; après quoi, ils contraignent l'accuſé à avaler le reſte de la potion. Le malheureux qui n'a pas traité avec le *Ganga*, ne prend qu'en tremblant cette coupe empoiſonnée, après qu'on l'a obligé de faire des imprécations horribles contre lui-mê-

me. Coupable ou non ; s'il n'a pas l'estomach préparé, il enfle dans le moment, il devient livide, il tombe dans une défaillance entiére. Cette épreuve est si terrible, que plusieurs sçachant qu'ils y sont condamnez, tombent en défaillance, & se reconnoissent coupables, quoique souvent très-innocens, & aiment autant mourir par le fer, que d'être exposez aux douleurs que ce poison leur fait souffrir.

Epreuve du fer chaud, appellée Chilumbo.

La troisiéme espece de jurement ou de preuve, s'appelle *Chilumbo*. Elle se fait avec une lame de fer, de quatre doigts de largeur. On la fait bien rougir, & on l'applique toute brûlante, depuis le pli du genouil, tout le long de la jambe, jusqu'au talon de l'accusé. Cette barbare question, est accompagnée de l'invocation des idoles, & de certaines supercheries, qui en rendent l'effet, vrai ou nul, selon le traité que l'on a fait avec le *Ganga*.

Mon Auteur avoue qu'il y a été pris lui-même. Voici l'histoire qu'il en rapporte. S'étant trouvé une fois à une de ces épreuves, dans le dessein de faire connoître à ces Peuples l'aveuglement où ils étoient, il vit avec étonnement, que le *Ganga* prit le fer ardent avec sa main, & l'appliqua sur la jambe de

l'accuſé; ſans que ni l'un ni l'autre donnât aucune marque de ſenſibilité, ni que leur peau en reſſentît la plus foible atteinte, ou le moindre veſtige de brûlure. Il crut que le fer n'étoit pas chaud, mais ſeulement teint d'une couleur rouge. Pour s'en éclaircir, il le prit avec deux doigts, & ſe brûla très-vivement. Il diſſimula cependant, & cacha la douleur qu'il reſſentoit, & remit le fer à terre, bien convaincu qu'il étoit des plus brûlans : mais il étoit à propos de ne pas donner des marques de la douleur qu'il lui cauſoit, qui l'auroient expoſé à la riſée de tout le Peuple. Cette épreuve l'obligea de chercher le moyen de pénétrer & de découvrir ce ſecret ; & en effet, il le ſçût quelque tems après. Il ouvrit la bouche d'un de ces *Ganga* à force de préſens, & il apprit qu'ils ſe ſervoient d'une certaine poudre, dont ils ſe frottoient les mains & les autres parties du corps où l'on devoit appliquer le fer ardent, dont la vertu étoit telle, qu'elle empêchoit entierement l'activité du feu ; de maniere qu'un homme dont tout le corps auroit été ſoupoudré, pourroit entrer dans un grand feu, ſans en être incommodé. Il conclud, que ce ſecret étant purement naturel,

il n'y auroit pas grand danger de s'en ſervir, s'ils n'y joignoient pas leurs invocations impies & ſuperſtitieuſes.

Epreuves des cordes de palmiers.

On appelle *Olungengua* la quatriéme épreuve. On ſe ſert pour cela, de petites cordes de palmier, bien filées, & bien fortes, dont le *Ganga* lie l'accuſé de maniere, qu'il les lui fait entrer dans la peau, avec des douleurs exceſſives, qui l'obligent à la fin d'avouer ſon crime. Mais ſelon le marché qu'il a fait avec l'accuſé ou les acſateurs, il ſçait le faire d'une maniere que la douleur n'eſt jamais aſſez grande pour rien tirer de ſa bouche; & quand il prévoit qu'il ſera examiné de près, il ſe montre ſevere & ſans quartier; mais il a eu ſoin auparavant, de faire prendre à l'accuſé une potion qui endort tellement les chairs, que bien que les cordes y faſſent de profondes playes, il ne les ſent point, & il en eſt guéri peu de momens après qu'il eſt ſorti de la torture; de ſorte que, pourvû qu'on l'ait bien payé, il n'y a rien à craindre, ni pour la vie, ni pour l'honneur de l'accuſé.

Camuanga eſt un jurement que les Giagues prêtent tous les ans, comme un renouvellement de la profeſſion de leur inſtitut. Il conſiſte dans une boiſ-

ſon compoſée des plus puiſſans poiſons, que ces malheureux Miniſtres ſont obligez de boire, quoiqu'ils ſoient aſſurez par une experience qui n'a jamais manquée, que de dix, il en doit neceſſairement mourir un. C'eſt la dixme que le démon tire des corps de ces Miniſtres. Ceux qui échappent, ſont obligez de faire des préſens de beſtiaux aux idoles, qui ont bien voulu leur conſerver la vie. Ces préſens ſont partagez entre les idoles, & les Gouverneurs des villages & des Provinces. On voit par là l'horrible eſclavage où ces miſérables ſont réduits.

Jurement appellé *Giagii.*

Il n'y a point de preuve ou de jurement, où l'on voye plus à découvert, les fraudes & les fourberies des Miniſtres & l'illuſion des Peuples, que dans celui qu'on appelle *Giagii.* Voici de quelle façon on le pratique. On met dans une terrine enduite de *Veconde*, qui eſt une terre rougeâtre, du feu avec des pieces de calebaces dans leſquelles on a conſervé de l'huile; & on laiſſe tomber dans le fond du vaſe, une petite pierre. On y joint encore d'autres ingrédiens combuſtibles; & quand toutes ces matieres ſont bien allumées, on oblige l'accuſé de mettre la main nue dans le vaſe, & d'en tirer la petite

MPJCB

Sermens des Negres appelez

Bagi

1. Giacio

2. Comungo.

pierre. S'il se brûle, le voilà convaincu, il n'en faut pas davantage : mais s'il ne se brûle point, toute l'assemblée le proclame innocent, sans autre examen ni information ; on lui en fait compliment, & on le reconduit chez lui avec honneur.

Il n'est pourtant redevable de tout cela, qu'à sa bourse ; il l'a sçu délier à propos, & contenter l'avarice du Juge, qui a eu soin de lui oindre les mains avec le suc de certaines herbes qui resistent au feu le plus ardent, comme on dit que le vif-argent, qui de sa nature est froid, peut être préparé d'une maniere qui augmente tellement sa froideur, qu'il resiste à l'action la plus violente du feu.

Si les accusateurs ont resolu de faire périr l'accusé, & qu'ils ayent gagné le Juge, il ne manquent pas de les servir pour leur argent, après même qu'il en a reçu de l'accusé. Il le trompe, en lui oignant les mains d'un onguent de même couleur que celui dont on se sert pour resister au feu, mais qui a une qualité toute opposée; car il est excessivement chaud, & augmente tellement la chaleur des matieres enflammées, qui sont dans la terrine, que le malheureux condamné à cette épreuve

ſe trouve dans un clin d'œil, la main toute brûlée, & par conſequent convaincu du crime qu'on lui a impoſé : on le regarde de plus comme un parjure, il eſt châtié à toute rigueur, & le Juge reſpecté comme s'il étoit le plus honnête & le plus intégre de tous les hommes.

Jurement appellé *Bagi*.

Le jurement ſolemnel appellé *Bagi*, ne ſe prête point devant un *Ganga* ou Miniſtre, mais devant un laïque deſtiné à cet exercice. En voici la ceremonie.

Deux Negres ont une conteſtation. L'un d'eux, par exemple, dit à l'autre, tu m'as volé telle choſe ; l'autre repond, je ne l'ai pas volée. On ne peut trouver de témoin. Le Juge après les avoir examiné, & leur avoir fait faire les imprécations & les ſermens accoûtumez, les déclare condamnez à l'épreuve du *Bagi*, qui eſt une lutte tête contre tête ; du ſuccès de laquelle dépend la connoiſſance du fait conteſté. Pour cet effet, il prend deux pieces d'écaille de tortuë de terre ; & après les avoir frotté d'une certaine poudre, dont la compoſition eſt un ſecret qu'ils ne diſent pas, & qui ſert à faire tenir ces écailles ſur le lieu où on les place, comme ſi elles étoient collées ; il en met un

morceau ſur le front de ces deux plaideurs, leur commandant de s'éloigner un peu l'un de l'autre, & de venir ſe choquer de toutes leurs forces comme font les béliers, quand il leur en donnera le ſignal; leur déclarant que celui dont l'écaille tombera, ſera dénoncé coupable. Cette ſentence eſt ſans apel. Les deux champions armez, attendent le ſignal pour ſe choquer; & dès qu'il eſt donné, ils courent l'un contre l'autre, & ſe choquent de toutes leurs forces. Celui dont l'écaille tombe dans ce choc, eſt reputé coupable, condamné comme tel & comme parjure, & puni très-ſeverement.

La tromperie que commet ce Juge infidele & avare, eſt dans la colle dont il enduit les deux piéces d'écaille. L'une eſt ſi tenace, qu'elle ne ſe détache point du front de celui qu'il veut rendre innocent; pendant que l'autre tombe au premier choc, parce qu'elle n'eſt pas d'une nature à demeurer attachée, & à ſouffrir la moindre violence. Tout le monde ſçait cette tromperie, & cependant tout le monde ſe ſoûmet à cette épreuve, & attend ſa deſtinée de la main de ces charlatans. Mon Auteur a ſouvent voulu les faire revenir de cette erreur, en leur expli-

quant de quelle maniere le Juge les trompoit ; ſans avoir jamais pû leur ouvrir les yeux. Après qu'ils l'avoient entendu, ils ſe contentoient de lui dire en leur langage, *cua tembulungo* : il eſt impoſſible que nos Juges ſe trompent ; cela ne peut pas être, cela eſt impoſſible.

Outre ces juremens ſolemnels & ces épreuves publiques, les Negres en ont pluſieurs de moindre aparat, & qu'ils pratiquent entre eux ſans ceremonie, & ſans l'intervention d'aucun Juge ou d'aucun Ganga.

Lors donc qu'ils veulent aſſurer quelque choſe dont ils voyent que l'on doute, & s'obliger par un ſerment à tenir la parole qu'ils donnent ; ils prennent un peu de terre qu'ils mettent dans leur bouche, ou bien ils mâchent une feuille d'arbre, ou bien ils écraſent un fruit entre leurs mains, ou autres choſes ſemblables ; qui ſont des imprécations qu'ils font contre eux-mêmes, de devenir comme de la boue, d'être briſez comme un morceau de bois ſec, écraſez comme une feuille d'arbre, ou comme un fruit.

Ces ſermens qu'ils font ſouvent à faux, leur donnent tant de ſcrupule, qu'ils ne prennent aucun repos, qu'ils

ne s'en ſoient fait abſoudre par un *Ganga*. C'eſt le gagne pain de ces Miniſtres : car ſelon la qualité du ſerment ils veulent être payez, avant de prononcer la prétenduë abſolution.

Il arrive ſouvent, que deux Negres étant mal enſemble, jurent reciproquement de ne jamais ſe parler. Leur naturel inconſtant fait qu'ils s'en repentent auſſi-tôt ; mais le jurement eſt fait & accepté de part & d'autre, & ils ſe croyent tellement liez, qu'ils ne peuvent pas ſe délier eux-mêmes : il faut pour cela acheter le miniſtere de *Ganga*. Si avant d'être délivrez de leur ſerment, il arrive que la neceſſité ou l'intemperance de leur langue, les oblige de ſe parler ; ils ſe croyent perdus un moment après. On les entend crier, je ſuis mort, c'eſt fait de moi, j'ai fauſſé mon ſerment. Ils courent au *Ganga*, ſe proſternent à ſes pieds, lui apportent des préſens, lui demandent miſericorde. C'eſt alors que ce Miniſtre fourbe ſe jouë tout à ſon aiſe de leur ſimplicité, il augmente leur peur tant qu'il peut, il leur dit que les dieux ſont étrangement irritez ; qu'il ne ſçait comment les appaiſer & empêcher les effets de leur colere, qui eſt prête à tomber ſur eux ; il fait la choſe tout-à-

fait deſeſperée, & leur dit qu'on ne fauſſe pas ainſi *Ongii a calunga* : c'eſt ainſi qu'on appelle ce ſerment. Il s'appaiſe peu à peu, à meſure qu'il voit les préſens qu'on lui apporte ; & à la fin quand il en a tiré tout ce qu'il a pû ou voulu, il fait quelques ceremonies devant ſes idoles, & prononce leur abſolution.

Il ſe trouve pourtant parmi les Negres des eſprits forts, qui croyent que le peché n'eſt pas grand, quand ils ne l'ont commis qu'une fois ; & qu'il ſuffit de regarder le *Ganga*, ſans lui parler, pour être abſous. Les *Ganga* les regardent comme des heretiques & des impies, & ne ceſſent de déclamer contre eux. Ils y ſont intereſſez, car cela diminue leurs gains ; & peu à-peu, on negligeroit totalement de venir acheter leurs ſuffrages & leur abſolution.

Mais il ne s'eſt trouvé perſonne juſqu'à preſent qui ait été aſſez hardi pour tomber deux fois dans cette faute, ſans s'en être venu accuſer, & ſans en avoir acheté l'abſolution.

Cette recidive eſt plus difficile à expier, principalement quand on a ajoûté au jurement, la ceremonie de ſe mettre de la terre dans la bouche ; & il en

coûte bien davantage : mais auſſi la ceremonie de l'abſolution eſt-elle plus difficile. Il faut que le *Ganga* pile certaines racines, & que les ayant reduites en poudre, il les mette dans un petit trou creuſé exprès, en prononçant certaines imprécations contre celui qui a fait le ſerment ; après quoi il lui ordonne de ſe proſterner devant le trou, & de déteſter ſon jurement. Lorſqu'il l'a fait relever, il lui donne un verre d'eau à boire : c'eſt le ſceau de l'abſolution, & la marque de ſa reconciliation avec les dieux.

Quoique les pratiques des *Ganga*, ſoient aſſez differentes ſur ce point ; ils conviennent tous en ce qu'ils ne donnent point ces abſolutions ſans en être bien payez, & toûjours par avance.

Si quelque malheureux jure par l'honneur d'une idole, & qu'il ſe parjure, (ce qu'on regarde comme un blaſphême,) & qu'il ne vienne à ſe repentir de ſon crime, & à demander l'abſolution ; le *Ganga*, gardien de cette idole à qui il s'adreſſe ; après lui avoir fait une ſevere reprimande, & avoir reçu ſon honoraire, prend la bête conſacrée à l'idole, lui lave la tête avec de l'eau, & fait boire cette eau

au Penitent : c'eſt là la marque de ſon abſolution. Mais elle ſeroit nulle, s'il ne payoit pas le prix de la bête, comme ſi elle avoit été immolée ; quoique le *Ganga* la conſerve en vie, & qu'elle lui ſerve à tromper ces timides mortels.

Il y a des Negres qui jurent par la benediction du Roi ; ſe ſoûmettant à la perdre, ſi leur ſerment n'eſt pas vrai. Ce ſerment eſt rare, parce qu'ils eſtiment cette benediction, au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Il y a pourtant des Negres, qui dans un beſoin preſſant, vendent à d'autres leur part de cette benediction : mais quand le beſoin eſt paſſé, ils ſe repentent de ce qu'ils ont fait, ils en ſont au deſeſpoir ; ils ſe croyent perdus ſans reſſource, & s'imaginent que tous les malheurs vont pleuvoir ſur eux & ſur leur famille ; & à cela, il n'y a point de remede.

Ceux qui ont fait un faux ſerment ſur la benediction du Roi, ſont ajournez au tribunal du Roi, & obligez de prouver qu'ils ne ſe ſont point parjurez. Pour cela, le Roi permet qu'ils s'approchent de ſa perſonne ; & que prenant avec reſpect ſon bras gauche, ils le levent en l'air. S'ils en viennent à

bout, ils ſont reputez gens de bien & d'honneur, & leur ſerment veritable. Mais quand ils ſe ſentent coupables, la préſence du Roi leur imprime tant de crainte, qu'ils n'oſent entreprendre cette action : un tremblement violent les ſaiſit depuis les pieds juſqu'à la tête ; les voilà convaincus de parjure, & comme tels, punis ſeverement du dernier ſupplice.

Quand quelques particuliers ſont ſoupçonnez de conſpiration contre le Roi ou l'Etat, on les oblige de ſe purger de ce ſoupçon, en buvant de l'eau avec laquelle le Roi ou le *Ganga* principal, ſe ſont lavez les pieds. Cette ceremonie ſe fait en public. Avant de boire cette eau, les accuſez ſont obligez de faire contre eux-mêmes des imprécations, & de ſe ſouhaiter un déluge de toutes ſortes de malheurs. Après cela, ceux qui prennent cette potion ſans heſiter, & ſans que la ſaleté d'une pareille boiſſon leur cauſe des ſoulevemens d'eſtomach, ſont déclarez innocens ; & comme tels, honorez de toute la Cour : au lieu que ceux qui marquent quelque peine à ſe ſoumettre à cette épreuve, à prêter le ſerment, & à avaler cette potion dégoutante, ſont regardez comme coupables, & punis

sur le champ, sans autre information.

Que peut-on dire ou penser d'une telle maniere d'administrer la Justice? Supposé même que les Juges, ames venales & accoûtumées au crime, n'augmentassent pas l'horreur naturelle qu'on doit avoir, de boire une liqueur si sale & si pleine d'ordures. Pour s'en convaincre, il faut remarquer que les Princes & les grands Seigneurs ne manquent jamais de se frotter soir & matin, avec de certains onguens & de certaines poudres, qui servent non seulement à les tenir propres, mais encore à les préserver des poisons & des sorts que l'on pourroit jetter sur eux. Ainsi plâtrez, pour ainsi dire, ils vont nuds pieds, & ramassent toutes les ordures qui se trouvent dans leur chemin : & la sueur de leurs pieds se joignant à ces poudres, ne peut que répandre dans l'eau dont ils se lavent, une odeur très-desagréable, & un très-mauvais goût. Or, qui peut avoir un estomach assez fort, pour n'être pas attaqué de nausées & de vomissement, quand il est obligé d'avaler de telles potions? C'est pourtant de là que dépendent la vie, l'honneur, & les biens de ces malheureux accusez, & sou-

vent de toute leur famille ; dont pour l'ordinaire, tout le crime eſt de n'avoir pas eu l'eſtomach à l'épreuve de ces ſortes d'ordures !

Mon Auteur remarque pourtant que tous les grands, quoique pour l'ordinaires, faciles à ſe laiſſer ſurprendre aux calomnies & aux flatteries, ne ſont pas tous également ſuſceptibles de ces injuſtices ; & que ceux qui ont quelque commerce avec les Européens, tombent plus rarement que les autres dans ce défaut. Il rapporte ſur cela une hiſtoire qui lui a été racontée par un nommé Dom Caliſte Zelote, homme d'honneur, qui a ſervi pendant pluſieurs années d'interprête aux Miſſionnaires.

Il dit donc, que quelques marchands Chrétiens s'étant trouvez à la Cour du Roi de *Micoco*, furent accuſez d'un crime : pour la juſtification duquel le Roi prétendit, qu'ils devoient ſe purger ſelon les Loix municipales de l'Etat. Les marchands Chrétiens refuſerent conſtamment de s'y ſoumettre, diſant que cela leur étoit abſolument défendu par les Loix de leur Religion : mais ils offrirent d'atteſter leur innocence en jurant ſur les ſaints Evangiles, pourvu que ceux qui les

accuſoient, juraſſent ſelon les Loix de l'Etat. Le Roi accepta le parti ; & quoique le Miniſtre idolâtre fit tout ſon poſſible pour favoriſer l'accuſateur, qui étoit de ſa Religion, il manqua ſon coup, de ſorte qu'il fut convaincu de fauſſeté & de malice.

Ce ſuccès, auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna le Roi. Il penſa d'abord que les marchands Chrétiens avoient corrompus le *Ganga* par des préſens : il reſolut enſuite, de s'éclaircir de la fidelité ou de l'infidelité de ce Miniſtre. Pour cet effet, il feignit qu'on lui avoit dérobé une groſſe de bouges ; & fit tomber ſes ſoupçons ſur deux de ſes ſerviteurs. Ils furent arrêtez, empriſonnez, & rigoureuſement interrogez. Comme ils ſe défendirent avec la fermeté que donne une bonne conſcience, le Roi ordonna qu'ils ſeroient appliquez aux épreuves, & qu'ils feroient les ſermens qui ſont en uſage dans le pays. Il fit enſuite entendre ſous main au Miniſtre qui devoit faire les épreuves & recevoir les ſermens, qu'il étoit de ſa reputation de contenter le Roi. Celui-ci ſe flattant que c'étoit pour lui un moyen ſûr de gagner les bonnes graces du Roi, chargea ſi bien la doſe de la potion, que ces deux

deux innocens ne la pouvant supporter, furent jugez coupables, & condamnez à la mort. On remit leur supplice au lendemain; & comme on les y conduisoit, le Roi déclara au peuple l'artifice dont il s'étoit servi pour découvrir la fidelité du *Ganga*; fit délivrer, & recompensa les deux innocens, & fit sur le champ couper la tête à ce méchant Juge, & défendit qu'on se servit à l'avenir dans ses Etats, de pareilles manies pour découvrir la verité.

Il connut qu'une Loi dont les Ministres étoient si corrompus & si dépravez, ne pouvoit être bonne; & il resolut de se faire Chrétien. Il demanda des Missionnaires pour l'instruire: mais le Roi son voisin, qui étoit un idolâtre des plus zelez, ne voulut jamais leur permettre le passage sur ses terres: ce qui fit évanouir les projets de ce pauvre Prince.

Au reste, continue mon Auteur, les Missionnaires doivent se souvenir, qu'encore que les Negres témoignent tant de fermeté à tenir les sermens qu'ils ont fait, qu'ils n'osent, ou du moins qu'ils semblent n'oser y manquer d'un iota, la plûpart cependant s'en mocquent, dès qu'ils croyent le

pouvoir faire impunément : tant leur naturel eſt porté au changement & au libertinage.

Un Européen riche ; & qui avoit pluſieurs eſclaves, s'apperçut qu'il manquoit tous les jours quelque choſe dans ſa maiſon. Et comme ces vols fréquens ne pouvoient venir que de ſes gens, il leur dit, qu'il vouloit leur faire prêter le ſerment à la mode de ſon pays, qui étoit bien plus ſûr, que celui des Ganga. Il attacha pour cet effet une calebaſſe dans un lieu obſcur, après l'avoir bien frottée d'huile de palme, & leur commanda d'aller tous les uns après les autres, donner du plat de la main ſur la calebaſſe. Cela fut executé, & les ayant fait ranger en rond, & montrer leur main, il ſe trouva qu'ils avoient tous la main graiſſée, un ſeul excepté, qui ſe ſentant coupable, n'avoit oſé toucher la calebaſſe : il fut ainſi convaincu, & châtié, après qu'il eût avoué ſon crime.

CHAPITRE XVI.

Obſervations ſuperſtitieuſes pratiquées par les Negres.

SI mon Auteur ne s'étoit pas engagé à nous donner en détail, tout

ce qui peut faire connoître à fond le génie des Negres dont il décrit l'Hiſtoire; il negligeroit de la charger de quantité de choſes peu conſiderables, & encore moins intereſſante pour les Lecteurs. Mais ayant conſideré que toute petites qu'elles ſont, elles ne laiſſent pas de répandre bien du jour ſur les mœurs & les inclinations de ces peuples ſauvages, cachez dans l'épaiſſeur des forêts, & dans ces lieux qui ont été pendant tant de ſiecles, inacceſſibles aux Européens; il a crû qu'il devoit ces veritez aux curieux, afin de ne leur laiſſer rien à ſouhaiter, de ce qui peut leur donner une connoiſſance entiere & parfaite de ces peuples.

Il dit que lorſque les Congois ont reſolu de porter la guerre chez leurs voiſins, ils ſe gardent bien de rien entreprendre, avant d'avoir conſulté les Devins, pour découvrir quel ſuccès elle doit avoir. Car quoiqu'on puiſſe dire que ce Royaume eſt Chrétien, du moins la plus grande partie, & que le Roi en ait banni les Miniſtres de l'idolâtrie; on ne laiſſe pas d'y en trouver encore grand nombre, ſoit par le ſoin qu'ils ont de ſe tenir cachez, ſoit par la connivence des Gouverneurs, qui étant eux-mêmes des mauvais

Chrétiens ou des avares qui y trouvent leur interêt, les protegent & ferment les yeux sur tout le mal qu'ils font, & l'idolâtrie secrette qu'ils y entretiennent.

Lors donc qu'ils veulent consulter l'avenir sur le succès d'une guerre, ils mettent sur le feu une marmitte de terre; ils la rempliſſent d'eau & de certains ingrédiens, que les Miniſtres ont préparez avec les superſtitions de leur Secte: & par la force de leurs enchantemens; ils s'imaginent contraindre l'eſprit qui préſide sur leurs ennemis, d'entrer dans cette marmitte bouillante, & de s'y laiſſer brûler. On augmente le feu & les conjurations, juſqu'à ce que cet eſprit laſſé de ſouffrir, & vaincu par la rigueur du tourment auquel il eſt expoſé, ſe détermine enfin à donner des ſignes de ce qui doit arriver, afin de ſe délivrer de ce ſupplice. Ces ſignes ne ſont connus que des Miniſtres. S'ils ſont favorables, l'armée part pleine de confiance d'une victoire aſſurée: s'ils ne le ſont pas, on met bas les armes, on cherche à faire un accommodement, en attendant une occaſion qui promette un plus heureux ſuccès.

Dans quelques endroits on met la

marmitte sur le feu, sans y mettre de l'eau, & quand elle est bien rouge, ils la renversent, la bouche en bas & le fond en haut; & se chaufent à cette chaleur. Ils prétendent qu'elle leur donne du courage, de la force, & qu'elle les rend invincibles.

C'est encore une de leurs pratiques, avant de sortir de leurs bourgades & de se mettre en chemin pour livrer une bataille, d'aller se prosterner devant les sepulchres de leurs ancêtres, & de les supplier de leur donner la force & le courage de ceux d'entr'eux qu'on a regardé pendant leur vie comme des Heros. Ils leur adressent leurs prieres, dans lesquelles ils mêlent toutes les loüanges dont ils se peuvent aviser; afin que les esprits des morts, flattez par ces éloges, leur accordent plus aisément ce qu'ils attendent d'eux.

Leurs superstitions sont infinies, & toutes des plus ridicules. Lorsqu'ils sont assemblez pour traiter de quelque affaire civile, de guerre, ou de Religion; s'il arrive que les chiens aboyent d'une maniere extraordinaire, ce qui à la verité est très-rare dans ce pays, ils rompent l'assemblée, parce qu'ils prennent ces aboyemens à mauvais augure. Ils pensent de même des cris des

oiſeaux nocturnes, de ceux du renard, & d'un certain animal qui lui reſſemble qu'ils appellent *ndulu* : le chant des coqs, hors les tems ordinaires, leur préſage le malheur; & leur fait abandonner les reſolutions priſes, quoiqu'elles paroiſſent devoir avoir un ſuccès favorable.

C'eſt encore pour eux un préſage funeſte, de voir voler pluſieurs corbeaux enſemble. Ils s'imaginent que ce ſont les ames de leurs Heros, qui les avertiſſent de quelque diſgrace, de ſorte que tout leur paroiſſant deſeſperé, ils s'abandonnent aux cris & aux larmes, & negligent abſolument de prendre les moyens convenables pour éviter ces prétendus malheurs, diſant que ce ſeroit inutilement, & qu'il leur eſt impoſſible d'éviter ce que leurs ancêtres leur annoncent.

C'étoit autrefois la coûtume dans la Province de Batta, de conſacrer un bouc noir au démon, avant de donner une bataille. On le mettoit dans le premier rang de l'avant-garde, & on obſervoit avec ſoin les mouvemens de cet animal. S'ils étoient lens, & qu'il marquât de la crainte; ils auguroient mal du ſuccès du combat : ſi au contraire il étoit aſſuré, & qu'il marquât

de la fierté ; ils se tenoient sûr de la victoire. Mais s'il arrivoit qu'il fût tué par les fléches des ennemis au commencement du combat : tous ceux qui s'en appercevoient prenoient aussi-tôt la fuite, & entraînoient après eux le reste de l'armée. En 1655. quelques Missionnaires Capucins s'étant trouvez dans une armée de Congois, où malgré tout ce qu'ils avoient pû dire, on n'avoit pas laissé de faire cette consecration impie, & cet animal ayant été tué des premieres fléches qui furent tirées ; l'armée se mit à la débandade. Mais ces Peres genereux, & dont beaucoup ont endossé la cuirasse avant que de s'être revêtus du froc de Saint François, rallierent un nombre de leurs Chrétiens, rétablirent le combat, & remporterent une victoire glorieuse & complette, malgré l'augure funeste du bouc tué.

Les Gouverneurs & les Seigneurs qui ont de l'autorité, entretiennent pour le service de leur principale femme, une fille qu'on appelle la *Chivella*. On la croit vierge, chose rare dans le pays ; & par honneur pour sa vertu : on lui donne la garde de l'étendart, des fléches, & du bouclier du Seigneur, & du tapis de pied, quand il est

d'un rang à se servir de cette marque de distinction. On s'imagine que sa pureté virginale, donne à ce qu'elle garde, une vertu extraordinaire, qui se répand sur celui qui s'en sert.

Mais quand on s'apperçoit qu'elle a flétri sa virginité, on jette toutes ces choses comme immondes, & capables d'attirer des malheurs sur celui qui s'en serviroit.

Quand au contraire elle s'est maintenuë dans cet état, si rare dans le pays, & qu'elle consigne ces armes toutes pures au Seigneur qui l'en avoit faite dépositaire; il ne manque pas de la récompenser honorablement de sa fidelité. Pour l'ordinaire ces armes sont suspenduës au travers de la chambre de la *Chivella*, ou attachées à de certains arbres qui en sont voisins, qui sont consacrez à cet usage, & qu'il est étroitement défendu de couper, ni même de s'en approcher. On en voit beaucoup dans le Congo & dans les Royaumes voisins; & comme je crois, ils y sont en bien plus grand nombre, que ces Vestales. Les Missionnaires Capucins ont essayé bien des fois, de desabuser les Peuples de ces superstitions, sans en avoir pû venir à bout; elles y sont trop enracinées: ils n'ont même

jamais osé abattre ces arbres. Malheur à quiconque seroit assez hardi pour en former le dessein, ou qui mettroit quelque ordure à leur pied ; ou il lui en coûteroit la vie, ou pour le moins, il seroit exposé à un châtiment rigoureux.

Le Roi Dom Alvare, qui supplia le Pape par ses lettres, de lui envoyer des Missionnaires Capucins, étoit né à *Esiquilu*. Ses Peuples portent un grand respect à un endroit de la forêt, où selon la tradition constante du pays, ses premiers Rois faisoient leur demeure. Ce lieu est en si grande veneration parmi eux, que des personnes dignes de foi, ont assuré mon Auteur, que quand on passe aux environs, on n'ose pas tourner la vûe de ce côté-là ; tant ce lieu leur paroît respectable : ils sont persuadez que s'ils le faisoient, ils mourroient sur le champ. Mon Auteur se mocqua de cette relation, croyant qu'il y avoit en cela plus de simplicité, que de verité ; & que ce n'étoit qu'une terreur panique : mais cela lui ayant été confirmé par un grand nombre de gens sages & éclairéz ; il a cru que les démons s'étoient nichez dans cet endroit, & qu'ils soûtenoient par leurs prestiges, les bruits qui s'étoient ré-

pandu parmi le Peuple, ſur lequel ils exerçoient une tyrannie, dont il n'y a que la Foi en JESUS-CHRIST, qui les puiſſe délivrer.

Il y a une Lagune auprès de *Gimbo amburi*, dans laquelle on prétend qu'un prodigieux ſerpent ſe fait voir de tems en tems, qui a la vertu de guérir les fols.

Lorſqu'il y a un fol dans une famille, on le conduit au bord de ce Lac; on lui lie les pieds & les mains, & on le jette à l'eau. Le ſerpent medecin ne manque pas de le venir prendre auſſitôt, & de l'entraîner au fond du Lac; d'où au bout de vingt-quatre heures, il le remet au bord, délié, & guéri de ſa folie. Si le fait étoit bien prouvé, il meriteroit qu'on l'admirât. Mais on peut croire, ſans ſcrupule, que c'eſt un de ces contes dont les Miniſtres des idoles entretiennent ces Peuples ſimples & ignorans, pour donner du relief à leurs faux dieux.

Le Pere Jerôme de Monte-Jarchio, a été exprès voir cette Lagune, mais le ſerpent ne jugea pas à propos de ſe montrer; & quoiqu'il ne manquât pas de fols dans le pays, on ne ſe mit point en devoir d'en expoſer aucun pour être guéri.

Mon Auteur avouë qu'il a vû dans les Provinces de *Bondo* & de *Ganghol-la*, beaucoup d'animaux monſtrueux; & même plus communément que dans les autres quartiers de ce Royaume, ſans qu'il lui ſoit jamais venu en penſée, qu'il y eût quelque choſe de ſurnaturel dans ces monſtres qu'il a regardé, ou comme des jeux de la nature, ou comme des productions du mélange de differens animaux: ce qui a fait dire il y a bien des ſiecles, que l'Afrique étoit le pays des monſtres. Ce qu'il y a de déplorable, c'eſt que les Negres s'en font des divinités, leur offrent de l'encens, & les adorent.

On voit dans le Territoire de *Baenſa*, dans la Duché de Sundi, certaines plantes très-hautes; ſur les branches deſquelles on prétend que les démons ſe font voir ſous la figure de ſerpens. Il pourroit fort bien ſe trouver que ce ſeroient de vrais ſerpens: car tout le monde ſçait que dans l'Afrique, auſſi-bien que dans l'Amerique, les ſerpens s'entortillent au pied des arbres, & montent juſqu'au ſommet: cela arrive tous les jours, & ſur-tout, dans le tems des pluyes. Les Negres le ſçavent, & le voyent à tous momens: cependant ils ont l'imagination bleſſée,

au point de se persuader que ce sont des démons: & les Gouverneurs idolâtres ne manquent pas de se choisir quelqu'une de ces bêtes pour être leur Ange tutelaire. Et pour se la rendre favorable, ils l'encensent, l'adorent, & lui rendent un culte de latrie aussi exactement, que si c'étoit veritablement un Dieu. Mon Auteur a vû pratiquer ces abominations à la Cour du Roi de *Congo Aarii*: & lui, & ses confreres, n'ont pû ouvrir les yeux de ces aveugles volontaires, sur une supposition si sotte & si digne de mépris.

Nous avons parlé ci-devant des arbres appellez Infanda: il s'en trouve quantité dans le Congo & aux environs. Les Negres en regardent quelques-uns comme des divinités, à cause des idoles qui y sont attachées. Ils s'assemblent autour, & ils y demeurent des tems considérables, occupez à des ceremonies impudiques, qu'ils font à la vûe de tout le monde. Ces arbres sont sacrez, on commettroit un peché énorme d'en couper quelques branches, même de celles qui sont seches. Les Missionnaires Capucins l'ayant voulu entreprendre pour les desabuser de leur superstition ridicule, ils en furent vivement empêchez.

On conſerve encore dans le même pays, certains palmiers dediez aux idoles. Ils en ornent les troncs à leur maniere. Il eſt étroitement deffendu à qui que ce ſoit, de prendre les fruits de ces arbres, ni de boire la liqueur qui en découle, qu'on appelle vin de palme. Ce fruit & ce vin ſont reſervez pour celui qui eſt le gardien de cet arbre. Ils ſont perſuadez que ſi quelqu'un étoit aſſez temeraire pour contrevenir à ces deffenſes, il en ſeroit châtié ſur le champ par les idoles. Les Capucins & d'autres Chrétiens, ont ſouvent mangé de ce fruit & bû de ce vin, ſans qu'il leur ſoit arrivé aucun dommage; & à la honte & au mépris des idolâtres, mais auſſi, ſans que cela les ait fait revenir de leur égarement.

Pour garder les champs qui ſont ſemez, & les autres biens de la campagne, afin qu'ils ne ſoient point endommagez par les bêtes, ni par les voleurs, ils ont coûtume de mettre au commencement des pieces, certaines treiſſes, compoſées de cordelettes, avec des os, des plumes, des cornes, des ongles, & des peaux d'animaux: le tout conſacré avec les ceremonies des *Ganga*. Ils attribuent à ces amuſettes de puiſſantes vertus, pour les pré-

ſerver de tout dommage. Les Européens pour ſe moquer de leurs ſuperſtitions, & leur en faire voir le ridicule, entrent exprès dans ces champs pretendus privilegiez, & emportent ſans façon, ſans reſiſtance, & ſans qu'il leur en arrive aucun accident, tout ce que bon leur ſemble : & les Negres ſont ſi infatuez de leurs prétenduës ſauve-gardes, qu'ils diſent que les Européens font ſemblant d'emporter quelque choſe, quoique réellement ils n'emportent rien.

Il y a des Negres qui ſuſpendent aux branches des arbres qui ſont dans leurs champs, des ſerpens & des crapaux, enfilez dans une cordelette ; prétendant que ces animaux, quoique morts & tout deſſechez par l'ardeur du ſoleil, ne laiſſeront pas de vomir du venin ſur les voleurs qui voudront entrer dans le champ, & en emporter quelque choſe.

D'autres attachent des idoles au tronc des arbres & des plantes, & mettent auprès d'eux quelques vivres & autres offrandes. S'il ſe trouve pourtant quelqu'un qui ſoit preſſé de la faim, il prend les vivres conſacrez à l'idole, & s'en ſert fort bien, ſans façon, & ſans qu'on ait jamais appris

qu'il leur ſoit rien arrivé de fâcheux. Ces exemples qui devroient leur faire connoître la foibleſſe de leurs idoles, ne les en perſuadent point du tout ; & leur ignorance craſſe, & le penchant prodigieux qu'ils ont pour leurs ſuperſtitions, leur fourniſſent toujours des raiſons pour ſe perſuader que les idoles en ont eû pour ne les pas châtier, & de ces raiſons, ils en tirent des conſequences, dont l'abſurdité fait pitié aux gens même les moins éclairez.

Lorſqu'une femme qui eſt à terme d'accoucher, ſouffre des douleurs extraordinaires, qui la mettent à deux doigts de la mort, parce qu'elle ne peut être délivrée, ils s'imaginent que cela vient de ce qu'elle eſt coupable de quelque faute ſecrette. Leur remede eſt de la preſſer de confeſſer publiquement les infidelités qu'elle a faites à ſon mari, à ſon amant, & à celui à qui elle s'eſt abandonnée : car ces pechez ſont des plus ordinaires en ce pays, où le libertinage eſt extrêmement en vogue. Si après que cette pauvre femme a fait une ſemblable confeſſion, elle ſe délivre de ſon fruit ; ils en attribuent le ſuccès à l'aveu qu'elle a fait de ſes égaremens : mais ſi malgré cet aveu honteux, elle ne

laiſſe pas de mourir ; ils diſent hautement qu'elle a caché les circonſtances les plus énormes de ſon crime, & qu'elle en a reçûe la juſte punition. Mais ſa mort ne les contente pas : la déclaration qu'elle a faite de ſes complices, fait naître entre eux des haines & des inimitiés, qui ne finiſſent que par la mort des coupables.

L'ignorance des Negres, & la pente qu'ils ont naturellement aux ſuperſtitions, les porte à obſerver ſoigneuſement leurs ſonges. En voici quelques exemples.

Les habitans d'une *Libatte* ou bourg, avoient conſpiré contre leur Seigneur. Un des conjurez ſongea la nuit qu'il venoit quantité de gens armez pour les punir de leur crime. Il prit ce rêve pour une réalité ; & ſans autre examen, il crie aux armes, les fait prendre à ſes complices, & les tient en deffenſe pendant un long eſpace de tems ; tous ſe perſuadant, que le Seigneur ayant découvert leur trahiſon, étoit en chemin pour les venir châtier. A la fin ne voyant perſonne, ils convinrent qu'ils s'étoient trompez, en ajoûtant foi trop légerement au rêve d'un de leurs compagnons.

S'ils voyent une feuille de palmier,

que le vent ou quelqu'autre accident ait rompu ; ou qu'un des fruits de cet arbre se soit seché, comme il peut arriver par mille raisons ; ils en inferent, que le marché ou le ttaité qu'ils ont conclu avec quelqu'un ne tiendra pas, & qu'il sera rompu.

Si une abeille vole autour d'eux, ils concluent qu'il arrivera bientôt des étrangers.

En un mot les choses les plus indifferentes & qui meritent le moins l'attention des personnes un peu raisonnables, sont pour eux des sources inépuisables de superstitions.

Les Negres qui demeurent dans des lieux éloignez de la mer, à qui le commerce avec les Européens n'a pas fait ouvrir les yeux sur une infinité de ces superstitions, ne manquent pas de porter à leur col ou à leur ceinture, des bagatelles enveloppées dans de petits morceaux de peaux, qu'ils s'imaginent les préserver de plusieurs maux ; sans que les ouvriers Evangeliques leur ayent pû faire voir l'inutilité de ces pratiques.

D'autres portent sur la tête une touffe de cheveux comme les Mahometans. Ils en mettent de semblables à leurs statuës ; & cette coûtume est

des plus anciennes parmi eux. Ils s'imaginent que cela les met à couvert d'une infinité de dangers. Mais le plus mauvais uſage qu'ils en font, eſt d'y conſerver du poiſon, pour s'en ſervir dans l'occaſion. Au reſte, ils conſervent avec tant de ſoin ce toupet de cheveux, que ſi on le leur coupoit, on pourroit s'attendre aux plus cruels effets de leur vengeance, dès que l'occaſion s'en préſenteroit.

Il y a une Province dans le Royaume de Congo, dont le Gouverneur n'a pas plûtôt pris poſſeſſion, que ſa femme, quoique très-feconde juſqu'alors, & d'un âge à pouvoir avoir des enfans, devient tout d'un coup ſterile. Les uns diſent que cela ſe fait par operation diabolique; d'autres plus ſages, & en très petit nombre, diſent le contraire. Quoiqu'il en ſoit, il faut, pour éviter ce malheur, que le mari ſe ſoûmette à la juriſdiction des Miniſtres des idoles, & qu'il permette que ſa femme aille demeurer dans une caſe que ces Miniſtres ont pris la peine de lui bâtir, avec les ceremonies de leur Secte: & dont ils ne manquent pas de lui faire payer cherement le loyer.

Il y eut en 1655. une peſte cruelle, qui ravagea les Provinces du Royau-

me de Congo. Certains Peuples, qui malgré le Baptême qu'ils avoient reçû, étoient toûjours dans le cœur de la Secte abominable des Giagues, au lieu d'implorer avec les autres Chrétiens la misericorde de Dieu ; se mirent en tête que ce fleau étoit l'effet de la puissance d'un certain grand Seigneur qui étoit arrivé dans le pays, pour y exiger le tribut d'hommes & de bêtes, qui lui étoit dû : qu'il parcouroit invisiblement les Provinces, & que sans avoir pitié de personne, il moissonnoit d'une maniere cruelle les hommes & les animaux. Ils lui donnoient le nom de *Pungu* ; c'est-à-dire, d'exacteur cruel.

Après avoir bien pensé à ce qu'on pouvoit faire pour l'appaiser, ils s'imaginerent qu'il falloit amasser quantité d'étoffes d'*Impulei* & d'Europe, & autres effets de prix : & leurs Magiciens ayant fait entrer le diable dans le corps d'une belle femme, à qui ils donnerent aussi le nom de *Pungu*, comme si elle eût été la femme de cet exacteur cruel, ils lui firent un présent de toutes ces choses, la suppliant de se contenter & son mari aussi des desordres qu'ils avoient causez ; & que devant être rassasiez de la chair de tant de morts qu'ils avoient tuez, ils eus-

ſent la bonté de pardonner au reſte des vivans, & de ſe retirer du Royaume. Cette idée, toute extravagante qu'elle étoit ne laiſſa pas de ſe trouver du goût de ces Peuples ignorans & ſuperſtitieux. On raſſembla ſans peine la quantité d'effets précieux qu'on jugea neceſſaire pour contenter les deux Pungu, & on en fit l'offrande.

Qu'arriva-t'il? La peſte, au lieu de ceſſer, recommença avec plus de fureur qu'auparavant. Elle étoit encore ſi violente en 1659. qu'elle penſa deſerter entierement ce Royaume infortuné!

C'eſt une erreur generalement reçûe dans tout le Royaume de Matamba, que ſi une troupe de voyageurs rencontrent un certain ſerpent appellé *Suis*, ils le prennent pour un augure des plus mauvais. La troupe s'arrête auſſi-tôt, & n'oſe pourſuivre le voyage commencé, à moins que le *Maningilla*; c'eſt à-dire, le chef & le conducteur de la troupe, (que ſon emploi oblige de marcher toûjours à la tête,) après avoir fait quelques ceremonies ſuperſtitieuſes, ne les aſſure que la maligne influence eſt diſſipée, & qu'ils peuvent, ſans crainte, continuer leur marche.

On ne voyage en ces pays qu'en troupes, ou, comme on dit dans l'Orient, qu'en caravannes. Ceux qui doivent en composer, ne manquent pas de choisir deux chefs; l'un appellé *Mossenga*, conduit l'avant garde; l'autre nommé *Quisquinda*, fait l'arriere-garde. L'un & l'autre sont chargez de poudres, d'herbes, de racines, de pierres, & autres choses semblables, qu'ils regardent comme des choses sacrées, qui ont de grandes vertus.

Le *Mossenga* se vante de sçavoir enchanter les bêtes féroces, & de les empêcher de nuire à ceux qui sont sous sa conduite.

Lorsqu'ils sont arrivez au lieu où ils doivent passer la nuit, il les assemble tous; & se mettant au milieu d'eux, après les avoir environnez d'un grand cercle qu'il trace sur la terre; il les exhorte par un discours qu'il prononce avec un air d'autorité & de confiance; il les exhorte, dis-je, à ne rien craindre, & à dormir tranquillement, les assurant, que les bêtes les plus féroces & les plus affamées, n'oseroient s'approcher de l'enceinte qu'il a marqué, & qu'étant épouvantées, elles s'enfuiront aussi-tôt.

Cela n'empêche pas le *Quiſquinda*, ou chef de l'arriere-garde, de faire auſſi ſon devoir : & quoiqu'il ſe donne pour un brave du premier ordre qui n'a jamais rien apprehendé, & qui eſt en état de prêter le colet aux ennemis les plus forts, & aux animaux les plus dangereux, d'avertir les ſentinelles d'être extrêmement ſur leurs gardes ; afin d'avertir la troupe, s'ils entendoient, ou s'ils appercevoient quelque choſe qui vint troubler leur repos. Avec ces précautions & ces promeſſes magnifiques, on ne laiſſe pas de ſe mettre à portée de grimper ſur des arbres, ſi quelque lion, ou quelque tygre venoit roder autour de la caravanne.

Il m'eſt arrivé pluſieurs fois, dit mon Auteur, qu'étant en voyage avec de groſſes troupes de gens ; je ne pouvois m'empêcher de rire, de les voir trembler, pleurer, & ſe deſeſperer, s'ils trouvoient dans leur chemin un chien ou un rat : ils montroient plus de fermeté à la rencontre d'un lion, ou d'un tygre ; non que ces braves les allaſſent combattre, mais parce qu'ils leur cedoient poliment le chemin, & ſe refugioient bravement ſur des arbres, juſqu'à ce que ces animaux ſe

fussent éloignez ; après quoi ils suivoient leur route : au lieu que la rencontre d'un chien ou d'un rat, leur étoit d'un présage si malheureux, qu'ils ne bougeoient pas de l'endroit où ils les avoient trouvez, tout le reste de la journée. Il faut, pour les obliger à marcher, que quelqu'un de la troupe se mette en tête de faire le devin, & qu'il les assure que le mauvais présage n'aura point d'effet. C'est souvent l'interêt qu'il a d'achever son voyage, qui l'oblige à inventer quelque fourberie pour dissiper leur terreur panique, & leur remettre le cœur & l'esprit, abattus par ces vains pronostics.

Si une armée qui est en marche, trouve sur sa route un liévre, un lapin, une corneille, ou quelqu'autre animal timide, il n'en faut pas davantage pour lui donner un courage intrepide. Dès que le bruit de cette découverte est répandu dans les troupes, on en marque la joye par des cris d'allegresse, & par le son de tous les instrumens. Ils s'imaginent que ces animaux sont les genies de l'armée ennemie, qui leur sont apparus sous la figure de ces animaux craintifs, pour les avertir que leurs ennemis manquent de cœur, que la peur s'est emparée d'eux,

& qu'ils en auront bon marché. Ils marchent auſſi-tôt comme à une victoire aſſurée ; ils triomphent par avance. Si par haſard, quelqu'un prend un de ces animaux : on le regarde comme un homme favoriſé des dieux, & on ne manque pas de lui donner quelque poſte d'honneur pendant toute la campagne.

Mais ſi avec toutes ces belles diſpoſitions, il arrive qu'ils entendent chanter un coq, hors des heures ordinaires, tous les préſages heureux ſont renverſez : c'eſt le préſage le plus malheureux qu'ils puiſſent avoir. Quand les deux armées ſeroient en préſence l'une de l'autre, & prête à ſe choquer, & que la ſuperiorité de l'une lui donneroit à bon titre, le droit d'eſperer une victoire complette ; les cœurs les plus intrepides, ſont abattus dans le moment ; les ſoldats ſe débandent, & c'eſt à qui fuira le plus vîte.

Comme la voix du coq eſt ſouvent entenduë des deux armées : elles ſe regardent toute deux comme défaites, & s'enfuïent, chacune de ſon côté, laiſſant le champ de bataille au coq.

Voici une ceremonie auſſi ſotte que ridicule, qu'ils obſervent pourtant très-reguliérement, quand ils ſont obligez

obligez de passer des rivieres ou des torrens, dans des endroits dont ils ne connoissent pas bien les guez. Ils s'imaginent qu'il y a des divinités qui président aux eaux, qui sont d'un si mauvais caractere, qu'elles ne pensent qu'à faire submerger ceux qui les passent sans leur agrément. Cela les oblige à s'arrêter sur le bord. Ils saluent avec respect la prétenduë divinité, ils lui font des complimens, ils la prient dans les termes les plus humbles, de leur accorder le passage libre, & de les préserver de tout accident. Ils boivent après cela un coup d'eau; & s'ils ne trouvent point de limon au bord, ils en font en délayant du sable ou de la poussiere avec la même eau, ils s'en font des figures superstitieuses sur la poitrine; après quoi, pleins de confiance, ils se jettent dans la riviere. Mais il arrive bien souvent, que malgré leurs prieres, leurs ceremonies, & leur adresse à nager, ils y demeurent suffoquez, ou qu'ils y sont la proye des serpens monstrueux, ou des autres animaux aquatiques, si frequens dans les rivieres de ces pays.

C'est ce que mon Auteur assure avoir vû arriver plusieurs fois s'étant trouvé en voyage avec eux, & n'ayant

pû les empêcher d'uſer de ces ceremonies ridicules & inutiles.

Ils pratiquent à peu près les mêmes ceremonies, quand ils vont pêcher. Ce ſeroit une choſe extraordinaire, de les trouver dépourvûs de ces ſortes de choſes ſuperſtitieuſes, auſquelles ils ne manquent pas de joindre des prieres, des vœux, & des offrandes. C'eſt pour cela qu'on trouve en tant d'endroits, les bords des rivieres garnis d'autels & de caſes, conſacrées à ces prétenduës divinités des eaux.

Entre une infinité de pratiques ſuperſtitieuſes qu'ils mettent en œuvre pour guérir les malades, en voici une qui mérite d'être rapportée. Ils portent, pendant la nuit, le malade ſur le grand chemin; & là, ils le lavent avec de l'eau, dans laquelle on fait infuſer certaines herbes, racines, écorces, poudres, & autres choſes de cette nature: ou quand le mal eſt ſi conſidérable, que le tranſport ſeroit dangereux, ils le lavent à la maiſon, & vont jetter l'eau avec laquelle ils l'ont lavé, dans le grand chemin; ſe figurant que le premier qui paſſera ſur cette eau, attirera toute la malignité du mal: & qu'à meſure qu'il en reſſentira les mauvais effets, le malade en

ſera délivré, & guérira. Mon Auteur ſe diſpenſe de rapporter les ceremonies dont ils accompagnent ces lotions ; mais il ne peut s'empêcher d'admirer leur ſtupidité & la dureté de leur cœur, qui expoſent les perſonnes qui leur doivent être les plus chéres, à prendre une maladie dangereuſe, dont ils veulent guérir, peut-être, un eſclave ! On voit aſſez l'inutilité de ce remede, & juſqu'où va leur crédule ſuperſtition ; ſans que je m'arrête à y faire faire les reflexions convenables.

Les tremblemens de terre, les vents impétueux, les éclypſes, les cométes & les autres météores, ſont fort ordinaires dans le Congo. Les Peuples y devroient être accoûtumez. Cependant dès qu'il arrive quelqu'un de ces accidens, on les voit tous tremblans de peur ; il ſemble qu'ils ayent perdu l'eſprit, on les entend crier confuſément *ma*, *ma*, *aué*, *aoé*, nous ſommes perdus, qu'eſt-ce qu'il va arriver ?

Les Indiens du Breſil, ſont auſſi ignorans que les Congois. Ils s'imaginent que les exhalaiſons de la terre, marquent que les dieux du Pays, ſouffrent une ſoif extrême. Pour l'appaiſer

ils jettent sur la terre une grande quantité d'eau, pour donner à boire à ces divinités alterées. Mais quand, sans cela, les tremblemens de terre, les grands vents, les cométes & autres météores, ne laissent pas de continuer; ils se persuadent que les dieux sont fort en colere, & qu'il faut les appaiser promptement; ils n'ont point de remede plus sûr, que de leur faire des sacrifices, souvent de victimes humaines, qu'ils accompagnent de danses & d'autres fêtes. Tant il est vrai que le diable est un cruel maître, puisqu'il traite avec tant d'inhumanité & de rage, ceux qui le servent; ne se contentant pas de leurs ames, mais en voulant encore à leurs corps.

Le Royaume de Congo est aussi sujet que la mer aux tempêtes, aux vents impétueux, aux tourbillons. On y en voit de si furieux, qu'ils enlevent en l'air une assez prodigieuse quantité de sable & de poussiere, pour obscurcir les rayons du soleil.

Les Congois ne manquent pas de ceremonies superstitieuses pour dissiper ces nuages; mais comme chacun en pratique, & en invente selon son genie, il seroit ennuyant & inutile, d'en rompre la tête des Lecteurs.

Il y en a qui croyent que ce ſont les ames de quelques-uns des Princes qui les ont gouvernez, qui les viennent viſiter ; & ils en témoignent leur joye, par des cris & des battemens de mains.

D'autres au contraire, s'imaginent que ce ſont des jeux de quelques génies, qui prennent plaiſir à les épouvanter. Et pour montrer qu'ils ne les craignent pas, ils leur diſent toutes les injures qui leur viennent à la bouche : & ſur cet article, il n'y a pas à craindre qu'ils demeurent en défaut ; les Harangeres de la halle, y demeureroient plûtôt qu'eux.

Quelques-uns moins hardis, & peut-être plus ſages, courent comme des ſouris, ſe cacher dans des cavernes, dans des arbres creux, & dans d'autres lieux, où ils croyent être plus en ſureté, juſqu'à ce que ces tempêtes & ces tourbillons ſoient diſſipez. Je crois que c'eſt le meilleur parti qu'ils puiſſent prendre, puiſque mon Auteur avouë, que s'étant trouvé dans ces affreuſes circonſtances, il ſe recommandoit à Dieu, en attendant la mort, qui lui paroiſſoit prochaine & inévitable.

Il aſſure même, que la violence de ces tourbillons eſt telle, que les plus

ſolides bâtimens d'Europe n'y pourroient pas reſiſter. Ce qui fait que les cabannes des Negres y reſiſtent quelquefois, c'eſt que leur figure pyramidale, leur peu d'élevation, & de ce que, pour l'ordinaire, elles ſont environnées d'arbres & de halliers épais, qui en obéïſſant au vent, rompent ſa premiere fureur, & ſauvent ainſi les cabannes qu'elles couvrent; encore en voit-on que le vent emporte en l'air, & fait voltiger comme des pailles.

On a vû, & des gens dignes de foi, l'ont rapporté à mon Auteur; on a vû, dis-je, des gens emportez en l'air, à perte de vûë, & qui y ayant demeurez ſuſpendus pendant un tems conſidérable, ſont tombez doucement à terre, ſoûtenus par un tourbillon moins violent; ſans bleſſure, à la verité, mais entierement hors d'eux-mêmes, évanouis, & ſans connoiſſance.

Les Negres regardent comme un augure heureux, lorſqu'ils voyent que le feu petille, qu'il fait du bruit, qu'il jette des étincelles. Ils en témoignent leur joye par des battemens de mains: & comme ſi c'étoit une créature raiſonnable, ils lui parlent, le re-

mercient, & jettent dedans de la farine & autres vivres, pour lui ſervir de nourriture, & l'exciter à leur être toûjours favorable.

On trouve dans une infinité de lieux, de longues perches plantées en terre, des autels élevez, & de très-grandes pierres, placées comme autant de monumens de leur dévotion pour les idoles, dont toutes ces choſes portent les marques. Les Négres n'oſent paſſer devant ces autels, ſans y faire quelque offrande, quand ce ne ſeroit que d'une petite pierre, qu'un faiſceau de paille, un bouquet de fleurs ou de feüilles. Ils s'imaginent qu'ils ne pourſuivroient pas heureuſement leur voyage, ſans cette petite offrande; & qu'au contraire, ils ne ſe ſentent plus de la laſſitude du chemin, dès qu'ils s'en ſont acquittez.

Les femmes ſont ignorantes & ſuperſtitieuſes par tout, mais particulierement dans cette partie de l'Afrique. Elles ſont, pour l'ordinaire; les meilleurs pratiques des *Giagues*, & celles qui leur rendent le plus. Comme la nature leur a donné une tendreſſe ſinguliere pour leurs enfans, ſoit pour la conſervation de ceux qui ſont nez, ſoit pour celle de ceux qu'elles

portent encore dans leur sein ; afin qu'elles ne fassent point de fausses-couches, elles mettent en usage une infinité de pratiques aussi indécentes, qu'elles sont vaines & ridicules.

Elles ne manquent jamais d'avoir recours à ces Ministres fourbes & impies, qui sous prétexte de les préserver d'un mal, avec une effronterie qui n'a pas de semblable, les font tomber pour l'ordinaire, dans des accidens encore plus grands.

Dans la Province de Lubolo, ils lient la poitrine & le ventre des femmes enceintes, avec de petites cordes mêlées de certain nombre de nœuds, d'où pendent quelques petites branches & racines de certains arbres consacrez au démon par un rit sacrilege ; & autres choses qu'ils leur attachent au col.

Pour les préserver des maux de tête, ils leur mettent dessus un morceau d'écorce d'arbre, qui leur pend de chaque côté sur les oreilles, d'une maniere tout-à-fait bisarre & risible.

Pour les douleurs de poitrine, & autres parties du corps, ils y appliquent certains onguens avec de la bouë, qui font soulever le cœur à ceux qui approchent d'elles.

Si elles demandent que l'enfant dont elles ſont enceintes, ſoit hardi, genereux, robuſte, qu'il ſoit leger à la courſe, ils leur vendent des morceaux de cornes & d'ongles d'animaux, des plumes & des peaux, qui conferent infailliblement ces qualitez.

Ils noüent les mammelles de quelques-unes avec des cordes, ſelon leur rituel diabolique, les ſerrant plus ou moins, ſelon la qualité du lait qu'elles veulent avoir; & quoique ces ligatures leur cauſent de la douleur, elles les ſupportent gayement, dans l'eſperance qu'elles ont d'obtenir ſurement ce qu'elles demandent.

On en voit d'autres qui portent à leur col des morceaux de fer aſſez gros, & pointus comme des cloux, qui leur pendent ſur la poitrine, avec une incommodité conſiderable. Mon Auteur a negligé de s'informer de la raiſon de ces fers.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que dans ces differens uſages, les Miniſtres des idoles n'ont d'autre vûë que leur propre interêt. C'eſt pour cela qu'ils débitent avec une effronterie ſans égale, qu'ils ſçavent en perfection, la quinteeſſence des remedes qui ſont neceſſaires pour que les enfans viennent heu-

reuſement au monde, bien formez, & douez de toutes les perfections que leurs meres ont ſouhaité ; quoiqu'il arrive aſſez ſouvent tout le contraire, & que la nature, qui s'exerce en Afrique, plus qu'en aucun autre lieu du monde, à produire des monſtres, en faſſe naître de ces meres idolâtres, qui ont eû recours au démon, au lieu d'avoir eu recours au vrai Dieu.

On ne finiroit point, ſi on vouloit faire un catalogue entier, de tous ceux qui vivent du trafic honteux des fourberies. Ils ſont tous d'accord, & ſe ſont partagez les maladies ; chacun d'eux ſe vantant d'avoir le talent & la vertu d'en guérir une.

Les principaux ſont, les *Nguriantzima*, les *Nguriamanſi*, les *Nguriambazza*, les *Nguriamſuri*, les *Nguriambdumba*, les *Nguriambolo*, les *Nguriambaca*, les *Nguriamfulana*, les *Malomba*, les *Nbulu*, les *Nguriamdobola*, les *Nguriamginga*, & bien d'autres encore.

Quand il arrive qu'une femme mette au monde deux gemeaux, on ne manque pas d'appeller auſſi-tôt tous ces Medecins fourbes & enchanteurs. Ils ſe rendent promptement à la caſe de l'accouchée, qui doit être parée de

verdure, & ſur-tout de branches & de feüilles de l'arbre appellé *Mioſechia*. Là, ils chantent certaines chanſons prophanes; après quoi ils ſe prennent tous par la main, & forment une danſe des plus biſarres, dans laquelle il s'agit de donner des marques de leur force, de leur adreſſe, de leur legereté, de leur vigueur, afin que les gemeaux ayent toutes ces perfections. Le bal étant achevé; deux des chefs de ces Miniſtres prennent les deux gemeaux par les bras, & leur impoſent les noms qu'ils doivent porter. Ils donnent au premier celui de *Nzima*, qui ſignifie un chat d'*Algaglia*; & au ſecond celui de *Nzſaſi*, qui veut dire, un chat ſauvage.

Ceux qui ne ſont pas initiez dans les myſteres des Negres, pourroient ſe perſuader qu'il n'y a rien de mauvais dans cette cérémonie; mais ceux qui la connoiſſent plus à fond, conviennent qu'elle renferme un pacte, au moins implicite, avec le diable, par le moyen duquel ces deux enfans lui ſont conſacrez. Après cela, ils attachent quelques branches de *Mioſechia* à un palmier; & défendent très-expreſſement au pere & à la mere des gemeaux, de jamais boire du vin de

ce palmier : les avertiſſant, que s'ils contreviennent à cette défenſe, les deux enfans qu'ils viennent de délivrer de tout maléfice, y retomberont d'une telle maniere, qu'il n'y aura plus de remede.

Lorſque deux gemeaux ſont nez ſans défaut, & ſans qu'on ait lieu de craindre qu'il leur en arrive dans la ſuite ; le chef de la troiſiéme bande de ces fourbes, entre auſſi dans la danſe : & après qu'il a danſé, il prend les deux gemeaux, les lie, & les met devant le feu, comme s'il les vouloit rôtir ; & proteſte qu'il ne les en retirera point, que le pere & la mere ne les ayent rachetez par un bon préſent : ce qu'ils ne manquent pas de faire auſſi-tôt, aimant mieux qu'il leur en coûte, que de voir leurs enfans rôtir à leurs yeux : car de prétendre les retirer eux-mêmes, c'eſt à quoi ils ne doivent pas penſer ; cette troupe infernale eſt la plus forte ; & le pere & la mere s'expoſeroient à toute la rage de ces monſtres d'iniquité & d'avarice, s'ils ne les ſatisfaiſoient pas au plûtôt.

Enfin le quatriéme chef s'aſſeoit ſur un bois orné de verdure ; & faiſant mettre la mere à ſa gauche, & les ge-

meaux à ſa droite, il dit qu'il va prédire tout ce qui doit leur arriver; & d'un ton prophetique, il leur prédit tous les bonheurs que l'on peut ſouhaiter. Et quoiqu'il arrive le plus ſouvent, tout le contraire de ces prédictions, ces femmes ne laiſſent pas d'être très-contentes de ces oracles, & de les payer largement.

On obſerve à peu près les mêmes cérémonies, lorſque les dents commencent à pouſſer à ces gemeaux à la machoire ſuperieure, avant que de paroître à l'inférieure.

Il eſt vrai que depuis que le Chriſtianiſme a jetté quelques racines dans le pays, ces ceremonies ne ſont plus en uſage; que parmi ceux qui ſont de la Secte des Giagues.

Il ſeroit meſſéant à un Religieux, de donner au public une Relation entiere de toutes les pratiques que les femmes obſervent, quand elles approchent du tems de leurs couches. Elles ſont remplies des horreurs d'une impureté la plus marquée, qui ne convient qu'à des Payens, qui donnent plus d'occaſion de pleurer aux Miſſionnaires, & plus de travail à leur zele.

On ne peut dire les ſuperſtitions de

ces femmes, depuis qu'elles ont mis leurs enfans au monde, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez forts pour ſe tenir debout, & pour marcher.

Elles leur changent trois fois de nom pendant cet intervalle.

Dès leur cinquiéme jour, elles les lévent; & les ſoûtenant par un bras, elles leur mettent dans la bouche un peu de leur nourriture, après qu'elles l'ont bien mâchée. Telle que ſoit cette nourriture, elles leur en font porter le nom. Si la premiere nourriture qu'elles leur ont donnée, a été de la chair de poule, qu'on appelle *ſangi*, elles leur donnent le nom de *ſangi*: ſi ç'a été une racine, elles les nomment *dangi*, qui ſignifie une racine en leur langue; & ainſi des autres choſes. Après cette impoſition de nom, elles portent l'enfant dehors, l'élevent; & le ſoûtenant en l'air, elles crient de toutes leurs forces, en lui ſouhaitant de la ſanté, de la force, & une longue vie. Après quoi le tenant entre leurs bras, elles le montrent à tous les voiſins qui ſont accourus pour le voir, & qui lui ſouhaitent toutes ſortes de proſperités; dont les peres & meres les payent par un feſtin qu'ils leur font, où tout le monde eſt bien venu.

Les Congois font un ſemblable feſtin, lorſque les dents commencent à pouſſer à leurs enfans, & les montrent à tous ceux qui les veulent voir à nû; mais tellement couverts d'une peinture très-rouge, épaiſſe comme de la bouë; qu'on ne peut voir les traits de leur viſage, ni les connoître.

Le ſecond nom qu'on impoſe aux enfans, ſe prend de la reſſemblance qu'elles s'imaginent trouver dans les traits de leur viſage avec ceux de quelques animaux, qui dénotent en même tems les inclinations futures de ces enfans: de ſorte que, ſelon que leur imagination le leur repreſente, elles leur donnent les noms de lion, de tygre, d'éléphant, de crocodile, d'aigle, de crapeau, de chien, de loup, de mouton, & autres ſemblables: ſe perſuadant auſſi, qu'ils auront les mêmes inclinations que ces animaux: & quoiqu'il arrive ordinairement que ces enfans ayent des inclinations toutes oppoſées à celles de ces bêtes, ils ne laiſſent pas de porter ces noms juſqu'à la mort.

L'impoſition du troiſiéme nom, n'eſt en uſage que parmi ceux qui ſont de la Secte des Giagues.

Lorſqu'une femme de cette Secte a

pour eſclave, pris en guerre, quelque jeune homme qui lui plaît, & qu'elle veut adopter; elle lui change le nom qu'il a porté juſqu'alors, & il prend celui dont ſa bienfaitrice l'a gratifié; & c'eſt ſous ce nom qu'il eſt connu & qu'on l'appelle.

On ennuyeroit les Lecteurs, ſi l'on vouloit rapporter tous les differens uſages des Provinces, des bourgades, & même des familles. Ils ſont differens, preſque dans tous les lieux, & d'ailleurs peu intéreſſants.

On ne ſçauroit s'imaginer juſqu'où vont les ſuperſtitions des meres touchant leurs enfans. Elles regardent comme un très-mauvais augure pour eux, ſi quelque oyſeau de proye vient voler au-deſſus, & autour de l'enfant. C'eſt pour les empêcher d'en approcher; qu'elles pendent à ſon col des grelots & des ſonettes legeres, & qu'elles mêmes portent à leur ceinture, de petits tambours de cuivre, ou autres inſtrumens, dont le ſon effraye & fait fuir ces oyſeaux.

Il y a des Provinces, où, quand il vient à mourir de petits enfans, les meres les enterrent elles-mêmes; mais elles ne les couvrent que legerement, de très-peu de terre; parce qu'elles

s'imaginent que si la fosse étoit profonde, elles deviendroient steriles, & n'auroient plus d'enfans.

Les ceremonies que nous avons rapportées jusqu'ici, sont publiques, & connuës par tout le monde. Les Negres en ont de particulieres, qu'ils inventent, selon que leur caprice les leur dicte. Nous n'en ferons pas un article particulier, mais nous les rapporterons à mesure que l'occasion s'en présentera.

C'est une coûtume reguliérement observée chez les Giagues, de ne manger le bled saraſin de la prémiere récolte, que comme une chose sacrée, après qu'il a été cuit avec le sang & la chair humaine.

Ceux de cette Secte, ne peuvent non plus semer ce grain, ni en faire la moisson, qu'après en avoir obtenu la permission du Seigneur de la Province, ou du Gouverneur particulier des Bourgades; permission qu'ils n'accordent, qu'après qu'on leur en a fait des instances réïterées, & quand ils voyent que leurs sujets affamez, ne peuvent plus se passer de ce secours. Voici les cérémonies que pratiquoit pour cela, la Reine Zingha, avant qu'elle eût embrassé le Christianisme.

Sa coûtume étoit, qu'après qu'elle avoit fait cultiver une piece de terre dans l'enceinte de ſon camp, & qu'elle y avoit fait ſemer les légumes ordinaires du pays; elle conſacroit ſon travail, par une cérémonie appellée *Mubangua*, dans laquelle elle immoloit un homme aux idoles, ou aux Manes de ſes ancêtres. Après quoi, accompagnée de toute ſa Cour & de ſon peuple, elle alloit à la campagne, dans un lieu reconnu de tout le monde, comme faiſant partie de ſon patrimoine; & elle commandoit qu'on le labourât en ſa préſence. Ce travail étoit accompagné de danſes, de chanſons, & d'un feſtin; de ſorte qu'il étoit achevé en peu d'heures: & ceux qui y avoient travaillé, s'en retournoient chez eux, bien raſſaſiez, & bien contens, avec la permiſſion de cultiver leurs champs, quand ils le trouveroient à propos.

Dans le mois de Mars, elle convoquoit ſa Nobleſſe & ſes Peuples; & avec les cérémonies ordinaires, elle faiſoit ſacrifier un homme & une femme à coups de bêches & de houës, & faiſoit enterrer ces corps au milieu du champ qui avoit été labouré: & quand les grains étoient murs; [ce qui arri-

ve dans le mois de Juin,] elle ſortoit de ſon camp, armée de pied en cap comme une amazone; & autant d'hommes & de femmes qu'elle rencontroit dans ſon chemin, s'il ſe trouvoit qu'ils fuſſent riches en grains ou en ſemailles, elle les faiſoit tuer, pour donner leur chair à manger à ceux qui la ſuivoient.

Après cette expedition, elle diſtribuoit ſes moiſſonneurs & ſes ſurveillans dans ſes champs; & elle faiſoit faire ſes moiſſons. Elle ne dédaignoit pas d'y travailler comme les autres, non plus que de tremper ſes mains dans le ſang humain de ces victimes, & de manger de leur chair dans cette occaſion; quoique dans les autres tems elle s'en abſtînt, & montrât de l'averſion pour ces repas inhumains.

Mon Auteur nous aſſure, qu'il a demandé pluſieurs fois à cette Princeſſe, quelles raiſons elle avoit pour faire ces ſacrifices, ſi contraires à l'humanité; & qu'elle n'avoit pû lui répondre autre choſe, ſinon que c'étoit une coûtume immémoriale dans la Secte des *Giagues*; coûtume qu'elle n'avoit pû abolir, ſans mécontenter tout ſon Peuple, qui ne travailloit, que dans l'eſperance de ſe raſſaſier de ces

ſortes de victimes. Que d'ailleurs elle étoit alors perſuadée, que ces ſacrifices étoient neceſſaires pour appaiſer les ames de ſes ancêtres, qui ne pouvoient voir ſans regret, que des gens ordinaires jouiſſoient des plaiſirs de la vie, pendant qu'ils en étoient privés : qu'il étoit donc à propos de leur donner cette foible conſolation, afin qu'ils lui procuraſſent les récoltes dont elle avoit beſoin.

Depuis que cette Princeſſe s'étoit faite Chrétienne, elle avoit quitté ces pratiques abominables. Mais les Giagues les entretiennent avec ſoin dans les lieux où ils ſont les maîtres, qu'ils appellent en leur langue, *Mototonare*. Peut-on s'imaginer rien de plus barbare & de plus inhumain ?

CHAPITRE XVII.

De la ſepulture que l'on donne aux morts, & des pleurs qui l'accompagnent.

QUoique les Congois ſoient fort indolens, & qu'ils aillent preſque tout nuds ; ils ont un ſoin très-grand & très-loüable, de revêtir les morts, de pied en cap. Ils ſe ſervent

pour cela, de certaines groſſes étoffes, que l'on fait dans le pays. Ils prétendent peut-être par cette attention, compenſer le peu de ſoin que les défunts ont eû de ſe mieux vêtir pendant qu'ils vivoient. Ce ſentiment d'humanité eſt tellement gravé dans leur cœur, que, quoiqu'ils ſoient naturellement glorieux & ſuperbes, ils n'ont point de honte d'expoſer leur pauvreté, quand elle eſt telle, qu'elle ne leur permet pas de rendre ce bon office à leurs morts. On les voit, dans ces occaſions, aller de tous côtez demander ce qui leur manque; la honte de paroître pauvres, ne les en empêche point: & quand ils ne le trouvent point chez leurs égaux, ils s'adreſſent ſans façon aux grands Seigneurs & au Roi même; qui dans ces cas, les reçoit, les écoute avec bonté, & leur fait donner ce dont ils ont beſoin.

Mon Auteur a remarqué que les Negres, qui naturellement ſont très-avares, ne le ſont point du tout en ces occaſions; & que quand ils auroient été ennemis du défunt, & qu'ils le ſeroient encore de ceux qui leur repreſentent leur beſoin, ils leur donneroient liberalement ce qui eſt neceſ-

faire pour couvrir le cadavre.

Les perſonnes riches ne manquent jamais d'avoir proviſion de *Birame*. C'eſt ainſi qu'ils appellent des toiles très-blanches qu'on leur apporte d'Europe ; en quoi ils font conſiſter leurs habillemens les plus riches.

Les gens ordinaires couvrent la civiére ſur laquelle on porte les morts, avec les plus belles nattes qu'on peut trouver ; mais les gens riches y employent du drap noir.

Lorſque la foſſe eſt creuſée, & qu'on y a étendu le cadavre, un particulier, que l'on regarde en quelque maniere, comme une perſonne ſacrée, a le ſoin, privativement à tout autre, de faire une eſpece de mortier, qui n'eſt compoſé que de terre & d'eau, & de l'apporter ſur ſes épaules ; & s'approchant à reculons de la foſſe, il l'y répand, & couvre le cadavre. Tous les aſſiſtans s'en approchent auſſi-tôt avec empreſſement ; & en chantant des airs lugubres, ils ſe mettent tous à paîtrir ce mortier, avec les pieds, ſur le cadavre. Ils s'imaginent que cela eſt neceſſaire, pour que l'eſprit fixe ſa demeure dans cet endroit, & que n'ayant plus beſoin de rien, il ne ſongera pas en ſortir.

Ceux qui cultivent les palmiers, & autres gens qui travaillent à la campagne; enterrent leurs morts, selon leurs anciens usages, dans des lieux les plus éloignez des habitations.

Mais les Congois qui ont reçû la Foi, quoiqu'ils n'ayent pas encore tout-à-fait quitté leurs ceremonies anciennes, parce qu'on n'a pas jugé à propos de les gêner sur des choses qui ne sont pas absolument opposées aux Loix de l'Eglise; meritent qu'on les loüe du soin & de l'attention toute chrêtienne qu'ils ont pour leurs défunts. Ils procurent, autant qu'il leur est possible, qu'ils soient inhumez dans les Eglises, ou dans les cimetieres benis; afin que la vûë des croix que l'on met sur leur sepulture, fasse souvenir ceux qui les voyent, de prier Dieu pour eux.

Les parens ne manquent pas de leur faire accorder les prieres de l'Eglise; & quand il ne se trouve pas assez de Prêtres pour celebrer des Messes, ils distribuent en échange, des aumônes, pour le soulagement de leurs ames.

Manière d'inhumer les Rois.

Lorsque le Roi, ou quelque Princes, vient à mourir, son corps est porté avec pompe à la sépulture, accompagné de ses Courtisans, vêtus

de drap noir d'Europe. On lui bâtit un ſepulchre élevé, ou bien on creuſe ſous le pavé de l'Egliſe, une chambre d'une grandeur conſidérable, dont on revêt les murailles, de planches couvertes de tapiſſeries noires. On poſe le corps au milieu de cet eſpace, avec toute la décence & le reſpect, que l'on portoit au Prince, lorſqu'il étoit vivant; & on couvre le caveau, de maniere qu'il n'en peut ſortir aucune mauvaiſe odeur. L'on fait les prieres & les ſervices accoûtumez; & lorſque les funerailles ſont achevées, on choiſit deux de ſes plus fideles eſclaves, que l'on deſtine pour être les gardiens perpetuels de ſon ſepulchre. Ils en ont ſoin, & ils y font alternativement des prieres pour le repos de ſon ame, & ſur-tout le Samedi, jour dédié particulierement au culte de la ſainte Vierge. Ses ſucceſſeurs ne manquent pas de faire des fondations convenables, pour entretenir le luminaire, pour renouveller les tapiſſeries les jours de ſon anniverſaire, & particulierement le jour de la commémoration de tous les Trépaſſez.

Il n'eſt permis à qui que ce ſoit, de pleurer la mort du Roi; il ſeroit ſevérement puni, ſi on le ſurprenoit répandant

pandant des larmes. Mais il y a des gens gagez pour aller à tous les carrefours, ſonner certains cornets d'yvoire; dont le ſon triſte & peſant fait ſouvenir de la mort du Prince, & excite dans les cœurs du Peuple, le reſpect qu'on en doit avoir.

On en uſe d'une autre maniere dans les Provinces où la Foi n'a point encore fait de progrès. Les Courtiſans & les Officiers du Prince défunt, portent ſur ſon tombeau, des préſens très-riches. Ils n'épargnent pas dans ces occaſions les plus belles marchandiſes d'Europe. Ils ne trouvent rien d'aſſez beau ni d'aſſez riche dans le pays.

Leur coûtume eſt encore d'enterrer, toutes vives, deux ou trois de ſes concubines, & de choiſir pour cela, celles qu'il a le plus aimé; ſe perſuadant qu'il s'en ſervira encore pour ſes plaiſirs dans l'autre monde.

De là vient que ces femmes ont entr'elles des conteſtations très-vives, pour avoir cet honneur. Elles plaident leur cauſe devant les Juges; & pour montrer la tendreſſe que le défunt avoit pour elles, elles deſcendent dans un détail, qui offenſeroit les oreilles de tout autres, que des Negres, qui

ſont accoûtumez à ces ſales voluptés. A la fin, celles qui par le gain de leur cauſe, ſont deſtinées à aller ſervir leur maître en l'autre monde; ſe parent de ce qu'elles ont de plus beau, & vont avec courage ſe précipiter dans la foſſe, où elles ſont étouffées & enſevelies.

Coûtume du Royaume de Matamba.

Ceux du Royaume de *Matamba*, qui ont reçû la Foi, n'ont pas encore abandonné tout-à fait leurs anciennes pratiques. Leur coûtume eſt, lorſque quelqu'un des leurs a rendu le dernier ſoupir, de le prendre par les bras & par les jambes, & de le traîner hors de ſa caſe, avec des cris, qui approchent des hurlemens les plus affreux. Là, après l'avoir conſideré quelque tems, ils l'élevent en l'air, & le laiſſent tomber avec violence; ils lui étendent les bras, & ſe jettent deſſus, comme s'ils le vouloient manger à force de careſſe; ils le baiſent, le preſſent ſur leur poitrine, crient, comme s'ils étoient au deſeſpoir de ſa mort; mais pourtant, ſans répandre une ſeule larme, comme l'a remarqué mon Auteur en toutes les occaſions où il s'eſt trouvé. Quel jugement peut-on faire d'une ſemblable tendreſſe? On jugeroit dans le reſte du monde, qu'ils

n'en ont point, & que tout ce qu'on leur voit faire, n'eſt que pure cérémonie & grimace : & je crois qu'on ne leur feroit point de tort, en penſant ainſi.

Quand ces cérémonies ſont achevées, on habille le cadavre, le plus décemment qu'il eſt poſſible, ſuivant ſes facultés ou celles de ſes amis, & on l'étend ſur un tapis, ou ſur une natte : & le plus ancien de ſa famille, [à qui cette fonction eſt dévoluë,] le ſaupoudre avec une farine du pays, depuis la tête juſqu'aux pieds, en chantant une chanſon triſte ; à qui les aſſiſtans répondent par des cris, des hurlemens, des ſanglots, capables d'en impoſer à tous ceux qui ne ſont pas accoûtumez à leurs manieres.

Les idolâtres du même Royaume, ont la coûtume inviolable d'enterrer leurs morts dans des forêts, avec les cérémonies particulieres de chaque Secte.

Les uns creuſent la foſſe, de maniere que le cadavre n'y peut pas être couché ſur le dos, mais ſeulement ſur un côté ; afin que ſon ame ſe trouve bouchée par les parois de la foſſe ; parce qu'ils s'imaginent, que l'ame ne ſortant du corps, que par parcelles,

se trouvera obligée de demeurer dans le cadavre, & hors d'état de venir molester ses parens ; comme elle ne manqueroit peut-être pas de faire, si elle étoit en pleine liberté, & qu'elle eut sujet de se plaindre de ce qu'ils ne lui rendent pas les bons offices qu'elle auroit lieu d'esperer d'eux.

D'autres ayant descendu le cadavre dans la fosse, & l'y ayant mis à genoux, lui replient le corps en arriere. Cette bizarre situation est un mystere parmi eux, que mon Auteur n'a jamais pû pénetrer, quelques peines qu'il se soit donné pour cela. Ne pourroit-on pas dire, que la peur qu'ils ont que les morts ne les viennent tourmenter, leur a fait inventer cette maniere de les poser dans la fosse ; afin que le corps, accablé du poids de la terre, & replié en arriere, n'eût pas la force de se relever, & de sortir ?

Quelques-uns mettent les corps morts dans de petites cabannes qu'ils leur bâtissent, ou dans des grottes qu'ils creusent, ou dans des cavernes que le hazard leur fait trouver ; dont ils ont soin de bien boucher l'ouverture.

Quand ils enterrent le corps d'un Prince, ils l'asseoient, comme s'il étoit

ſur ſon trône, dans la poſture d'un homme qui commande. Ils égorgent un nombre de ſes Officiers & de ſes eſclaves, qu'ils mettent autour de lui; afin qu'ils lui rendent les ſervices qu'ils lui rendoient, lorſqu'il étoit vivant: & de peur que rien ne lui manque, ils pratiquent une petite ouverture en dehors, par laquelle, au moyen d'un canal ou tuyau qui répond à la bouche du cadavre, ils lui font couler, tous les mois, ſes proviſions de vivres & de boiſſon. Ils ſont, en cela, ſi religieux obſervateurs de leurs coûtumes, qu'on en voit à qui on fournit des vivres, depuis trente ou quarante ans qu'ils ſont enterrez!

On voit des choſes encore plus extraordinaires dans les Provinces de Cabazzo, de Tamba, de Lubolo, de Oacco, & de Scella.

Quelques uns font les foſſes de plus de cinquante pas de profondeur.

D'autres mettent les corps ſur la ſurface de la terre, & jettent tous les jours de la terre deſſus; de ſorte qu'avec le tems, ils y élevent des buttes d'une hauteur conſidérable.

D'autres environnent les cadavres avec des pierres & des planches, qui font une eſpece de pyramide.

Quelques autres, après avoir environné le cadavre de paliſſades & de planches, y laiſſent de petites ouvertures par leſquelles les curieux peuvent voir ce que devient ce corps.

D'autres mettent aux angles de la chambre où ils ont déposé le corps, des pierres, qu'ils ont ſoin d'oindre d'huile de palme & autres liqueurs ſemblables.

Quelques uns enterrent leurs morts, après les avoir revêtus des habillemens les plus précieux.

D'autres les embaument de réſine & autres matieres combuſtibles, & les laiſſent ainſi tout nuds étendus ſur la terre; & comme mon Auteur demandoit la raiſon d'une pratique ſi extraordinaire, au parent d'un mort: il lui répondit, qu'on faiſoit tant de cas de ce qui avoit appartenu à un défunt, quelque choſe que ce pût être; que ſi on le couvroit ſeulement de feüilles, on viendroit ouvrir ſa ſepulture pour les emporter. Bien plus, on eſt obligé de mettre des gardes autour des ſepulchres, pour empêcher les gens du pays, d'aller couper les chairs du cadavre; leur dévotion ridicule les portant à les aller prendre pour les manger: & quand la pourri-

ture & les vers, ont entierement consommé les chairs, ils enlevent les ossemens, les renferment dans de petits coffres de bois, qu'ils portent par tout avec eux; sur-tout, quand le défunt a donné pendant sa vie, des marques de valeur ou d'autres vertus, pour s'exciter à les imiter.

Tous les sepulchres, tels qu'ils soient, portent le nom d'*Imbila*, chez les Giagues du Royaume de Matamba. Ceux qui sont chargez d'entretenir les défunts, des provisions de bouche qui leur sont necessaires, ont grand soin que rien ne leur manque. S'il leur arrive quelque desastre, ils s'imaginent aussi tôt que leurs défunts ne sont pas contens d'eux, & qu'ils leur ont laissé manquer de quelque chose. Ils courent aussi-tôt aux devins, ils consultent ces prétendus oracles; & tâchent de découvrir si ces défunts n'aimoient point quelques viandes pendant qu'ils étoient vivans, qu'ils auroient manqué de leur donner. C'est dans ces recherches, que ces devins trouvent leur compte. Bien loin de rassurer ces timides mortels, & de leur faire connoître leur aveuglement, ils leur prédisent une infinité de malheurs, qui vont les ac-

cabler. Et après s'être fait payer très-cherement les peines qu'ils ont eû à découvrir la volonté des défunts ; ils leur ſpécifient quantité de vivres qu'ils doivent leur apporter à eux mêmes, afin qu'ils les préſentent à ces défunts irritez, & qu'ils les appaiſent. Mais ils les gardent pour eux, & volent impunément les morts & les vivans.

On trouve dans les campagnes & dans les forêts pluſieurs ſe ulchres, diſpoſez en bon ordre, les uns à côté des autres ; dans leſquels il y a des marques, qui font connoître les perſonnes qui y repoſent. Et comme ils n'ont point l'uſage de l'écriture pour faire des épitaphes, comme on en fait parmi nous ; ils uſent de hyéaoghiphiques, qui bien que mal imaginez, ſuffiſent pour des gens auſſi groſſiers & auſſi ignorans qu'ils ſont.

Mon Auteur en remarqua un, qui étoit tout couvert d'oſſemens ; un autre, qui l'étoit de peaux de ſerpens ; un autre, d'excrémens humains. C'étoient les noms de ceux qui repoſoient dans ces ſépulchres.

On voit ſur les tombeaux des grands Seigneurs, un ſiege, un arc, des fléches, un cornet, une coupe, & les autres choſes dont ils ſe ſervoient

quand ils étoient vivans.

Ceux d'une condition inférieure, ont pour armes les instrumens de leur métier ; ou les choses qui y ont rapport; par exemple, des têtes de bêtes, pour les chasseurs ; des trompettes ou des sonettes, pour les musiciens ; des paniers pleins d'emplâtres, de racines & d'herbes, pour les Medecins.

Mais ceux qui sont les plus distinguez & les plus honorez, sont les Taillandiers. La raison de cette distinction, est qu'un des premiers Rois de Congo avoit exercé ce mêtier, & par consequent, l'avoit extrêmement ennobli. C'est pour cela, que les sépulchres des Taillandiers, sont ornés de marteaux, de tenailles, & autres instrumens du métier, avec une enclume surmontée d'une couronne, pour marquer que le métier est royal.

Mon Auteur trouve à propos de rapporter ici une histoire, dont il a été témoin oculaire. Il mourut, dans le tems qu'il étoit dans la Mission de Matamba, un Officier, pour qui la Reine Zingha avoit beaucoup de considération. Comme la coûtume de ces Peuples idolâtres, est d'enterrer avec le cadavre quelques esclaves, & celle de ses concubines qui lui a été la plus

Histoire de deux concubines Giagues.

chére ; il s'éleva une conteſtation vive entre deux jeunes perſonnes très-belles qui lui avoient appartenües, pour ſçavoir qui auroit l'honneur d'être enterrée vive avec lui. Des paroles, on en vint aux mains ; & ſi elles avoient eu des armes, la querelle auroit eû de fâcheuſes ſuites. On les ſépara, avec peine, & la diſpute fut rapportée à la Reine. Elles plaiderent leur cauſe devant cette Princeſſe, qui trouvant qu'elles avoient raiſon toutes les deux, ordonna qu'elles auroient, l'une & l'autre, la tête tranchée, & qu'elles ſeroient ainſi enterrées avec leur maître. On ne ſçauroit croire combien elles remercierent la Reine, de la grace qu'elle leur faiſoit ; & avec quelle joye & quel empreſſement elles coururent ſe préſenter à celui qui devoit faire l'execution ! Tant ces Peuples idolâtres ſont infatuez de la folle eſperance de joüir dans l'autre monde, des plaiſirs après leſquels ils courent dans celui-ci.

Les Gingues ſont, ſans contredit, les plus cruels & les plus inhumains de tous les idolâtres. On le voit dans toutes leurs actions : leurs cérémonies ſont barbares. Il ſuffit d'en rapporter une, pour faire juger des autres.

Dès que la mort d'un de cette Secte eſt divulguée, ſes parents & ſes amis, ſe mettent en devoir de celebrer ſon *Tombo*. C'eſt ainſi qu'ils appellent la cérémonie des funerailles.

Si le défunt eſt d'une qualité qui mérite qu'on lui rende tous les devoirs les plus ſolemnels, on bâtit en diligence de petites caſes autour de celle où il eſt mort ; où les parens & les amis ſe renferment pendant huit jours, après qu'on les a pourvûs de vivres & de boiſſon, pour ce tems de leur retraite.

On fait cependant, hors de la maiſon, un petit échaffaut avec des planches ; on le couvre de nattes, & on y met un ſiege, ſur lequel on poſe le cadavre, la tête renverſée en arriere.

Il demeure huit jours en cette ſituation ; pendant leſquels, il reçoit les viſites & les complimens de tout le Peuple, qui ſe fait un devoir de le garder, de le ſervir, de l'honorer, & de dire tout le bien qu'on croit qu'il mérite ; & bien au-delà.

On choiſit pour Directeur, ou pour Maître des cérémonies, un homme, prudent, robuſte, & qui ait une connoiſſance parfaite des cérémonies du pays. C'eſt lui qui dirige les danſes,

la muſique, & la ſymphonie, qui doivent faire la meilleure partie du *Tombo*.

Il commence la premiere danſe, ſeul ; elle doit durer quatre heures entieres, ſans diſcontinuation. Il ſaute de toutes ſes forces dans cet intervalle ; ſans que l'excès de la chaleur, ni la laſſitude inſéparable d'un exercice ſi violent, lui permettent de prendre un moment de repos. Au contraire, il exhorte ceux qui doivent danſer après lui, de s'en acquitter en gens d'honneur & de courage ; les aſſurant de la réputation qu'ils acquéreront, & du plaiſir infini qu'ils feront au défunt.

Le huitiéme jour étant arrivé, on s'aſſemble, dès que l'aurore commence à paroître. Les danſes, les cris, les chanſons, & les hurlemens, recommencent pour lors de telle maniere, qu'à un mille à la ronde, ils ſont capables de rendre ſourds ceux qui ſe trouvent à cette diſtance, & même plus loin.

Il y a de ces danſeurs qui tournent ſur leur talon, comme font les Derviches Turcs, pendant un tems conſidérable. Ce mouvement étourdiroit tout autre, qu'un homme accoûtumé à cet exercice. Quelquefois ils cou-

RPJCB

Mausolée des Negres Giagues

Funerailles des Negres Giagues

rent les uns après les autres en rond, en pouſſant des cris inarticulez ; de telle maniere, que les auditeurs les plus attentifs, ne peuvent diſtinguer s'ils ſe parlent entr'eux, s'ils chantent, s'ils pleurent, s'ils ſe querellent, s'ils ſe plaignent, s'ils badinent, ou s'ils marquent du regret ou de la joye, de la perte que le monde a fait à la mort de celui dont ils célebrent les obſeques.

Pendant ce tintamare, le *Singillo*, c'eſt-à-dire, le Miniſtre ou le Preſident des funerailles, s'approche gravement de la tête du cadavre, & lui fait pluſieurs queſtions, qui tendent toutes à ſçavoir quelles raiſons il a eu de mourir. Comme le cadavre, déja à moitié corrompu, n'eſt pas en état de lui répondre ; il prend ſa place en cette occaſion, il contrefait ſa voix d'une maniere triſte & mal articulée, il repond que ce malheur lui eſt arrivé à cauſe du peu de ſoin que ſes parens ont eû de remplir leur devoir envers leurs ancêtres décedez, n'ayant pas fait les ſacrifices dont ils avoient un extrême beſoin, & ayant negligé de leur fournir les alimens neceſſaires, après s'être mis en poſſeſſion des biens qu'ils avoient laiſſez, & en

jouiſſant tout à leur aiſe ; pendant qu'ils ſe trouvoient dans une diſette affreuſe de toutes choſes.

On pourroit demander à quoi tendent ces diſcours pleins de fourberies & de menſonges ? La raiſon s'en préſente d'elle-même. C'eſt pour engager les parens à faire une plus grande boucherie d'hommes & d'animaux, c'eſt le but de ce barbare *Tombo*. Il faut raſſaſier ces antropophages inhumains. C'eſt ce qu'ils cherchent avec tant d'avidité.

Les danſes continuent cependant : & il n'eſt pas neceſſaire d'avertir les danſeurs, de prendre les reſtaurans neceſſaires, pour rétablir leurs forces abbatuës par cet exercice ; ils ne s'oublient pas, ils boivent & mangent tant qu'ils peuvent : & quand ils ſont remplis à n'en pouvoir plus, ils jettent ſur le cadavre, les reſtes des viandes & des boiſſons, qu'il n'y a qu'eux ſeuls qui ſoient capables de voir, & de ſentir les ordures dont ce cadavre, déja infecté par lui-même, ſe trouve couvert ; & cela, dans la vûe de lui donner abondamment, les vivres dont lui & ſes ancêtres ont beſoin.

Quant au maſſacre des hommes & des femmes, qui ſe fait en ces funeſtes

funerailles, il n'eſt jamais moins que de dix créatures humaines, & quand ce ſont celles de quelque Prince ou de quelque perſonne conſidérable, on en égorge par centaines.

Il eſt arrivé pluſieurs fois, dit mon Auteur, qu'ayant été averti qu'il ſe devoit faire de ces cruelles executions, je traverſois l'épaiſſeur des forêts, avec les Peres Antoine de Gaëte, & Ignace de Valſaſine; & ſans craindre la rencon re des bêtes féroces dont elles ſont remplies, nous nous haſardions d'être dévorez nous-mêmes par ces affamez antropophages, pour ſauver la vie de ces miſérables victimes. Nous entrions donc hardiment au milieu de ces gens cruels; & avec la force que nous donnoit le zele de la gloire de Dieu, nous leur remontrions l'énormité de l'action qu'ils alloient commettre, nous rompions les liens de ces pauvres miſerables qui alloient être égorgez, & leur donnions le moyen de ſe ſauver; ſans qu'il nous ſoit jamais arrivé d'autre accident, que d'être chargez des injures les plus atroces, & preſque ſuffoquez de la puanteur qui exhaloit du cadavre

Les guerres qu'il y a entre ces Nations, ſont courtes, ainſi que nous le

dirons dans un autre endroit. Comme elles ne se font, pour l'ordinaire, que par surprise, ou par une bataille, quand les armées se rencontrent de maniere à ne pouvoir pas s'en dédire ; elles commencent & finissent en trois ou quatre jours. Les Giagues ne pensent guéres alors à célébrer les funerailles de ceux de leur parti, qui ont été tuez. Mais quand ils demeurent les maîtres du champ de bataille, après la défaite entiere de leurs ennemis ; ils amassent les cadavres entiers, & même les os de ceux dont on a déja dévoré les chairs toute cruës, ils les dévorent avec une inhumanité qu'on ne peut exprimer. Quant à ceux de leur parti, qui ont été tuez ; ils bâtissent en diligence, de petites cabannes, où ils enterrent ces corps tous ensemble ; faisant ainsi un *Tombo* general, autant que le tems & le lieu le leur peuvent permettre.

Mais s'ils ont été battus & obligez de prendre la fuite, ils remettent à faire leurs cérémonies, quand ils sont de retour chez eux : & alors ils les font aux dépens des esclaves qu'ils peuvent avoir, de la nation de leurs vainqueurs, & ils exerçent sur eux, toutes les cruautez dont ils se peuvent imaginer.

C'eſt une coûtume obſervée géné- Leur deüil.
ralement dans tous ces pays, que quand quelqu'un vient à mourir, ſes eſclaves, quand il en a, ſes parens & ſes amis, ſe raſent entierement la tête; & après ſe l'être frotté & le viſage, d'huile; ils ſe ſaupoudrent de pouſſiere de differente couleur, avec des plumes & des feüilles ſeches, pilées : ce qui produit un effet des plus biſarres : c'eſt là leur deüil. Ils paroiſſent ainſi en public; plus ils ſont hideux, & plus ils s'imaginent marquer leur douleur & leur affliction. Cette cérémonie n'eſt pourtant que pour les perſonnes ordinaires : car lorſque c'eſt un Prince, un Gouverneur, ou quelque perſonne conſidérable qui eſt décedée, on ſe raſe ſeulement le deſſus de la tête, on ſe la ceint avec une liziere de toile ou d'écorce d'arbre, comme ils ont coûtume de faire quand ils ſont malades; & on s'enferme pendant huit jours entiers, ſans ſortir de ſa caſe, pour quelque raiſon que ce puiſſe être.

Les Congois joignent à cette retraite, un jeûne ſi auſtere, que pendant trois jours, ils ne prennent aucune ſorte de nourriture. Un homme ſeroit abſolument deshonoré, ſi on venoit à ſçavoir qu'il eût pris le moindre ali-

ment, ou qu'il eût rompu le silence qui doit accompagner ce jeûne. De sorte que si quelque necessité pressante les oblige de repondre à quelque demande, ils le font par signes, avec un petit roseau qu'ils portent à la main. On observe un peu moins de rigueur avec les plus proches parens, comme sont les enfans, les peres & meres; pourvû qu'ils gardent les mesures convenables, qui sont, de se retirer dans quelque lieu secret, ou dans un coin du jardin, qui accompagne, pour l'ordinaire, leurs maisons. Les trois jours de ce jeûne austere étant passez, ils prennent quelque peu de nourriture, & ainsi, peu à peu, ils reprennent leur maniere de vie ordinaire.

Les veuves idolâtres, sur-tout celles de Matamba, ont sur ce sujet, des sentimens & des coûtumes trop singulieres, pour ne les pas rapporter ici. Elles s'imaginent que les ames de leurs maris, viennent se reposer sur elles, particulierement, quand pendant leur mariage ils vivoient dans une étroite liaison. L'amour passé ne les rend pas plus hardies, elles sont remplies de crainte & d'épouvante; de sorte que, dès que leurs maris ont rendu le dernier soupir, elles courent à quelque

riviere ou à quelque étang, & conduisent avec elles un des Ministres de leur Secte, destiné à cette fonction. Elles se laissent lier avec des cordes, & jetter plusieurs fois dans l'eau, croyant fermement y étouffer les ames de leurs maris, & les empêcher ainsi, de venir les tourmenter.

Cette cérémonie rend certain leur état de viduité, & les met en pouvoir de passer à de secondes nôces, sans craindre les reproches & les mauvais traitemens de leurs maris défunts.

Elles retournent à leurs maisons, après cette cérémonie; & leurs parens & amis ne manquent pas de les venir féliciter de leur liberté, & de leur proposer un mari, ami, ou galant, selon qu'il convient à leurs affaires, à leur âge, & à leur temperamment; qui souffriroit infiniment, s'il étoit privé de ce secours. Elles passent ainsi, en peu de momens, de l'état de veuves à celui de femmes mariées, ou ayant un homme; & des pleurs, à la joye.

On dit que le Ministre de cette cérémonie, n'a de droit pour ses vacations, que la pagne de deüil, dont la veuve étoit couverte quand il l'a conduite à la riviere; mais il est à croire qu'elle ne s'en tient

pas à cette regle & qu'elle le recompense largement quand il l'a baigné de maniere que l'ame de son mari est étouffée, à ne revenir jamais l'inquiéter. Combien de femmes, dans d'autres pays, voudroient être débarassées de maris incommodes, & avoir encore mieux payé les vacations de celui qui y auroit si heureusement travaillé?

Mais s'il se trouvoit des veuves assez courageuses, pour ne pas craindre le retour des ames de leurs maris, & pour negliger ou differer cette cérémonie: en ce cas, elles sont obligées de demeurer chez elles, vêtües de pagnes, vieilles, déchirées, malpropres, de couleur obscure, qui fasse connoître leur affliction, & la douleur, vraye ou fausse, qu'elles ont, ou doivent avoir, de la mort de leur époux. Et comme les femmes de ce pays ne sont pas moins babillardes & moins jalouses, que celles des autres parties du monde, elles ne manquent pas d'examiner leur conduite & de les décrier si elles manquent en quelque point du cérémonial, afin de les empêcher de trouver un parti.

On en voit, qui sous prétexte qu'elles ont la poitrine trop étroite

pour y loger commodement leur ame & celle de leur mari, publient qu'elles ſouffrent de grandes incommodités. Elles courent comme des fo les, elles vont ſe jetter dans l'eau, elles crient comme des deſeſperées. Les Portugais gueriſſent avec le bâton, celles de leurs eſclaves, qui ſont attaquées de cette maladie.

Il y en a d'autres, qui témoignent une joye extrême, de pouvoir ainſi loger leurs maris défunts; & à qui cela ſert de prétexte, pour faire mille actions folles & très-indécentes. C'eſt un moyen qui leur réuſſit aſſez ſouvent pour trouver un nouveau mari, ou du moins, un amant. Mais comme perſonne ne veut prendre une femme, avant que ſon état de veuve ne ſoit entierement aſſuré, il faut, avant toutes choſes, qu'elles ſe ſoient ſoûmiſes à la cérémonie qui doit étouffer l'ame de leurs maris. Mais la plûpart, & ſur-tout les plus raiſonnables, feignent de ſouffrir avec plaiſir l'incommodité de la préſence de leur époux, juſqu'à ce qu'étant bien aſſurées d'un mari ou d'un galant, elles s'expoſent à la cérémonie de la riviere. C'eſt dans ces occaſions, que les Miniſtres font bien leurs affaires. Ils ne manquent

pas de leur dire, que les ames de leurs maris ſont irritées de la réſolution où elles ſont, de paſſer à de ſecondes nôces. Ils les aſſurent que les maux de tête, de cœur, de poitrine dont elles ſe plaignent, ne ſont que les préludes des maux que les ames de leurs maris leur préparent; & par cet artifice, les obligent d'acheter bien cher, les cordes dont elles doivent être liées avant d'être jettées dans l'eau : ſans compter qu'il leur faut encore bien autre choſe pour lors, que la pagne de deüil, pour leurs vacations. Ce que j'ai dit juſqu'à préſent, ne regarde que les femmes veuves idolâtres.

Les veuves Chrétiennes des Royaumes de Congo & d'Angolle, ont d'autres coûtumes.

Deüil des veuves Chrêtiennes.

Elles paſſent une année entiere renfermées dans leurs maiſons. Plus elles obſervent exactement cette loi, & plus elles perſuadent le public, du veritable attachement qu'elles ont eû pour leurs maris. Elles ſe deshonoreroient infiniment dans le public & dans leurs familles, ſi on les trouvoit dehors pendant ce tems. Il eſt pourtant vrai, qu'on a moins de rigueur pour elles, dans les lieux qui ſont éloignez des villes & des groſſes bour-

gades, & qu'on leur permet de vaquer un peu plus ouvertement à leurs affaires.

Quant aux parens des défunts, ils observent une retraite, plus ou moins longue, selon leur dégré de parenté; mais qui ne va jamais à plus d'une Lune entiere.

Le terme de la retraite de ces veuves étant expiré, elles peuvent sortir, & vaquer à leurs affaires. Elles portent pour lors sur la tête, un bonnet qui leur tombe par derriere jusque sur les épaules. Elles sont vêtuës d'un habillement noir ouvert par les côtez, qui leur tombe devant & derriere, jusqu'aux genoux, à peu près comme un scapulaire de Minime.

Les personnes de distinction portent un manteau de drap, plissé autour du col, comme les chapes des Moines.

Les femmes esclaves de Loanda & de S. Salvador, capitale du Congo, portent dans les occasions de deüil, certains bonnets, qui se tiennent tout droits sur leurs têtes quoiqu'ils ayent quatre palmes, c'est-à dire, deux pieds huit pouces de hauteur. Cette coëffure leur donne un aussi grand air, que les plus grandes fontanges en don-

noient autrefois aux femmes d'Europe : ſur-tout quand elles appartiennent aux Portugais, & qu'on en voit un troupeau de quarante ou cinquante qui marchent toutes de compagnie.

Il eſt difficile de diſtinguer ſi les plaintes & les regrets qu'on remarque dans les funerailles, partent de cœurs de bronze, ou de ceux de bêtes ſauvages ; car ils y mêlent tant d'extravagances, qu'ils excitent moins la compaſſion, que la riſée. On a déja remarqué, que malgré leurs battemens de mains, leurs cris, & leur déſolation apparente, ils ne répandent jamais la moindre petite larme. Ils prétendent pourtant qu'on les croye dans la derniere affliction. Toutes affaires ceſſantes, ils ſe rendent ponctuellement aux lieux & aux heures marquées, où ſe doivent faire les cérémonies des funerailles. Les parens & les amis s'y trouvent des premiers, le peuple y accourt par coûtume & par interêt ; & chacun à l'envie des uns des autres, chantent des airs lugubres, & font des cris & des hurlemens, juſqu'à perdre haleine. La coûtume y convie tout le monde, l'obligation ne s'étend qu'aux parens & aux amis.

Il eſt pourtant ordinaire, de voir une

ure assemblée considerable de gens aux funerailles, que l'interêt y attire, ou la vûe de paroître fort attachez au défunt & à sa famille. Personne ne s'exempte, dans ces occasions, de crier, de pousser des soupirs, des hurlemens. C'est dans cela seul, que consiste la pompe des funerailles. Ils sont assurez d'ailleurs, que leurs cris & leurs soupirs seront bien payez par un banquet où tout le monde est invité, & où chacun peut compter d'être bien traité : de sorte qu'à mesure que l'heure du festin approche, on entend redoubler les soupirs, les chansons, & les cris.

Mais si les parens sont avares, ou qu'ils n'ayent pas le moyen de satisfaire à l'avidité & à la voracité de ces gens : s'ils le prévoyent, ils ne se trouveront point aux funérailles : s'ils ne sont pas traitez comme ils l'espéroient, ils n'ont point de honte de s'en plaindre hautement, & même de charger d'injures, ceux de qui ils attendoient un banquet somptueux. Mon Auteur assure, que leur effronterie sur ce point, est égale à la dureté de leur cœur : c'est assez dire, pour en faire une peinture très-desavantageuse.

On en voit d'autres, qui, bien qu'a-

vertis de la mort d'une perſonne qui leur doit être chere par la proximité & par d'autres motifs puiſſans, ne laiſſent pas de vaquer à leurs affaires, comme s'ils n'y prenoient aucune part. Leurs entretiens n'en ſont pas moins joyeux; ils ne témoignent pas la moindre inquiétude du malheur qui vient d'arriver dans leur famille, juſqu'à l'heure que la bienſéance les oblige de ſe trouver avec les autres aux funerailles. Ils changent alors de contenance; & comme s'ils étoient penetrez de la plus vive douleur, ils ſe rendent à la maiſon du défunt, ils y donnent les marques les plus éclatantes de leur affliction, & ſemblent avoir un beſoin extrême d'être conſolez, quoiqu'ils n'ayent donné qu'à la coûtume, & non à la mort de leur parent ou de leur ami, les larmes qu'on leur a vû verſer, & les cris qu'on leur a entendu faire.

Opinion des Negres touchant la mort.

Voici bien une autre preuve de la dureté de leur cœur. On n'en peut pas douter, puiſque mon Auteur en a été témoin oculaire pluſieurs fois. Il aſſure donc, que c'eſt l'opinion communément reçûe chez tous les Negres, que quand un homme vient à mourir, ſon ame quitte une vie miſérable, pleine de traverſes & de peines, pour en-

trer dans une autre remplie de joye & de plaisir ; & par conſequent que c'eſt lui avancer ſon veritable bonheur, que de l'aider à mourir promptement. Sur ce principe barbare & inhumain, mon Auteur a vû plus d'une fois, que les parens d'un malade qui étoit à l'agonie, au lieu des ſoulagemens que la tendreſſe naturelle devoit les porter à lui donner, lui tiroient le nez & les oreilles de toutes leurs forces, lui donnoient des coups de poing ſur le viſage, lui tiroient les bras & les jambes avec la derniere violence, lui bouchoient la bouche & les autres conduits de la reſpiration, pour l'étouffer plus promptement. Quelques-uns le prenoient par les pieds & par la tête, & l'ayant élevé le plus haut qu'il leur étoit poſſible, ils le laiſſoient tomber à terre. D'autres ſe mettant à genoux ſur ſa poitrine, la fouloient d'une maniere, qu'ils la lui rompoient, ou lui fracaſſoient l'épine du dos, pour hâter ſa mort. Et quand mon Auteur leur reprochoit leur cruauté & leur inhumanité, ils lui répondoient ſans s'émouvoir, que ce qu'il condamnoit dans leur action, étoit au contraire, très-loüable ; puiſque le malade étant abſolument hors d'état de revenir, c'é-

toit une charité de le délivrer des peines d'une agonie douloureuſe : qu'ils ſouffroient même plus que lui, & que ce n'étoit que pour le délivrer de ſes peines, qu'ils étoient obligez d'en venir à ces extrêmitez.

Un Negre, qui paroiſſoit d'ailleurs de bon ſens, diſcourant avec mon Auteur, de la raiſon qu'avoient les ames des défunts, de ne plus ſe laiſſer voir dans ce monde après qu'elles en étoient ſorties : lui diſoit gravement, que c'étoit un effet de leur prudence ; & qu'étant ſéparées de leur corps, & plus en érat de juger ſainement des choſes, que quand elles y étoient renfermées ; elles n'avoient garde de revenir en ce monde, où elles ſeroient encore obligées de gagner avec beaucoup de peine, de quoi vivre & de quoi s'entretenir ; au-lieu que dans l'érat où elles ſe trouvoient, ceux qui étoient dans ce monde, leur fourniſſoient abondamment toutes leurs neceſſités. Ce ſçavant perſonnage étoit un des premiers du Royaume de *Matamba*, qui s'étoit ſi fortement imprimé cette folle imagination dans la tête, que non ſeulement il ſouhaitoit la mort, mais qu'à la fin, il ſe la procura lui-même, dans la ſeule vûë d'aller jouir de ce repos imagi-

naire, quand il ſeroit mort. Ses amis, à qui il communiqua ſon deſſein, voyant qu'ils ne pouvoient l'en détourner par leurs remontrances, l'abandonnerent à ſon mauvais ſort; & il ſe fit enterrer tout vivant par ſes eſclaves.

Cela n'eſt pas rare parmi les Giagues & autres idolâtres: ils ſont tous dans le même délire, & prendroient tous le même chemin, ſi des raiſons particulieres ne les en empêchoient.

Quoiqu'on voye des démonſtrations d'une triſteſſe infinie dans les gens mariés, quand l'un d'eux ſe trouve prêt à mourir, il eſt certain qu'il n'y a pas plus de verité dans ce qu'ils font paroître à l'exterieur, que dans ce qu'on voit dans leurs eſclaves; dans leſquels il n'y a que de l'apparence, ſans réalité. On pourroit pardonner quelque choſe à ces derniers, qui peuvent ſouvent eſperer que leur ſort deviendra meilleur par la mort de leur maître. Mais peut on paſſer cela à une femme & à des enfans, qui ſemblent devoir avoir une veritable tendreſſe pour leur pere & pour un mari? C'eſt pourtant la même choſe. L'hiſtoire ſuivante le va prouver d'une maniere démonſtrative.

Mon Auteur aſſiſtoit un jour un Sei- Hiſtoire

remarquable sur ce sujet

gneur Negre Catholique, qui étoit à l'extrêmité. Et pendant qu'il lui faisoit produire les actes ordinaires dans ces derniers momens, & qu'il lui faisoit les prieres des Agonisans ; la femme de ce Seigneur, & ses enfans, sanglotroient de maniere, & poussoient des soupirs & des cris, qu'ils interrompoient le Missionnaire, & lui faisoient craindre qu'ils ne troublassent le moribond. De sorte qu'il fut contraint de leur dire de se retirer plus loin, & de ne le point embarasser dans ses fonctions : ils obéïrent avec peine, & s'en allerent crier hors de la maison. Le Pere croyoit, après leur départ être en repos ; quand il vit paroître une troupe de près de cent esclaves du malade, qui poussoient à l'envi les uns des autres, bien d'autres hurlemens : ils entroient par bandes dans la chambre, battoient des mains, se jettoient par terre, crioient comme des desesperez ; de maniere, que mon Auteur attendri se mit à les loüer de l'affection qu'ils avoient pour leur maître, & à les consoler. Le moribond qui sçavoit bien à quoi s'en tenir, & qui étoit accoûtumé à ces façons de faire ; ramassant toutes ses forces, appella le pere, & lui dit avec un souris, tel

qu'on peut le former en l'état où il étoit : Hé ! mon Pere, tous ces gens vous trompent ; ſcachez que tous ce qu'ils font, ne part point du cœur : c'eſt un effet de la coûtume. Mes eſclaves ſçavent fort bien que dans peu de momens, ils ſeront recompenſez de leurs grimaces. Ils ſongent moins à moi, qu'aux moyens de rendre leur condition meilleure, s'ils peuvent. Vous vous tromperiez à l'excès, ſi vous croyez qu'il y eût en eux le moindre ſentiment de tendreſſe ; vous verrez quand je ſerai mort, qu'ils ne ſe plaindront d'autre choſe, que de ce que mon decès un peu ttop retardé à leurs deſirs, a differé la conſolation qu'ils attendent.

Ce Seigneur mourut quelques heures après ce diſcours ; & je vis, dit mon Auteur, la verité de tout ce qu'il m'avoit dit. La ſcene changea auſſitôt ; tous ces pendards ne ſongerent qu'à ſe remplir des viandes & des boiſſons qu'on leur abandonna : & quoiqu'ils en euſſent juſqu'à la gorge, ils n'étoient ni contens ni raſſaſiez, & murmuroient contre les heritiers de leur maître, qu'ils accuſoient d'avarice ; en faiſant un mélange affreux de danſes, & de feinte triſteſſe ; de ſan-

glots, & de chanſons ; de ſoupirs, & du ſon des inſtrumens : ſans qu'ils penſaſſent le moins du monde à leur maître.

CHAPITRE XVIII.

Des maiſons des Negres.

NOus avons aſſez parlé des ſuperſtitions des Negres, en matiere de Religion : le public en doit être ſuffiſamment inſtruit & content. Il faut maintenant parler de la vie civile ; ſi tant eſt qu'on puiſſe donner ce nom à leur maniere de vivre, ſi barbare, & ſi miſerable. Ils ne laiſſent pas d'être aſſez vains, pour vouloir que l'on croye, que c'eſt par grandeur d'ame, qu'ils negligent de ſe bâtir des maiſons commodes : c'eſt une fauſſeté. C'eſt à leur pareſſe & à leur ignorance, qu'il faut rapporter la pitoyable maniere dont ils ſont logez. Moins induſtrieux que les bêtes féroces, qui ſe creuſent des cavernes ; que les oiſeaux, qui ſe fabriquent des nids ; que les poiſſons même, qui ſe retirent entre les racines des arbres qui ſont ſur les bords des rivieres, afin d'y être à couvert

des autres animaux qui leur donnent la chaſſe ; les Negres de ces trois Royaumes, n'ont communément que des cabanes de forme circulaire, compoſées de branches d'arbres plantées en terre, environnées d'une foible muraille de bouë mêlée avec de la paille hachée ; & pour toîts, des feüilles de palmier ou de roſeaux, aſſez épaiſſes à la verité, pour les défendre de l'ardeur du ſoleil, & de la pluye. Elles ſont ſi mal entenduës, ſi mal conſtruites, que les plus miſérables cabanes que les charbonniers d'Europe font dans les bois, ſont des palais en comparaiſon. Ils ne ſçavent ce que c'eſt de les paver, ou d'y faire quelqu'enduit de terre battuë, qui leur ſerve de plancher. Ils bâtiſſent ſur la terre nuë, comme elle ſe préſente.

Maiſons des Negres.

Les plus apparentes ont un toît coupé, qui jette les eaux de deux côtez. On les appelle *Nzo*, dans le Royaume de Congo. D'autres ont une figure pyramidale ; comme dans les Royaumes d'Angole & de Matamba, où on les appelle *Ndumbo*. Leur hauteur par dedans, n'excede pas celle d'un homme de bonne taille. Elles ſont obſcures, autant que le peuvent être des lieux qui n'ont point de fenêtres, &

qui ne reçoivent la lumiere, que par une porte, si basse & si étroite, qu'on ne peut y passer que de côté, & en se baissant beaucoup.

Ces appartemens sont communs aux hommes, aux femmes, aux enfans, & aux bestiaux, quand ils en ont. On ne manque jamais d'y allumer un grand feu pendant la nuit : ils le font tout au milieu. La fumée en sort comme elle peut, en penetrant le toît, & remplissant le plafond & les murs de suye. C'est là, qu'après s'être bien lassez à chanter & à danser, ils se mettent tous en rond, les pieds au feu, & la tête vers la muraille, & qu'ils dorment, peut-être mieux qu'ils ne feroient dans un bon lit ; quoique les plus riches n'ayent sous eux, qu'une méchante natte, & qu'on y soit à demi suffoqué de la fumée, & de la puanteur.

On est un peu plus propre dans la ville de S. Salvador, & dans quelques autres bourgades plus considérables. On blanchit le dehors des murailles, avec une espece de chaux, qui est très-blanche. Comme les ruës de ces villes sont larges, assez droites, & ombragées d'arbres ; ces maisons, propres par le dehors, font un assez bel effet avec cette verdure. Les dedans n'y ré-

pondent point du tout. On voit quelques maiſons, qui ſont en longueur, le double ou environ de leur largeur, & qui ſont partagées en deux chambres. D'autres ſont tout-à-fait comme des chambres rondes. Les bourgades ſont environnées d'une groſſe haye vive, qui fait pluſieurs contours, & dont les diſtances qui ſervent de chemin, ſont fort étroites. Cela eſt aſſez bien inventé pour éviter les ſurpriſes des ennemis, & l'entrée des bêtes féroces. L'indolence des Negres eſt telle, que très-ſouvent ils laiſſent ſecher ces hayes, au lieu de les entretenir, & de les renouveller; & alors il eſt facile d'y mettre le feu. Mais ceux qui ont un peu plus d'attention, les renouvellent & les entretiennent avec d'autant plus de ſoin, qu'ils ſçavent que leur conſervation en dépend.

Les perſonnes de condition qui ont une eſpece de Cour, & beaucoup de domeſtiques, ont un aſſez grand nombre de caſes qui ſe joignent, & dans leſquelles on peut entrer des unes dans les autres; dont les unes ſervent de ſalles ou de chambres, les autres de garde-meubles, où elles ſerrent ce qu'elles ont de plus précieux.

Pour les maiſons des gens ordinai-

res, elles font pitié. On ne peut s'imaginer juſqu'à quel point elles ſont incommodes, peu ſeures, mal-propres. Leur ſituation ſur des terrains en pente, les expoſe à être ſouvent emportées toutes entieres par les groſſes pluyes, & par les moindres débordemens des rivieres & des ruiſſeaux. Leur foibleſſe eſt telle, que les vents les enlevent en l'air comme des pailles; & le peu de réſiſtance que leurs foibles murailles peuvent faire, n'empêche pas les tygres & les lions, de les forcer, d'y entrer, & de dévorer ceux qu'ils y trouvent. Je ne dois pas paſſer ſous ſilence, que ces ſerpens monſtrueux dont j'ai parlé ci-devant, montent ſur les toîts, s'y font un paſſage en écartant les pailles dont ils ſont compoſez, & engloutiſſent les enfans tout vivans, mordent les perſonnes qu'ils ne peuvent avaler, & les tuent avec leur venin, ou les étouffent, en s'enortillant autour d'elles.

Les Caméléons ſont fort à craindre en ces pays, parce qu'ils ſont extrêmement venimeux; auſſi bien que les crapaux, qui y ſont d'une groſſeur extraordinaire. Il y a des lézards, qui different peu des crocodiles; des rats, gros à mécaus au dernier point; des

fourmies, qui dévorent en moins de rien les hommes & les animaux. Ce n'eſt point une exageration, c'eſt une verité conſtante, qu'on voit ſortir de terre, des armées innombrables de groſſes fourmies, qui ſe jettent avec fureur ſur les hommes & ſur les animaux, & qui les rongent juſqu'aux os. Il eſt vrai qu'on peut ſe défendre de ces méchantes bêtes, en leur abandonnant promptement la place, & en mettant le feu à la maiſon. Le remede eſt un peu violent, mais c'eſt l'unique qu'on puiſſe apporter à ce mal; encore ne faut il pas perdre de tems, quand on ſe trouve en état de s'en ſervir.

Mon Auteur eſt témoin, qu'un Religieux de ſon Ordre, étant griévement malade, & ne pouvant ni ſe défendre, ni crier au ſecours, eût tous les doigts des pieds mangez par les rats. Le Pere Ignace de Valſaſime, ſon compagnon, s'éveilla une nuit, ſentant quelque choſe de peſant & de froid ſur ſon eſtomach; il y porta la main, & trouva que c'étoit un horrible crapau. Un autre appellé le Pere Antoine de Gaëte, allant pour ſe coucher, apperçut un ſerpent monſtrueux derriere la nate qui lui ſervoit de lit. Mon Auteur nous aſſure, que pareille choſe lui

eſt arrivée à lui-même pluſieurs fois ; de ſorte, que quand il étoit obligé d'aller ſe coucher, c'étoit toûjours après s'être recommandé à Dieu, comme s'il eût dû mourir chaque nuit ; étant ſans ceſſe expoſé à une infinité d'accidens dans ce malheureux & dangereux pays.

Un autre Miſſionnaire revenant tout fatigué d'un voyage, vit d'un côté de ſa natte, un gros ſerpent ; & de l'autre, un horrible crapau. Il ſortit précipitamment de la caſe ; c'étoit le ſeul parti qu'il avoit à prendre, & il apperçût ſur le toît, un de ces ſerpens appellez *Bomma*, dont nous avons donné la deſcription dans un autre endroit, qui avoit plus de vingt palmes de longueur.

Rien n'eſt plus ordinaire, que d'avoir de ſemblables rencontres, & de trouver de ces gros ſerpens, dont la peſanteur & le mouvement font trembler ces édifices.

Telles ſont les habitations des Negres dans ces vaſtes pays ; leur ignorance & leur indolence, ne leur permettent pas d'en bâtir de meilleures, de plus ſolides, & de plus aſſurées.

Egliſes & maiſons de briques.

Avant l'arrivée des Portugais, on ne ſçavoit ce que c'étoit de bâtir avec des

briques & de la chaux. Ils furent les premiers qui firent bâtir des Egliſes & des maiſons avec ces matéreaux. Ils bâtirent la Cathedrale & quelques autres Egliſes de cette maniere, dans la ville de S. Salvador.

En 1652. le Roi de Congo en fit bâtir deux, l'une dédiée à Saint Michel, & l'autre à Saint Antoine de Padoüe ; & enſuite, celle de l'hoſpice des Capucins : mais elles ne furent couvertes que de paille, ſelon l'uſage du pays. On admire, avec raiſon, la bonté de la chaux mêlée de terre, qu'on employe dans la fabrique des murailles : on les blanchit par dehors avec la même chaux. Elles ſont de longue durée : & ſi les Negres qui demeurent hors de cette Capitale, vouloient s'en donner la peine, ils ſeroient mieux logez, & plus ſûrement qu'ils ne ſont. Mais il s'en faut bien, que même dans la ville Royale, ils ayent cette attention. Leurs bâtimens n'ont point de fondemens : ils plantent les poteaux qui forment leurs caſes, ſur la terre nuë, comme elle ſe trouve. Auſſi durent-elles peu, & ſont ſujettes aux inconveniens que nous avons rapportez cidevant.

Il faut pourtant excepter le palais

du Roi, & les maiſons des Portugais. Ce palais eſt grand, commode, magnifique. On y voit un grand nombre d'appartemens bâtis avec ſymêtrie, & d'un bon goût. Il eſt tout de briques; auſſi-bien que les maiſons des Portugais, qui n'ont jamais pû ſe reſoudre à demeurer dans les caſes incommodes des naturels du pays.

Il y avoit autrefois une place Royale au milieu de la ville de S. Salvador, qui étoit aſſez grande pour contenir une armée conſiderable, rangée en bataille. Elle étoit environnée d'un mur de pierres & de chaux. Le tems & le défaut de reparations, ont ruinez cette muraille.

La ville de Loanda, qui eſt le lieu de commerce de toute cette partie de l'Ethiopie, & la Capitale du Royaume d'Angolle; eſt toute bâtie de briques; auſſi-bien que toutes les Fortereſſes répanduës dans ce pays, les Egliſes, & les maiſons des Portugais, ſont bâties ſur les modeles de celles d'Europe, & ont de la grandeur & de la magnificence.

CHAPITRE XIX.

Des mariages des Negres.

Incontinence des Negres.

IL eſt difficile de s'imaginer juſqu'où va l'incontinence des Negres ſur ce point. En cette occaſion, les bêtes ſont moins bêtes, que les Negres. La nature qui donne à tous les animaux le deſir de conſerver & de multiplier leur eſpece, leur donne en même tems, de la tendreſſe pour ce qu'ils ont produit : les Negres n'en ont point ; ils ne penſent qu'à contenter leur paſſion. Il eſt vrai qu'ils ſont ravis de ſe voir environnez de quantité d'enfans, mais ils n'ont pour eux que de la froideur. Ils ſe regardent uniquement eux-mêmes : ils ne s'embarraſſent ni de leur nourriture, ni de leur éducation. C'eſt aſſez pour eux de les avoir mis au monde, & d'avoir en cela donné à leur paſſion ce qu'elle demandoit ; ils laiſſent à leurs femmes, le ſoin de tout le reſte.

Il ne convient pas, dit mon Auteur, à un Ecrivain Religieux, de ſalir ſon papier, & les oreilles de ſes Lecteurs, du récit qu'on pourroit faire de ce qui

ſe paſſe chez les Negres, ſur ce ſujet. Ce ſont des ordures & des ſaletes, qu'il ne faut point remuer, & que la pudeur oblige de couvrir d'un profond ſilence. Les lumieres de la grace, n'ont pas encore diſſipées les épaiſſes tenebres, que l'idolâtrie a répanduës ſur ce pays malheureux.

L'erreur dans laquelle les Negres veulent croupir, & qui eſt pour eux, une ſource intariſſable de quantité d'autres crimes; eſt qu'ils ne peuvent, ou qu'ils ne veulent pas ſe perſuader, qu'il y ait une Loi qui puiſſe les obliger à vivre avec une ſeule femme, qui leur ſoit unie par le lien d'un Sacrement ſaint & legitime. Leur coûtume y eſt diamétralement oppoſée. Vivre avec une ſeule femme, & y être obligé juſqu'à la mort, cela n'eſt pas raiſonnable, diſent-ils. Il faut la bien connoître avant de lui donner la qualité d'épouſe; & une cohabitation de deux ou trois années, au moins, n'eſt pas ſuffiſante pour la connoître à fond, & n'y être pas trompé.

Ceux qui veulent paſſer pour honnêtes gens, ne ſe font point de ſcrupule d'avoir vingt cinq ou trente concubines; & s'imaginent qu'il y a de la grandeur d'ame à les entretenir. Et

quand les Pasteurs & les Missionnaires les en reprennent, ils répondent hardiment, qu'un galant homme acquiert de l'honneur en entretenant avec décence ces femmes, dans le dessein où il est d'en choisir une pour son épouse legitime, après qu'il l'aura bien éprouvée pendant un tems considerable. C'est sous ce prétexte, qu'ils vivent des vingt-cinq & trente ans, dans un concubinage qui fait honte à la qualité de Chrétien, dont ils se glorifient, sans se soumettre, que dans une extrême vieillesse, aux Loix du Christianisme.

On donne le nom de *Mugagi* aux concubines. Celui qui les entretient, en choisit, pour l'ordinaire, deux, pour lesquelles il a plus de passion. Il donne à la premiere, le nom de *Enganainené*. Elle est la maîtresse de la maison, elle a la surintendance de tout. Rien ne s'y fait, que par ses ordres. Toutes les autres femmes de son espece lui sont subordonnées, il faut qu'elles lui obéïssent.

La seconde porte le nom de *Sambegilla*. Celle-ci est la coadjutrice de la premiere; elle commande sous ses ordres, & fait tout ce que feroit la premiere, quand elle se trouve empêchée, malade, ou absente.

Le maître a soin de mettre auprès d'elles, des servantes fidelles, ou du moins crûes telles, pour les garder, les servir, les accompagner, & les lui conduire, quand il en a besoin. Ces surveillantes doivent les observer de si près, qu'elles puissent informer le maître, des fautes dans lesquelles la fragilité si ordinaire au sexe, sur-tout dans ces pays, les peut faire souvent tomber; sous peine d'être rigoureusement châtiées, si le maître le découvroit par une autre voye.

Toutes les *Mugagi* qui ont de la naissance, ont chacune une case particuliere. Celles qui sont d'une condition ordinaire, ou esclaves, ne sont pas traitées avec cette distinction, ni si bien entretenuës que les premieres. Celles-ci convaincuës, ou raisonnablement soupçonnées d'infidelité à leur prétendu mari, sont répudiées sur le champ, & chassées de la maison. Mais l'honneur est si peu connu dans ce pays barbare, qu'elles n'en reçoivent pas la moindre tache d'infamie. Elles sont, comme auparavant, maîtresses de se donner à un autre homme; & elles ne manquent pas d'en trouver, sur-tout quand elles ont de la beauté.

Mais les secondes n'en sont pas quit-

tes à ſi bon marché : il y va pour elles de la vie ; à moins que le maître n'ait le cœur aſſez tendre, pour commuer la peine de mort, en un eſclavage perpetuel.

L'incontinence des Negres, ne s'arrête pas là. S'ils voyent quelque belle fille, encore dans l'enfance ; ils l'achettent de ſes parens : du vin & de l'eau-de vie d'Europe, ou quelque autre marchandiſe en eſt le prix. Ils la font conduire chez eux en qualité de leur concubine, bien des années avant qu'elle ſoit en état de l'être effectivement. Ils la donnent à élever à leurs femmes eſclaves ; ce qu'elle eſt en effet elle-même, en vertu de la vente que lui en ont fait ſes parens ; qui perdent ainſi, pour toûjours, l'eſperance de la voir libre.

Il s'en trouve d'autres, qui achettent d'une femme enceinte, le fruit qu'elle mettra au monde. Si c'eſt une fille, l'acquereur la prend auſſi tôt chez lui & la fait élever, dans le deſſein de s'en ſervir un jour pour ſes plaiſirs. Si c'eſt un garçon, il attend une autre couche : & ſi la femme n'avoit que des garçons, ou qu'elle devînt ſtérile ; elle ſeroit obligée de lui fournir une de ſes parentes pour con-

cubine, conformément au marché, dont elle a déja reçû le prix.

Ce moyen, (qui paroît avoir été ſuggeré à ces Barbares par le diable) eſt tout-à-fait conforme à leurs inclinations dépravées. Ils le couvrent du prétexte, qu'une mere chargée de beaucoup de filles, ne peut, que difficilement, s'en débarraſſer, & les marier; & que c'eſt un ſoulagement pour les familles, de les donner à élever à ceux qui les ont achetées, puiſqu'elles ne ſont point en état de ſoûtenir les dépenſes qu'il faudroit faire pour leur éducation. La fauſſeté du prétexte ſaute aux yeux, puiſque la coûtume du pays, n'eſt pas que les filles portent des dottes à leurs époux: ce ſont au contraire, les maris, qui conſtituent un douaire aux filles qu'ils épouſent.

La maniere de traiter des mariages, eſt tout-à-fait ſinguliere en ce pays. Quand quelqu'un devient amoureux d'une jeune fille, il tâche de gagner les bonnes graces du pere & de la mere, & celles de la fille, par quelque preſent. Les Negres ſont avares; on avance à coup ſûr ſes affaires auprès d'eux, par cette voye. Les préſens reçus, l'amant va lui-même la demander

en mariage. On ne fait point tant de ceremonies en ce pays : on ne les y connoît seulement pas. L'affaire est faite, dès qu'on a le consentement des parens : celui de la fille est toûjours assuré. On convient donc des conditions ; dont la premiere est toûjours, que l'époux demeurera avec elle deux ou trois ans ; afin d'éprouver s'il s'accommodera de ses manieres ; & s'il se trouve content à la fin de ce terme, il lui constituëra un doüaire, & l'épousera dans les formes ordinaires, & elle sera déclarée sa veritable & legitime épouse. Cette pratique est commune aux idolâtres, & à ceux qui portent le nom de Chrétiens. Il semble qu'en recevant le Baptême, ils se sont reservé la faculté de continuer de vivre, comme ils vivoient auparavant.

Après cet accord, les parens livrent la fille à son amant ; il la mene chez lui : & ils y vivent ensemble, comme si le Sacrement les avoit unis.

Il arrive assez souvent, que la jeune femme ne se trouve pas contente de son mari, ou le mari, de sa femme ; & alors sans autre formalité, il lui dit de se retirer ; ou bien elle se retire chez ses pere & mere, sans que cela nuise le moins du monde à sa réputation,

ni que cela l'empêche de trouver un autre établiſſement.

On peut juger quels deſordres naiſſent de ces ſortes d'alliances, ou plûtôt, de ces ſortes d'épreuves. On en peut compter trois principaux. Le premier, que les femmes repudiées ont peine à trouver un homme qui les veule prendre à ces ſortes d'épreuves; parce qu'on doit ſuppoſer, que la raiſon de leur repudiation, eſt que le premier qui s'en eſt chargé, les a trouvé hautaines, babillardes, pétulantes, d'une mauvaiſe humeur, & intraitables.

La ſeconde, que les enfans nez pendant ce tems d'épreuve, n'ont pour ainſi dire, ni pere, ni mere; & par conſequent, perſonne qui les reconnoiſſe, & qui les éleve: d'où il arrive, qu'on ne ſe met pas en peine de leur faire recevoir le Baptême. Et ſi le pere les fait élever; ce n'eſt, le plus ſouvent, que juſqu'à l'âge competant pour les vendre comme eſclaves, qui eſt un malheur, peu different de la mort même.

Le troiſiéme inconvenient, eſt que les maris, encore qu'ils ſoient contens de leurs femmes, different de jour en jour, à leur aſſigner leur doüaire,

re, afin de n'être pas ſujets aux loix d'un veritable mariage. Ils vivent dans un concubinage perpetuel ; & meurent à la fin, dans l'impénitence finale.

Il faut pourtant avoüer, que les Negres qui demeurent avec les Européens dans les lieux de commerce, en uſent d'une autre maniere, & ſont bien plus reglez, du moins à l'exterieur ; quoiqu'on ne puiſſe pas nier qu'il y ait bien de la débauche dans le ſecret. Ce que je viens de dire, regarde principalement ceux qui ſont éloignez des côtes de la mer, & des demeures des Européens ; parce que la diſette des Paſteurs & des Miſſionnaires, y eſt ſouvent ſi grande, qu'ils ſont des années entieres, ſans voir de Prêtres, & ſans entendre parler de Dieu, ni de ſa ſainte Loi. D'où il arrive, que quand les Miſſionnaires vont dans ces quartiers abandonnez, & qu'ils leur remettent leur devoir devant les veux, ils leur tournent le dos, ſe mocquent d'eux, & les regardent comme des extravagans & des inſenſez.

Si quelqu'un à la fin, preſſé par les remords de ſa conſcience, qui ne lui permet pas de rien trouver dans la

conduite de celle qu'il a tenu à l'épreuve, qui lui donne un prétexte de la renvoyer : ſi, dis-je, il ſe voit contraint d'executer le traité qu'il a fait avec elle & avec ſes parens, il la déclare publiquement ſa femme vraie & legitime. Auſſi-tôt tous ſes parens, ſes amis, ſes voiſins l'en viennent féliciter.

Nôces des Negres.

C'eſt dans ces occaſions, qu'ils veulent paroître. S'ils ne le peuvent pas faire par eux-mêmes, ils empruntent de leurs amis ce qui leur manque, des habits, des colliers, des braſſelets, & autres ornemens ſemblables : & ainſi parez à l'envi les uns des autres, ils s'aſſemblent dans quelque prairie ou autre endroit découvert, voiſin de la maiſon du nouvel époux ; & là, ils celebrent les nôces, au ſon de leurs inſtrumens barbares, par des chanſons & des danſes. Ils relevent le mérite des nouveaux mariez, ils leur font des généalogies magnifiques, ils vantent leur beauté, leur generoſité, leurs richeſſes : bien entendu qu'ils ſeront graſſement payez de tous ces éloges, le plus ſouvent faux & outrez à l'excès, par des feſtins ſplendides, où ils trouveront abondamment de quoi ſatisfaire leur

gourmandiſe & leur ſenſualité.

Mais s'il arrive que l'époux, plus œconome qu'ils ne voudroient, ne les ſatisfaſſe pas comme ils s'y attendoient; la ſcene change dans l'inſtant, on oublie toutes les loüanges dont l'air eſt encore rempli; & il n'y a reproche ni infamie, qu'on ne vomiſſe contre lui, contre ſon épouſe, & tout ce qui lui appartient: de ſorte que ceux qui ne ſont pas en état de faire ces dépenſes, aiment mieux ſe paſſer de reconnoître publiquement leur épouſe. Et s'ils s'y trouvent contraints, d'une maniere à ne pouvoir s'en défendre, ils vendent un ou deux de leurs enfans, pour acheter un bœuf, du vin d'Europe, & autres vivres, afin de n'être pas expoſez à ces infamantes injures.

Le banquet finit, quand il n'y a plus rien à manger, & quand les Conviez ont rongé les os, mieux que ne feroient les chiens les plus affamez. Pour en témoigner leur reconnoiſſance à celui qui s'eſt ruiné pour les raſſaſier, ils recommencent leur bal barbare, qu'ils font durer la plus grande partie de la nuit.

Quant à la fidelité que les perſonnes mariées ſe gardent réciproque-

ment, on peut dire, qu'elle va de pair avec la regularité qui accompagne la Religion des idolâtres, ou le Chriſtianiſme ſi horriblement défiguré, de la plûpart des Chrétiens de ce pays.

Mon Auteur ſe taît là-deſſus, quoiqu'il ait un vaſte champ pour s'étendre : mais il aime mieux prendre ce parti, conforme à ſon état, que d'expoſer aux yeux de ſes Lecteurs, des choſes tout-à-fait deshonnêtes, qui les ſcandaliſeroient.

Il faut que le temperamment des femmes Afriquaines, ſoit bien autrement robuſte, que celui des femmes d'Europe. On ne peut nier qu'elles n'ayent des incommodités ; mais il faut avoüer, qu'elles ſouffrent plus patiemment que les autres, ou qu'elles ſouffrent moins, quand elles accouchent. La terre nuë, ſert d'oreiller à leurs enfans. Sans aſſiſtance de perſonne, elles ſont tout à la fois, la ſage-femme, la nourrice, & la mere de l'enfant qu'elles viennent de mettre au monde. Ces petites créatures naiſſent nuës, s'élevent nuës ; leurs langes ne ſont, au plus, que quelques branchages ; & elles ſont les jours entiers, toutes nuës, expoſées au ſoleil. Leurs meres les y expoſent,

après les avoir couvertes d'une espece de pâte ou de mortier, composé de terre de *Tacula* mise en poudre, & mêlée avec de l'huile de palme cuite, qui devient très-tenace; afin que les rayons du soleil, agissant sur cette composition, leur peau devienne plus douce, plus ustrée, & plus noire, & par consequent plus belle, & plus capable de les faire aimer de leur pere & des autres personnes.

A peine une femme s'est-elle délivrée, qu'elle va se baigner avec son enfant, qu'elle s'en va travailler aux champs, plus robuste & plus soulagée, qu'elle n'étoit auparavant. Il semble que cette penible & dangereuse operation, l'ait rajeunie, & fortifiée.

La plus grande peine de ces femmes, est d'être obligée de porter toûjours leur enfant sur leur dos, pendant qu'elles bêchent la terre. Elles l'attachent derriere elles, avec une bande de cuir ou d'écorce d'arbres, qu'elles lient sur leur front, ou sur leur gorge. Et comme cette bande est étroite, & qu'elle ne peut embrasser suffisamment ces petites créatures, elles tombent incessamment de côté & d'autre sur les reins de leur mere; ce

qui ne peut manquer de leur cauſer beaucoup d'incommodité.

Leur maniere de leur donner à téter, eſt auſſi particuliere, que celle de les élever. Elles ſe contentent de les mettre ſur une pierre, ou ſur quelque tronc d'arbre, qui les éleve juſqu'à la hauteur du genoüil; & dans cette ſituation, ſans ſe baiſſer ou ſe mettre à genoux, elles leur mettent à la bouche le bout de la mamelle. Elles les ont ſi longues & ſi pendantes, que les enfans les peuvent prendre, ſans que les meres ayent la peine de ſe baiſſer. Ces manieres & pluſieurs autres, ſeroient peu reprehenſibles, ſi elles n'y joignoient pas une infinité de ſuperſtitions. Nous en avons rapporté quelques-unes ci-devant; elles doivent ſuffir, pour faire juger du reſte. Mais ce qu'on ne peut leur paſſer, c'eſt une effronterie & une immodeſtie dans toutes leurs actions, dans leſquelles elles ne ſongent ſeulement pas à conſerver la moindre bienſéance à l'exterieur. D'où mon Auteur conclut, qu'elles ont l'ame encore plus noire, que la peau.

CHAPITRE XX.

Du peu d'induſtrie des Negres à moudre leurs grains ; & de la vie frugale, qu'ils ſont obligez de mener.

IL n'a pas été poſſible juſqu'à preſent, de faire concevoir aux Negres la maniere dont nous reduiſons nos grains en farine, en Europe. Ce ſeroit tenter l'impoſſible, de vouloir faire entrer dans leur eſprit tout de terre, comment une machine compoſée de rouës, de meules & d'autres pieces, ſe meut par le ſouffle du vent, ou par un filet d'eau qui tombe deſſus ; & comment elle peut, en peu de tems écraſer le grain & le reduire en farine très-fine, pour un nombre conſiderable de perſonnes : cela paſſe infiniment la portée de leur eſprit. S'ils voyoient des moulins, ils s'imagineroient que quatre ou cinq mille de leurs dieux ſueroient à groſſes goûtes, pour faire ce travail. En cela, ils auroient raiſon : car leurs dieux ſont trop foibles, pour faire autre choſe que de les tromper, à l'aide de leurs fauſſes préventions, & de leurs Mi-

niſtres fourbes, ignorans, & avares.

Il eſt certain qu'ils ſont dignes de compaſſion, quand on voit leurs femmes travailler à n'en pouvoir plus, pour reduire en farine une poignée de ſarraſin, ou de mahis. Voici comme elles s'y prennent.

Elles mettent dans un mortier de bois, [qui n'eſt autre choſe, qu'un tronc d'arbre creuſé,] une ou deux poignées de ſaraſin ou de mahis; & à grands coups de pilon, elles l'écraſent, le mieux qu'elles peuvent, mais toûjours avec beaucoup de peine & de fatigue. Après cela, elles le mettent ſur une pierre un peu creuſe; & avec un caillou, elles le broyent, comme on broye les couleurs en Europe, ſur un marbre; avec une molette. C'eſt ainſi qu'elles reduiſent en farine leurs grains & leurs légumes. On peut juger par ce travail, ce qu'une femme en peut faire dans un jour.

Elles ont encore plus de peine à reduire en farine, la racine de manioc; parce qu'étant toûjours humide, & n'ayant pas les inſtrumens neceſſaires pour la convertir en groſſe farine, comme font les Portugais; ils ſont contraints de la racler avec un couteau, avant de la preſſer pour en fai-

re ſortir le ſuc. Après quoi, ils l'étendent ſur des plaques de cuivre ou de fer, ou ſur des pierres plates ; & avec le ſecours du feu qui eſt deſſous, ils la cuiſent, & la reduiſent en gros grains, qu'ils pilent dans leurs mortiers ordinaires, pour les reduire en farine. Ils ſont redevables de cette racine aux Portugais, qui l'ont apportée d'Amérique. C'eſt une très-bonne nourriture, qui ſe conſerve, pour le moins, autant que la farine de froment ; pourvu qu'on la préſerve de l'humidité. Il eſt vrai, que ceux qui n'y ſont pas accoûtumez, la trouvent inſipide ; mais on s'y fait aiſément ; & mon Auteur en a ſouvent ſouhaité, lorſque voyageant dans ces vaſtes déſerts, il ſe trouvoit reduit à la derniere neceſſité.

Les Negres la mangent à poignée, comme nous faiſons les miettes de pain que nous ne voulons point laiſſer perdre ; ou bien ils le font boüillir dans l'eau, & quelquefois dans du boüillon. Elle ſemble alors comme le ris.

Entre les racines comeſtibles, que l'on trouve en grand nombre en ce pays, celle du Platane tient un des premiers rangs. Les Negres la met-

tent rôtir ſur les charbons ; & ſans lui donner le tems de ſe refroidir un peu, ils la mangent toute brûlante, avec autant d'avidité, que s'ils craignoient d'avoir quelqu'un derriere eux, qui les voulut dévaliſer.

C'eſt, à peu près, de la même maniere, qu'ils font leur pain. Car n'ayant pas l'uſage des fours, ou autre commodité équivalente, pour le faire cuire, ils détrempent leur farine de ſaraſin ou de mahis, dans de l'eau, la font cuire dans quelque vaiſſeau de cuivre ou de terre, & en font une eſpece de boüillie ou de colle, que les uns appellent *enfundi*, & les autres *muſſa*. Cette ſorte de boüillie, ſe gâte aiſément ; elle s'aigrit en moins de trois jours, & devient mauvaiſe. Ceux qui ſe veulent traiter plus délicatement, la pétriſſent de maniere, qu'ils en font des galettes qu'ils appellent *Nbolo*, qu'ils font cuire ſur des grils de fer. Il s'y fait une croûte des deux côtez : elles deviennent plus ſavoureuſes, & plus aiſées à digérer.

Quand le Peuple eſt pourvu ſuffiſamment de ces choſes, il ſe croît fort à ſon aiſe ; & il s'imagine être à un feſtin, quand il peut joindre à ces mets, quelque petit animal ; comme

ſont les petits lézards, les grillons, les rats, & autres ſemblables animaux.

Les gens au-deſſus du commun, ne font gueres meilleure chere. Les plus riches ſe contentent de deux plats, ſoit de viandes, ſoit de poiſſon.

Les Portugais mêmes, établis dans ce pays, vivent à peu près, comme ces derniers. Il eſt rare qu'ils ayent plus d'une ſorte de viande, avec une meneſtre ou ſoupe, appellée *muamba*; que l'on fait avec le fruit de gigome, accommodée avec de l'huile de palme & du poivre rouge ou piment. Cette ſoupe a aſſez bon goût; mais ce qu'elle a de meilleur, ſi cela eſt vrai, c'eſt de fortifier l'eſtomach, dont les fibres ſont ſouvent relâchez par la chaleur du climat.

Les herbes appellées *Miſſanda* & *Brodi*, boüillies dans l'eau, & enſuite bien ſechées; ſe preſentent dans les viſites, comme on préſente le thé, le chocolat, ou le caffé, parmi nous. Les Negres mâchent beaucoup de jeunes feüilles d'une eſpéce de plante qu'ils appellent Neaſſa. C'eſt leur *Bétel*, ſi en uſage dans les Indes.

Ce que les Negres ont de plus que tous les autres hommes, c'eſt un goût merveilleux pour toutes choſes, un

a, etit toûjours ouvert, & un palais à qui rien ne déplaît, non pas même les immondices, qui feroient soulever le cœur des personnes les moins délicates ; ce qui ne peut provenir que d'un estomach à toute épreuve. Aussi tout leur est bon, & ils devorent avec une avidité surprenante, les sauterelles, les rats, les souris, les vers, les lézards, les serpens, sans se mettre le moins du monde en peine de les nétoyer. Il leur suffit que ces choses ayent un peu senti le feu ou qu'elles soient un peu rissolées, pour s'en remplir la bouche l'estomach & le ventre, sans en ressentir d'incommodité.

La propreté & certaines manieres polies, qui sont inséparables des repas en Europe, ne sont pas encore passées chez les Negres. Ils ont beau voir les Européens, ils ne les imitent pas : Il leur semble que cela préjudicieroit au droit que personne ne leur conteste, de vivre d'une maniere sale & barbare.

C'est ordinairement la premiere femme, qui a la surintendance de la maison, qui distribuë les vivres à toute la famille, & qui en fait le partage. Ils s'assoient tous en rond sur la terre,

toute nuë ; & chacun ayant reçû ſa portion de la *jouace*, y fait un trou avec les doigts, pour y faire entrer quelques herbes ou quelques légumes cuites, ou autre choſe, que la ſurintendante leur donne ſur la main. Ceux qui commencent à ſe polir, mettent leur manger ſur une feüille ou ſur une piece de calebaſſe. La plûpart n'ont pour plat & pour aſſiette, que leurs mains. Ceux qui invitent leurs amis, mettent leurs viandes au milieu des conviez aſſis par terre, dans des plats de terre, des gaméles de bois ; & les plus riches, dans de vilains plats d'étain, fales au ſuprême dégré. Chacun prend dans le plat, à pleine main : & comme on ne connoît pas l'uſage des nappes & des ſerviettes, ils eſſuyent leurs mains à leurs côtez, ou ſur leur tête, ou tout au plus, à la bande dont ils ſe la ceignent. Ils n'ont point de tables pour mettre leurs viandes ; la terre nuë leur en tient lieu ; il y en a même parmi eux, qui, pour faire honneur à leurs conviez, la couvrent d'une natte. On peut dire en un mot, & ſans exageration, que ce ſont les plus ſauvages de tous les ſauvages.

Je me trouvai préſent, dit mon Auteur, à une querelle aſſez plaiſan-

te, qu'eurent deux particuliers ſur leur nobleſſe. La déciſion fut en faveur de celui qui prouva l'uſage le plus ancien dans ſa maiſon, de manger ſur une natte. Le vaincu n'oſa pas appeller de ce jugement ; le vainqueur au contraire, ne manqua pas d'inviter ſes amis & les Juges, à un feſtin qu'il leur fit, pour celebrer ſa victoire & ſa nobleſſe. Il n'oublia point, ſur toutes choſes, d'étendre une belle & grande natte au milieu de l'eſpace que les conviez occupoient.

Quoique les Negres ne recherchent pas la diverſité des viandes, comme on la recherche chez les autres Nations ; ils ne laiſſent pas de faire bonne chere à leur maniere, & de ne quitter la table, que quand toutes les proviſions ſont conſommées, & qu'il n'y a plus rien à manger. Que les viandes ſoient mal apprêtées, qu'elles ne ſoient pas cuites, qu'elles ſoient corrompuës ; cela ne les inquiéte point du tout : ils mangent tant qu'ils peuvent, ſans avoir d'indigeſtion. Il faut croire que leurs danſes, qui ſont comme leurs entre-mets, & quelques barils de vin d'Europe & d'eau-de-vie, les échauffent de maniere, que la digeſtion eſt bientôt faite. Auſſi les voit-

on commencer un festin dès le point du jour, & le continuer jusques bien avant dans la nuit. Il est vrai qu'ils sont alors yvres, & tellement hors d'eux-mêmes, qu'ils se laissent aller aux actions les plus sales & les plus barbares.

Dès que le bruit d'un festin se répand dans une bourgade, celui qui le fait, ne doit pas craindre de manquer de gens pour manger ses viandes. Les Negres n'ont pas le point-d'honneur en recommandation : ceux mêmes qui se piquent de noblesse, l'oublient avec plaisir dans ces occasions. Tout le monde y court, comme à une table ouverte, où le maître du festin se fait honneur de recevoir indifferemment tout le monde. Il est payé de sa générosité, à proportion que les convives sont rassasiez. Quand il a le bonheur d'y réussir, il est assuré d'être chargé de loüanges ; mais aussi il dépense en un jour ou deux, ce qui auroit entretenu sa famille honnêtement pendant la moitié d'une année.

On appelle ces tables ouvertes *Bingare*, ou *Vingare* : ce terme est Portugais. Les Negres, même ceux qui se vantent d'être nobles, les recherchent avec empressement. Sans être invi-

tez, ils vont effrontement ſe préſenter aux tables des Grands. Ce ſont des paraſiſtes du premier ordre. Ils font plus : s'ils ſçavent qu'un homme de condition bien inferieur à la leur, ait bonne proviſion de vivres, ils vont chez lui, comme par amitié ; & pour lui faire honneur, ils y menent toute leur famille. Il arrive même quelquefois, que n'étant pas contens de ce qu'on leur a ſervi ; après avoir rongé les os & avoir dévoré les entrailles des animaux qu'on leur a preſenté, ils entrent hardiment dans le lieu où le maître de la maiſon conſerve ſes proviſions, ils enlevent malgré lui tout ce qu'ils y trouvent, le chargent d'injures, & mangent tout. Après quoi, contens d'une ſi belle expedition, ils s'en vont chez eux, ſans remercier celui qui les a traitez, & qu'ils ont pillé.

Feſtins des Rois, & des Princes.

C'eſt pour cela que les Rois & les Princes quand ils ſont obligez de faire quelques feſtins, ne les font jamais chez eux, mais en pleine campagne ; & ont ſoin, que les viandes & les boiſſons y ſoient en quantité ſuffiſante pour bien raſſaſier & contenter ces ventres gourmands & toûjours affamez. Par ce moyen, ils évitent

d'être pillez ; & ils contentent le genie des Negres, qui, sur cet article, est le même dans la noblesse & dans le Peuple.

C'est par le moyen de ces festins, que les Princes se concilient ou se conservent l'affection de leurs sujets ; qui, pendant que dure le festin, & même quelques jours après, ne cessent de leur donner des benedictions & des loüanges. Plus elles sont outrées, & plus elles sont du goût de ces sortes de gens ; chez qui la verité & la délicatesse, n'ont pas encore trouvé d'accès.

CHAPITRE XXI.

Des meubles des Negres.

LEs gens du commun, n'ont pour tous meubles, qu'une bêche pour labourer la terre ; & une hache pour couper & fendre du bois : un coutelas, pour aller en voyage & à la guerre ; quelques calebasses, où ils serrent les racines, les légumes, les grains, leurs onguens, & autres provisions. Ils ont pour lit, une ou deux stores ou paillassons, sans linceuls & sans couvertures ; un mor-

ceau de bois, pour chevet : ſouvent même la terre leur ſert d'oreiller. Leur batterie de cuiſine ſe reduit à deux ou trois pots de terre, qui leur tiennent lieu de marmittes ; & autant de plats de la même matiere. De maniere que, quand il s'éleve entr'eux quelque differend pour la préſéance, ils en appellent d'abord à leurs meubles. Tu es un gueux & un miſérable, dira l'un ; j'ai tant de plats & tant de marmittes ; en pourrois-tu montrer autant ! L'autre ne manque pas de repliquer, qu'il en a autant, & de plus beaux de maniere qu'ils ſont obligez de prendre pour arbitre, le premier qui ſe préſente. Celui-ci entre dans leurs caſes ; il examine attentivement le nombre, la matiere, & l'état des plats & des marmittes : s'il les trouve en nombre égal, il en conſidere la grandeur & les défauts qui s'y rencontrent ; &, le tout mûrement examiné, il prononce le jugement en faveur de celui qui a le plus de ces uſtanciles, & en meilleur état. En faudroit-il davantage, pour faire le ſujet d'une comédie des plus réjouiſſantes ?

Les Ouvriers n'ont préciſément, que les outils neceſſaires pour leur

métier ; encore n'en ont-ils pas autant qu'il leur en faudroit.

Les perſonnes de condition achettent des Portugais, quelque paraſol de grand diametre, avec deux ou trois coffres. Ils attachent aux murailles, leurs armes. Cela, avec quelque mauvaiſe batterie de cuiſine, compoſe tous leurs meubles. Accoûtumez à une pauvreté & à une diſette honteuſe de toutes choſes, ce peu ne laiſſe pas de les rendre fiers, hautains & inſolens ; comme des Partiſans venus de la lie du peuple, & qui ſe ſont fait riches, à force de le piller. Ils regardent comme une peine & une fatigue inſupportable, le ſoin que les Européens ont de ſerrer leurs hardes ſous des clefs & des ſerrures de fer ; pendant qu'il leur ſuffit d'avoir un petit morceau de bois, pour tenir leurs portes fermées.

Les Princes, qui vivoient autrefois comme leurs ſujets, ont pris d'autres manieres, depuis qu'ils vivent avec les Portugais. Ils tâchent de les copier en quelque choſe, ne le pouvant pas faire en tout.

J'ai vû, dit mon Auteur, les maiſons des Ducs de Bamba, & des Comtes de Sogno, & autres Seigneurs du

premier rang. Elle ſont, à la verité, bâties comme les autres, & dans la même ſimplicité; mais elles ſont bien plus grandes, plus ſpacieuſes; elles renferment des ap artemens de pluſieurs pieces, elles ont des fenêtres. Le pavé eſt couvert de belles nattes, les murailles ont des tapiſſeries d'étoffes de ſoye; on y voit un fauteuil de velours, des coffres, des cabinets, des paraſols de ſoye garnis d'or; & leurs garderobbes ſont remplies d'habits, d armes, de tapis, d'argenterie, & autre choſes précieuſes, qui diſtinguent ces Seigneurs de leurs Peuples, autant qu'ils le ſont par leur naiſſance, & par leurs charges.

CHAPITRE XXII.

Des maladies des Negres; & de leure remedes.

LEs maladies dont les Negres de l'Ethiopie Occidentale ſont affligez, ont un rapport neceſſaire avec leur maniere de vivre. Mais Dieu dont la providence eſt infinie, & qui connoît leur ignorance, & leur peu d'application, a eu la bonté de les dé-

livrer d'une infinité de maux qui inondent les autres pays. Ils n'ont point chez eux la ſcience de la Medecine, ni le genie neceſſaire pour s'y appliquer, ni le talent de mettre en pratique ce qu'ils pourroient avoir acquis ſur cela.

Nous avons vû ci-devant, & aſſez au long, que tous ceux qui ſe produiſent comme Medecins, ne le ſont nullement: ce ne ſont que des ignorans charlatans, fourbes, & avares au dernier point; ou des enchanteurs & mauvais magiciens, qui ne ſont habiles, que dans l'art de tromper & de voler ceux qui s'adreſſent à eux.

Une autre cauſe du petit nombre de maladies que l'on voit parmi eux, c'eſt leur frugalité Elle ne peut être plus grande, quand ils vivent à leurs dépens: ce que nous en avons dit, en eſt une preuve. D'ailleurs, leur pratique conſtante & invariable, de s'oindre tout le corps depuis la tête juſqu'aux pieds, contribuë beaucoup à les rendre plus ſains. A quoi ſi on ajoûte leur exercice journalier de danſes ſi longues & ſi fatiguantes, on conviendra, que rien n'eſt plus propre à expulſer les mauvaiſes humeurs, & à les rendre plus forts, plus vigoureux,

& moins ſuſceptibles que nous, d'une infinité de maladies, qui viennent de la malignité des humeurs, & de leur ſéjour dans le corps ; qui corrompent la maſſe du ſang, qui en empêchent la circulation parfaite ; & cauſent à la fin des maladies aigues, & ſouvent mortelles.

Ils ont pourtant des maladies, & de très-dangereuſes, Dieu le permet, pour leur faire ſentir ſon pouvoir, les châtier de leurs crimes, les détromper de leurs ſuperſtitions impies ; & les appeller à ſa connoiſſance & à ſa Religion.

Quoique le climat occupé par les trois Royaumes de Congo, d'Angolle, & de Matamba & les pays adjacens, ne ſoit pas tout-à-fait le même ; ils ſont pourtant tous ſujets dans ces pays, aux mêmes maladies. Il ſuffira de faire le détail de trois ou quatre de celles qui ſont les plus communes.

Verolle, & ſes effets. La premiere de ces maladies, eſt celle à qui on a donné très-improprement le nom de mal françois, & qu'on devroit appeller avec juſtice, le mal Amériquain ; puiſqu'avant la découverte de cette quatriéme partie du monde, elle étoit abſolument inconnüe en Europe. Les Eſpagnols, qui

ont fait ce funeſte préſent au reſte du monde, la nomment *las bubas* ; les Portugais l'appellent *bobbe* : il y a peu de difference entre ces deux noms. On eſt perſuadé que ce ſont eux, qui l'ont apporté d'Amérique en Afrique.

Quoiqu'il en ſoit de ſon origine, il eſt certain que ſes effets ne peuvent être plus mauvais ; & qu'ils ſont d'autant plus pernicieux, que la cauſe qui les produit eſt mauvaiſe. Suivant ce principe, on peut dire qu'ils ſont proportionnez à l'incontinence exceſſive des Negres ; qui, jointe à la chaleur extraordinaire du climat, à l'intemperie de l'air, qui changeant à tout moment du ſec à l'humide, du froid au chaud, cauſe une corruption generale dans le ſang & dans les humeurs : corruption d'autant plus grande & plus à craindre, que les alimens dont les Negres uſent, ſont la plûpart, mauvais & corrompus. A quoi on peut ajoûter la negligence inexcuſable de ces Peuples, à couper la racine du mal, en s'abſtenant des choſes qui le produiſent.

On en diſtingue de quatre eſpeces. Leurs noms barbares ſont inutiles ici.

La premiere ſe manifeſte par des

enflures aux pieds & aux mains. L'humeur qui la cauſe, ne pouvant ſe diſſiper par ces parties, où la peau eſt toûjours plus dure, que dans le reſte du corps; cauſe des ulceres dans la bouche, & ſe répand ſur les jointures; elle ronge les doigts, & rend le malade abſolument impotent.

La ſeconde remplit le corps de puſtules, de charbons, & d'ulceres, qui font horreur à voir, & qui ſont d'une puanteur inſupportable.

La troiſiéme ſe fait ſentir ſous la plante des pieds: elle y produit une tumeur comme un gros champignon, qui empêche le malade de pouvoir ſe tenir ſur ſes pieds; & ſi on n'y remedie pas promptement avec le fer & le feu, les pieds tombent entierement en pourriture, & le malade meurt dans d'étranges convulſions.

La quatriéme eſt la plus cruelle, & la plus à craindre. Elle ſe répand dans les fibres, & juſque dans la moëlle des os; elle affoiblit les nerfs, elle ôte l'uſage de tous les membres: elle abbat tellement les perſonnes les plus robuſtes, qu'elle les prive de tout ſentiment; excepté de ſentir les plus vives douleurs que l'on ſe puiſſe imaginer; qui les conduiſent à la fin à la mort.

C'eſt

C'eſt un ſpectacle digne de compaſſion, de voir la quantité de gens qui ſont attaquez de cette vilaine & douloureuſe maladie, répanduë de tous côtez. Comme ils ſont preſque nuds, ils ne peuvent cacher les ulceres horribles dont ils ſont couverts. On en voit quelques-uns qui ſont ſans nez, ſans lévres, ſans oreilles; d'autres, dont les chairs des épaules, des bras, des jambes & des cuiſſes, ſont toutes conſommées; les uns ſont couverts de croûtes infectes, comme des lépreux; les autres, brûlez d'un feu interne: ſuite funeſte de leur incontinence. Et comme très-peu d'entr'eux ſont ſages ſur cet article, auſſi s'en trouve-t'il très-peu parmi eux, qui ſoient exempts de cette horrible maladie.

Les remedes qu'ils y appliquent, ſont des cauſtiques violens, qu'ils mettent ſur les parties affligées; ſans chaſſer la cauſe interne qui produit ces maux. Et quand, malgré ce remede cruel & inſuffiſant, le mal ne ceſſe pas de croître, ils y employent le fer & les boutons de feu. Leur indiſcretion & leur ignerance, paroiſſent dans l'application de ces remedes, n'ayant ni Medecins ni Chirurgiens, ni les inſtrumens neceſſaires: ce ſont plûtôt

des Bouchers, que des Chirurgiens. Heureux encore ces malheureux malades, si leurs Chirurgiens prétendus, n'étoient pas plus mal-adroits, que nos Bouchers d'Europe.

Il y en a plusieurs, qui se servent de remedes desficatifs. La nature louable, avoit prévûë le besoin qu'ils en auroient, ayant produit dans ces pays, des forêts entieres de *Chicon-o*. C'est ainsi qu'ils appellent le Sandal, que d'autres nomment le bois Saint, ou le bois de *Batta*, à cause de la quantité qu'on en trouve dans cette Province.

On en a transporté quantité en Italie; qui, quoique sec & sans humeur, ne laisse pas de produire des effets étonnans; pendant qu'il n'en produit aucun presque, dans le Pays où il croît, & où il a toute la vigueur & toute la séve qui lui est necessaire. Cela vient immanquablement de leur mauvaise maniere de le préparer, & de ce qu'ils ne sçavent pas disposer les malades par d'autres remedes & par un certain regime de vivre absolument necessaire, pour que ce remede puisse produire un bon effet.

Il faut aussi avoüer, que les Negres sont des malades bien extraordinaires. Il est impossible de leur faire en-

tendre raiſon, ni de les obliger à la moindre contrainte. Ils veulent vivre à leur maniere, boire & manger quand il le veulent, & quand il leur plaît; & le plus ſouvent, des choſes qui leur ſont très nuiſibles. Encore moins penſent-ils dans cet état, à mettre un frein à leur incontinence: ils ne ſe font jamais de violence là deſſus; ils ſont perſuadez que cela eſt impoſſible. Auſſi bien loin de trouver du ſoulagement dans les remedes qu'on leur donne, quand même ils ſeroient excellens, on les voit mourir tout d'un coup, lorſqu'on s'y attend le moins.

C'eſt encore une de leurs mauvaiſes coûtumes, de s'aller baigner pluſieurs fois le jour, lors même qu'on leur applique les remedes les plus deſſicatifs, pour moderer l'exceſſive chaleur, que ces remèdes excitent dans leur corps. Peut-être que ſans ce ſecours, ils ne pourroient pas ſupporter la chaleur qu'ils leur cauſent, & qu'ils en mourroient plûtôt.

La ſeconde infirmité dont les Negres ſont attaquez le plus ordinairement, eſt la diarrhée. Elle eſt cruelle dans ce pays, difficile à guérir, très-ſouvent mortelle. On prétend qu'elle vient de la qualité des alimens dont ils La diarrhée.

ſe nourriſſent ; & ſur-tout, de certains fruits, qui étant exceſſivement chauds, relâchent les fibres du ventricule, de telle maniere, qu'il ne peut rien retenir ; & alterent ſi fort la faculté nutritive, que le malade n'a plus de goût pour aucune choſe, ne peut retenir ce qu'il prend ; & qu'il tombe à la fin dans une défaillance qui le conduit à la mort.

Remede des Negres pour la diarrhée.

Le remede le plus ordinaire qu'ils apportent à ce mal, eſt de lier fortement le corps du malade ſur le nombril avec une ceinture, & de l'oindre d'huile de *Mona moni*, que les Botaniſtes appellent *Ricinus Americanus*, & qu'on connoît plus communément ſous le nom de *Palma Chriſti*. Cette huile eſt très-active & très-chaude. Pendant l'application de ce remede, ils nourriſſent le malade de fruits de *Nicoffo* & de *Chirico*, bouillis dans l'eau, ou cuits ſous la cendre. Ces fruits ſont acerbes, & aſtringens.

Quelques-uns croyent émouſſer la pointe aiguë de ce mal, en baignant ſouvent le malade dans des bains d'eau tiede, dans laquelle on met quelques drogues rafraîchiſſantes, dont les Portugais leur ont enſeigné l'uſage. Cela n'empêche pas que dans le renouvelle-

ment des saisons, cette maladie n'emporte un nombre incroyable de gens du pays & d'Européens.

Il y en a qui se sont soûtenus plus long-tems avec des cordiaux, qui ont restauré leurs forces abattües. Mais comme tous ces remedes ne vont point à la source du mal, ils suivent les autres, après avoir combattus & souffert un peu plus long-tems.

La petite vérole, est la troisiéme maladie qui attaque les Negres. On peut l'appeller le mal formidable du pays, qui attaque, qui se répand, & qui déserte entierement les villages, les bourgs, & souvent les villes entieres. L'indolence des Negres, est ce qui lui fait faire de si funestes progrès. Ils n'ont pas la moindre attention sur cela; ils laissent les malades avec les sains. Et les uns & les autres, ne se contraignent sur rien. On peut croire, que ce qui en tuë une infinité, c'est le bain dans des eaux froides, qu'ils prennent plusieurs fois le jour: c'est ce qui fait rentrer cette maladie, au lieu d'exciter son éruption, par la chaleur; éruption d'autant plus difficile aux Negres, qu'ils ont le cuir bien plus dur que les Blancs, quoique la superficie en paroisse infiniment plus douce. Petite verolle.

Leur pratique dans cette maladie, eſt de ne faire aucun remede. Ils laiſſent à la nature toute ſeule, le ſoin du malade. Cet uſage n'eſt peut-être pas abſolument mauvais : car la nature eſt forte chez eux, & a de grandes reſſources. Mais ils y mettent les empêchemens que nous venons de dire; auſſi meurent-ils à milliers, & promptement.

Tum ur eu bas-ventre.

Leur quatriéme maladie eſt une tumeur qui leur vient au bas du ventre. Ce mal eſt ſi cruel, & cauſe des douleurs ſi aiguës, que le malade eſt en peu de tems attaqué de tranſport au cerveau, & tombe en convulſion, & dans une eſpece de rage. Il commence par des douleurs au fondement. Mon Auteur le croit à peu près le même mal, que celui dont les Portugais ſont attaquez dans le Bréſil, qu'ils appellent *Bichio de cu*; auquel on applique avec ſuccès, des ſang-ſuës. Nous avons donné dans un autre endroit, un remede plus prompt & plus ſpecifique. Les Negres ſe ſervent de remedes rafraîchiſſans, & ſur-tout, de l'herbe appellée *Bichio*.

Ce mal attaque principalement ceux qui demeurent au bord de la mer, & les navigateurs, que les calmes arrê-

tent long-tems ſous la ligne, dont la chaleur, ſouvent exceſſive, & inſupportable, cauſe des dégoûts, des foibleſſes extraordinaires, des douleurs de tête très-aiguës. Ce n'eſt pas peu, quand on peut prévenir le progrès de ce mal, par des remedes convenables. Les navigateurs qui s'en ſentent attaquez, ont ſoin de ſe pourvoir de quelque vaſe aſſez large, qu'ils rempliſſent d'eau en s'aſſeoyant à nud deſſus, de maniere qu'ils ſoient enfoncez dans l'eau autant qu'il eſt poſſible.

Coliques, & leurs remedes.

On eſt encore ſujet dans ce climat brûlant, à de certaines douleurs qui s'y nomment *Nyeché*. Cette maladie eſt peu differente de celle que nous appellons la colique; ſuppoſé même, que ce ne ſoit pas réellement la même choſe. Les Negres en ſont attaquez, parce qu'ils vont toûjours la tête & les pieds nuds, l'eſtomach tout découvert. L'eau qu'ils boivent, y contribuë auſſi beaucoup; de même que leurs alimens de mauvaiſe qualité, mal cuits, mal aſſaiſonnez, ventueux, ſouvent corrompus; mais ſur-tout leur intempérance en toutes choſes. Ce mal leur cauſe des ſymptômes douloureux, & très-dangereux. Le remede qu'ils y employent, quoiqu'il ne

ſoit point du tout de leur goût, eſt une diette ſevere, de deux ou trois jours, pendant leſquels ils ne prennent aucune ſorte d'alimens.

Playes, qui dégenerent en ulceres pleines de vers.

Les playes les plus légeres, deviennent en peu de tems, pleines de pourriture & de vers, & dégenerent en fiſtules. On ne peut voir, ſans compaſſion, des gens, que de très-petites playes, faute d'avoir été bien traitez, ont couvert d'ulceres & de chancres, dont il ſort des vers en quantité. Cela peut venir de ce que la plûpart des Negres ſont attaquez du mal venerien.

On attribuë la plus grande partie des maladies de ce climat, à l'effervescence du ſang, qui contracte en même-tems la mauvaiſe qualité des alimens dont on s'y nourrit; & à l'air corrompu qu'on y reſpire.

Leur remede le plus ordinaire, eſt l'uſage des herbes cuites à l'eau, & la ſaignée. Mais comme ils n'ont pas l'adreſſe de ſe ſervir de la lancette pour ouvrir la veine, leur maniere de ſaigner fait pitié. Ils ſe ſervent d'une petite corne, ou d'une petite calebaſſe, comme nous faiſons des vantouſes; quoique d'une façon bien differente. Ils commencent par fendre la peau

d'un coup de coûteau; & ayant mis leur vantouſe ſauvage ſur la playe, ils appliquent la bouche à un petit trou qu'ils ont fait à la corne ou à la calebaſſe : & à force de ſuccer, ils attirent le ſang, juſqu'à ce que la vantouſe en ſoit remplie. Ils réïterent cette operation, tant qu'ils jugent à propos. Aux douleurs de tête, ils appliquent leur vantouſe aux tempes, & ſuccent le ſang, juſqu'à ce qu'il n'en vienne plus, ou que la douleur ſoit ceſſée. Aux maux de poitrine, ils l'appliquent à l'endroit que le malade leur indique ſouffrir plus de douleur ; & ainſi des autres parties du corps. Quand ils n'ont ni cornes ni calebaſſes, ils prennent une de leurs petites marmittes de terre ; & quand l'operation eſt finie, ils s'en ſervent ſans façon, pour faire cuire leurs alimens. Comme ils n'ont point de raſoirs pour faire leurs inciſions, leurs couteaux, bons ou mauvais, leur en ſervent aux dépens du malade, dont ils déchiquent la peau dure, avec beaucoup de douleurs.

Hiſtoire d'un Negre, & d'un Chirurgien.

Il arriva à Loanda dans le tems que mon Auteur y étoit, un fait qui merite d'être rapporté ici. Un pauvre eſclave ayant été ſurpris d'une colique très-cruelle, pria un de ces Chirur-

giens barbares, de lui appliquer une ventouſe. Celui-ci ne trouvant ſous ſa main ni corne ni calebaſſe, prit une marmitte de terre, aſſez grande; & après avoir donné quelques coups de couteau ſur le ventre du malade, il remplit ſa marmitte d'étouppes, il y mit le feu, & l'appliqua ſur les taillades qu'il avoit faites. Le feu rarefia l'air, & la marmitte ſe trouva en peu de tems pleine du ſang & de la chair de ce miſerable; de telle maniere, que l'air qui l'environnoit de tous côtez, & le comprimoit par ſon poids, excepté à l'endroit de la marmitte, l'étouffoit, & lui faiſoit jetter les hauts-cris. Le Chirurgien ſauvage s'efforça pluſieurs fois d'enlever la marmitte, & n'en pût venir à bout. Lui & les aſſiſtans auſſi bêtes que lui-même, n'attendoient autre choſe, ſinon, qu'il rendît les derniers ſoupirs, la voix commençant déja à lui manquer; lorſqu'un Europ;éen arriva par hazard; qui ayant vû de quoi il s'agiſſoit, caſſa la marmitte d'un coup de bâton; & délivra ainſi ce pauvre eſclave, du danger, où l'ignorance de ſon Chirurgien l'avoit jetté.

On ne ſçauroit s'imaginer combien les caſes ordinaires des Negres, au-

gmentent le mal de ceux qui y ſont malades. Nous avons remarqué cidevant, qu'elles ſont toutes à rez de terre, petites, obſcures, ſans fenêtres, ſans plancher, & ſans aucune commodité pour les neceſſités de la nature; de maniere que ceux qui y ſont retenus par une maladie conſiderable, ſont contraints, ne pouvant aller ailleurs, de ſatisfaire à leurs beſoins, dans le lieu où ils ſe trouvent: & comme l'air y eſt renfermé, & ſans mouvement, le lieu devient en peu de tems, un cloaque infect, plûtôt qu'une demeure de vivans.

Là, les ſains & les malades, preſſez les uns contre les autres ſont couchez ſur la terre nuë, naturellement humide, les pieds au feu, ſans linceuls, ſans couvertures. Les plus délicats ont quelques nattes de feüilles de palmiers; & les grands Seigneurs ont ſur leurs nattes quelque morceau d'étoffe d'Europe, un oreiller rempli de laine ſous leurs têtes; & rien davantage.

Il eſt arrivé bien des fois à mon Auteur, d'entrer dans des caſes où il y avoit des malades, pour les confeſſer & les conſoler; il lui eſt arrivé, dis-je, de les trouver nageans, pour

ainſi dire, dans l'ordure, couverts d'ulceres & de vers; de maniere qu'ils ſembloient être enterrez avant d'être morts. La puanteur inſupportable dont ces lieux étoient remplis, étoit plus que ſuffiſante pour en faire mourir d'autres que des Negres. Il n'en ſortoit jamais, que demi ſuffoqué. Il ne faut pas s'étonner que les Capucins & les autres Miſſionnaires, perdent tant de ſujets dans ces malheureux pays.

Mais ce n'eſt pas ce qu'il y a de plus déplorable chez ces Peuples, c'eſt leur aveuglement. Je ne parle pas des idolâtres, mais de ceux qui ont reçû le Baptême; dont la plûpart, au lieu d'avoir recours au vrai Dieu & aux Sacremens qu'il a inſtitués, retournent à leurs vomiſſemens, & font appeller ces fourbes Miniſtres du démon, & ſe livrent entierement à leur diſcrétion. Le gain qu'ils eſperent, les fait voler chez ces malades, ils leur promettent des merveilles. Je l'ai dit amplement dans un autre endroit, en parlant des Giagues. Voici encore une de leurs fourberies.

Ils conſiderent attentivement le malade, ils le touchent par toutes les parties du corps; & après bien des

singeries, ils s'arrêtent enfin à un endroit, & disent hardiment que c'est là le siege & la racine du mal, qui se cache entre la peau & la chair, & qui se répandroit peu à peu par tout le corps, s'ils n'arrêtoient les funestes progrès qu'il veut faire. Cette prétenduë découverte, les remplit d'une joye des plus fourbes : ils assurent le malade qu'il n'a qu'à se réjoüir, que la victoire est assûrée ; & que l'ennemi étant découvert, est plus de demi vaincu. Le premier remede qu'ils lui appliquent, est de l'inonder de plusieurs sceaux d'eau froide, & quelquefois, par une compassion extraordinaire chez eux, d'eau un peu tiede. Quand il est sec, ils le frottent d'huile, depuis la tête jusqu'aux pieds, le mettent dans un bain composé de sucs de certaines herbes ; puis ils l'exposent tout nud aux plus brûlans rayons du soleil.

Dans d'autres pays, cela seul seroit capable de faire mourir les gens les plus sains & les plus robustes ; aussi peu en échappent, mais cela les met peu en peine, ils se font toûjours payer d'avance, & bien chérement ; & jamais ils ne manquent de raisons pour excuser leur ignorance. C'est

toûjours le malade qui a tort, il n'a pas obſervé exactement ce qu'ils lui avoient preſcrit. Il paye ſon inattention & ſa déſobéïſſance, il meurt; & ſa mort ne rend les autres ni plus aviſez, ni plus ſages.

Voici bien un autre remede. Comme il s'agit de réduire la cauſe du mal en un ſeul endroit, d'où il ſera plus facile de la déloger, que quand elle eſt répanduë par tout le corps; ils lient ces pauvres patiens avec des petites cordes, mais très-fortes & parſemées de nœuds, en commençant par la poitrine & par les bras, & deſcendant juſqu'au bas ventre, les cuiſſes & les jambes; & ils font ces ligatures douloureuſes, ſi inhumainement, que les cordes entrent dans les chairs. Ils demandent de tems en tems au malade, s'il ne ſent pas de ſoulagement: comme il n'a garde d'en ſentir, puiſqu'outre ſa maladie, il ſouffre encore le tourment de ces cruelles ligatures; s'il répond ſelon la verité, qu'il n'en ſent point; ils redoublent le ſerrement des cordes, avec une douleur ſi horrible, qu'il eſt forcé de répondre qu'il eſt guéri, afin de ſe délivrer une bonne fois de cette ſenſible torture. Pluſieurs expirent dans ce ſupplice,

& ceux qui s'en ſont délivrez par un menſonge, n'en reçoivent qu'un redoublement de peines, qui les conduit plus promptement au tombeau.

Les Européens qui arrivent en ces pays, & qui ſont obligez de ſe ſervir des alimens qui s'y trouvent, quoique, pour l'ordinaire, tous oppoſez à leur complexion; doivent s'attendre à vuider tout le ſang qu'ils y ont apporté, & à en faire de nouveau, qui ait les qualités des alimens du pays. Ils tombent tous dans de grandes maladies; dont la cauſe generale, eſt une efferveſcence & un boüillonnement prodigieux du ſang. L'experience journaliere a appris aux Medecins Européens, que le remede le plus ſpecifique contre cette maladie, eſt la ſaignée très-ſouvent réïterée, & très-copieuſe: de ſorte qu'il leur eſt ordinaire de faire ſaigner un malade vingt-cinq ou trente fois, & ſouvent bien davantage, en douze ou quinze jours, & d'y faire tirer plus de ſang en une ſeule ſaignée, qu'on n'en tireroit en Europe en pluſieurs, aux malades les plus ſanguins & les plus robuſtes.

Par ce moyen quelques-uns échappent; mais on peut dire que leur convaleſcence eſt pire & plus ennuyeuſe,

qu'une maladie très-considerable: leurs forces sont anéanties ; leur complexion changée ; leurs estomachs étrangement affoiblis, ne se peuvent rétablir, qu'avec des peines infinies. Il faut bien des mois ; & souvent deux ou trois ans ne suffisent pas, pour leur redonner, tellement quellement, un peu de vigueur. Premierement parce que les alimens du pays ont d'eux-mêmes peu de substance. En second lieu, parce qu'on manque, presque toûjours, des choses necessaires pour reparer ses forces. De sorte qu'on peut dire, que ce pays est un sepulchre toûjours ouvert, pour tous les hommes blancs.

CHAPITRE XXIII.

Des grands chemins & des passages des rivieres.

ON vient de voir combien ce pays est incommode pour les malades : il faut ajoûter qu'il ne l'est pas moins pour ceux qui sont en santé ; & pour ceux que leur état oblige d'être dans un mouvement continuel,

pour aller porter la parole de Dieu de tous côtez. Les Negres n'en sont pas plus exempts que les autres ; leur genie vagabond, les engage dans des voyages continuels : ce qui fait qu'on peut les regarder plûtôt comme des voyageurs, que comme des habitans. De *Loanda* à *S. Salvador*, qui est la capitale du Royaume de Congo ; & de là à *Batta*, & à *Bamba*, & dans d'autres endroits plus frequentez par les marchands qui y font le commerce, on trouve des chemins assez marquez, assez larges, & assez commodes. On en voit encore, à peu près de même espéce, de *Loanda* à *Massangano*, à *Embacca*, au Royaume de *Matamba*, à celui du Roi d'*Angola Araii*, & à *Cassingo*. Mais dans tout le reste du pays, les voyageurs n'ont point de chemins, que ceux qu'ils se font eux-mêmes au travers des deserts & des forêts. Il est vrai qu'on trouve, pour ainsi dire, à chaque pas, de petits amas de cabannes environnées de grosses hayes d'épines, & que le terrain à quelques pas de leur entrée, est assez battu : mais tout le reste est encombré de troncs & de branches d'arbres, abbatus ou tombez de vieillesse, de pierres, des quartiers de ro-

chers, & d'herbes, qui croiſſent exceſſivement hautes ; d'alguë, qui reſſemble aſſez à nos roſeaux de marais, mais bien plus forte, coupante, & ſi haute, qu'elle couvre entierement un homme à cheval ; de maniere qu'il eſt très-aiſé de perdre les ſentiers, & de s'égarer. Les Negres qui portent les Blancs dans des hamacs, ou qui leur ſervent d'eſcorte ; quoique très-pratiqués dans ces ſortes de routes, ont beſoin de toute leur application, pour ne ſe pas tromper. Ils écartent ces herbes avec un bâton ou avec les mains, pour élargir le chemin, & le rendre plus commode à ceux qui les ſuivent. Mais ſi ces herbes ont été couchées par terre, ou par la pluye, ou par de grands vents, comme cela arrive ſouvent ; les ſentiers en ſont tout-à-fait couverts ; & alors il eſt preſqu'impoſſible de marcher ſans s'égarer, & ſans avoir les pieds & les jambes déchirées par les taillans de ces herbes, & par les épines & les chicots des arbres qu'elles couvrent. Il eſt impoſſible alors de diſtinguer ſi les traces imprimées ſur ces herbes, ſont d'hommes ou de bêtes : ce qui n'eſt pas un petit embarras pour les voyageurs, à qui ce défaut de connoiſſan-

ce donne lieu de s'égarer ; & ſouvent, de tomber dans les repaires des bêtes féroces, qui en font leur curée.

Ils n'eſt pas poſſible de voyager le jour, pendant que le ſoleil darde de tous côtez ſes rayons brûlans. C'eſt encore pis, de ſe mettre en chemin de grand matin, pendant que la roſée tombe : car on peut dire, ſans hyperbole, que dans les premieres heures du jour, la terre & les herbes ſont auſſi moüillées, que s'il avoit plu à verſe toute la nuit ; de ſorte que les voyageurs ſont auſſi trempez, que s'il tomboit actuellement ſur eux les plus groſſes ondées de pluye.

Les Negres, qui ſont nuds, & qui ont toûjours le corps couvert d'huile, en ſont moins incommodez, & y reſiſtent davantage : ils le ſont pourtant, au delà de ce que les Européens ſe le perſuadent. C'eſt pour éviter d'être baignez de ces roſées abondantes ; qu'ils portent à la main quelques branches d'arbres, pour faire tomber la roſée des endroits où ils paſſent : & quand ils s'en ſentent trop baignez, ils s'expoſent au ſoleil pour ſe ſécher. Cela leur eſt peu incommode, ils y ſont accoûtumez ; la chaleur de cet Aſtre ſéche la roſée, & les couvre en

échange, d'une ſueur abondante.

Les pluyes rendent les chemins abſolument impratiquables.

La nuit met les Voyageurs dans le danger évident de s'égarer, & de tomber entre les griffes des bêtes féroces. Il faut avoir des affaires bien preſſées, pour ſe mettre en chemin dans ce tems, ou être témeraire à l'excès. Car fut-on d'une valeur extrême, quel effet ne doit pas produire dans l'imagination d'un homme de bon ſens, le danger manifeſte où l'on s'expoſe, de rencontrer un lion, ou un tygre, ou quelqu'un de ces ſerpens monſtrueux, dont il eſt impoſſible de ſe pouvoir échapper ?

C'eſt principalement dans le tems que ces bêtes ſont en chaleur, qu'elles ſont le plus à craindre. On les voit alors courir le pays par troupeaux, & le ravager. Leurs rugiſſemens jettent la terreur dans les cœurs les plus fermes : & quand on veut ſe ſauver d'un côté, on en trouve ſouvent tête à tête, d'auſſi furieuſes, cela arrive encore, quand le feu que l'on met dans les herbes, les contraint de quitter leurs forts. On ne peut ſe repreſenter les écos terribles que font leurs hurlemens, leurs mugiſſemens,

leurs sifflemens dans ces vastes deserts. Il faut s'y être trouvé pour en pouvoir parler. Car alors, elles affrontent les caravanes les plus nombreuses. Les hommes les plus hardis & les mieux armez, ne les font pas reculer d'un pas; sur-tout, quand elles sont pressées de la faim, ou qu'elles ont été blessées.

Il arrive très-souvent, qu'au lieu du repos, dont on a grand besoin après la fatigue d'un jour de marche très-penible; lorsqu'on est arrivé au lieu où l'on veut passer la nuit, il faut abattre du bois, allumer du feu, chercher des épines pour fortifier le camp, y mettre des sentinelles, comme si on étoit dans un pays ennemi, & être toûjours alerte pour grimper sur des arbres, & éviter par ce moyen, la fureur & les dents de ces bêtes carnassieres.

On trouve ces sentiers étroits, occupez par des serpens monstrueux, que leur longueur & leur grosseur, n'empêchent pas d'être très-vîtes, & d'avancer plus que les meilleurs coureurs. Ils sont quelquefois si couverts d'herbes ou de branches, qu'on les éveille en marchant dessus, avec un danger extrême d'en être pris & dévorez. En un mot les périls & la mort, se trouvent à

chaque pas dans les voyages qu'on fait dans ce mauvais pays !

Je ne dis rien de la fatigue extrême qu'on eſt obligé d'eſſuyer en montant des montagnes eſcarpées, où les mains ſervent plus que les pieds. Les Negres, tout agiles qu'ils ſont, & accoûtumez à franchir ces dangereux précipices, n'y vont qu'en tremblant. Il faut pourtant leur rendre juſtice. Ils ſemblent plûtôt des chévres, que des hommes, quand on les voit ſauter ſur des pointes de rochers, où à peine trouvent-ils aſſez d'eſpace pour placer leurs pieds. Il y en a pourtant, aſſez ſouvent, qui s'y rompent le col, ou les bras & les jambes, en tombant dans des lieux d'où il n'eſt pas poſſible de les retirer, & où ils périſſent de miſere. Ils ont, à la verité, la plante des pieds d'une dureté extraordinaire ; mais ils trouvent des rochers encore plus durs, & ſi coupans, qu'il ſemble que ce ſont des raſoirs, qui leur ont fait les larges playes qu'on leur voit aux pieds & aux jambes.

Il m'eſt arrivé bien des fois, dit mon Auteur, qu'en marchant dans des lieux pleins de roſeaux, dans le tems de la ſéchereſſe ; ces roſeaux alors fragiles comme du verre, ſe rompoient ;

& les éclats me sautoient au visage & sur les mains, & me défiguroient d'une maniere très-douloureuse.

Au reste, les chemins & les sentiers ne se forment que par les voyageurs, je veux dire, par leur passage. Le travail & l'industrie n'y ont aucune part; ils sont commodes, à proportion des gens qui les frayent & qui les battent. Si des arbres tombent de vieillesse ou par l'effort des vents, & qu'ils les embarassent jusqu'à les rendre impraticables; il n'est encore jamais arrivé, que personne se soit mis en devoir de les débarrasser.

Maniere de passer les rivieres.

Il y a differentes manieres de passer les rivieres. On se sert quelquefois de canots, qui ne sont que des troncs d'arbres, creusez grossierement, & extrêmement volages; c'est à-dire, qui tournent aisément sans dessus dessous, pour peu que le courant des rivieres soit violent, ou qu'ils heurtent contre quelques troncs d'arbres, ou autre chose, qui se trouvent dans le lit de la riviere.

Il s'en faut bien, que ces canots soient aussi bons, que ceux dont on se sert pour la mer, & sur-tout dans l'Amerique; où l'on en voit qui portent jusqu'à soixante personnes, & qui

ſont fort ſûrs. Ceux de ces rivieres éloignées de la mer, ne ſont que comme de longs coffres, où ſept ou huit perſonnes ont peine à ſe placer : & qui y ſont toûjours en danger de tourner, & d'être noyées, ou devorées des monſtres, qui ſont fréquens dans toutes ces rivieres.

Les habitans des hameaux voiſins des rivieres, ont quelquefois ſoin de les barrer avec des cordes d'écorce d'arbres ou de racines, dont les bouts ſont attachez à des arbres, aux deux côtez de la riviere. On s'attache à ces cordes avec les mains, on nage avec les pieds, & on paſſe ainſi avec un danger évident d'être dévorez de ces animaux aquatiques, ou de ſe noyer ſi ces cordes viennent à rompre ; comme cela arrive aſſez ſouvent, par le peu de ſoin qu'on a de les renouveller & de les accommoder, quand on voit que le tems ou la pourriture les a endommagées.

Quand on manque de ces deux eſpeces de commodités, il faut que les voyageurs attendent des journées entieres, que les habitans les plus voiſins, viennent d'eux-mêmes les aider, ou par charité, [vertu peu connuë chez ces Barbares,] ou par l'eſperance du

du gain qu'ils feront. Tout le ſecours qu'on en peut eſperer, en payant, c'eſt d'amener un méchant canot, ou de renoüer les deux bouts de la corde rompuë.

Lorſque le lit de la riviere eſt étroit, les Negres qui portent ou qui eſcortent les voyageurs, coupent un arbre le plus voiſin du rivage, & le font tomber ſur le rivage oppoſé. C'eſt pour eux un pont des plus aſſurez. Ils marchent ſur le tronc, puis ils ſautent de branche en branche, auſſi legerement & auſſi adroitement que des ſinges. Il n'y a point de danſeurs de corde en Europe ou en Aſie, où l'on dit qu'il y en a d'excellens, qui ſçachent marcher comme eux ſur une perche, ſi foible, qu'ils ſont ſouvent dans l'eau juſqu'à la ceinture, tant elle eſt pliante. C'eſt pourtant avec ces foibles ſecours qu'ils paſſent des torrens rapides & profonds, avec une legereté & une adreſſe que les Européens ne peuvent imiter; parce qu'ils n'en ont pas l'habitude comme eux.

Lorſque le Roi ou les grands Seigneurs entreprennent quelque voyage, ce n'eſt pas la coûtume qu'ils ſongent à faire porter avec eux les proviſions de bouche neceſſaires pour eux,

pour leur ſuite, qui eſt toûjours fort nombreuſe. La Loi du pays oblige les habitans des lieux où ils paſſent, à les en fournir, & à les défrayer; & ils ſont ſi ſeveres à faire executer cette Loi, que les ennemis de l'Etat, ou les voleurs ne pilleroient pas les lieux de leur paſſage avec plus de violence. Auſſi arrive-t'il, que quand on eſt averti de ces voyages, les habitans abandonnent leurs cabannes, & s'enfuyent dans des lieux deſert, emportant avec eux tout ce qu'ils ont de proviſions ou de meubles, ou les cachent en terre, afin de les retrouver, quand cette nuée de ſauterelles ſera paſſée.

Ces groſſes caravannes ne s'arrêtent jamais dans les bourgs, ni dans les libattes ou villages, que pour en enlever, en paſſant, toutes les proviſions qu'ils y trouvent. Elles s'arrêtent, pour l'ordinaire, dans les bois, où elles paſſent deux ou trois jours, quand le lieu leur plaît, & que le voyage n'eſt pas bien preſſé.

C'eſt une choſe merveilleuſe de voir avec quelle diligence ils fabriquent leurs cabannes, bien couvertes, environnées de murailles de terre, avec un bon & fort retranchement de groſſes épines, pour éviter les ſurpriſes des

bêtes féroces. Il ſemble qu'ils ayent deſſein d'y faire un long ſéjour.

On manque abſolument dans ces pays de toutes ſortes de voitures. Il n'y a ni coches, ni caroſſes ; pas même des bêtes de charges, & encore moins de ſelle ; excepté à Angola, où les Portugais en tranſportent quelquefois du Breſil. En échange, les Portugais riches entretiennent des eſclaves, qui les portent dans des hamacs, beaux, grands, & commodes, où ils ſont couchez ou aſſis, dorment, fument, liſent, ou s'entretiennent dans leurs belles penſées, comme il leur plaît, ſans laiſſer, pour cela, de continuer leur voyage. Ces hamacs ſont de ſoye, mais plus ordinairement de cotton. Les uns ſont travaillez à plein ; d autres à jour, comme des raiſeaux, ornez de franges de couleur, quelquefois d'or. Ils ſont attachez à un gros bâton, peint & leger, quoique très-fort, que les Negres portent ſur les épaules, ou ſur le ſommet de la tête, avec un bourlet. Ordinairement il faut ſix porteurs, afin qu'ils ſe puiſſent ſucceder deux à deux ; & être plus en état de ſupporter cette fatigue.

Les gens de condition, & ſur-tout, les Dames, en ont de fort riches, &

de fort ornez. Ils ſont couverts d'un grand paraſol oblong, pour les garantir du ſoleil; avec un grand oreiller, ſur lequel elles s'appuyent pour être plus mollement, & plus commodément. Outre ce paraſol attaché au bâton qui porte le hamac, elles ont encore un paraſol ordinaire, porté à côté d'elles par un eſclave. S'il n'eſt pas neceſſaire, la vanité y trouve ſon compte. Les perſonnes riches, ſont toûjours bien par tout.

Il y a d'autres hamacs, qui ne ſont compoſez que de petites cordes d'écorces d'arbres ou d'herbes, travaillées en maniere de filets; qui ne laiſſent pas d'être très-beaux, & de valoir autant qu'un eſclave; il en vient de cette eſpece du Breſil, qui ſont de pitte, d'un travail très-délicat, avec des dentelles & des franges d'or. La moleſſe & la vanité éclatent dans ces hamacs, comme dans tous les autres meubles des Portugais qui ſont riches.

Il y en a d'autres qui ſont comme de petits lits de repos. On les appelle Palanquins dans les Indes Orientales. Ils ſont couverts d'un drap ou d'une natte legere; & on y eſt couché fort à ſon aiſe. Ces lits ſont portez ſur la tête ou ſur les épaules de quatre

hommes, qui se relayent de tems en tems. Il faut par consequent douze porteurs, au lieu de six ; mais comme ils sont moins chargez, il peuvent faire des journées plus longues.

Mais quoique la force & la vîtesse des Negres, puissent en quelque façon, équivaler le défaut des voitures & des animaux de selle ; il faut pourtant avoüer que les voyageurs ont toûjours beaucoup à souffrir de la paresse, & de la mauvaise volonté des Negres.

La rosée leur sert de prétexte, pour ne se pas mettre en chemin pendant la fraîcheur du matin. Il faut, au moins, que le soleil soit levé depuis deux heures, avant qu'on puisse les obliger de partir. Ils n'ont garde de manquer de se reposer deux ou trois heures, vers le midi. Ils employent ce tems à danser & à chanter, comme s'ils ne se sentoient pas de la fatigue d'une marche, assez précipitée, de trois ou quatre heures. Puis ils s'arrêtent deux heures avant le coucher du soleil ; sans que, pour quelque raison que ce puisse être, on puisse les obliger de profiter de la fraîcheur que le déclin du soleil commence à faire sentir. De maniere, que des douze heures dont le jour est

composé dans ce climat, à peine en employent-ils six à marcher ; & encore, dans le tems que la chaleur est la plus violente, & les rayons du soleil plus ardens. Ils y sont accoûtumez ; & le soleil le plus brûlant leur fait peu de peine : pendant que les Européens qu'ils portent, en reçoivent une incommodité, qu'on ne peut exprimer. Il est vrai qu'ils se contentent de peu pour vivre ; il semble que les chants & les danses leur tiennent lieu de repos & de nourriture : car pourvû qu'ils dansent, qu'ils chantent, & qu'ils fument, ils sont contens, & se croyent les plus heureux de tous les mortels.

Les hommes portent tous les fardeaux, tels qu'ils puissent être, ou sur la tête, ou sur les épaules. Les femmes, au contraire, les portent tous sur le dos, attachez avec une courroye de peau ou d'écorce d'arbres, qui leur passe sur le front ; de maniere, qu'elles sont contraintes de tenir la tête baissée presque jusqu'à terre, pour soûtenir ce qu'elles ont sur le dos. Elles marchent tristement & avec peine ; toûjours prêtes à tomber de foiblesse & de lassitude ; repetant sans cesse ces tristes paroles, je meurs de faim, je meurs de

faim ; c'eſt leur chanſon ordinaire. C'eſt encore pis, quand elles portent leurs enfans à qui elles donnent à tetter. N'eſt ce pas une choſe digne de compaſſion, de voir que des hommes douez de raiſon, ne s'en ſervent pas pour ſe ſoulager dans leurs travaux ; & qu'ils ſoient expoſez à ceux qui ne doivent être qne pour les animaux, qui n'en ont point ?

Fin du I. Tome.

TABLE
DES MATIERES
Contenuës dans ce Volume.

A

Abada ou *Alicorno*, animal, 169.
Abada ou *Ndemba*, animal, 169. & *suiv.*
Accouchement des femmes Afriquaines, 438
Action d'un Missionnaire, 273. & *suiv.*
Alicondo & mois des Noirs, 109. & *suiv.*
Almesica arbres, & ce qu'ils produisent, 125.
Amabundu, ou le Gardien des semailles, 280. & *suiv.*
Ananas plante, & son fruit, 142. & *suiv.*
Angolle Royaume, sa situation, & sa division, 59. & *suiv.*
Animaux plus communs dans la Province de Benguela, 67. & *suiv.*
Animaux de differentes especes, 178
Animaux terrestres, 152. & *suiv.*
Années & mois des Noirs, 109. & *suiv.*
Arbres & arbustes odoriferents, 144. & *suiv.*
Arbres du Royaume de Congo, 119. & *suiv.*
Hrbres differens portez par les Portugais dans les Royaumes de Congo, &c. 139
Armes ordinaires des Bembois, 74
Arrivée du Pere Jean Antoine à Rome, en 1668. 8
Artifice d'Atombolo, 298. & *suiv.*
Atombolo, ou le Ministre des resluscitez, 298
Avassasse arbre fruitier, 137

B

Bagi, jurement & ſa ceremonie, 318. & *ſuiv.*
Bamba, Duché, ſes bornes, fertilité, & richeſſes, 24. & *ſuiv.*
Banza Capitale du Duché de Sundi, 33
Banza-Pango, Capitale du Marquiſat de Pango, 35.
Banza-San-Salvador, Capitale du Royaume de Congo, 23
Banza-Sogno, Capitale du Comté de Sogno, 28
Batta, Duché, ſes bornes, & ſa puiſſance, 35. & *ſuiv.*
Battata ou Patate, racine, 143
Bazo, animal dangereux, 81.
Bembé Province haute & baſſe, & leurs richeſſes, 73
Benga, Province & ſa ſituation; 92. & *ſuiv.*
Benguela, Royaume ou Province, ſes bornes, & richeſſes, 67
Bezoard d'Eléphant, 154
Bingare ou tables ouvertes, 449. & *ſuiv.*
Biſcia-del-Corallo, ſerpent, 203
Bled different dans les Royaumes de Congo, &c. 114. & *ſuiv.*
Boma ennemi déclaré du crocodile, 194. & *ſuiv.*
Boma, ſerpent, 199. & *ſuiv.*
Bornes des Royaumes de Loando, d'Angola, de Matamba, &c. 3
Bulungo, jurement, 318. & *ſuiv.*

C

Cabezzo, Province, ſes bornes, & richeſſes, 82. & *ſuiv.*

Caméléon, animal très-dangereux, 174. & *suiv.*
Camuanga, jurement, 325. & *suiv.*
Cango, fleuve, 79
Cangululu, espece de sarasin, 117
Capano ou figue d'enfer, 138. & *suiv.*
Cassanevo, arbre, 125. & *suiv.*
Causes des maladies frequentes chez les Negres, 470. & *suiv.*
Ceremonies pour l'installation d'un Gouverneur, 257. & *suiv.*
Ceremonies à observer pour se faire aggreger dans la secte des Nquiti, 294. & *suiv.*
Ceremonies particulieres des Negres, 379. & *suiv.*
Ceremonies publiques pour découvrir un homicide, 268. & *suiv.*
Ceremonies des Royaumes d'Angolle & de Matamba, 317 & *suiv.*
Cerfs & chévres sauvages, 161. & *suiv.*
Charme pour les Crocodiles, 195
Chasse de l'Eléphant, 155. & *suiv.*
Chasse du Poisson-femme, 189
Chevres & Brebis, 170. & *suiv.*
Chevaux marins, 197. & *suiv.*
Chiens sauvages en grand nombre, 167. & *suiv.*
Chilumbo, épreuve du fer chaud, 323
Chitomba, chef de la Duché de Sundi, 269. & *suiv.*
Chitomé ou *Chitombé*, chef des Ministres, 254
Chitomé reçoit les prémices, 254. & *suiv.*
Chissima, Province du Royaume d'Angolle, 60
Cholone, poisson, 192. & *suiv.*
Chongo, malade de nerfs; & remede contre cette maladie, 79. & *suiv.*
Choses fort singulieres, 90

Chriſtianiſme chez les Congois, 237. *& ſuiv.*
Civette ou chat d'Algalia, 172
Climats & ſaiſons des trois Royaumes, 102. *& ſuiv.*
Cocos fruit de la troiſiéme eſpece de palmier, 130. *& ſuiv.*
Coliques & leurs remedes, 485
Colleva, arbre & ſes fruits, 125
Commandans de la Province de Chiſſama, 61
Comtes, arbres, & ſes differentes eſpeces, 139. *& ſuiv.*
Congo, Royaume, & ſa diviſion, 19. *& ſuiv.*
Conſultation des Devins au ſujet des vivres des morts, 393. *& ſuiv.*
Continence gardée par les Negres, 259. *& ſuiv.*
Corvino ou Corbeau de mer, 191. *& ſuiv.*
Coutumes differentes en pluſieurs Provinces, 391. *& ſuiv.*
Coutume du Royaume de Matamba pour la ſepulture des morts, 388. *& ſuiv.*
Coutume des veuves idolâtres, 404. *& ſuiv.*
Couvents & Egliſe Cathedrale de Loanda-San-Paolo. 86. *& ſuiv.*
Couvei, Secretaire du Roi, ſa bibliotheque, & le ſecours qu'il a donné au Traducteur, 8
Crocodiles en grand nombre, 91
Crocodiles de deux ſortes, 183. *& ſuiv.*
Crocodiles aquatiques, & leur force, 193. *& ſuiv.*

D

Danda, Province, & ſes richeſſes, 91
Danda, riviere, & ce qu'elle produit, 92
Deffenſes d'approcher de la caſe du Chitomé, 258
Deffauts naturels & moraux des Congois, 212. *& ſuiv.*

Départ du P. Jean Antoine en 1670, 18
Départ des Capucins pour l'Afrique, 5
Description courte du Royaume de Congo,
Despenses pour les fêtes des Saints, 87. & *suiv.*

Dessein du Traducteur, 7
Deuil chez les Giagues, 403
Deuil des veuves Chrétiennes, 408. & *suiv.*
Diarrhée seconde maladie chez les Negres, 461. & *suiv.*
Different entre deux Negres sur leur noblesse, 447. & *suiv.*
Disette dans la Province de Chissama, 61. & *suiv.*
Divinitez des Negres de plusieurs Provinces, 349. & *suiv.*
Dondo, arbrisseau, 145
Dureté & inhumanité des Giagues, 396. & *suiv.*
Dureté & inhumanité des Negres, 229. & *suiv.*

E

Ecorce d'Alicondo, & son usage, 121. & *suiv.*
Ecorce d'Insanda, & son usage, 112. & *suiv.*
Egalité des jours & des nuits chez les Congois, 103
Eglises érigées dans le Comté de Sogno, 31
Eglises entretenuës par le Roi de Portugal, 95
Eglises & maisons de briques, 424. & *suiv.*
Elan, ou la grande bête, 158
Elephant de mer, 193
Elephans d'une grosseur extraordinaire, 153
Eloge des femmes, 369. & *suiv.*
Embacca, Province, & sa situation, 99
Epitaphe chez les Giagues, 394. & *suiv.*
Epreuve avec les racines de Bananier, 319. & *suiv.*

Epreuve du fer ardent pour les vols, 312. & *suiv.*
Epreuve du Neassa, 309. & *suiv.*
Epreuve du Pilon, 308. & *suiv.*
Epreuve par le fruit du palmier, 320. & *suiv.*
Epreuve pour ceux qui sont soupçonnez de conspiration contre le Roi ou l'Etat, 335. & *suiv.*
Erreurs des Ecrivains, touchant le lieu où a commencé le Christianisme dans le Royaume de Congo, 32
Estime que l'on a pour les bâtards, 226. & *suiv.*
Etat present de Benguela, 69
Eté chez les Congois, &c. 104. & *suiv.*
Etenduë des Etats du Congo, 42
Evangile reçu dans le Royaume de Congo, 30
Exercice du Nghombo, 262. & *suiv.*
Experience de la bouteille de bithume, 306. & *suiv.*
Experience par les coquilles, 306

F

Fer de Scella, & la maniere de le faire, 71
Fertilité differente dans les Royaumes de Congo, &c. 112. & *suiv.*
Fertilité des terres du Royaume de Matamba, 55
Festins chez les Negres, 448. & *suiv.*
Festins des Rois & des Princes des Negres, 450. & *suiv.*
Feu prétendu sacré, 256
Fleurs dans les Royaumes de Congo, &c. 250
Force de l'Elephant, 156
Fortuné Alamandini de Bologne Prédicateur des plus éloquens, 9
Fourmies en grand nombre, & leurs differentes especes, 170. & *suiv.*

Foi, reçue chez les Congois ,236. *& suiv.*
Froment, herbe, 147
Fruits des sacrifices, 252

G

Ganga-Amalace, Ministre très-dangereux, & ses occupations, 277
Ganga-Embugula fameux enchanteur, 287. *& suiv.*
Ganga-Iquiti Ministre des idoles, & ses occupations, 241
Ganga des faux sermens, 305
Ganga-Mnene, Magicien, 288. *& suiv.*
Garnison des Portugais, 98
Gegero, arbre, 126
Giaga Cazangi, & sa demeure, 56
Giaga défait en 1657. 99
Giagii, jurement, 326. *& suiv.*
Gingi, animal, 177
Gouverneurs recherchants la protection du Chitomé, 257
Gouvernement de la Province de Benga, & sa Religion, 93. *& suiv.*
Goyavier, arbre, 138
Grandeur ancienne du Royaume de Congo, 40. *& suiv.*

H

Habillement des Bembois, 73. *& suiv.*
Habitans du Comté de Sogno, & leur maniere de vivre, 29
Herbes de plusieurs especes dans les Royaumes de Congo, 146. *& suiv.*
Histoire au sujet d'une épreuve, 337. *& suiv.*
Histoire au sujet des Lions, 163. *& suiv.*
Histoire du Cambolo, 57. *& suiv.*
Histoire de deux concubines Giagues, 395. *& suiv.*

Hiſtoire d'un Negre & d'un Chirurgien, 467.
Hiſtoire de Donna Barbara, 13
Hiſtoire d'un ſorcier, 195. *& ſuiv.*
Hiſtoire curieuſe au ſujet d'un Negre, 232. *& ſuiv.*
Hiſtoire remarquable ſur la mort, 416. *& ſuiv.*
Hiſtoire ſur l'épreuve du fer chaud, 323. *& ſuiv.*
Hiſtoire ſur l'épreuve de l'Emba, 321. *& ſuiv.*
Hiver chez les Congois, &c. 105. *& ſuiv.*

I

Jaſſemin, fleur, 151
Idolâtrie, Religion des pays de Congo, 236
Idoles en grand nombre, 240
Jean-Antoine Cavazzi Capucin, 4
Illamba, Province haute & baſſe, ſes richeſſes & dépendances, 46. *& ſuiv.*
Impalanca, animal, 160. *& ſuiv.*
Impanguazze, buſle ou vache ſauvage, 157. *& ſuiu.*
Imbuiſſe ou *Iniſſi*, animal, 171. *& ſuiv.*
Incontinence chez les Negres, 330. *& ſuiv.*
Inconveniens qui naiſſent au ſujet des mariages des Negres, 434
Incuba, eſpece de pois, 116
Inquoſſo, arbriſſeau, 145
Inſanda, arbre, 122
Inſiſſi, petit animal, 177
Inſondo, animal de la groſſeur d'une fourmie, qui donne la mort à l'Elephant, 156
Jours obſervez chez les Noirs comme fêtes, 111
Iſle près de Loanda-San-Paolo, & ſes bâtimens, 88. *& ſuiv.*
Juremens differens chez les Negres, 330. *& ſuiv.*
Jurement, épreuve, 303

L

Langue & Religion des Bembois, 73.
Libatte, ce que c'eſt, 97. *& ſuiv.*
Lions d'une grandeur démeſurée, 164. *& ſuiv.*
Liquivri, arbuſte, 146.
Loanda-San-Paolo, ville capitale, 86
Loups ou *Quinbungi*, 162. *& ſuiv.*
Lubolo, Province, 84.
Lucta, ſerpent, 202. *& ſuiv.*
Lutano ou *Lutina*, riviere qui arroſe la Province de Bembé, 75. *& ſuiv.*
Lys, fleur, 151

M

Macamba, Seigneur de Cabezzo, baptiſé en 1658. 84
Macuſa & Matamba, voleurs, 287. *& ſuiv.*
Magiciens en grand nombre, 96
Magiciens pour les bêtes, 298
Maiſons des Ducs de Bamba & des Comtes de Sogno, & leurs meubles, 453. *& ſuiv.*
Maiſons des Negres, 418. *& ſuiv.*
Maladies des Européens chez les Negres, & leurs remedes, 473. *& ſuiv.*
Maladies des Negres, & leur differente eſpece, 455. *& ſuiv.*
Mamao, plante, & ſes fruits, 142
Manbocha, fruit d'arbriſſeau, 137
Mangles, arbres, 124
Maniere de découvrir un homicide, 267. *& ſuiv.*
Maniere de proceder par les juremens, 304. *& ſuiv.*
Maniere de faire la farine chez les Negres, 445. *& ſuiv.*
Maniere de paſſer les rivieres, 481. *& ſuiv.*
Maniere d'élever les enfans chez les Afri-

quains, 438. *& ſuiv.*
Maniere de voyager chez les Negres, & les dangers qu'on coure, 475. *& ſuiv.*
Manioc, racine bonne à manger, 93
Maningiola, Chef de troupes, 358
Maopongo & ſon hiſtoire, 14
Maquiquimi, épreuve, 308
Mariages des Negres, & la maniere d'en traiter, 432. *& ſuiv.*
Matamba, Royaume, & ſa ſituation, 54
Matiere des ſacrifices, 250
Meubles des Negres, 451. *& ſuiv.*
Miniſtres des idoles, 253
Mobula, arbre, 138
Mœurs des habitans de Benguela, 69
Mœurs des habitans de Batta, 36. *& ſuiv.*
Mœurs des Seigneurs & peuples du Duché d'Ovando, 39. *& ſuiv.*
Mœurs des Tambois, 37. *& ſuiv.*
Mololo, arbriſſeau, 137
Molonga, Devin, 282. *& ſuiv.*
Moſſenga-Quiſqninda, Chefs des troupes, & leurs ſciences, 359
Moſeché, Province, ſa fertilité, & richeſſes, 94. *& ſuiv.*
Mort du Chitomé, 260. *& ſuiv.*
Moyen qu'ont les femmes pour ſe défaire de leurs maris, 260
Muamba, ſerpent, 201
Mubangua, ceremonie de la Reine Zingha, 380. *& ſuiv.*
Mucchia, arbre, 138
Mulemba, arbre, & ſes uſages, 123. *& ſuiv.*
Mutinuamaza ou Roi de l'eau, 279. *& ſuiv.*

N.

Nbambi, ſerpent, 201.
Ndamba, ſerpent, 201. *& ſuiv.*

Ndc-fiand-zundu, épreuve, 307. *& ſuiv.*
Ndumbdu, Negres blancs, 297
Neanza ou féves du Breſil, 116
Neaſſa ou féves, 115
Negres en general, leur temperamment, 219. *& ſuiv.*
Negres de Congo; & payſans, 223. *& ſuiv.*
Negres envieux, 228. *& ſuiv.*
Negees exempts de dureté & d'inhumanité, 234. *& ſuiv.*
Neoni, Medecin ou Charlatan, 283. *& ſuiv.*
Neuban ou noiſettes, 116
Nghombo ſecond chef des Miniſtres des idoles, 261. *& ſuiv.*
Ngodi, Charlatan pour la ſurdité, 285
Ngoſei Miniſtre, & ſes occupations, 270. *& ſ.*
Ngulungu & *Nabazi*, voleurs, 290. *& ſuiv.*
Niceſſo, fruit, ſon excellence, & ſon abondance, 140. *& ſuiv.*
Nôces des Negres, 436. *& ſuiv.*
Nourriture frugale des Negres, 443. *& ſuiv.*
Nourriture du Chitomé, 256
Noms de pluſieurs Miniſtres des Negres, 372
Noms des mois chez les Noirs, 110. *& ſuiv.*
Npindi Surintendant de la pluye & du tonnere, 271. *& ſuiv.*
Npungu, *Cabanzo*, *Iſſaen*, impoſteurs, & leurs fonctions, 289. *& ſuiv.*
Nquiti, ſecte d'infames, 291. *& ſuiv.*
Nſambi, Charlatan pour la lépre, 286. *& ſuiv.*
Nſoſſi, animal, 171
Nſuſſi, animal, 177
Nzambiampungu, Dieu des idolâtres, 240
Nzazi, Charlatan de la ſeconde claſſe, 284. *& ſuiv.*

O

Oacco, Province, & sa situation, 78
Oarii, Province, 67
Observation curieuse, 95
Observation des songes chez les Negres, 354. *& suiv.*
Observations superstitieuses pratiquées par les Negres, 340. *& suiv.*
Oeufs de crocodiles, 194
Oiseau très beau & agréable, 206
Olungengua, épreuve des cordes de palmier, 325
Opinion des Negres touchant la mort, 412. *& suiv.*
Ordre de S. François, connu sous le nom de Capucins, 4
Orioncio, épreuve horrible, 322. *& suiv.*
Ornemens des personnes de condition, 95. *& suiv.*
Ovando, Duché du Royaume de Congo, possedé par les Portugais, 38. *& suiv.*
Ovando, espece de pois, 115

P

Palmiers extraordinaires, 84. *& suiv.*
Palmiers de differentes especes, 127. *& suiv.*
Pamba, Marquisat, 37
Pamba de la Banza ville capitale, sejour des Rois de Congo, & leur sepulture, 37. *&*
Pango, Marquisat, & ses limites, 37
Paresse des Chissames, 64
Paresse des habitans du Royaume de Masamba, 55. *& suiv.*
Pays où l'idolâtrie est encore la maîtresse absolue, 239

Pécheur, oyſeau, 203. *& ſuiv.*
Peſce-dona, ou Poiſſon-femme, ſa deſcription & figure, 187
Peſte dans le Royaume de Congo, 356. *& ſuiv.*
Petite verole troiſiéme eſpece de maladie des Negres, 463. *& ſuiv.*
Peuples en grand nombre dans le Royaume de Congo, démontré par le Traducteur, 207. *& ſuiv.*
Pico ou *Pivert marin*, poiſſon, 190. *& ſuiv.*
Pierres de tonnerre, 71. *& ſuiv.*
Pigmées, & ceux qui ont les pieds crochus, 297. *& ſuiv.*
Playes qui dégenerent en ulceres pleines de vers, 466
Portugais introduiſent le Chriſtianiſme dans le Royaume de Congo en 1482. L3
Pouvoir prétendu du Nghombo, 262
Prairies, & hauteur de leurs herbes, 148. *& ſuiv.*
Privileges des Chiſſames, 63
Promeſſes du Traducteur d'une Relation du ſecond voyage du Pere Antoine Capucin, 10
Provinces du Royaume de Congo, 38
Provinces qui reconnoiſſent le Roi de Portugal, 100
Puit d'eau douce merveilleux, 88. *& ſuiv.*
Purgera, arbre, 126

Q

Qualitez des Vicerois ou Gouverneurs du Duché de Bamba, 25
Quinzambabé, Seigneur d'Oacco, baptiſé en 1657. 79

R

Racines excellentes, 77
Raiſine odoriferente, 83. *& ſuiv.*

Raisonnement du Traducteur, où il démontre que la source du Zaire est differente de celle du Nil, 52. *& suiv.*
Reflexion de l'Auteur qui merite de la consideration, 242. *& suiv.*
Remarque du Traducteur, 141
Remede pour guerir les fols, 348
Remede superstitieux, 81. *& suiv.*
Remedes des Negres pour la diarrhée, 462. *& suiv.*
Remedes extraordinaires que les Ministres appliquent sur les maladies, 471. *& suiv.*
Remedes pour la verolle usitez chez les Negres, 459. *& suiv.*
Renard, animal, 163
Requin ou *Taberone*, poisson, 192
Residence du Gouverneur de Scella, 72
Revolte dans le Royaume de Matamba, 57
Revoltes des Gouverneurs Generaux des Provinces de Congo, 21. *& suiv.*
Richesses du Duché de Sundi, 34
Richesses du Royaume de Congo, 43. *& suiv.*
Rimba, Province, 70
Rivieres dangereuses, 98
Rivieres du Royaume de Congo, 43
Rivieres qui forment le Zaire, & leur origine, 10. *& suiv.*
Rois zelez pour l'extirpation de l'heresie, & l'avancement de l'Evangile, 238
Roses, fleurs, 292
Ruses du démon, 292
Ruses de guerre chez les Bembois, 74. *& suiv.*

S

Sacrifices aux idoles, le tems, & la maniere de les faire, 244. *& suiv.*
Saignée & la maniere de la faire chez les Negres, 466. *& suiv.*

Saiſons au nombre de ſix qui partagent les deux grandes ſaiſons chez les Congois, &c. 107. *& ſuiv.*

Saiſons pour la ſemaille chez les Congois, 117

Sangliers ou *Engalli*, 173

Scella, Province, & ſa ſituation, 70

Secte particuliere, qui nie la pluralité des dieux, 142

Semaines chez les Noirs, 111

Sengo, ou oyſeau à miel, 205

Sepultures des morts; & des pleurs qui les accompagnent, 382. *& ſuiv.*

Sepultures des Rois, & la maniere de les faire, 385. *& ſuiv.*

Serpens à deux têtes, 201

Serpens, & leur differente eſpece, 198. *& ſuiv.*

Serpens en quantité dans les caſes ou maiſons des Negres, 422. *& ſuiv.*

Situations des Provinces, 81. *& ſuiv.*

Sogno, Comté, ſes limites, & ſes richeſſes, 27. *& ſuiv.*

Sorciers en grand nombre, raiſonnement du Traducteur, 14. *& ſuiv.*

Spada ou à Epée, poiſſon, 187. *& ſuiv.*

Squillone, poiſſon, 192

Sumbi, Province, 65

Sundi, Duché, & ſa capitale, 31. *& ſuiv.*

Sundi diviſé, 33

Superſtitions des femmes Negres, 372. *& ſuiv.*

Superſtitions differentes chez les Negres, 341. *& ſuiv.*

Superſtition des Negres au ſujet des renards, 163. *& ſuiv.*

Superſtition remarquable, 34. *& ſuiv.*

Suté ou rat de terre, 173. *& ſuiv.*

T

Talens des Negres, 225. *& suiv.*
Tamba, Province & ses forces, 76
Tems qu'on employe pour les sacrifices, 250
Tigres en grand nombre, 164
Titres des Vicerois ou Gouverneurs, 21. *& suiv.*
Tombo ou ceremonies des funerailles chez les Giagues, 397. *& suiv.*
Tourmens pratiquez à Angolle, 180
Travaux des femmes chez les Congois, &c. *& suiv.*
Tromperies dangereuses du Nghombo, 266
Tubereuses. fleurs, 152
Tulippes extraordinaires, fleurs, 151. *& suiv.*
Tumeur au bas ventre, quatriéme maladie chez les Negres, 464. *& suiv.*

V

Vertu du pied de l'Elan, 159. *& suiv.*
Verolle & ses effets, premiere maladie chez les Negres, 456. *& suiv.*
Vertu surnaturelle accordée par les idoles au Nghombo, 262
Vignes du Congo, & de leur culture, 144
Voisins des Etats de Scella, 71
Vol regardé comme deshonneur, 227. *& suiv.*
Vsage des dents, & des ongles de Lions, 166
Vsage des queuës d'Elephant? 154. *& suiv.*

Z

Zasso, arbre, 125
Zaire, riviere, son origine & son cours.

Zeeba, animal ſauvage, 168
Zimbis monnoye courante, 83
Zingha, & ſon hiſtoire, 11. *& ſuiv.*
Zingha victorieuſe, 58. *& ſuiv.*

ERRATA.

du Tome Premier.

Page 85. *ligne* 31. qu'en, *lisez* qu'environ.
p. 179. *l.* 11. ſont, *lisez* font.
p. 190. *l.* 20. perſuade, *lisez* perſuadé.
p. 192. *l.* 10. des, *lisez* de.
p. 230. *l.* 10. ils, *lisez* il.
p. 231. *l.* 11. ſan, *lisez* ſans.
p. 276. *l.* 1. é, *lisez* à.
p. 286. *l.* 16. ſe, *lisez* ſa.
p. 314. *l.* 325. qui, *lisez* qu'ils.
p. 331. *l.* 14. de, *lisez* du.
p. 339. *l.* 22. ſit, *lisez* fit.
idem l. 18. hyeaoghiphiques, *lisez* hyeroglifiques.
p. 492. *l.* 18. Eſclaver, *lisez* Eſclave.

19-198

HA732
c377r
v.1